

LOUIS ARNOULD

*La Providence*


*et*

*Le Bonheur*

D'après Bossuet et Joseph de Maistre

SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'IMPRIMERIE ★ ★ ★  
ET DE LIBRAIRIE ★ ★

3 fr. 50



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

B5  
1482  
.A7  
1917  
SMRS

LA

# PROVIDENCE ET LE BONHEUR

D'après BOSSUET et Joseph de MAISTRE

## AUTRES PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR :

### A LA MÊME LIBRAIRIE

**Ames en Prison, l'Ecole française des sourdes-muettes-aveugles et leurs sœurs des deux mondes.** — Ouvrage illustré de 13 gravures hors texte. Précédé d'une lettre de M. Georges PICOR, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. (Prix de sociologie, à la *Vie heureuse*.) 8<sup>e</sup> édition, sous presse.

*Librairie G. Oudin et C<sup>ie</sup>, Paris et Poitiers, rue du Chaudron-d'Or, 9.*

**Nos Amis les Canadiens, Psychologie, Colonisation,** 9 gravures hors texte et une carte. — Préface de M. Etienne LAMY, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, 3<sup>e</sup> édition, revue. . . . . 3 50

**De l'Action morale de la femme sur le travail des jeunes gens.** (*Protection, encouragement, détente.*) 2<sup>e</sup> édition, brochure. . . . . » 50

**De la Patience féminine dans l'éducation.** 2<sup>e</sup> édition, brochure. . . . . » 50

**Quelques Poètes.** (*Essai de méthode biographique de critique littéraire : Sainte-Beuve. — Malherbe, Racan, Paul Contant, André Chénier, Victor Hugo, Sully-Prudhomme*), avec une préface de François COPPÉE et un portrait de Sully-Prudhomme hors texte. Couronné par l'Académie française). . . . . 3 50

**Enverrons-nous nos fils en Tunisie?** (*Après une enquête faite sur place.*) 2<sup>e</sup> édition, revue et complétée. . . . . 1 25

**Les douze prétendues preuves de l'Inexistence de Dieu.** Tract, 15<sup>e</sup> mille. . . . . » 20

*Librairie Bloud et Gay, place Saint-Sulpice, 7, Paris-6<sup>e</sup>.*

**Le Duel franco-allemand en Espagne.** (*Après une enquête faite sur place.*) . . . . . » 60

*Librairie Armand Colin et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Michel, 103, Paris 5<sup>e</sup>.*

**Un Gentilhomme de lettres au XVII<sup>e</sup> siècle, Honorat de Bueil, seigneur de Racan (1589-1670), avec un tableau généalogique des Bueil et 18 planches de gravures hors texte.** Nouvelle édition. Ouvrage couronné par l'Académie française. . . . . 10 »

**De Apologia Athenagoræ patris græci II<sup>o</sup> seculo florentis,** thèse latine. . . . . 2 »

*Librairie P. Juliot, Poitiers, rue Gambetta, 70.*

**Petit Traité de recommandation pour les examens,** 3<sup>e</sup> édition, revue et augmentée. . . . . » 50

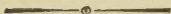
LA  
PROVIDENCE  
ET LE  
BONHEUR

D'après BOSSUET et Joseph de MAISTRE

PAR

LOUIS ARNOULD

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT  
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ  
DE POITIERS



PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET <sup>ci</sup>e

15, rue de Cluny, 15

—  
1917

Copyright by Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1917.

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE  
PAULE ARNOULD, NÉE BALTARD  
(1834-1916)  
*Grande Croyante en Dieu*

A SES 70 DESCENDANTS

et parmi eux

A MES 3 FILS AU FRONT

# TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE. . . . . p. xv

---

## CHAPITRE PREMIER

LA PROVIDENCE CHEZ LES PAIENS.

PLATON. — SÉNÈQUE.

Le rapprochement du paganisme et du christianisme (p. 1).

A. *Platon*. — La Providence au X<sup>e</sup> livre des *Lois* : l'objection de la prospérité des méchants. — La conciliation de la Providence et de la liberté humaine. — Lois contre les impies (p. 4).

B. *Sénèque*. — Sa lettre-traité à Lucilius sur la Providence. Les 5 justifications de la souffrance des justes : 1<sup>o</sup> le plaisir des dieux ; 2<sup>o</sup> la facilité de la mort ; 3<sup>o</sup> l'homme ne gagne jamais que par l'éducation forte ; 4<sup>o</sup> le bonheur est dans la satisfaction morale ; 5<sup>o</sup> les justes souffrants servent de modèles aux hommes. — Discours de Dieu à l'homme (p. 11).

Conclusion (p. 24).

---

## CHAPITRE II

LA PROVIDENCE CHEZ LES MODERNES.

BOSSUET : LA PROVIDENCE ET L'HISTOIRE.

La Providence dans l'*Évangile* (p. 25).

*Saint Augustin* : les 4 raisons d'être des épreuves des justes. — L'accord de la prescience divine et de la liberté

- humaine. — La relation générale de la Providence et de l'histoire (p. 27.)
- Saint Thomas d'Aquin* : les causes secondes, causes naturelles et causes libres (p. 36).
- Bossuet* : A. — « Le Discours sur l'Histoire universelle » : l'histoire est la grande institutrice des hommes. — L'étude des conséquences des faits. — Les rapports des empires avec la religion. — 1. La leçon historique d'humilité. — 2. La leçon historique d'activité. — L'infirmité de la sagesse humaine, dont se sert Dieu pour parvenir à ses propres fins. — Conclusion pratique (p. 38).
- B. — « Les Oraisons funèbres » : les responsabilités humaines encourues par « la mollesse » ou « la violence » des gouvernants, par exemple dans la première Révolution d'Angleterre (p. 52).
- Que pourrait penser Bossuet de la guerre actuelle ? (p. 57)

---

### CHAPITRE III

#### BOSSUET : LA PROVIDENCE DANS LA VIE PRIVÉE.

##### I

- La Providence et la vie privée dans les « Elévations sur les Mystères », les « Méditations sur l'Évangile », la Correspondance (p. 60).
- Le même sujet dans les Œuvres oratoires. Essai de classement rationnel des idées (p. 63) :
- Pourquoi l'on blasphème opiniâtrément la Providence. — Bossuet s'adresse aux « libertins ». — Sa doctrine hardie sur l'inégalité des biens, dans le discours « sur l'Éminente Dignité des Pauvres dans l'Église » (p. 66).
- Il répond de préférence, dans ses autres discours, à l'objection de la Prospérité des méchants. — Il rejette les théories épicurienne et stoïcienne. — Il accepte le fait même opposé dans cette objection et croit à l'insuccès ordinaire de la vertu : ses raisons. — Racines psychologiques de l'objection (p. 71).



*Réponse générale a priori* : 1. Dieu a été trop content de son œuvre et il aime trop le genre humain pour l'abandonner (p. 76).

*Autres réponses* : 2. L'homme fait seule exception à l'ordre de l'univers, donc celui-ci sera ordonné dans une autre vie. — Chercher le point de perspective (p. 79).

3. L'homme est trop précipité dans ses désirs : Dieu a le temps pour lui (p. 83).

4. Définition des biens et des maux ; Dieu donne toujours le souverain mal aux méchants et le bien suprême aux justes. — Puissante évocation de Dieu au Jugement dernier : les grands interprètes de Dieu Thomas de Celano, Michel-Ange, Victor Hugo (p. 85).

---

## CHAPITRE IV

### BOSSUET : LA PROVIDENCE DANS LA VIE PRIVÉE.

#### II. — *Suite et fin.*

Les autres réponses à l'objection de la Prospérité des Méchants : 5. Cette prospérité est un commencement de châtement, et l'affliction un bien pour l'âme (p. 91).

6. L'affliction, qui fait souffrir notre nature, est une punition de nos fautes (p. 96).

7. Les biens matériels sont méprisés de Dieu, puisqu'il les abandonne à ses ennemis (p. 98).

8. La récompense automatique des Justes serait la ruine du monde moral, pour deux raisons (p. 101).

Les conclusions de Bossuet pour la morale : l'usage du nécessaire, du superflu, de la grandeur. — Ne rien envier, ne rien craindre. — Le « Malheur aux Riches » (p. 103).

La péroraison lyrique sur l'herbe des champs et l'arbre fruitier (les méchants et les bons) (p. 106).

Résumé général de la doctrine providentialiste de Bossuet sur la vie privée (p. 107).

---

## CHAPITRE V

JOSEPH DE MAISTRE : SA BIOGRAPHIE MORALE

(DE 1753 A 1792).

- Utilité de l'étude de la vie de Joseph de Maistre (p. 111).
- I. — *Ses Origines et son Enfance.* — L'origine provençale. — Le père de Joseph, le président Maistre, éducateur politique et religieux de son fils. — Joseph héritier de la bibliothèque de son aïeul maternel Demotz. — Son genre d'érudition. — « Sa sublime mère. » — Sa participation à deux confréries, « les Nobles » et « les Pénitents noirs » (p. 115).
- II. — *Sa Jeunesse.* — Les études de droit à Turin ; le souvenir du pays. — La présidente victime de son amour maternel pour Xavier : sa mort en 1774 ; son portrait. Désespoir de Joseph : sa discussion avec sa sœur sur la Providence (p. 122).
- L'amitié. — Joseph de Maistre franc-maçon et « martiniste ». — Il s'ennuie à Chambéry (p. 126).
- Ses premiers travaux littéraires : son Eloge du roi Victor-Amédée III (1775). — Ses idées comme magistrat. — Ses deux discours de rentrée du Sénat, « sur la Vertu » et « sur le Caractère extérieur du Magistrat ». — Rédaction du joyeux Prospectus pour l'ascension de Xavier en montgolfière (p. 128).
- Son mariage avec Marguerite de Morand (1786) : portrait de « Madame Prudence ». — Ses trois enfants : la lettre des « chérir », ses lettres à sa fille Constance sur l'instruction des femmes (p. 134).
- III. — *Son Départ de la Savoie.* — La mort du Président de Maistre (janvier 1789) : Joseph légataire universel et chef de famille. — Ses sentiments partagés sur le début de la Révolution : il reste fidèle à son roi. — Il quitte la Savoie avec sa famille par la route du Petit-Saint-Bernard : 25 septembre 1792 (p. 139).
- Conclusion (p. 142).

## CHAPITRE VI

LA PROVIDENCE ET L'HISTOIRE  
DANS LES « CONSIDÉRATIONS SUR LA FRANCE »  
DE JOSEPH DE MAISTRE. — LA GUERRE.

Les premières idées éparses de Joseph de Maistre, réfugié en Suisse, sur la Providence et l'Histoire (p. 144).

La mode des « Considérations ». « Les Considérations sur la France », en 1796 (p. 151). Les deux principales idées :

I. L'accord de la Providence et de la liberté humaine (« la chaîne souple ») (p. 155).

II. Dieu se sert, pour arriver à ses fins, de causes indignes (p. 159). — Ainsi la guerre est un bien : loi historique et naturelle, le seul remède contre les excès de la civilisation, cause de repopulation, stimulant des esprits ; la réversibilité des mérites ; ce sont les hommes qui sèment la guerre, etc. (p. 170).

Les deux applications particulières : I. La Révolution est un châtiment. — II. La mission providentielle de la France (p. 179).

Conclusion sur « les Considérations » (p. 183).

## CHAPITRE VII

LES « SOIRÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG » ;  
LA PREMIÈRE LOI GÉNÉRALE DE LA SOUFFRANCE HUMAINE.

« Les Considérations sur la France » lues par le général Bonaparte à Milan, en 1796 (p. 187). — Exil de Joseph de Maistre à Venise. Sa nomination en Sardaigne. — Sa nomination comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1803 (p. 190). Sa première lettre (inédite) de Saint-Pétersbourg (p. 192). — Tableau de sa vie dure et austère en Russie. Sa bonne humeur, ses joies d'amitié masculine et féminine, et de travail (p. 193).

- Les « Soirées de Saint-Pétersbourg » (juillet 1809). Leur début romantique (p. 198). — Les deux conseils implicites. Les trois interlocuteurs (p. 202).
- Le point de départ de la discussion : la prospérité des méchants. — Psychologie de cette objection contre la Providence. — La méthode de démonstration imposée au Comte : le terrain laïque (p. 203).
- La loi générale de la souffrance : *les maux peuvent frapper chacun des hommes, comme les balles à la guerre chacun des soldats*. — Conclusion : l'homme de bien ne souffre pas comme homme de bien, mais comme homme (p. 209).
- Confirmation par l'absurde : la punition automatique des méchants amènerait : 1<sup>o</sup> la perpétuité du miracle ; 2<sup>o</sup> la ruine du mérite moral. D'autres inconvénients (p. 212).
- Résumé de la première loi (p. 216).

---

## CHAPITRE VIII

### LA DEUXIÈME LOI GÉNÉRALE, SUR LES PRIVILÈGES DE LA VERTU : A — L'IMPUNITÉ DE LA VERTU DEVANT LA JUSTICE HUMAINE.

- Par l'énoncé de la première loi, Joseph de Maistre « s'est donné beau jeu » : la vérité est la deuxième loi : « *la plus grande masse de bonheur, même temporel, appartient, non pas à l'homme vertueux, mais à la vertu* ». Les trois avantages de la vertu (p. 218).
- A. — *L'impunité de la vertu devant la justice humaine*. — Le mal moral et le mal physique (p. 221).
- Les châtimens humains. — Un passage des Lois de Menu (p. 226). — Le Bourreau, être providentiel Son célèbre portrait : le vrai sens (p. 227-233). — La conclusion : la facilité de découverte des coupables (p. 234).
- Les deux objections que se fait de Maistre : 1<sup>o</sup> l'impunité de certains crimes ; 2<sup>o</sup> les erreurs judiciaires. Les deux réponses (p. 235).

Une troisième objection : l'intrusion de la politique dans la justice (p. 240).

Conclusion : Maistre et Hugo (p. 241).

---

## CHAPITRE IX

B — LE DEUXIÈME PRIVILÈGE DE LA VERTU : L'EXEMPTION PARTIELLE DES MALADIES. — LEUR ORIGINE MORALE.

L'exemption partielle de la vertu par rapport aux maladies : le Comte « examine la chose de près » (p. 243).

*Toutes les maladies ont une origine morale* : 1. Raison métaphysique. — 2. L'expérience : les abus de la volupté. Généralisation. — 3. L'analogie entre les noms des maladies et ceux des crimes. — 4. L'union des deux domaines dans les paroles du Christ : une exception avec la guérison de l'aveugle-né ; discussion (p. 244).

Deux réserves : les maladies vertueuses ; l'expiation des fautes de nos pères (p. 252).

Les exemples : les excès de table ; les excès des sens, actualité aiguë (p. 253).

Le péché originel, ou plutôt les péchés originels (p. 259). — Les études récentes sur l'hérédité. — Le péché originel explique seul l'âme et l'histoire de l'humanité : le portrait des deux Sciences. Le Sauvage (p. 262).

La conclusion de Joseph de Maistre (p. 266).

---

## CHAPITRE X

UNE PARENTHÈSE : LA GRANDE CONTRADICTION HUMAINE SUR LE SORT DES GENS VERTUEUX. — PSYCHOLOGIE DES DEUX TENDANCES.

De l'avantage des digressions (p. 268).

*La grande Contradiction sur le sort des gens vertueux* (p. 269 bas) :

- I. — *Dans la Poésie* : Louis Racine (p. 271).
- II. — *Au Théâtre* : Ennius contre Plaute ; Jean Racine. Corneille et Voltaire contre Beaumarchais (p. 274).
- III. — *Dans les Dictons et Proverbes* (p. 281).  
 La Contradiction dans Leibnitz et dans le P. Berthier (p. 284)  
 Le besoin de généraliser. — Dans le doute on devrait se décider pour la vertu (p. 286).  
*Analyse psychologique des deux tendances* (p. 287).  
 Première découverte de Joseph de Maistre : c'est le vice qui se plaint, et non pas la vertu (p. 289).  
 Deuxième découverte : l'exagération du malheur humain pour prouver mieux l'immortalité : Leibnitz et Bossuet (p. 290).  
 La Conclusion par le psaume LXXII (p. 293).

---

## CHAPITRE XI

### C ET D — LES TROISIÈME ET QUATRIÈME PRIVILÈGES DE LA VERTU : LE CONTENTEMENT INTÉRIEUR ET LA BONNE RÉPUTATION. — DE LA VRAIE VERTU.

- C. — En quoi consiste le Bonheur : Joseph de Maistre, sur les traces de Sénèque, le place dans *la paix du cœur* : la fuite de l'ambition, laquelle est la cause des mauvais choix de fonctionnaires (p. 296). — La sagesse dans Horace et ses disciples français : *les Stances* de Racan *sur la Retraite*. Descartes (p. 301).  
 Le contraire de la *paix du cœur* : *le remords* : Tibère à Caprée ; les descriptions de Virgile et de Perse. — Le peintre Proudhon et Victor Hugo (p. 304).
- D. — *La Bonne Réputation*, « jouissance délicieuse » ; — recherchée par le vice. — L'innocence synonyme, en définitive, du bonheur (p. 307).
- Mais en fait *l'innocence n'existe pas* : nos fautes sociales ; analyse pessimiste de nos vertus et de l'universalité des tares cachées. — Appréciation de cette théorie (p. 311).

Conclusion plus douce : il y a des justes souffrants, des « saints », et ceux-là ne se plaignent pas du sort : bonheur de la jeune cancéreuse de Saint-Pétersbourg et des jeunes sourdes-aveugles de Larnay, en France : les sacrifices volontaires de l'amour (p. 316-321).

---

## CHAPITRE XII ET DERNIER

RÉSUMÉ GÉNÉRAL SUR LA PROVIDENCE DANS BOSSUET ET JOSEPH DE MAISTRE. — UNE THÉORIE DU BONHEUR.

Résumé général (p. 322). — I. — *La Providence et l'Histoire*. — A. Dans Bossuet (p. 323). — B. Dans Joseph de Maistre (p. 325).

II. — *La Providence et la Vie privée*. — A. Dans Bossuet (p. 327). — B. Dans Joseph de Maistre (p. 332). — Les idées nouvelles des dernières « Soirées » : la prière et la réversibilité des mérites (p. 337).

III. — *Une Théorie du Bonheur* (p. 339). — La méthode. Le bonheur est un sentiment, et plus exactement le composé de trois sentiments : 1° se sentir dans l'ordre ; 2° se sentir aimé ; 3° aimer. — La méthode pour « réaliser » le sentiment du bonheur. — L'application aux vicieux et aux vertueux.

Conclusion générale : les vraies béatitudes (p. 348).

---





## PRÉFACE

---

*La Providence est un sujet dont on parle souvent, dont le nom surtout revient fréquemment dans nos conversations. Lorsqu'un accident étant sur le point d'arriver, le salut a tenu à un détail, nous traitons tous ce détail de « providentiel », et du nom de la Providence nous faisons de multiples applications. C'est de là qu'a été tirée cette jolie définition, la plus juste peut-être, de la mère de famille : « la Providence visible du foyer », et couramment nous appelons la conception de l'Etat vers laquelle tend notre instinctive paresse : « l'Etat-Providence ».*

*Mais si la Providence revient souvent dans nos propos, parlés ou écrits, nous en creusons rarement la notion, et de ce fait je crois bien apercevoir les causes : d'une part, les athées se contentent de la nier ou de la dédaigner ou de l'attaquer, tel un ancien Dictionnaire très consulté, au moyen*

*d'arguments de table d'hôte et de réunion publique. D'autre part, les chrétiens la négligent trop souvent, parce que, si l'on peut dire, ils ont « mieux » : beaucoup d'entre eux sont relativement peu occupés des rapports généraux et primordiaux de Dieu avec l'homme, eux qui jouissent d'une tendre intimité avec le Christ par la grâce et par les sacrements.*

*Pour nous, nous nous proposons d'examiner ce grand mystère des relations de Dieu avec l'homme, du point de vue spiritualiste, espérant intéresser les incroyants, que nous sommes loin de confondre avec les athées et pour qui l'existence de Dieu et de la Providence est le principal et comme le tout de la croyance, — intéresser aussi les croyants, à qui ce dogme de la Providence offre en réalité un magnifique et solide péristyle qui les conduit directement et sûrement au mystique monument de leur foi.*

*Cet essai pourtant n'a point la prétention d'être uniquement philosophique, et il étudiera ce problème de philosophie à travers la littérature. Le lecteur, je pense, ne s'en plaindra point, ces pages lui en seront plus faciles à suivre, et puis la littérature dans les genres sérieux est-elle autre chose que de la philosophie bien écrite ? et, en même*

*temps qu'on se laissera éclairer par une parcelle éclatante de la vérité philosophique, — grâce aux citations l'on se laissera sans doute charmer, ce qui à la vérité ne gâte rien, par les brillants joyaux de la beauté littéraire.*

*Nous irons donc aux deux grands écrivains français qui ont le plus fouillé ce vaste problème, lequel fut à chacun d'eux sa préoccupation maîtresse : ceci revient à définir Bossuet et Joseph de Maistre.*

*Après avoir tout d'abord cherché les racines de cette grande doctrine chez les païens, nous exposerons la démonstration que fait Bossuet de l'action de la Providence : 1° dans l'histoire ; 2° dans la vie privée. Nous passerons ensuite à Joseph de Maistre, qui est moins répandu que son devancier et qui examine plus longuement que lui et de plus près les données mêmes du problème. Après un chapitre nécessaire sur sa biographie morale qui est si peu connue, nous examinerons successivement, d'après ses Considérations sur la France, sa doctrine sur la Providence et l'Histoire, — d'après ses Soirées de Saint-Pétersbourg, la loi générale de la souffrance, la Providence et la Justice humaine, l'Origine morale des maladies, la grande Contradiction humaine sur le sort des justes, le vrai Bonheur ;*

*et, dans un dernier chapitre, rassemblant sur la Providence les idées les plus solides que nous aurons recueillies en cours de route, nous oserons les compléter sur certains points pour arriver à conclure par une Théorie personnelle du Bonheur.*

*Parmi les critiques auxquelles nous nous attendons, il en est une que nous voyons très nettement : l'excès des citations. Nous pourrions bien répondre : Ainsi nous sommes sûr que notre livre comptera de belles pages, celles de Platon, de Sénèque, de saint Augustin, de Bossuet et de Joseph de Maistre. Mais nous dirons plutôt qu'elles sont, avec quelques pages du « Vicaire savoyard » de J.-J. Rousseau, les plus belles sans doute qui aient été écrites sur la Providence, qu'elles sont parmi les plus belles et les plus fortes de chacun de ces écrivains, et, si les divers développements d'une œuvre complète se renvoient une mutuelle lumière, il n'est pas moins vrai que de beaux développements, bien détachés de leur tronc, à condition d'être expliqués et préparés, prennent un singulier relief et comme un surcroît de beauté, telle la rose détachée d'une roseraie touffue et délicatement isolée dans un vase qui soit autant que possible en harmonie. Pour avouer toute ma pensée, je ne serais nullement*

*affligé s'il arrivait jamais à ce petit volume d'être considéré comme une simple Anthologie de la Providence, avec des morceaux choisis des plus grands providentialistes, tout uniment reliés entre eux par des explications suffisamment claires.*

*Ce livre est véritablement un livre de la Guerre. Depuis bien des années nous réfléchissions sur cette grande idée, mais de nouvelles méditations amenées par les formidables événements auxquels nous assistons depuis deux ans, et dans lesquels nous sommes engagé par la souffrance, nous ont obligé à préciser nos pensées sur cet objet. Nous avons cru pouvoir en présenter les principaux résultats au public de Poitiers dans nos cours publics des deux premiers hivers de guerre, et il nous a si chaudement encouragé par son affluence soutenue comme par ses communications privées, que nous nous imaginons (est-ce pure illusion d'auteur ?) que ce qui a intéressé et, paraît-il, éclairé ou fortifié certaines âmes dans une ville française, peut, récrit à nouveau, rendre les mêmes services à quelques autres. En tous cas, nous avons cru que ç'eût été, pour nous, à l'heure présente, manquer à une sorte de devoir social que de ne point tenter d'y*

*parvenir. Quoiqu'il en arrive, plus que jamais nous nous persuadons que la forte pensée des deux auteurs de l'Histoire Universelle et des Considérations sur la France a des pierres de taille à fournir pour les reconstructions de demain et un grand rôle à jouer dans la nécessaire virilisation de la pensée française d'après la Guerre.*

Poitiers, octobre 1914 — juillet 1916.

---

# LA PROVIDENCE ET LE BONHEUR

---

## CHAPITRE PREMIER

LA PROVIDENCE CHEZ LES PAIENS.

PLATON. — SÉNÈQUE.

Le rapprochement du paganisme et du christianisme.

A. *Platon*. — La Providence au X<sup>e</sup> livre des *Lois* : l'objection de la prospérité des méchants. — La conciliation de la Providence et de la liberté humaine. — Lois contre les impies (p. 4).

B. *Sénèque*. Sa lettre-traité à Lucilius sur la Providence. Les 5 justifications de la souffrance des justes : 1<sup>o</sup> le plaisir des dieux ; 2<sup>o</sup> la facilité de la mort ; 3<sup>o</sup> l'homme ne gagne jamais que par l'éducation forte ; 4<sup>o</sup> le bonheur est dans la satisfaction morale ; 5<sup>o</sup> les justes souffrants servent de modèles aux hommes. — Discours de Dieu à l'homme (p. 11).

Conclusion (p. 24).

Nul ne sera surpris, je pense, que, pour aborder les idées d'un grand évêque et d'un grand catholique, j'aie cherché les racines de l'une d'elles jusque dans le paganisme. Les plus

éclairés des païens ont cru à la Providence et l'ont célébrée en de belles et fortes pages, en Grèce ou à Rome, et nous verrons nos grands providentialistes chrétiens s'en nourrir et s'en inspirer très fréquemment.

D'ailleurs trop de gens, à mon avis, soit chrétiens, soit païens de tendances, exagèrent l'opposition entre l'esprit du paganisme et celui du christianisme, ce qui les conduit à fausser l'histoire des idées dans l'antiquité et à nous la dépeindre uniquement au moyen de traits empruntés à Tacite et à Juvénal. Sur plus d'un point les deux systèmes d'idées se peuvent concilier (1). La meilleure preuve en est que le siècle qui a le plus vraiment approfondi les vieux auteurs, le 17<sup>e</sup>, est en même temps notre siècle d'idées le plus chrétiennes. Bossuet, pour appuyer ses thèses, cite les écrivains profanes presque aussi souvent que la Bible. Quant à Joseph de Maistre, dont l'orthodoxie est apparemment hors de discussion, nul penseur n'a sans doute travaillé plus que lui à retrouver dans le paganisme les éléments de vérité chrétienne :

(1) Pour juger aujourd'hui de l'esprit des anciens il est indispensable d'aller à l'admirable répertoire français, récemment terminé, le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, de Daremberg et Saglio. (10 vol. en 5 tomes, chez Hachette).



c'est là une de ses hantises, disons mieux, l'une des bases fondamentales de sa méthode d'apologétique ; ses rigueurs et ses dédains, il les réserve pour le 18<sup>e</sup> siècle incrédule, pour Locke, Voltaire et Rousseau. Ainsi il déclare dans son *Eclaircissement sur les Sacrifices* :

Le Paganisme étincelle de vérités, mais toutes altérées et déplacées ; de manière que je suis entièrement de l'avis de ce théosophe qui a dit de nos jours que *l'idolâtrie était une putréfaction* (1). Qu'on y regarde de près, on y verra que, parmi les opinions les plus folles, les plus indécentes, les plus atroces, parmi les pratiques les plus monstrueuses qui ont le plus déshonoré le genre humain, il n'en est pas une que nous ne puissions *délivrer du mal* (depuis qu'il nous a été donné de savoir demander cette grâce) pour montrer ensuite le résidu vrai, qui est divin (2).

A ceux qui ont eu le bonheur de recevoir une

(1) Apparemment Saint-Martin, de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, philosophe sur lequel nous reviendrons.

(2) A la suite des *Soirées de Saint-Petersbourg*, édition Garnier, t. II, p. 283. Ce passage sert d'exemple à une profonde théorie sur l'erreur qui n'est jamais à l'état pur, mais toujours mêlée de vérité. — Voir aussi çà et là, dans les *Soirées* mêmes, entre autres au t. II, p. 224, dans la bouche du Sénateur, l'évocation du temps heureux où « l'unité étant consommée », « les vérités corrompues et déplacées du Paganisme » seront « *nettoyées*, pour ainsi dire, et remises à leur place » pour « briller de tous leurs rayons ». — L'école traditionaliste a même eu tendance à exagérer dans cette partie de sa méthode.

forte instruction à la fois antique et chrétienne et qui peuvent se dire disciples de Platon et de Jésus, nul ne pourra donc interdire de suivre la voie marquée par nos grands croyants eux-mêmes, et de cueillir, de part et d'autre de la naissance du Christ, ces belles fleurs de l'humaine raison qui, nées sur les bords d'une source soit païenne, soit chrétienne, sont véritablement sœurs.

Aucun sujet probablement ne rentre mieux dans cette classe « mixte » que celui de la Providence. Nous allons le voir en abordant tout de suite les deux écrivains païens qui en ont le mieux parlé, Platon et Sénèque.

#### A. — *Platon.*

Le grand philosophe des jardins d'Académus a prouvé la Providence dans le dernier de ses dialogues, celui qui, sans porter la moindre trace de sénilité, offre plus de gravité religieuse et moins de fine et ironique fantaisie que les autres, celui qui complète le dialogue de la *République* ou de la cité idéale et qui est comme le testament laissé par le maître à ses disciples, à savoir le dialogue des *Lois* (1).

(1) Lire ce qu'en dit M. Alfred Croiset dans l'*Histoire de la Littérature grecque* de MM. Alfred et Maurice Croiset.

Là, dans le X<sup>e</sup> livre, qui forme un véritable ouvrage, Platon affirme que l'obéissance aux lois ne peut reposer que sur la croyance en la divinité et en sa Providence. Aussi, après avoir prouvé l'existence de la divinité, le guide de la conversation philosophique, appelé « l'Athénien », pose nettement la question de la Providence et fait la psychologie de l'objection courante qui lui est opposée :

Venons à celui qui, en reconnaissant l'existence des dieux, s'imagine qu'ils ne prennent aucun intérêt à ce qui se passe ici-bas, et instruisons-le. O mon fils, lui dirons-nous, tu crois que les dieux existent parce qu'il y a peut-être entre leur nature et la tienne une parenté divine, qui te porte à les honorer et à les reconnaître. Mais tu te jettes dans l'impiété à la vue de *la prospérité qui couronne les entreprises publiques et particulières des hommes injustes et méchants*, prospérité qui dans le fond n'a rien de réel, mais que *l'on s'exagère contre toute raison*, et que les poètes et mille autres ont célébrée à l'envi dans leurs ouvrages. Peut-être encore qu'ayant vu des impies parvenir heureusement au terme de la vieillesse, laissant après eux les enfants de leurs enfants dans les postes les plus honorables, ce spectacle a jeté le trouble dans ton âme. Tu auras entendu parler, ou tu auras été spectateur d'un grand nombre d'actions impies et criminelles, qui ont servi à quelques-uns de degrés pour s'élever de la plus basse condition jusqu'aux plus hautes dignités et

même jusqu'à la tyrannie. Alors, je le vois bien, ne voulant pas, à cause de cette affinité qui t'unit aux dieux, les accuser d'être les auteurs de ces désordres, mais poussé par des raisonnements insensés, comme tu ne pouvais exhaler ton indignation contre les dieux, tu en es venu à dire qu'à la vérité ils existent, mais qu'ils méprisent les affaires humaines et ne daignent pas s'en occuper. Pour empêcher que ce sentiment impie ne fasse en toi de plus grands progrès, — dans le cas où nous pourrions les arrêter par la sainteté de nos discours, nous allons essayer de joindre les réflexions suivantes aux raisons par lesquelles nous avons prouvé l'existence des dieux à celui qui la niait. Quant à vous, Mégille et Clinias, vous vous chargerez de répondre pour le jeune homme, comme vous avez déjà fait ; et moi, s'il se présente quelque difficulté embarrassante, je vous prendrai comme tout à l'heure, et vous passerai à l'autre bord (1).

Au moyen des questions et des réponses de la célèbre méthode socratique, le philosophe établit que les dieux ne pourraient s'abstenir de s'occuper des choses humaines que par deux motifs, ou par négligence ou par impuissance, et il montre l'impossibilité de chacune des suppositions, autrement ils ne seraient plus dieux.

Plus loin, par une fine analyse, « l'Athénien »

(1) *Les Lois*, livre X, trad. Victor Cousin, t. VIII, p. 252 et s.

fait voir comment s'opère *la conciliation de la Providence et de la liberté humaine* : on sait que la prétendue contradiction de l'une et de l'autre est encore une objection, assez naïve, de tous les temps.

## L'ATHÉNIEN.

Le roi du monde, ayant remarqué que toutes nos opérations viennent de l'âme, et qu'elles sont mélangées de vertu et de vice ; que l'âme et le corps, quoi qu'ils ne soient point éternels, comme les vrais dieux, ne doivent néanmoins jamais périr ; car si le corps ou l'âme venait à périr, toute génération d'êtres animés cesserait ; et qu'il est dans la nature du bien, en tant qu'il vient de l'âme, d'être toujours utile, tandis que le mal est toujours funeste ; le roi du monde, dis-je, ayant vu tout cela, a imaginé dans la distribution de chaque partie le système qu'il a jugé le plus facile et le meilleur, afin que le bien eût le dessus et le mal le dessous dans l'univers. C'est par rapport à cette vue du tout qu'il a fait la combinaison générale des places et des lieux que chaque être doit prendre et occuper d'après ses qualités distinctives. Mais *il a laissé à la disposition de nos volontés les causes d'où dépendent les qualités de chacun de nous : car chaque homme est ordinairement tel qu'il lui plaît d'être, suivant les inclinations auxquelles il s'abandonne et le caractère de son âme.*

## CLINIAS.

Il y a toute apparence.

## L'ATHÉNIEN.

Ainsi tous les être animés sont sujets à divers changements dont le principe est au dedans d'eux-mêmes ; et, en conséquence de ces changements, chacun se trouve dans l'ordre et la place marqués par le destin. Ceux dont la conduite n'a subi que de légères altérations s'éloignent moins de la surface de la région intermédiaire ; pour ceux dont l'âme change davantage et devient plus méchante, ils s'enfoncent dans l'abîme et dans ces demeures souterraines appelées du nom d'enfer et d'autres noms semblables ; sans cesse ils sont troublés par des frayeurs et des songes funestes pendant leur vie et après qu'ils sont séparés de leur corps. Et lorsqu'une âme a fait des progrès marqués soit dans le mal, soit dans le bien, par une volonté ferme et par des habitudes constantes ; si elle s'est unie intimement à la vertu jusqu'à devenir divine comme elle à un degré supérieur ; alors du lieu qu'elle occupait elle passe dans une autre demeure toute sainte et plus heureuse ; si elle a vécu dans le vice, elle va habiter une demeure conforme à son état.

Telle est la justice des habitants de l'Olympe (1).

Ainsi chacun, selon la bonne volonté qu'il a déployée, « paie son tribut, dans la vie future, à l'ordre général ». Les dieux ne se laissent pas

(1) Odyssée, XIX, 43. — *Les Lois*, même ouvrage, p. 264-66.

séduire par les sacrifices des méchants, ils jugent l'homme en équité.

En terminant cette introduction de théologie naturelle, le vieil « Athénien », qui n'est autre que Platon lui-même, s'excuse de la chaleur qu'il a apportée à la réfutation des objections courantes :

L'opiniâtre indocilité des méchants m'a engagé à parler avec plus de véhémence qu'à l'ordinaire et je me suis échauffé ainsi, mon cher Clinias, dans la crainte que ces impies, s'attribuant la victoire sur nous, ne se croient permis tout ce qu'ils veulent, d'après l'opinion qu'ils se forment des dieux. Voilà ce qui nous a fait parler avec plus de feu que n'en permet notre âge. Pour peu que nous ayons réussi à persuader nos adversaires, à leur inspirer de l'horreur pour eux-mêmes et du goût pour les vertus contraires à leurs vices, ce préambule de nos lois contre l'impiété aura été bien employé (1).

Enfin suit l'énoncé des premières lois qui doivent être édictées contre les impies. Remarquons que cette citation n'est point tirée des Annales parlementaires de la Restauration, lors du vote de la loi sur le Sacrilège, mais qu'elle émane du plus libre esprit grec du 4<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne.

Il distingue deux classes d'impies, les scep-

(1) P. 272.

tiques et ceux qui se servent de la religion pour séduire :

Des lois sont nécessaires contre les uns et les autres. Les derniers, qui feignent une religion qu'ils n'ont pas, mériteraient plusieurs morts ; pour les premiers, il suffit d'employer la réprimande et la prison. Pareillement ceux qui pensent que les dieux négligent les affaires humaines, sont de deux sortes, et aussi ceux qui croient que les dieux sont aisés à fléchir. Cette distinction faite, les juges condamneront, suivant la loi, à passer cinq ans au moins dans le Sophronistère [sorte de pénitencier où les magistrats s'assemblent la nuit], quiconque se sera laissé aller à ces opinions par défaut de jugement, et non par des passions et des mœurs corrompues. Pendant tout ce temps, aucun citoyen n'aura de commerce avec lui, si ce n'est les magistrats du conseil nocturne qui iront l'entretenir pour son instruction et le bien de son âme. Lorsque le terme de sa prison sera expiré, s'il paraît qu'il soit devenu plus sage, il rentrera dans le commerce des citoyens vertueux ; s'il ne s'amende point, et qu'il soit convaincu de nouveau du même crime, il sera puni de mort. A l'égard des autres qui, devenus semblables à des bêtes féroces, non seulement ne reconnaîtraient point l'existence des dieux ni leur providence ni l'inflexibilité de leur justice, mais dans leur mépris pour les hommes et par leurs séductions feraient accroire à beaucoup de vivants qu'ils savent évoquer les âmes des morts..., et entreprendraient ainsi de renverser de fond en comble les fortunes des particuliers et des Etats pour satisfaire leur ava-



rice : quiconque aura été accusé et convaincu de ces crimes sera condamné par les juges, en vertu de la loi, à la prison située au milieu des terres ; aucune personne libre ne l'abordera en quelque temps que ce soit : il recevra de la main des esclaves ce que les gardiens des lois auront réglé pour sa nourriture ; et après sa mort, son cadavre sera jeté sans sépulture hors des limites du territoire : toute personne libre qui entreprendra de l'ensevelir, pourra être poursuivie en justice comme coupable d'impiété (1).

Tels sont les châtimens rigoureux décrétés par Platon, dans sa cité idéale, contre les négateurs de la divinité et de sa Providence, double doctrine qui est, à ses yeux, la base nécessaire de toute sa théorie législative.

### B. — *Sénèque.*

Transportons-nous à présent quatre siècles et demi plus tard, dans une autre capitale de la civilisation antique.

Passons par delà Cicéron qui a soutenu la Providence dans son *De Natura Deorum*. Pénétrons dans l'atrium où un homme célèbre, complètement désabusé, se livre à la méditation avec quelques amis. Nous sommes en 63 ou 64

(1) P. 275-277.

de l'ère chrétienne : devant nous est assis un Espagnol vieilli, qui est venu, de bonne heure, de Cordoue à Rome : il a été philosophe à la mode, il a été précepteur et ministre d'un des plus puissants *kaisers* qu'ait vus le monde, un des modèles du genre, Néron : il avait rêvé de faire, grâce à lui, régner la philosophie sur l'univers, et il a complètement échoué : de pareilles intentions sont irréalisables avec des brutaux, même vernissés de lettres. En dépit des efforts, son maître a laissé éclater ses instincts cruels et voluptueux, lui-même a fait figure de complice, peut-être s'est-il laissé quelque peu pervertir. En tous cas il a été disgracié : c'est Sénèque.

Il ne songe plus à présent qu'à son âme, qu'il essaie de porter au bien, en même temps que celles de quelques amis : au premier rang se place Lucilius, et il lui adresse une correspondance de direction intérieure, qui est un des livres les plus vivants de l'antiquité, l'un des plus lus par tous nos écrivains français depuis Montaigne, et encore aujourd'hui par tous les esprits qui ont le goût des idées et des disciplines morales sans avoir la force de s'élever jusqu'au christianisme : c'est assurément l'un des plus modernes ouvrages de l'antiquité, et l'on souhaiterait une étude d'ensemble consacrée

à son influence qui fut considérable en notre pays.

Nous sommes loin, dans cette correspondance, de la simplicité ailée de Platon, mais elle nous attache et nous retient doublement par le goût aigu de l'observation morale et par la concision étincelante du style.

Un jour Lucilius confie à son maître et ami ses doutes sur la Providence en voyant *comme les gens de bien sont exposés au malheur*. Alors Sénèque lui adresse une lettre beaucoup plus étendue, un vrai petit traité sur la Providence, — qui est une magnifique explosion d'idéalisme sur la grandeur de la souffrance humaine : un esprit chevaleresque y perce, qui, chez cet Espagnol d'origine, semble précurseur de la chevalerie espagnole du moyen âge, et, à lire certains passages, l'on se demande même si l'auteur n'est pas chrétien, mais il suffit d'aller jusqu'à la dernière page pour y être violemment rappelé au stoïcisme (1).

(1) Joseph de Maistre, qui s'est beaucoup occupé et servi de Sénèque, a longuement discuté cette question, et il conclut à une connaissance plus ou moins parfaite du christianisme et du judaïsme par Sénèque (9<sup>e</sup> Soirée, édit. Garnier, t. II, p. 125-139). Nos contemporains ont abandonné cette idée. — Voir aussi la 8<sup>e</sup> Soirée (t. II, p. 83-84).

La vulgarisation de ce traité ferait sans doute du bien à certaines âmes en ce moment. Nous allons du moins en présenter une analyse et quelques citations.

Le traité est peu composé, à la manière de Sénèque. Notre philosophe n'apporte pas un grand ordre à l'exposé de ses idées, on dirait qu'en véritable homme du monde il redoute le pédantisme des catégories. Il accumule ses vues sans grande suite, et avec des retours sur ce qui a été déjà dit, émaillant le tout d'images, de comparaisons, de formules courtes et expressives.

Afin de faciliter l'intelligence de ces belles pages, j'oserai encourir le pédantisme que l'auteur n'a point voulu affronter, et je distinguerai cinq idées principales, cinq justifications de la souffrance des innocents : deux en sont fort discutables, les autres beaucoup plus fortes.

Nous commençons par les plus faibles. D'abord, *les dieux prennent plaisir à voir l'homme de bien aux prises avec les épreuves*, tout comme nous aimons à contempler un athlète ou un gladiateur luttant contre des adversaires dignes de lui.

Pour un Romain la raison ne manquait point de couleur locale, mais prêter à la divinité cette sorte de dilettantisme théâtral, c'est lui suppo-

ser des sentiments purement humains et tomber dans ce que les philosophes craignent le plus quand il s'agit de concevoir Dieu, à savoir dans « l'anthropomorphisme ».

Sénèque voulait-il laisser entendre, ainsi que le croit Joseph de Maistre (1), que le plaisir divin est causé par la vue de l'homme qui « se perfectionne » et épanouit sa valeur morale ? Alors cette raison rentrerait dans un des heureux arguments allégués ensuite par le philosophe.

Mais résumons d'abord la deuxième idée, qui est exposée dans la fin de la lettre : pourquoi en vouloir aux dieux des maux qu'ils nous envoient, quand, pour y échapper, *la mort est si facile à se donner* ?

L'on sent à plein ici le milieu stoïcien, qui admirait les suicides de Caton d'Utique et de Porcia, et plus récemment ceux de Paetus et d'Arria, en attendant celui de Thraséas et de ses compagnons. Sénèque lui-même devait finir par cet acte, qu'il résume d'avance en peu de mots de ce traité : « Si vous ne voulez pas combattre, il est permis de fuir. *Si pugnare non vultis, licet fugere* ». — Fuir devant l'ennemi ou devant la vie nous apparaît aujourd'hui,

(1) 9<sup>e</sup> Soirée, t. II, p. 121-122.

bien que les effets en soient opposés, comme une égale lâcheté : la plupart des modernes sont d'accord sur ce point.

Hâtons-nous d'arriver aux raisons vraiment intéressantes par où Sénèque justifie la Providence : d'abord, Dieu agit avec l'homme comme il faut toujours le faire pour qu'il donne toute sa valeur, à savoir *rudement*.

La nature nous en donne l'exemple : ainsi « il n'y a d'arbre solide, d'arbre fort que celui « qui est battu incessamment du vent ; car ces « assauts en resserrent les fibres et les enra- « cinent plus sûrement (1). »

Il en va de même pour l'homme, par exemple dans la médecine : « Tu te scandalises, dit Sé- « nèque à son ami, de ce qu'un homme de bien « soit jeté en exil, voie ses enfants réduits à la « misère, conduise sa femme au tombeau, soit « couvert d'ignominie, soit mutilé ? Si tu t'é- « tonnes que cela puisse servir à quelqu'un, tu « t'étonneras aussi que l'on guérisse certaines « maladies par le fer et par le feu, comme par « la faim et la soif (2). »

(1) *De Providentia*, chap. iv, fin.

(2) Ch. III, comm<sup>t</sup>. Nous suivons en général l'heureuse traduction de la collection Nisard (1851), que nous essayons de préciser encore sur certains points.

Dans l'éducation la main virile du père est indispensable :

Ne vois-tu pas quelle différence il y a entre l'amour d'un père et celui d'une mère ? Le premier fait réveiller les enfants de bonne heure afin qu'ils se mettent à l'étude. Même les jours fériés il ne tolère pas leur oisiveté et il fait couler leurs sueurs et quelquefois leurs larmes ; mais la mère veut les réchauffer sous son aile, les garder à l'abri : pour eux jamais de pleurs, jamais de chagrins, jamais de travail. C'est un cœur de père que Dieu a pour les gens de bien, il les aime fortement : « Qu'ils soient, dit-il, tourmentés par les travaux, par les douleurs, par les infortunes afin qu'ils recueillent la véritable force (1). »

Les Spartiates dans l'antiquité passaient pour recevoir la meilleure éducation, et l'on sait avec quelle sévérité elle avait été ordonnée par Lycurgue :

Les dieux suivent avec les hommes de bien la méthode employée avec les élèves par les précepteurs, qui exigent plus d'efforts de ceux qui leur donnent meilleure espérance. Crois-tu que les Lacédémoniens haïssent leurs enfants dont ils éprouvent le caractère par des séances publiques de fouet ? Les pères exhortent eux-mêmes leurs fils à supporter avec courage les coups des martinets, et ils les conjurent,

(1) Chap. II.

déjà déchirés et à demi morts. de continuer à présenter leurs blessures à de nouvelles blessures. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que Dieu éprouve rudement les âmes généreuses ; jamais la vertu n'a une carrière facile (1)... »

Aujourd'hui, ajoute Sénèque, la race la plus forte, ce sont les Germains, et ils ont été durement traités par la nature :

Considère tous ces peuples où finit la civilisation romaine, je parle des Germains et de tous les peuples nomades qui errent sur les bords du Danube : un hiver perpétuel, un ciel triste les enserme, un sol stérile les nourrit à regret ; un toit de chaume ou de feuillage les défend de la pluie, ils courent sur des étangs durcis par la glace ; ils chassent les bêtes fauves pour se nourrir. Les crois-tu malheureux ? Il n'y a pas de malheur là où l'habitude s'est changée en nature ; car peu à peu l'on fait avec plaisir ce que l'on a commencé par nécessité. Ils n'ont point de domiciles, point de demeures, que ceux que la fatigue leur impose chaque jour ; et encore une vile nourriture à conquérir, les inconvénients d'un horrible climat, des corps sans vêtements : ce que tu prends pour une calamité est la vie de tant de peuples ! Pourquoi donc s'étonner que les gens de bien soient secoués pour être affermis (2) ?...

Comme contre-partie le philosophe montre

(1) Chap. iv.

(2) Chap. iv, fin.



que rien n'est plus amollissant que le bien-être, et le courtisan de Néron peut en parler savamment :

Fuyez les délices, fuyez l'énergante félicité qui amollit les âmes, qui les assouplit, telle une perpétuelle ivresse, à moins qu'il n'intervienne quelque accident pour rappeler à la condition humaine. Celui que des vitres garantissent toujours du vent, dont les pieds restent tièdes au milieu des fomentations incessamment renouvelées ; — dont les salles à manger sont tempérées par la chaleur répandue sous le plancher et dans les murs, celui-là ne sera point effleuré sans danger par le moindre souffle d'air. Tout excès est nuisible, mais la plus dangereuse intempérance est celle du bonheur : elle trouble le cerveau, elle dissipe l'esprit en vaines images, elle répand beaucoup de brouillard entre le faux et le vrai. Ne vaudrait-il pas mieux supporter un malheur perpétuel en faisant appel à la vertu que d'être écrasé par la masse énorme de prospérités sans mesures ? La mort par le jeûne est plus douce, ceux-ci crèvent d'indigestion (2)...

Voilà bien des comparaisons, mais, contrairement au proverbe, elles contiennent souvent des raisons : ce sont plutôt des assimilations légitimes entre des ordres d'idées légèrement différents ; et de ce nouvel effort de la sagesse antique ressort une vue profonde, dont la sen-

(1) Chap. iv.

siblerie du 18<sup>e</sup> siècle nous avait peu à peu déshabitués, — sur la nature humaine : qu'elle soit traitée par les hommes ou par « les dieux », elle ne donne son plus grand rendement moral que si l'on use avec elle de *la manière forte*.

La quatrième justification de la Providence par Sénèque va également au fond des choses.

Qu'est-ce que nous appelons des biens et des maux ? demande-t-il. Qui appelons-nous un homme heureux ? Couramment, c'est un homme riche, puissant. Mais qu'est-ce que ces biens extérieurs prouvent pour le bonheur ? Celui-ci se décide dans une région beaucoup plus intime. Faute de le voir, nous sommes dupes de l'appellation populaire, de l'appellation *vulgaire* (dans les deux sens du mot), qui nomme en tous pays les riches « les gens heureux » : déjà à Athènes, la multitude ne les désignait-elle pas sous le nom de *οἱ μακάριοι* ou *οἱ ὀλβιοὶ* ? Dans un saisissant parallèle, le philosophe oppose Régulus qui, par respect pour la parole donnée, se soumit lui-même aux supplices, et le tout-puissant ministre d'Auguste, Mécène, célèbre dans l'antiquité par ses infortunes conjugales.

Venons à Régulus : quel tort lui a causé la fortune

en en faisant un modèle de bonne foi, un modèle de patience ? Les clous percent ses chairs, de quelque côté qu'il appuie son corps fatigué, il pèse sur une blessure, ses yeux sont condamnés à une veille sans fin. Plus il a de torture et plus il aura de gloire. Veux-tu savoir le peu de repentir qu'il a. d'avoir mis un tel prix à la vertu ? Guéris-le et renvoie-le au Sénat : il répétera le même avis.

Trouves-tu donc plus heureux Mécène qui, tourmenté par son amour. et pleurant les infidélités quotidiennes d'une femme capricieuse, demande le sommeil à la douce harmonie des chants lointains ? Il a beau s'assoupir dans le vin. se distraire au bruit des cascades, et tromper par mille voluptés son âme tourmentée, il veillera autant sur un lit de plume que l'autre sur la croix. Mais la consolation de Régulus est d'endurer les souffrances pour le bien, et du fond de ses maux il remonte à la cause ; Mécène lui, flétri par les voluptés, et souffrant de l'excès de sa félicité, est moins tourmenté de ses souffrances que de la cause qui le fait souffrir. Le vice n'a pas assez pris possession du genre humain pour qu'il soit douteux que les hommes, en cas d'option de leur destinée. ne préfèrent en plus grand nombre naître des Régulus que des Mécènes (1)...

En réalité *les vrais maux sont les maux moraux*. Or Dieu les a écartés des hommes de bien. De quoi ont-ils donc à se plaindre ?

Pourquoi, dit-on, Dieu souffre-t-il qu'il arrive

(1) Chap. III, vers la fin.

quelque malheur aux honnêtes gens? — En vérité il ne le souffre pas. Il a éloigné d'eux tous les maux, les crimes et les forfaits, les mauvaises pensées, les desseins ambitieux, la passion aveugle, la cupidité qui menace le bien d'autrui ; il les protège eux-mêmes et il les sauve. Ira-t-on encore exiger de Dieu qu'il veille aussi sur le bagage des gens de bien ? Eux-mêmes exemptent Dieu de ce soin : ils méprisent les choses extérieures (1).

L'on peut encore, dans le traité de Sénèque, distinguer une autre raison intéressante (c'est la 5<sup>e</sup>), que le philosophe se contente d'exprimer en deux lignes : « Pourquoi les gens de bien souffrent-ils certaines adversités ? — *C'est pour apprendre aux autres à souffrir* ; ils sont nés pour servir de modèles (*nati sunt in exemplar*) (2). »

Sénèque ose terminer son petit traité en nous faisant entendre, comme le fera plus tard l'auteur de *l'Imitation*, — Dieu lui-même. C'est celui-ci en effet qui finit en montrant la facilité du suicide, mais dans le commencement, avant ces accents stoïciens il émet des notes qui nous frappent souvent par une surprenante pureté chrétienne :

(1) Chap. vi. début. Joseph de Maistre a cité ce passage dans sa 3<sup>e</sup> *Soirée*, édition Garnier, p. 169, n. 1.

(2) Ch. vi.

« Qu'avez-vous à vous plaindre de moi, vous qui vous plaisez au juste ? J'ai environné les autres de faux biens, et j'ai joué leurs âmes frivoles par un songe long et trompeur ; je les ai parés d'or, d'argent et d'ivoire : au dedans ils n'ont pas un seul bien. Ces hommes que vous regardez comme des heureux, voyez-les, non par ce qu'ils montrent, mais par ce qu'ils cachent, ce sont des malheureux, souillés, honteux, décorés seulement au dehors, à l'instar des murs de leurs palais. Ce n'est pas là un bonheur solide et authentique ; ce n'est qu'un enduit, et encore bien mince. Aussi, tant qu'ils peuvent rester debout et se faire voir à leur gré, ils brillent et en imposent : arrive quelque chose qui les dérange et les démasque, alors apparaît tout ce que cachait de profonde et vraie souillure leur éclat emprunté. A vous j'ai donné des biens certains et durables : plus vous les retournerez et les examinerez sous toutes leurs faces, plus vous y trouverez d'excellence et de grandeur. Je vous ai accordé de mépriser les objets de la crainte, de dédaigner les convoitises : vous ne brillez pas au dehors, vos biens sont enfermés au dedans. Ainsi le monde méprise ce qui n'est pas lui, heureux de son propre spectacle. *C'est à l'intérieur que j'ai placé tous les biens* (1) ; ne pas avoir besoin de bonheur, tel est votre bonheur. — Mais il survient bien des afflictions, d'horribles coups, de dures épreuves. — Ne pouvant vous y soustraire, j'ai armé vos cœurs contre tout. Souffrez courageusement ; c'est par là que vous pouvez surpasser Dieu même : il est en dehors du support des maux, vous êtes au-dessus.

(1) *Intus omne posui bonum.*

Méprisez la pauvreté : nul ne vit aussi pauvre qu'il est né. Méprisez la douleur : elle finira ou vous finirez. Méprisez la fortune : je ne lui ai donné aucun trait qui atteigne l'âme. Méprisez la mort : elle n'est qu'une fin ou un passage (1)... »

\*  
\* \*

Telles sont, éclairées par le génie grec en sa pleine maturité et par le dernier effort du génie latin, quelques-unes des faces du grand problème de la Providence. A ces deux sources d'inspiration païenne puiseront, sans se cacher, les deux grands moralistes chrétiens que nous devons maintenant examiner. Mais aux raisons qu'ils rencontraient chez leurs devanciers, ils vont en ajouter d'autres, afin de persuader mieux encore leurs auditeurs ou leurs lecteurs de l'ère chrétienne. de cette grande et réconfortante doctrine de la Providence, qui est vraiment, on le voit, une fleur de la sagesse antique et moderne.

1) Chap. vi.

---

## CHAPITRE II

### LA PROVIDENCE CHEZ LES MODERNES.

#### BOSSUET : LA PROVIDENCE ET L'HISTOIRE.

##### La Providence dans l'Évangile.

*Saint Augustin* : les 4 raisons d'être des épreuves des justes. — L'accord de la prescience divine et de la liberté humaine. — La relation générale de la Providence et de l'histoire (p. 27.)

*Saint Thomas d'Aquin* : les causes secondes, causes naturelles et causes libres (p. 36).

*Bossuet* : A. — « Le Discours sur l'Histoire universelle » : l'histoire est la grande institutrice des hommes. — L'étude des conséquences des faits. — Les rapports des empires avec la religion — 1. La leçon historique d'humilité. — 2. La leçon historique d'activité. — L'infirmité de la sagesse humaine, dont se sert Dieu pour parvenir à ses propres fins. — Conclusion pratique p. 38.

B. — « Les Oraisons funèbres » : les responsabilités humaines encourues par « la mollesse » ou « la violence » des gouvernants, par exemple dans la première Révolution d'Angleterre (p. 52).

Que pourrait penser Bossuet de la guerre actuelle ? (p. 57).

Les écrivains chrétiens des premiers siècles se mirent de leur côté à exposer la doctrine de la Providence, car elle avait été l'une des parties importantes de l'enseignement du Christ. Le

Sermon sur la Montagne est plein de l'insistance divine pour que l'homme, être agité par excellence, se délivre de l'inquiétude qui l'assiège perpétuellement, sur ses besoins matériels, et conquière la paix intérieure par la confiance dans le Père qui est aux cieux :

Regardez les oiseaux du ciel, qui ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas plus qu'eux ?... Et pour le vêtement, pourquoi êtes-vous inquiets ? Considérez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent ni ne filent. Or, je vous dis que Salomon dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux... Cherchez donc d'abord le royaume de Dieu et sa justice : et tout cela vous sera donné en plus (1)...

Et ailleurs :

Cinq passereaux ne se vendent-ils pas deux as, et cependant un seul d'entre eux tombe-t-il en oubli devant Dieu ? Les cheveux aussi de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc pas ; vous valez plus que beaucoup de passereaux (2).

Mais dans la bouche de Jésus, la Providence n'est pas seulement une protection automatique qui s'exerce toujours sur tout être vivant, avec

(1) Saint Matthieu, vi, 25-34. Cf. saint Luc, xii, 22-32.

(2) S. Luc, xii, 6 et 7. Cf. S. Matthieu, x, 30.



la même intensité. A l'homme, Dieu demande sa collaboration : l'homme doit s'adresser au Père céleste afin que celui-ci accroisse encore sa protection sur lui. C'est la loi de la prière qui est posée dans les quatre Evangiles : « De-  
« mandez et il vous sera accordé ; cherchez et  
« vous trouverez ; frappez et il vous sera ou-  
« vert (1). » Ce précepte est même accompagné du modèle des prières enseigné par Jésus avec le *Pater*, où il nous fait demander au Père le pain quotidien, spirituel et matériel (2). La doctrine évangélique était donc venue donner une singulière force et une nouvelle précision à la théorie de la Providence.

C'est sur ces données que travaillèrent les premiers penseurs chrétiens, et l'on ferait un livre rien qu'avec leurs pages sur la Providence.

Au commencement du 5<sup>e</sup> siècle, saint Augustin, bien persuadé de la Providence comme platonicien et comme chrétien, fut amené à faire de nouvelles méditations sur ce sujet à la suite de la catastrophe tombée sur l'empire romain en l'an 410.

(1) Matthieu, vi, 7. — Luc, xi, 9. — Marc, xi, 24. — Jean, xiv, 13.

(2) Matthieu, vi, 9-13, et Luc, xi, 2-4.

A la tête de ses Goths, Alaric convoitait Rome. Avec le terrible mysticisme militaire qui a toujours animé la race germanique, « il prétendait « que le ciel lui avait donné mission de châtier « et de détruire la nouvelle *Babylone* [les mêmes « images se répètent à quinze siècles d'inter- « valle]. Dans ses forêts de Pannonie, il aurait « entendu des voix mystérieuses qui lui di- « saient : « Va, et tu détruiras la ville ! (1) ».

Il mit le siège qui dura jusqu'à la fin de l'été.

Dans la nuit du 24 août 410, à la lueur des éclairs et au roulement du tonnerre, Alaric pénétra dans Rome par la porte Salaria. Encore est-il certain qu'il n'y réussit que par trahison. Il fallut qu'on lui livrât sa proie.

Le sac de Rome dura, paraît-il, trois jours et trois nuits. Une partie de la ville fut incendiée. Toutes les horreurs, coutumières en pareil cas, les vaincus les subirent : destructions féroces et stupides, viols, assassinats isolés, carnages en masse, tortures et mutilations. Mais, au fond, les barbares n'en voulaient qu'à l'or des Romains. Ils se conduisirent en véritables voleurs de grands chemins. S'ils torturaient leurs victimes, sans différence d'âge ou de sexe, c'était pour leur arracher le secret de leurs

1) Nous ne pouvons mieux faire que de suivre ici cet événement dans la biographie si vivante de *Saint Augustin*, par M. Louis Bertrand, Paris, Arthème Fayard. 1913, p. 402 et suiv.

trésors... Enfin, quand Alaric jugea son armée suffisamment gorgée de butin, il donna le signal du départ et se remit en route avec ses charrettes pleines.

... La prise de Rome par Alaric ne fut point un désastre national. Ce fut un colossal brigandage. Le Goth ne songeait aucunement à détruire l'Empire. Ce n'était qu'un mercenaire en révolte, — un mercenaire ambitieux sans doute, — mais surtout un pillard.

Ces horreurs suscitérent, après, de violentes polémiques religieuses : les chrétiens et les païens se rejetaient mutuellement les responsabilités du fléau, et, de plus, certains chrétiens timorés reprochaient à la Providence, comme ils le font à tout époque, de ne point avoir épargné ses serviteurs.

Dans son livre de *la Cité de Dieu*, qui est comme son testament religieux sorti, malgré sa multiplicité d'occupations, de sa verve toujours jaillissante, le vieil évêque trouve, en passant, des raisons nouvelles pour expliquer les épreuves des gens de bien, ainsi que l'insuccès rencontré quelquefois par leurs prières. Bossuet ne fera plus tard dans ses sermons que développer ces pages, à sa puissante manière.

L'apôtre africain n'a même pas besoin de s'abaisser à cette simple vue de bon sens que Dieu, chargé de l'univers entier, doit concilier

pour l'intérêt général toutes les demandes qui lui sont adressées et qu'il est forcé, par exemple, de repousser la prière de celui, même juste, qui lui demande du soleil pour favoriser un voyage, — si la terre a besoin de pluie pour être fécondée. Mais il accumule dans les admirables chapitres VIII et IX de son livre I<sup>er</sup> les plus importantes raisons :

... Il est toujours vrai de dire que la patience de Dieu invite les méchants au repentir, comme ses châtimens *exercer les bons à la résignation*, et que sa miséricorde protège doucement les bons comme sa justice frappe durement les méchants. Il a plu, en effet, à la divine Providence de préparer aux bons, pour la vie future, des biens dont les méchants ne jouiront pas, et aux méchants des maux dont les bons n'auront point à souffrir ; mais quant aux biens et aux maux de cette vie, elle a voulu qu'ils fussent communs aux uns et aux autres, afin *qu'on ne désirât point avec trop d'ardeur des biens dont on entre en partage avec les méchants*, et *qu'on n'évitât point comme honteux des maux qui souvent éprouvent les bons*.

... Plus d'une fois cependant Dieu fait paraître plus clairement sa main dans cette distribution des biens et des maux ; et véritablement, si tout péché était frappé dès cette vie d'une punition manifeste, *l'on croirait qu'il ne reste plus rien à faire au dernier jugement* ; tout comme si Dieu n'infligeait à aucun péché un châtiment visible, on croirait qu'il n'y a point de Providence. Il en est de même des

biens temporels. Si Dieu, par une libéralité tout évidente, ne les accordait à quelques-uns de ceux qui les lui demandent, nous penserions qu'ils ne dépendent point de sa volonté ; et s'il les donnait à tous ceux qui les lui demandent, nous nous accoutumerions à ne le servir qu'en vue de ces récompenses, et le culte que nous lui rendrions n'entreprendrait pas en nous la piété, mais l'avarice et l'intérêt... car, comme un même feu fait briller l'or et noircir la paille, comme un même fléau écrase le chaume et purifie le froment, ou encore, comme le marc ne se mêle pas avec l'huile, quoiqu'il soit tiré de l'olive par le même pressoir, ainsi un même malheur, venant à tomber sur les bons et sur les méchants, éprouve, purifie et fait resplendir les uns, tandis qu'il damne, écrase et anéantit les autres. C'est pour cela qu'en une même affliction, les méchants blasphèment contre Dieu, les bons, au contraire, le prient et le bénissent : tant il importe de considérer, non les maux qu'on souffre, mais l'esprit dans lequel on les subit ; car le même mouvement qui tire de la boue une odeur fétide, — imprimé à un vase de parfums, en fait sortir les plus douces exhalaisons (1).

Nous comptons là, en dehors des réflexions de morale générale, quatre raisons solides qui expliquent les épreuves subies par les justes :

1° Elles les exercent à la résignation, c'est-à-dire à la vertu ;

(1) *La Cité de Dieu*. l. I, chap. VIII, trad. Emile Saisset, Paris, Charpentier, 1855, p. 15 et suiv.

2° Elles acquièrent par là une dignité morale qui sera une consolation pour ceux qui les souffrent dans le même temps ou qui viendront à les souffrir plus tard ;

3° Elles témoignent en faveur de la vie future qui rétablira la balance selon l'équité définitive ;

4° Enfin ce dernier argument, le plus fort de tous, et qui, à mon sens, laisse bien loin derrière lui tous les autres : ces épreuves des bons sont la condition même de la loi morale, autrement la pratique de la vertu si elle était toujours suivie de récompense en ce monde, serait un simple marché, pas plus élevé d'inspiration que celui qui se pratique dans les foires, et le nom même de la vertu, *virtus* (c'est-à-dire la force sur soi-même) n'aurait plus aucun sens. La récompense automatique des bons serait la fin de tout idéal.

Les dernières comparaisons du morceau, si remplies de couleur locale, illustrent bien ce fait que non seulement le bonheur, ainsi que le montrait Sénèque, mais la vertu, mais toute la vie intérieure n'a rien à voir avec les événements eux-mêmes : il s'agit de « l'esprit dans lequel on les subit ».

Le chapitre suivant est le plus pénétrant ré-

quisitoire qui sans doute ait été dressé contre les gens de bien et leurs indulgences, leurs faiblesses et compromissions avec le mal et les mauvais : ils méritent donc d'être châtiés en même temps qu'eux, mais avec cette différence « qu'ils sont justement châtiés avec eux dans le temps, sans être punis comme eux dans l'éternité ».

Une part du livre V est employée à établir contre Cicéron et contre les Stoïciens l'accord de la liberté humaine et de la prescience divine.

... Nos volontés, dit Augustin, étant les causes de nos actions, font elles-mêmes partie de cet ordre des causes qui est certain pour Dieu et embrassé par sa prescience. Par conséquent, celui qui a vu d'avance toutes les causes des événements n'a pu ignorer parmi ces causes les volontés humaines, puisqu'il y a vu d'avance les causes de nos actions (1).

Non seulement Dieu respecte absolument notre liberté, mais il est entièrement étranger à nos vœux pervers :

Comme il est le créateur de toutes les natures, il est le dispensateur de toutes les puissances, mais non pas de toutes les volontés, les mauvaises volontés ne venant pas de lui, puisqu'elles sont contre la nature qui vient de lui (2).

(1) Livre V, chap. ix, p. 286.

(2) P. 287.

Le chapitre suivant qui roule sur le même objet se conclut de la sorte :

Gardons-nous donc soigneusement, sous prétexte de vouloir être libres, de nier la prescience de Dieu, puisque c'est Dieu seul dont la grâce nous donne ou nous donnera la liberté. Ainsi ce n'est pas en vain qu'il y a des lois, ni qu'on a recours aux réprimandes, aux exhortations, à la louange et au blâme : car Dieu a prévu toutes ces choses et elles ont *tout l'effet qu'il a prévu qu'elles auraient* ; et de même les prières servent pour obtenir de lui les biens qu'il a prévu qu'il accorderait à ceux qui prient ; et enfin il y a de la justice à récompenser les bons et à châtier les méchants. Un homme ne pèche pas parce que Dieu a prévu qu'il pécherait ; tout au contraire, il est hors de doute que quand il pèche, c'est lui-même qui pèche, celui dont la prescience est infailible ayant prévu que son péché, loin d'être l'effet du destin ou de la fortune, n'aurait d'autre cause que sa propre volonté. Et sans doute s'il ne veut pas pécher, il ne pèche pas ; mais alors Dieu a prévu qu'il ne voudrait pas pécher (1).

Les penseurs modernes, qui ont si bien montré le caractère tout subjectif et humain de la notion du temps, ajoutent que Dieu n'envisage nullement les événements à notre manière d'hommes, mais qu'ils doivent se dérouler, à ses yeux, de quelque manière sur le même plan

(1) Livre V, chap. x, p. 291.



et qu'il n'y a point, sans doute, de différence pour lui entre voir et prévoir.

Enfin le philosophe, ramassant toute la notion de la Providence, fait sentir l'universalité de son empire, et il pose nettement à la fin la relation de la Providence avec l'histoire :

Considérez maintenant ce Dieu souverain et véritable qui avec son Verbe et son Esprit saint ne forme qu'un seul Dieu en trois personnes, ce Dieu unique et tout-puissant, auteur et créateur de toutes les âmes et de tous les corps, source de la félicité pour qui-conque met son bonheur, non dans les choses vaines, mais dans les vrais biens, qui a fait de l'homme un animal raisonnable, composé de corps et d'ame, et, après son péché, ne l'a laissé ni sans châtement ni sans miséricorde ; qui a donné aux bons et aux méchants l'être comme aux pierres, la vie végétative comme aux plantes, la vie sensitive comme aux animaux, la vie intellectuelle comme aux anges ; ce Dieu, principe de toute règle, de toute beauté, de tout ordre ; qui donne à tout le nombre, le poids et la mesure ; de qui dérive toute production naturelle, quels qu'en soient le genre et le prix : les semences des formes, les formes des semences, le mouvement des sens et des formes ; ce Dieu qui a créé la chair avec sa beauté, sa vigueur, sa fécondité, la disposition de ses organes, et la concorde salutaire de ses éléments ; qui a donné à l'âme animale la mémoire, les sens et l'appétit, et à l'âme raisonnable la pensée, l'intelligence et la volonté ; ce Dieu qui n'a laissé aucune de ses œuvres. je ne dis pas le ciel et la terre,

je ne dis pas les anges et les hommes, mais les organes du plus petit et du plus vil des animaux, la plume d'un oiseau, la moindre fleur des champs, une feuille d'arbre, sans y établir la convenance des parties, l'harmonie et la paix ; je demande s'il est croyable que ce Dieu ait souffert que les empires de la terre, leurs dominations et leurs servitudes, restassent étrangers aux lois de sa providence (1) ?

Ces notions variées et si élevées sur la Providence devaient être, dans l'immense effort de synthèse accompli durant notre 13<sup>e</sup> siècle français, reprises et coordonnées par l'illustre auteur de la *Somme*, et les pages de saint Thomas d'Aquin, après celles de Sénèque et après celles d'Augustin, serviront de troisième source à Bossuet.

Le philosophe scolastique examine de multiples faces de la question de la Providence, jusqu'au nombre d'une quarantaine (2), mais surtout il accorde clairement et libéralement, si je puis dire, la liberté de l'homme et la providence de Dieu, par le célèbre mécanisme des « causes secondes » : Dieu, cause première, veille directement sur chacun des êtres, même les moindres, — sous le rapport de l'ordre, c'est-

(1) Livre V, chap. xi, p. 292.

(2) Voir l'*Index Rerum* au VIII<sup>e</sup> tome de la commode édition de la *Somme* publiée par Bloud et Barral.

à-dire en les mettant sur le chemin de leur destinée : pour la réaliser agissent des causes naturelles et des causes libres. Les premières tendent nécessairement à un acte déterminé, mais les secondes, les causes libres ne sont point nécessités. Dieu, professant un souverain respect pour la liberté de l'homme, a mis dans sa volonté le désir du bonheur, mais lui laisse *le choix* absolu des moyens pour le réaliser : l'homme est libre d'adopter ou de repousser tel ou tel, de retarder par là ou de hâter son perfectionnement moral ou même de lui tourner le dos et de marcher dans le sens directement contraire, et si le Tout-Puissant fait cette immense concession à sa créature, ce n'est pas, — dit dans son fort langage le philosophe de l'École, — « défaut de puissance, mais grandeur de bonté, « afin qu'il communique aux créatures mêmes « la dignité de la causalité (1) ».

Voilà donc Dieu veilleur infatigable sur l'univers et tous ses habitants, et, en face de lui, l'homme résolument maître d'entrer dans les vues de son Créateur ou de lui résister, c'est-à-dire pleinement libre.

Tels sont les deux grands principes auxquels

(1) Première partie, q<sup>on</sup> XXII, art. III (ouvr. cité, t. I, p. 197).

va s'attacher Bossuet, génie aussi sensé que sublime, qui exaltera, comme personne, la Providence divine tout en respectant au suprême degré la liberté humaine, soit qu'il traite de la Providence et l'histoire, soit qu'il montre la Providence dans la vie privée.

\*  
\* \*

BOSSUET : *La Providence et l'Histoire.*

Chercher, devant le spectacle du passé, ou du présent, à déterminer quels purent être ou peuvent être les desseins de Dieu, tel est assurément l'un des objets les plus hauts qui puissent solliciter la pensée humaine, encore qu'un des plus aventureux. Bossuet l'a tenté, en s'appuyant avec insistance sur les prophéties bibliques et en s'aidant aussi du recul du temps, car il n'a tracé l'*Histoire universelle* que jusqu'à Charlemagne : il est vrai qu'il annonçait un second volume qui eût compris les progrès et la décadence du mahométisme et la marche ascendante de la monarchie française (1), et il fut empêché

(1) Dernier chapitre, vers la fin. — On sait que nous avons la chance d'avoir du *Discours sur l'Histoire universelle* comme des *Oraisons funèbres* de Bossuet une excellente

de l'écrire par la charge croissante de son ministère apostolique accompli avec une si haute conscience : parmi les projets du 17<sup>e</sup> siècle qui ne furent point réalisés, il n'en est pas que l'on doive regretter davantage, avec l'Apologie de la religion chrétienne par Pascal (dont nous n'avons que les matériaux dans *les Pensées*).

Bossuet est tellement peu fataliste, bien qu'on s'imagine facilement le contraire, qu'il croit pleinement à la faculté de perfectionnement de l'homme et qu'il regarde l'histoire comme la grande institutrice des hommes et particulièrement des princes.

C'est pourquoi son enseignement historique fut si développé auprès de son élève, le Grand Dauphin (1). Il affirme sa foi pédagogique sur ce point dès la première ligne de « l'Avant-Propos » du *Discours sur l'Histoire universelle* qu'il a composé pour lui :

Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes,

édition par M. P. Jacquinet (librairie Belin). Fort utiles pour l'instruction des jeunes, ces deux volumes, dont l'un a été si justement couronné par l'Académie Française, méritent d'avoir leur place dans toutes les bibliothèques soignées.

(1) Voir entre autres l'*Avant Propos* et le dernier chapitre de l'*Histoire universelle*, édition P. Jacquinet, p. 21 et 568.

il faudrait la faire lire aux princes. Il n'y a pas de meilleur moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les temps et les conjonctures, les bons et les mauvais conseils. Les histoires ne sont composées que des actions qui les occupent, et tout semble y être fait pour leur usage. Si l'expérience leur est nécessaire pour acquérir cette prudence qui fait bien régner, il n'est rien de plus utile à leur instruction que de joindre aux exemples des siècles passés les expériences qu'ils font tous les jours (1).

Après avoir fait dans une première Partie un résumé en quelque sorte panoramique des faits, il s'attachera à montrer « la suite », c'est-à-dire la succession chronologique, comme nous dirions, de la religion et des empires, « la religion et le gouvernement politique étant les deux pivots sur lesquels roulent les choses humaines », et, pour cela, il « reprendra en particulier, avec les réflexions nécessaires, premièrement les faits qui nous font entendre la durée perpétuelle de la religion, et enfin ceux qui nous découvrent *les causes* des grands changements arrivés dans les empires ».

Après cela, conclut le précepteur, quelque partie de l'histoire ancienne que vous lisiez, tout vous tournera à profit. Il ne passera aucun fait dont vous

(1) P. 19.

n'aperceviez les conséquences. Vous admirerez la suite des conseils de Dieu dans les affaires de la religion : vous verrez aussi l'enchaînement des affaires humaines ; et par là vous connaîtrez avec combien de réflexion et de prévoyance elles doivent être gouvernées (1).

La Troisième Partie, *les Empires*, précise la théorie, dans ses deux premiers chapitres et dans son dernier. Les deux premiers s'appellent et se complètent visiblement et éclairent avec force les deux faces opposées de la question. Bossuet a donné pour titre au premier : *les Révolutions des empires sont réglées par la Providence et servent à humilier les princes*. Il le commence ainsi :

Quoiqu'il n'y ait rien de comparable à cette suite de la vraie Eglise que je vous ai représentée, la suite des empires, qu'il faut maintenant vous remettre devant les yeux, n'est guère moins profitable, je ne dirai pas seulement aux grands princes comme vous, mais encore aux particuliers qui contemplent dans ces grands objets les secrets de la divine Providence (2)

Abordant son délicat projet, l'historien montre en un raccourci les rapports des empires avec la religion :

(1) P. 24.

(2) P. 446.

Premièrement, ces empires ont pour la plupart une liaison nécessaire avec l'histoire du peuple de Dieu. Dieu s'est servi des Assyriens et des Babylo niens pour châtier ce peuple; des Perses, pour le rétablir; d'Alexandre et de ses premiers successeurs, pour le protéger; d'Antiochus l'Illustre et de ses successeurs pour l'exercer; des Romains, pour soutenir sa liberté contre les rois de Syrie qui ne songeaient qu'à le détruire. Les Juifs ont duré jusqu'à Jésus-Christ sous la puissance des mêmes Romains. Quand ils l'ont méconnu et crucifié, ces mêmes Romains ont prêté leurs mains, sans y penser, à la vengeance divine, et ont exterminé ce peuple ingrat. Dieu, qui avait résolu de rassembler dans le même temps le peuple nouveau, de toutes les nations, a premièrement réuni les terres et les mers sous ce même empire. Le commerce de tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et depuis réunis sous la domination romaine, a été un des plus puissants moyens dont la Providence se soit servie pour donner cours à l'Évangile. Si le même empire romain a persécuté durant trois cents ans ce peuple nouveau qui naissait de tous côtés dans son enceinte, cette persécution a confirmé l'Église chrétienne, et a fait éclater sa gloire avec sa foi et sa patience. Enfin l'empire romain a cédé; et ayant trouvé quelque chose de plus invincible que lui, il a reçu paisiblement dans son sein cette Église à laquelle il avait fait une si longue et si cruelle guerre. Les empereurs ont employé leur pouvoir à faire obéir l'Église (1): et Rome a été le

(1) « A faire obéir. C'est-à-dire, à faire que l'Église fût



chef de l'empire spirituel que Jésus-Christ a voulu étendre par toute la terre (1).

L'écrivain fait voir ensuite comment Rome, « enivrée du sang des martyrs », finit par être punie par le terrible saccage de 410.

Il termine en dégageant de ce premier et haut point de vue la leçon d'*humilité* qui en ressort déjà pour les princes, et il conclut par une constatation triste sur la condition humaine :

Mais cette suite des empires, même à la considérer plus humainement, a de grandes utilités, principalement pour les princes, puisque l'arrogance, compagne ordinaire d'une condition si éminente, est si fortement rabattue par ce spectacle. Car si les hommes apprennent à se modérer en voyant mourir les rois, combien plus seront-ils frappés en voyant mourir les royaumes mêmes ; et où peut-on recevoir une plus belle leçon de la vanité des grandeurs humaines ?

Ainsi, quand vous voyez passer comme en un instant devant vos yeux, je ne dis pas les rois et les empereurs, mais ces grands empires qui ont fait trembler tout l'univers ; quand vous voyez les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Romains, se présenter devant

*obéie*. *Obéir* est verbe transitif dans cette façon de parler, qui, en beaucoup de cas, risquerait de rendre le sens équivoque, et qui, pour cette raison, n'est point à imiter. » (Note de M. P. Jacquinet.)

(1) P. 446-447.

vous successivement et tomber, pour ainsi dire, les uns sur les autres, ce fracas effroyable vous fait sentir qu'il n'y a rien de solide parmi les hommes, et que l'inconstance et l'agitation est le propre partage des choses humaines (1).

Après avoir aussi éloquemment exalté Dieu au-dessus des groupements humains, Bossuet, avec son grand bon sens pratique, s'empresse de montrer dans le détail que la responsabilité de l'homme n'en est en rien abolie ; c'est le chapitre II : *Les Révolutions des empires ont des causes particulières que les princes doivent étudier.*

Mais ce qui rendra ce spectacle plus utile et plus agréable, ce sera la réflexion que vous ferez non seulement sur l'élévation et sur la chute des empires, mais encore sur les causes de leur progrès et sur celles de leur décadence...

A la réserve de certains coups extraordinaires, où Dieu voulait que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement, ajoute-t-il, qui n'ait eu ses causes dans les siècles précédents...

Qui veut entendre à fond les choses humaines, doit les reprendre de plus haut ; et il lui faut observer les inclinations et les mœurs, ou, pour dire tout en un mot, le caractère tant des peuples dominants en général que des princes en particulier, et enfin de tous les hommes extraordinaires qui, par l'importance du personnage qu'ils ont eu à

(1) P. 453.

faire dans le monde, ont contribué, en bien ou en mal, au changement des Etats et à la fortune publique (1).

Voilà les causes secondes et proprement humaines, à savoir les goûts, les idées, les volontés des hommes qui ont une influence sur les grands événements politiques; ainsi l'histoire, qui est profondément humaine, est au fond morale en ce que le succès définitif revient aux qualités de l'intelligence et de la volonté, Bossuet ne craint point de l'affirmer expressément :

Par là vous apprendrez ce qu'il est si nécessaire que vous sachiez : qu'encore qu'à ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider de l'établissement et de la ruine des empires, à tout prendre il en arrive à peu près comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue.

Et prêtons l'oreille à ce résumé qui est d'une si actuelle application :

En effet, dans ce jeu sanglant où les peuples ont disputé de l'empire et de la puissance, qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré le plus longtemps dans les grands travaux, et enfin qui a su le mieux ou pousser ou se ménager

(1) P. 453-455.

suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage, et a fait servir la fortune même à ses desseins (1).

Ainsi, tour à tour Bossuet a démontré que tout est à la fois l'œuvre de Dieu et l'œuvre de l'homme dans les événements politiques. Il reste à rapprocher ces deux théories et à établir le subtil mécanisme de leur coexistence, c'est ce que fait le grand écrivain dans le chapitre suprême de son *Discours*, le huitième de la troisième partie.

Comment Dieu en somme dirige-t-il l'univers ? Est-ce par le miracle ? — Non, ce n'est là pour lui qu'une voie exceptionnelle, mais son procédé courant, si l'on ose dire, est de savoir user des causes humaines, si imparfaites et déconcertantes par elles-mêmes, pour arriver à ses fins, — user entre autres de la sagesse humaine, si infirme la plupart du temps. De là cette page de psychologie politique, qui est l'une des plus étonnantes et des plus tristement vraies parmi toutes celles du 17<sup>e</sup> siècle :

Mais souvenez-vous, Monseigneur, que ce long enchaînement des causes particulières, qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient du plus haut des cieus les rênes de tous les royaumes ; il a

(1) P. 455-456.

tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions ; tantôt il leur lâche la bride ; et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants ? Il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs ? Il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance ; il leur fait prévenir les maux qui menacent les Etats, et poser les fondements de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit ; il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances : il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même : elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piège. Dieu exerce par ce moyen ses redoutables jugements, selon les règles de sa justice toujours infailible. C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin. Quand il veut lâcher le dernier et renverser les empires, tout est faible et irrégulier dans les conseils. L'Egypte, autrefois si sage, marche enivrée, étourdie et chancelante, parce que le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils ; elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle est perdue. Mais que les hommes ne s'y trompent pas : Dieu redresse quand il lui plaît le sens égaré ; et celui qui insultait à l'aveuglement des autres tombe lui-même dans des ténèbres plus épaisses, sans qu'il faille souvent autre chose, pour lui renverser le sens, que ses longues prospérités.

C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune ; ou par-

lons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains est un dessein concerté dans un conseil plus haut, c'est-à-dire dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte tout concourt à la même fin ; et c'est faute d'entendre le tout, que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières (1).

Bossuet ajoute un peu plus loin :

C'est pourquoi tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils (2).

Mais alors, dira-t-on, que devient la liberté humaine que Bossuet entend respecter ? Les

(1) P. 564-566.

(2) P. 567. C'est sans doute par allusion à cette idée si vraie et pour en faire comme une partielle réfutation que Mignet a décerné à Richelieu ce bel éloge, qui n'a probablement qu'une valeur approximative : « Il eut l'intention de toutes les grandes choses qu'il fit. »

hommes ont bien l'air, d'après cette page, de marionnettes sans volonté propre, qui s'agitent sous la main de Dieu. -- Il faut distinguer ici avec soin *les volontés* des hommes et les *résultats* qu'elles obtiennent : nous sommes pleinement libres, dans le conflit des événements humains, d'avancer ou de reculer, de prendre tel ou tel parti, de poursuivre le bien ou le mal, en un mot de *vouloir*. Mais autre chose est d'atteindre *le résultat* que nous souhaitons. Dieu reprend pleinement sa souveraineté pour ce qui est, non pas de tous les résultats particuliers, mais des résultats généraux qui importent au plus haut point à sa justice : il saura donc faire prévaloir ceux qu'il a arrêtés dans sa sagesse, quelles que soient les petites décisions particulières prises par chacun de nous, et sans faire intervenir d'ordinaire le miracle, mais suivant lui-même sa grande loi de cause et d'effet, il saura tirer le bien du mal, la félicité des larmes, la victoire de la défaite. l'espérance du malheur, le contentement de l'infirmité, l'éclat de la vertu des conspirations du vice, etc., etc., tout cela en faveur de sa cause et de celle des bons, et inversement, au sujet des méchants, — voie essentiellement paradoxale, qui est proprement la voie divine et qu'il peut suivre, sans trop nous étonner au demeurant, en raison de

l'infirmité naturelle de la sagesse humaine, de la pauvreté de nos combinaisons, en raison des germes secrets et étrangers que nous déposons, sans le vouloir, au fond des actes que nous posons et qui feront mûrir, à notre insu, les moissons de l'avenir en bien ou en mal.

Les proverbes et dictons de tous les siècles contiennent, en de brèves formules, quelque chose de cette idée qui a été devinée, au cours de l'expérience humaine, par la sagesse populaire. Les Français disent : « On ne pense pas à tout », ou bien « Tout tourne contre moi », ou encore « L'homme propose et Dieu dispose », et les Romains avaient répété après les Grecs : « Ceux que Jupiter [c'est-à-dire le premier des dieux] veut perdre, il les rend insensés. — *Quos Juppiter perdere vult, dementat* (1). »

Il en résulte deux conséquences pratiques pour le vrai providentialiste : l'une, qu'il ne devrait jamais parler de *hasard*, bien convaincu

(1) C'est cette idée que Racine a mise en beaux vers, dans sa pièce d'*Athalie*, inspirée manifestement du *Discours sur l'Histoire universelle* :

Confonds dans ses conseils une reine cruelle.  
Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle  
répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,  
de la chute des rois funeste avant-coureur.

(I, 2, vers 291-294)



qu'il est, que l'événement inopiné appelé ainsi par la foule n'est qu'un chaînon du vouloir de Dieu ; — l'autre, qu'il doit se rendre inaccessible au découragement, car *il sait* que c'est très souvent par les épreuves qu'il s'achemine au bonheur et par les échecs qu'il s'approche du but définitif qu'il a en vue.

Tel est le magistral exposé de la Providence dans l'histoire, théorie à la fois si religieuse et si humainement psychologique, que nous rencontrons dans le *Discours sur l'Histoire universelle* : à la lecture de ces pages, sans parler des autres plus concrètes, l'on comprend pourquoi nos pères avaient fait de ce livre un de leurs livres classiques par excellence, l'un des ouvrages de chevet pour les rhétoriciens de leur temps : il semble avoir été aujourd'hui remplacé à dessein par des œuvres du 18<sup>e</sup> siècle comme celles de Diderot, qui avait sans doute beaucoup trop d'esprit pour prétendre jamais à être mis sur le même pied que le grand historien philosophe du 17<sup>e</sup> siècle. L'on voit encore des pédagogues officiels, très en vue, comme M. Gustave Lanson, après avoir fait une étude approfondie de Bossuet, dire de cette troisième partie de *l'Histoire universelle* : « Ces chapitres, « où l'on n'a voulu parfois de nos jours voir que « quelques vagues lieux communs, sont en effet

« merveilleux, et dignes de l'admiration qu'on  
« leur accorde par tradition (1). »

Dans le même temps qu'il se rendait maître de sa doctrine sur la Providence et l'histoire universelle, Bossuet en poursuivit l'application sur des objets plus rapprochés, dans les biographies de grands personnages dont il avait à faire l'éloge (2), et c'est la primordiale originalité de ses Oraisons funèbres : on dit qu'il en a fait des sermons, il serait tout aussi juste de dire qu'il en fit de petits « Discours sur l'Histoire universelle ». Il suffit de se rappeler la méthode de sa première grande Oraison, à laquelle toutes les autres demeureront fidèles, celle d'Henriette de France, reine de la Grande-Bretagne.

Le célèbre exorde commence par dresser Dieu bien au-dessus de tous les trônes humains :

Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires [Dieu règne sur tous les peuples,

(1) G. Lanson, *Bossuet*, à la Société française (Lecène et Oudin), 1891, p. 298.

(2) Bossuet, précepteur du Dauphin en 1670, commença promptement comme il le dit lui-même à amasser les matériaux du *Discours* qui parut en 1681 : les grandes Oraisons furent prononcées de 1669 à 1687 : tout cela est exactement contemporain.

disait-il dans l'*Histoire universelle*] (1), à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons (2).

Fidèle aux desseins divins, la reine d'Angleterre, soit dans la bonne, soit dans la mauvaise fortune, servit la cause de Dieu, sur le trône en la favorisant, dans l'exil par l'exemple de sa piété, tout en poursuivant toujours l'œuvre de son salut.

Entre ces deux périodes l'orateur devait aborder le grand fait, à peine refroidi, de la Révolution d'Angleterre, qu'il examine en orateur, mais plus encore en historien, déterminant hardiment ses causes. Pour en expliquer les excès et les horreurs, il insiste avec force sur l'imprudence politique que l'on commet quand « on ôte à la religion un certain poids, qui seul « est capable de tenir les peuples. Ils ont dans « le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui « s'échappe, si on leur ôte ce frein néces- « saire... ».

Mais il y a dans tout événement politique,

(1) Passage cité plus haut dans l'édition de l'*Histoire U.*, par M. P. Jacquinet, qui fait le rapprochement (p. 566).

(2) *Oraisons funèbres*, édition P. Jacquinet, p. 14.

selon Bossuet, nous le savons, des responsabilités, des influences humaines, et il les établit ici avec une audace d'impartialité qu'il n'a jamais dépassée, même dans sa célèbre mention de la défection du grand Condé : « Quelque haut  
« qu'on puisse remonter, dit-il, pour rechercher  
« dans les histoires, les exemples des grandes  
« mutations, on trouvera que jusques-ici elles  
« sont causées, ou par la mollesse, ou par la vio-  
« lence des princes », dilemme synthétique de premier intérêt et dont nous ne trouvons l'équivalent en précision nulle part dans le *Discours sur l'Histoire universelle*.

Charles I<sup>er</sup> n'étant pas un violent, était donc à ranger parmi les coupables de mollesse, et d'ailleurs Bossuet le dit aussitôt, avec les convenances nécessaires, en marquant son excès de clémence « illustre défaut de Charles aussi bien que de César » : il se hâte d'ajouter que cela n'empêcha point sa fermeté politique durant sa captivité : n'est-ce point exactement le même double jugement que mériterait Louis XVI sur le trône et dans la Tour du Temple ?

Voilà l'un des facteurs de la Révolution d'Angleterre, la faiblesse du roi. L'autre est corrélatif : c'est l'énergie de son adversaire. Nous arrivons là au fameux portrait de Cromwell :

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin un de ces esprits remuants et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde (1).

C'est d'un pareil homme que Dieu s'est servi pour châtier l'Angleterre, usant momentanément de cette « cause seconde », appelée Cromwell, pour faire revenir ce noble pays dans une voie droite et sensée. Bossuet insiste sur ce point :

...Quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours ; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. « Je suis le Seigneur, dit-il par la bouche de Jérémie ; c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les animaux, et je la mets entre les mains de qui il me plaît. Et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur. » Il l'appelle son serviteur quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit soumis, jusqu'aux animaux » : tant il est vrai

(1) P. 53.

que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent encore à son fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres vienne. » Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : Dieu détermine jusques à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde (1).

Telle est, appliquée à l'histoire ancienne comme aux plus hauts personnages du 17<sup>e</sup> siècle, la grande doctrine de Bossuet sur la Providence dans l'histoire, vaste monument élevé à la Toute-Puissance de Dieu et à l'Initiative de l'Homme : Dieu conduisant les hommes, si l'on peut dire, au moyen de leur liberté, chacun d'eux demeurant maître de céder ou de résister à ses propres instincts et à ses passions, à ses élans et à ses bons vouloirs, et, quelles que soient les décisions finales de l'homme, Dieu s'emparant de telle ou telle d'entre elles pour pousser ses desseins généraux de progrès, de récompense ou de châtement de l'humanité, et, de plus, laissant chacun parfaitement libre de s'acheminer plus ou moins directement vers sa propre fin particulière de perfectionnement moral. Doctrine profonde, mais qui reste mystérieuse malgré tout : qui

(1) P. 56.

pourrait s'en étonner ? Lorsqu'il s'agit de l'un des plus délicats problèmes de la métaphysique, des relations de Dieu avec l'homme, qui ne se défierait d'une solution simpliste et transparente, qui risquerait si fort d'être superficielle ? Qui ne prendrait confiance lorsqu'on lui fait pressentir la vérité plutôt qu'on ne la lui montre avec la dernière évidence ? L'existence, le mécanisme de la Providence restent de quelque côté qu'on les scrute, une grande vérité, mais aussi un grand mystère, et de profonds génies eux-mêmes, tels que Bossuet, ne peuvent que soulever pour nous un peu du voile.

Comme nous aimerions, si nous avions la fortune de posséder encore sur la terre le grand historien philosophe, à aller le trouver pour lui demander quelle explication supérieure il pourrait bien fournir de l'effrayant cataclysme où une partie du monde se débat depuis deux ans et qui surpasse en horreur toutes les guerres humaines enregistrées jusqu'à présent par l'histoire universelle !

Il nous répondrait sans doute qu'il est trop tôt pour essayer une explication probable et qu'il faut attendre au moins que les événements soient terminés. — Que si nous insistions, j'imagine qu'il commencerait par nous répondre

que de cette formidable « mutation » voulue par Dieu les responsabilités humaines ne sont peut-être pas fort difficiles à apercevoir : l'excès de « mollesse » de telle nation et la sauvage énergie de telle autre.

Quant aux fins vers lesquelles s'achemine le redoutable plan divin, peut-être (est-ce trop osé de se l'imaginer ?) nous tiendrait-il à peu près ce langage :

Si vous parvenez à châtier et à réduire la colossale entreprise d'orgueil, de mensonge et de violence qui, sous des dehors d'hypocrisie religieuse à la Cromwell, trouble le monde,

Si vous parvenez à récompenser et à exalter les petits peuples qui n'ont jamais désespéré, et, entre autres, la petite nation catholique qui, faisant honneur à l'humanité, s'est laissé écraser pour demeurer fidèle à sa parole,

Si vous parvenez à expulser d'Europe la race qui, depuis près de cinq cents ans, arrête la connaissance du vrai Dieu et les progrès de la civilisation humaine en Orient,

Si vous parvenez à la régénération de votre Patrie, loin des chimères et des nuées des fausses doctrines, loin des boues avilissantes des excès de bien-être où elle s'enlisait, loin des discordes fratricides de la politique, — en lui imprimant un nouvel essor dans les voies supérieures des desseins providentiels,

Alors, mais seulement après bien des années écoulées, vous entendrez peut-être *quelque chose* à la raison d'être de cet immense fleuve de sang et de



larmes qui roule à vos pieds. s'alimentant à tous vos yeux, à toutes vos veines, à tous vos cœurs, et vous vous direz que, en dépit d'une telle accumulation de souffrances, il était en somme légitime, puisqu'il en devait sortir, en dehors même du perfectionnement et du salut de tant d'âmes, la Régénération de l'Europe et la Paix du Monde.

---

## CHAPITRE III

BOSSUET : LA PROVIDENCE DANS LA VIE PRIVÉE.

### I

La Providence et la vie privée dans les « Elévations sur les Mystères », les « Méditations sur l'Évangile », la Correspondance.

Le même sujet dans les Œuvres oratoires. Essai de classement rationnel des idées (p. 63) :

Pourquoi l'on blasphème opiniâtrément la Providence. — Bossuet s'adresse aux « libertins ». — Sa doctrine hardie sur l'inégalité des biens, dans le discours « sur l'Éminente Dignité des Pauvres dans l'Église » (p. 66).

Il répond de préférence, dans ses autres discours, à l'objection de la Prospérité des méchants. — Il rejette les théories épicurienne et stoïcienne. — Il accepte le fait même opposé dans cette objection et croit à l'insuccès ordinaire de la vertu : ses raisons. — Racines psychologiques de l'objection (p. 71).

*Réponse générale a priori* : 1. Dieu a été trop content de son œuvre et il aime trop le genre humain pour l'abandonner (p. 76).

*Autres réponses* : 2. L'homme fait seule exception à l'ordre de l'univers, donc il sera ordonné dans une autre vie. — Chercher le point de perspective (p. 79).

3. L'homme est trop précipité dans ses désirs : Dieu a le temps pour lui (p. 83).

4. Définition des biens et des maux ; Dieu donne toujours

le souverain mal aux méchants et le bien suprême aux justes. — Puissante évocation de Dieu au Jugement dernier : les grands interprètes de Dieu : Thomas de Celano, Michel-Ange, Victor Hugo (p. 85).

La doctrine providentialiste, qui a servi si hautement au grand évêque d'explication des événements publics, a été appliquée par lui, d'une façon plus pratique pour chacun, à la vie privée.

Il convient tout d'abord de noter ce qu'il en dit dans la 5<sup>e</sup> *Élévation sur les Mystères*, de la première Semaine, où citant et commentant les prophéties d'Isaïe (chap. xli à xlv), il définit ainsi la Providence : « La prescience est la providence de Dieu. » Là il marque fortement, dès la première phrase, la différence de conception du *temps* pour l'homme et pour Dieu : « C'est moi le Seigneur, qui, dans le centre de mon éternité, vois tout commencer et tout finir. »

Ses *Méditations sur l'Évangile*, au 30<sup>e</sup> et au 50<sup>e</sup> jour, sont, contre l'inquiétude, de dignes commentaires du « Sermon sur la Montagne ».

Sa Correspondance mentionne plus d'une fois la Providence, car ce qu'il prêchait en public, il le conseillait en particulier et le pratiquait pour lui-même. A quiconque ose nous faire une prédication morale, nous sommes toujours en droit de demander : Cette doctrine que vous

exposez en public, la vivez-vous par vous-même ? L'intimité de votre vie, en nous servant d'exemple, nous est-elle un garant de votre sincérité ? — La vie morale de Bossuet, très connue dans le détail, est trop à l'abri de tout soupçon et répond trop victorieusement à cette question légitime pour que nous pensions même à la résumer. Il suffira de citer une de ses lettres de direction à M<sup>me</sup> d'Albert de Luynes, religieuse de cette abbaye de Jouarre, en son diocèse, qui lui donnait tant de peine à réduire à l'obéissance. Elle est datée de « Paris, ce 17 novembre 1692 » (l'évêque de Meaux avait 65 ans).

J'arrivai samedi en cette ville. Je vais aujourd'hui à Versailles, où je porte toutes les lettres et tous les papiers concernant Jouarre, pour y prendre les résolutions que je viendrai ici exécuter. Il me semble qu'on a trop d'inquiétude. Il faudrait une fois être content de faire ce qu'on peut, et au reste s'abandonner à la divine Providence. C'est ce que je fais ; et bien résolu de ne manquer pas de ma part à ses moments, j'attends et je suis toutes les ouvertures qu'elle me donne. On retarde autant l'œuvre de Dieu, qu'on tarde à se mettre dans cette disposition. J'en dirai davantage quand j'aurai eu le loisir de réfléchir sur tout : je n'ai pas encore eu le temps de me tourner.

Pour vous, ma Fille, laissez-vous conduire ; ne succombez point à la peine : jusqu'ici je la vois toujours la même, quelque différente que vous en

paraisse la forme. Je prie Dieu, ma Fille, qu'il soit avec vous (1).

Mais ce sont surtout les œuvres oratoires de Bossuet qui nous offrent, pour reconstituer sa doctrine, une riche matière.

Nous avons deux sermons « sur la Providence ». Le premier fut prononcé à Dijon, le 7 mai 1656, le troisième dimanche après Pâques : le jeune orateur avait 29 ans ; depuis quatre ans archidiacre à Metz, il avait été rappelé dans sa ville natale pour prêcher devant le nouveau gouverneur de Bourgogne, le duc Bernard d'Épernon, qui devait, le lendemain, faire son entrée solennelle dans la ville. Il parla, à la Chartreuse de Champmol, dans la chapelle des ducs de Bourgogne qui en avaient fait une merveille artistique ; c'est là que se trouvaient, entre autres, les célèbres tombeaux du 16<sup>e</sup> siècle que nous admirons aujourd'hui au musée de Dijon.

Dans ce discours se montrent des triomphes faciles de dialecticien un peu grisé de son art, une abondance de divisions et de subdivisions, qui sent sa jeunesse, mais aussi de beaux

(1) *Œuvres complètes de Bossuet*, réimpression de l'édition A. Lebel, Paris, chez Mellier frères, 1849, t. XXVII, p. 324.

accents inspirés par une vue pénétrante et profonde de la nature humaine.

Six ans plus tard, Bossuet, revenu à Paris, était dans toute la maturité de son talent. D'abord il prêcha des sermons isolés puis des Carêmes dans les chapelles très courues des gens du monde, aux Minimes et aux Carmélites ; enfin il fut chargé du Carême du Louvre en 1662. Alors il fait une revision attentive de tous ses sermons de jeunesse (l'on en trouve la trace dans ses manuscrits) pour voir les matériaux qu'il pourra utiliser. De cette période il nous reste treize discours rédigés avec grand soin en manuscrit. C'est le vendredi 10 mars qu'il prononce son Sermon sur la Providence, et quand l'on songe qu'il va prononcer, le 19, le Sermon sur l'Ambition et, le 22, le Sermon sur la Mort, l'on est confondu de cette verve de génie dans ces grands hommes du 17<sup>e</sup> siècle, témoin chez notre prédicateur cette quinzaine à trois chefs-d'œuvre.

Pour ce second sermon sur la Providence, dont le manuscrit nous révèle un soin tout particulier (1), l'orateur reprenait son discours de Dijon, le refondait, en rassemblait plus simple-

(1) On trouve même un premier brouillon du premier point.

ment et plus fortement les idées, tout en sacrifiant certains arguments qui nous paraissent pourtant essentiels. — Il relut manifestement ce discours quatre ans après, en 1666, et prépara un nouveau sommaire, tellement le sujet lui tenait à cœur, pour un troisième discours qui ne nous est point parvenu.

A ces deux sermons il faut en joindre deux autres : l'un de 1659, date de l'arrivée de Bossuet à Paris, c'est le célèbre discours sur *l'Eminente dignité des pauvres dans l'Eglise*, prononcé dans la chapelle des Filles de la Providence, l'autre faisant partie du Carême des Minimes, de 1660, *Sur nos Dispositions à l'égard des nécessités de la vie*, ainsi que les fragments de quelques autres.

Nous profitons, bien entendu, des travaux de premier ordre auxquels ont donné lieu, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la vie, le texte et la chronologie des œuvres de Bossuet et qui ont réparé la parfaite confusion établie, à bonne intention, par le digne Don Déforis, au 18<sup>e</sup> siècle : nous voulons parler des ouvrages de M. A. Floquet sur la vie de Bossuet, de M. Gandar sur *Bossuet orateur*, de MM. Rebelliau et Lanson, et surtout de l'admirable édition de M. l'abbé Lebarq (1890-1896) revue sur les manuscrits, sûre et facile à lire, et que devraient posséder toutes nos bibliothèques

publiques et privées : nous lui emprunterons nos larges citations (1).

La méthode la plus facile et peut-être la plus agréable consisterait à suivre ces différents discours dans leur ordre chronologique, mais nous serions exposés à des répétitions, et de plus nous avons promis de nous attacher tout particulièrement aux idées. Nous allons donc mêler ces différents discours et nous appliquer, par un classement rationnel, à mettre en ordre, et autant que nous le pourrons, en lumière les arguments divers du penseur, les dégageant de leur riche vêtement oratoire, ce qui ne nous empêchera pas d'en fournir souvent le développement pris dans Bossuet lui-même.

Tout d'abord, commentant une fine remarque de Tertullien, Bossuet constate justement que « les hommes sont accoutumés, il y a longtemps, à manquer au respect qu'ils doivent à Dieu ».

(1) Une nouvelle édition, revue, de ce grand travail, a été entreprise en un plus petit format, plus commode, par les deux principaux spécialistes actuels du texte de Bossuet, MM. Urbain et Lévêque : le premier volume, paru en 1914, conduit Bossuet jusqu'en 1654



Tous les attributs divins ont donc été blasphémés, mais aucun ne l'a été plus opiniâtrément que « cette Providence éternelle qui gouverne les choses humaines ». Pourquoi ? L'orateur est trop philosophe pour n'en pas rechercher les causes :

Rien n'a paru plus insupportable à l'arrogance des libertins, que de se voir continuellement observés par cet œil toujours veillant de la Providence divine ; il leur a paru, à ces libertins, que c'était une contrainte importune de reconnaître qu'il y eût au ciel une force supérieure qui gouvernât tous nos mouvements, et châtiât nos actions déréglées avec une autorité souveraine. Ils ont voulu secouer le joug de cette Providence qui veille sur nous, afin d'entretenir dans l'indépendance une liberté indocile, qui les porte à vivre à leur fantaisie, sans crainte, sans retenue (1) et sans discipline (2).

Comme l'œuvre de la plupart des prédicateurs, celle de Bossuet s'adresse tantôt aux croyants pour les fortifier, tantôt aux incroyants pour les convaincre. Ici comme souvent, Bossuet, digne frère de Pascal, se tourne, pour les persuader, vers les incroyants, les libres-penseurs,

(1) Variante : sans règle.

(2) *Œuvres oratoires de Bossuet*, édition critique complète, par l'abbé J. Lebarq, docteur ès lettres, Desclée, de Brouwer et Cie, Lille et Paris, t. II, 1891, p. 150.

ceux que nos aïeux appelaient « les libertins », entendant désigner ainsi les hommes de leur temps qui étaient à la fois incroyants et débauchés, et nous allons avoir là d'importants fragments de la grande apologétique du 17<sup>e</sup> siècle.

Laquelle de leurs objections contre la Providence notre dialecticien va-t-il prendre à parti ? Est-ce celle *contre la liberté humaine* qui serait compromise soit par la toute-puissance, soit par la prescience de Dieu ? Non, il ne recommence pas les réfutations faites, ainsi que nous l'avons vu, sur ces deux points par saint Augustin et par saint Thomas d'Aquin : il n'a sur ce sujet qu'une « *Élévation sur les Mystères* » qui est conduite sans aucun souci de démonstration (1).

Va-t-il aborder l'objection sur *l'inégalité des biens*, sur l'existence des riches et des pauvres, ce thème si fort exploité par les écoles modernes et d'où est né proprement le socialisme ? — De ce grave problème il voit, avec le christianisme, la solution dans *la charité*, mais il en affirme le devoir avec une singulière force et sans le moindre ménagement habile pour les fortunés, dans plus d'un discours, entre autres dans son

(1) V<sup>e</sup> *Élévation*. La prescience est la providence de Dieu (*Bossuet*, édition A. Lebel, 1848, t. V, p. 7).

*Esquisse sur la charité* (de 1659) et surtout dans l'admirable discours *sur l'Eminente Dignité des pauvres dans l'Eglise* : ce titre si vigoureusement expressif répond exactement au corps du sermon, qui est la mystique exaltation des pauvres comme elle n'a jamais trouvé d'accents plus éloquents, et, nous pouvons ajouter, plus hardis. « Les derniers *sont* les premiers », àès cette vie présente, démontre Bossuet : 1<sup>o</sup> ils ont la prééminence dans l'Eglise ; 2<sup>o</sup> les riches ne sont dans l'Eglise que pour *servir* les pauvres ; 3<sup>o</sup> et ils ont besoin, pour être sauvés, de prendre part à leurs PRIVILÈGES. Quiconque sait tout le sens historique de ce mot sous un régime qui était fondé sur la chose, mesurera l'audace évangélique de Bossuet. Il faut toujours renvoyer à ce discours ceux qui veulent avoir la doctrine catholique sur les pauvres dans toute sa pureté : l'on en prendra bien une idée dans cette fin du deuxième point :

N'attendons pas l'heure fatale, et, pendant que le temps le permet, pratiquons ce conseil de saint Paul : *Alter alterius onera portate* : « Portez vos fardeaux les uns les autres (1). » Riches, portez le fardeau du pauvre, soulagez sa nécessité, aidez-le à soutenir les afflictions sous le poids desquelles il

(1) *Galat.*, vi, 2.

gémit. Mais sachez qu'en le déchargeant vous travaillez à votre décharge ; lorsque vous lui donnez, vous diminuez son fardeau, et il diminue le vôtre : vous portez le besoin qui le presse, il porte l'abondance qui vous surcharge. Communiquez entre vous mutuellement vos fardeaux, « afin que les charges deviennent égales » : *ut fiat æqualitas*, dit saint Paul (1). Car quelle injustice, mes frères, que les pauvres portent tout le fardeau, et que tout le poids des misères aille fondre sur leurs épaules ! S'ils s'en plaignent et s'ils en murmurent contre la Providence divine, Seigneur, permettez-moi de le dire, c'est avec quelque couleur de justice ; car étant tous pétris d'une même masse, et ne pouvant pas y avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrons-nous d'un côté la joie, la faveur, l'affluence, et de l'autre la tristesse, et le désespoir, et l'extrême nécessité, et encore le mépris et la servitude ? Pourquoi cet homme si fortuné vivra-t-il dans une telle abondance, et pourra-t-il contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une curiosité étudiée, pendant que ce misérable, homme toutefois aussi bien que lui, ne pourra soutenir sa pauvre famille, ni soulager la faim qui le presse ? Dans cette étrange inégalité, pourrait-on justifier la Providence de mal ménager les trésors que Dieu met entre des égaux, si par un autre moyen elle n'avait pourvu au besoin des pauvres et remis quelque égalité entre les hommes ? C'est pour cela, chrétiens, qu'il a établi son Eglise, où il reçoit les riches, mais à condition de servir les pauvres ; où il ordonne que l'abondance supplée au

(1) II Cor., VIII, 14.

défaut, et donne des assignations aux nécessiteux sur le superflu des opulents. Entrez, mes frères, dans cette pensée : si vous ne portez le fardeau des pauvres, le vôtre vous accablera ; le poids de vos richesses mal dispensées vous fera tomber dans l'abîme : au lieu que, si vous partagez avec les pauvres le poids de leur pauvreté, en prenant part à leur misère, vous mériterez tout ensemble de participer à leurs privilèges (1).

Bossuet sait bien que la grande et vieille et perpétuelle objection contre la Providence (nous l'avons trouvée déjà mentionnée par Platon) est la répartition des biens, non plus inégale, mais moralement injuste en apparence, ou, comme l'on dit, *la Prospérité des Méchants et le Malheur des Bons*, tous les coquins, répète-t-on, étant heureux, tous les innocents étant écrasés, persécutés ou affligés. C'est contre cette objection capitale que roulent les deux sermons sur la Providence.

Bossuet constate d'abord que *les Epicuriens* en profitent pour affirmer l'existence du hasard. Quant aux *Stoïciens* ils ont fait leur sage invulnérable. « Quelque disgrâce qui lui arrive, il ne  
« peut jamais être malheureux, parce qu'il est  
« lui-même sa félicité. — C'est le prendre d'un  
« ton bien haut, remarque justement Bossuet,

(1) Edition Lebarq, t. III, p. 130.

« pour des hommes *faibles et mortels*. » Il trouve Sénèque lui-même en défaut dans le discours qu'il prête à Dieu, à la fin du *Traité sur la Providence* : « Je n'ai pu te retirer de ces maux, « mais j'ai armé ton courage contre toutes « choses. » Admettre l'impuissance divine ! Le philosophe latin ne paraît pas avoir vu que cette apparente impuissance tient au plan général décrété par Dieu pour l'univers, et vient de son respect pour la liberté humaine.

Bossuet se montre donc ici sévère pour la philosophie : d'abord il ne tient aucun compte du spiritualisme platonicien, dont Joseph de Maistre s'occupera si souvent, et puis il semble que son vigoureux bon sens ait peu goûté l'extrême idéalisme de Sénèque (1).

Mais d'abord que faut-il penser de cette affirmation populaire si générale sur le « Malheur des Bons et le Bonheur des Méchants » ? Réfléchissons-y par nous-mêmes en laissant de côté pour un instant Bossuet.

Nous voyons aussitôt que deux sentiments très naturels concourent à suggérer cette pensée, à la faire articuler et propager, un bon et un mauvais.

C'est d'abord la *pitié* pour les malheureux, ou

(1) Edition Lebarq, t. II, p. 150-152.

quelquefois, osons le dire, la coquetterie de la pitié : car ce sentiment, comme nos sentiments les plus désintéressés en apparence, est bien rare à l'état pur, sans aucun alliage, et, devant une personne malheureuse, si les croyants de la Providence n'invoquent pas plus souvent leur foi, n'est-ce pas tout autant pour se *montrer* compatissants que pour l'être ?

Il y faut ajouter une passion beaucoup moins bonne que la pitié, l'une des plus répandues (l'on s'en assure à mesure que l'on avance dans l'expérience de la vie), la vraie passion des hommes qui vivent en commun, celle de la société, je veux dire *l'envie*. La Rochefoucauld qui s'y connaissait dans l'observation des vilenies du cœur, lui fait une large place dans deux de ses maximes. « La plus véritable marque, dit-il, d'être né avec de grandes qualités, c'est d'être né sans envie » ; et ailleurs, lorsqu'il la compare à l'intérêt qui est, dans son système, un mobile humain si fréquent, il affirme : « Il y a encore plus de gens sans intérêt que sans envie (1). »

Ne sommes-nous donc pas tentés d'exagérer grandement quand nous parlons de la prospérité des mauvaises gens et du malheur des inno-

(1) *Maximes* nos 433 et 486.

cents ? et convient-il d'accepter comme vraie une pareille affirmation populaire ? Telle est la première question que nous devrions nous poser. Bossuet ne fait qu'en effleurer la discussion, que nous verrons Joseph de Maistre reprendre pied à pied. Il juge qu'en général le mal est mieux armé que le bien, et, de ce jugement assez pessimiste, il trouve successivement trois motifs, deux dans l'observation psychologique, la vertu étant peu faite pour l'action, et la raison se trouvant le plus souvent submergée en nous par les passions ; la dernière enfin dans l'histoire :

Ce serait une insolence inouïe, si nous voulions ici faire le procès à tout ce qu'il y a jamais eu de grand dans le monde. Il y a eu plus d'un David sur le trône ; ce n'est pas pour une fois seulement que la grandeur et la piété se sont jointes : il y a eu des hommes extraordinaires que la vertu a portés au plus grand éclat, et la malice n'est pas si universelle que l'innocence n'ait été souvent couronnée. Mais, chrétiens, ne nous flattons pas ; avouons, à la honte du genre humain, que les crimes les plus hardis ont été ordinairement plus heureux que les vertus les plus renommées. Et la raison en est évidente : c'est sans doute que la licence est plus entreprenante que la retenue. La fortune veut être prise par force, les affaires veulent être emportées par la violence : il faut que les passions se remuent, il faut prendre des desseins extrêmes. Que fera ici la vertu avec sa faible



et impuissante médiocrité ? Je dis, faible et impuissante, dans l'esprit des hommes. Elle est trop sévère et trop composée. C'est pourquoi le divin Psalmiste, après avoir décrit au psaume X le bruit que les pécheurs ont fait dans le monde, il vient ensuite à parler du juste : « Et le juste, dit-il, qu'a-t-il fait ? » (1). Il semble, dit-il, qu'il n'agisse pas ; et il n'agit pas, en effet, selon l'opinion des mondains, qui ne connaissent point d'action sans agitation, ni d'affaire sans empressement. Le juste n'ayant donc point d'action, du moins au sentiment des hommes du monde, il ne faut pas s'étonner, fidèles, si les grands succès ne sont pas pour lui.

Et certes, l'expérience nous apprend assez que ce qui nous meut, ce qui nous excite, ce n'est pas la droite raison : on se contente de l'admirer et de la faire servir de prétexte ; mais l'intérêt, la passion, la vengeance, c'est ce qui agite puissamment les ressorts de l'âme : et en un mot le vice, qui met tout en œuvre, est plus actif, plus pressant, plus prompt, et ensuite, pour l'ordinaire, il réussit mieux que la vertu, qui ne sort point de ses règles, qui ne marche qu'à pas comptés, qui ne s'avance que par mesure. D'ailleurs, les histoires saintes et profanes nous montrent partout de fameux exemples qui font voir les prospérités des impies, c'est-à-dire l'iniquité triomphante (2). Quelle confusion plus étrange ! David même s'en scandalise : et il avoue dans le psaume LXXII que sa constance devient chance-

(1) *Psaume x. 4.*

(2) Bossuet renonce ici à citer les exemples qui lui venaient à l'esprit et qu'il mentionne sur son brouillon : Caïn, Esaü, Nabuchodonosor, Néron.

lante « quand il considère la paix des pécheurs », *pacem peccatorum videns*, tant ce désordre est épouvantable (1).

Acceptons donc pour le moment, sans autre inventaire, cette affirmation assez sombre de Bossuet, que nous verrons plus loin discutée fermement, et admettons avec le peuple que généralement les coquins sont heureux et les innocents malheureux.

Qu'est-ce que le grand prédicateur va pouvoir dire, d'une part comme raisons générales pour prouver que la Providence s'occupe de l'homme, de l'autre comme explications particulières du triste état de choses qu'il reconnaît ?

Nous rencontrons d'abord une raison générale *a priori* : Dieu a été content de son œuvre après l'avoir créée, il n'est pas possible qu'il se désintéresse de ce qui lui a tant plu à faire :

Le théologien d'Orient, saint Grégoire de Nazianze, contemplant la beauté du monde, dans la structure duquel Dieu s'est montré si sage et si magnifique, l'appelle élégamment, en sa langue, le plaisir et les délices de son créateur, *θεοῦ τρυφήν* (2). Il avait appris de Moïse que ce divin architecte, à mesure qu'il

(1) Edition Lebarq, t. II, p. 154.

(2) *Orat.*, XXXIV (*nunc* XXVIII).

bâtissait ce grand édifice, en admirait lui-même toutes les parties : *Vidit Deus lucem quod esset bona* (1), qu'en ayant composé le tout, il avait encore enchéri et l'avait trouvé « parfaitement beau » : *Et erant valde bona* (2) ; enfin qu'il avait paru tout saisi de joie dans le spectacle de son propre ouvrage. Où il ne faut pas s'imaginer que Dieu ressemble aux ouvriers mortels, lesquels, comme ils peinent beaucoup dans leurs entreprises et craignent toujours pour l'événement, sont ravis que l'exécution les décharge du travail et les assure du succès. Mais Moïse regardant les choses dans une pensée plus sublime et prévoyant en esprit qu'un jour les hommes ingrats nieraient la Providence qui régit le monde, il nous montre dès l'origine combien Dieu est satisfait de ce chef-d'œuvre de ses mains, afin que, le plaisir de le former nous étant un gage certain du soin qu'il devait prendre à le conduire, il ne fût jamais permis de douter qu'il n'aimât à gouverner ce qu'il avait tant aimé à faire et ce qu'il avait lui-même jugé si digne de sa sagesse.

Ainsi nous devons entendre que cet univers, et particulièrement le genre humain, est le royaume de Dieu, que lui-même règle et gouverne selon des lois immuables : et nous nous appliquerons aujourd'hui à méditer les secrets de cette céleste politique qui régit toute la nature, et qui, enfermant dans son ordre l'universalité des choses humaines, ne dispose pas avec moins d'égard les accidents inégaux qui mêlent la vie des particuliers que ces grands et mé-

(1) *Genèse*, 1, 4.

(2) *Ibid.*, 31.

morables événements qui décident de la fortune des empires (1).

Il insiste plus loin sur ce que l'homme est, de tous les êtres créés par Dieu, celui qui lui tient le plus à cœur, comme son semblable et son parent. Comment pouvoir supposer que Dieu ne veille pas sur lui? Et il donne à cet endroit un grandiose commentaire du sermon sur la Montagne.

Ouvrez donc les yeux, ô mortels : c'est Jésus-Christ qui vous y exhorte dans cet admirable discours qu'il a fait en saint Matthieu, chapitre vi, et en saint Luc, chapitre xii, dont je vais vous donner une paraphrase. Contemplez le ciel et la terre, et la sage économie de cet univers. Est-il rien de mieux entendu que cet édifice ? Est-il rien de mieux pourvu que cette famille ? Est-il rien de mieux gouverné que cet empire ? Cette puissance suprême qui a construit le monde, et qui n'y a rien fait qui ne soit très bon, a fait néanmoins des créatures meilleures les unes que les autres. Elle a fait les corps célestes qui sont immortels (2) ; elle a fait les terrestres qui sont périssables ; elle a fait des animaux admirables par leur grandeur ; elle a fait les insectes et les oiseaux, qui semblent méprisables par leur petitesse ;

(1) Edition Lebarq, t. IV, p. 118.

(2) L'orateur veut seulement dire qu'ils ne se ruineront pas d'eux-mêmes ; voir le sermon du 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avant, 1669, *Hora est* (d'après la note de Lebarq).

elle a fait ces grands arbres des forêts, qui subsistent (1) des siècles entiers ; elle a fait les fleurs des champs qui se passent du matin au soir. Il y a de l'inégalité dans ses créatures, parce que cette même bonté, qui a donné l'être aux plus nobles, ne l'a pas voulu envier aux moindres. Mais depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, sa Providence se répand partout. Elle nourrit les petits oiseaux qui l'invoquent dès le matin par la mélodie de leurs chants ; et ces fleurs, dont la beauté est si tôt flétrie, elle les habille, si superbement durant ce petit moment de leur être, que Salomon, dans toute sa gloire, n'a rien de comparable à cet ornement. Vous, hommes, qu'il a faits à son image, qu'il a éclairés de sa connaissance, qu'il a appelés à son royaume, pouvez-vous croire qu'il vous oublie et que vous soyez les seules de ses créatures sur lesquelles les yeux toujours vigilants de sa Providence paternelle ne soient pas ouverts ? *Nonne vos magis pluris estis illis ?* (2).

Puis nous comptons sept autres explications ou justifications des épreuves des justes.

Bossuet avoue tout d'abord que le monde présente le spectacle du désordre, d'un désordre moral affreux, et il reprend la peinture du chapitre ix de l'Ecclésiaste :

J'ai vu, dit l'Ecclésiaste, un désordre étrange sous

(1) *Variante* : qui durent.

(2) « N'avez-vous pas plus de valeur qu'eux ? » *Matth.*, vi, 26. — Edition Lebarq, t. IV, p. 123-125.

le soleil ; j'ai vu que l'on ne commet pas ordinairement ni la course aux plus vites, ni la guerre aux plus courageux, ni les affaires aux plus sages ; mais que le hasard et l'occasion dominant partout (1)... J'ai vu, dit le même Ecclésiaste, que toutes choses arrivent également à l'homme de bien et au méchant, à celui qui sacrifie et à celui qui blasphème (2)... » Presque tous les siècles se sont plaints d'avoir vu l'iniquité triomphante et l'innocence affligée ; mais, de peur qu'il n'y ait rien d'assuré, quelquefois on voit, au contraire, l'innocence dans le trône et l'iniquité dans le supplice. Quelle est la confusion de ce tableau ! et ne semble-t-il pas que ces couleurs aient été jetées au hasard, seulement pour brouiller la toile ou le papier, si je puis parler de la sorte ?

Le libertin inconsidéré s'écrie aussitôt qu'il n'y a point d'ordre : « il dit en son cœur : il n'y a point de Dieu », ou ce Dieu abandonne la vie humaine aux caprices de la fortune : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* (3). Mais arrêtez, malheureux, et ne précipitez pas votre jugement dans une affaire si importante. Peut-être que vous trouverez que ce qui semble confusion est un art caché ; et si vous savez rencontrer le point par où il faut regarder les choses, toutes les inégalités se rectifieront, et vous ne verrez que sagesse où vous n'imaginiez que désordre (4).

Notre orateur, en commençant ses explica-

(1) *Eccl.*, IX, 11.

(2) *Ibid.*, 2, 3.

(3) *Psaume* LII, 1.

(4) Edition Lebarq, t. IV, p. 121.

tions, s'est avisé d'un emblème matériel de l'état du monde. Il l'emprunte à cette physique amusante, dont nos aïeux, bonnes gens, étaient très friands et que nous avons abandonnée dédaigneusement aux baladins des foires. Certains hommes curieux, des parlementaires peut-être, chez qui il fréquentait, lui avaient montré dans leur bibliothèque un jeu plaisant : l'on apercevait sur une surface plane des traits informes et un mélange confus de couleurs. En se plaçant à un certain endroit, devant un miroir cylindrique vertical qui réfléchissait les précédentes images, « toutes les lignes inégales, dit l'orateur, « viennent se ramasser ; vous voyez paraître un « visage avec ses linéaments et proportions, où « il n'y avait auparavant aucune apparence de « forme humaine ». C'est ce que l'on appelait pédantesquement une *anamorphose*, c'est-à-dire une transposition des formes (1).

Tout en se laissant divertir à ce jeu, le grand penseur, habitué à trouver, dans les choses visibles, des signes des invisibles, se dit en lui-même : Voilà bien un symbole exact du spectacle humain : celui-ci apparaît d'abord comme informe, comme grossier et « anamorphique » : le tout est de trouver le point de perspective.

(1) Lebarq, p. 120.

Ce point, il le faut chercher pour l'homme : 1° aux côtés de Dieu, et 2° à la fin des temps.

Que pouvait penser Salomon en considérant un si grand désordre ? Quoi ? Que Dieu abandonnait les choses humaines sans conduite et sans jugement ? Au contraire, dit ce sage prince, en voyant ce renversement, « aussitôt j'ai dit en mon cœur : Dieu jugera le juste et l'impie, et alors ce sera le temps de toutes choses ». *Et tempus omnis rei tunc erit* (1).

Tout en développant cette idée à la suite de Salomon, il trouve accessoirement une vue forte sur le spectacle de l'univers qui présente une vivante antithèse : tout dans la nature est ordonné, il n'y a que l'homme qui fasse exception : ordonné, lui, il ne l'est *pas encore*, et ce contraste nous achemine à l'affirmation d'une autre vie où l'homme se complétera :

Voici, Messieurs, un raisonnement digne du plus sage des hommes : il découvre dans le genre humain une extrême confusion ; il voit dans le reste du monde un ordre qui le ravit ; il voit bien qu'il n'est pas possible que notre nature, qui est la seule que Dieu a faite à sa ressemblance, soit la seule qu'il abandonne au hasard ; ainsi, convaincu par raison qu'il doit y avoir de l'ordre parmi les hommes, et voyant par expérience qu'il n'est pas encore établi, il conclut nécessairement que l'homme a quelque chose à

(1) *Eccl.*, III, 17. — Lebarq, p. 122.



attendre. Et c'est ici, chrétiens, tout le mystère du conseil de Dieu ; c'est la grande maxime d'état de la politique du ciel. Dieu veut que nous vivions au milieu du temps dans une attente perpétuelle de l'éternité ; il nous introduit dans le monde, où il nous fait paraître un ordre admirable, pour montrer que son ouvrage est conduit avec sagesse ; où il laisse de dessein formé quelque désordre apparent, pour montrer qu'il n'y a pas mis encore la dernière main. Pourquoi ? Pour nous tenir toujours en attente du grand jour de l'éternité, où toutes choses seront dé mêlées par une décision dernière et irrévocable, où Dieu, séparant encore une fois la lumière d'avec les ténèbres, mettra par un dernier jugement la justice et l'impiété dans les places qui leur sont dues, « et alors, dit Salomon, ce sera le temps de chaque chose » : *Et tempus omnis rei tunc erit* (1).

Continuant le vigoureux redressement du point de vue humain par le point de vue divin, le grand orateur montre que nous sommes trop pressés dans nos désirs : l'homme, créature éphémère, a le goût de la précipitation ; Dieu ne l'a pas. Dieu, qui a pour lui l'éternité, attend dans la parfaite sérénité la fin de la vie de chacun des méchants ; il attend la fin du monde, et cette patience infinie est « un effet visible de la Providence » ; c'est ce que Bossuet résume dans une forte maxime de son sommaire : « La

(1) P. 123.

« sagesse n'est pas à faire promptement les choses, mais à les faire dans le temps (1). » En voici le vigoureux développement :

Que s'il vous paraît quelque désordre, s'il vous semble que la récompense court lentement à la vertu, et que la peine ne poursuit pas (2) d'assez près le vice, songez à l'éternité de ce premier Etre : ses desseins, conçus dans le sein immense de cette immuable éternité, ne dépendent ni des années ni des siècles, qu'il voit passer devant lui comme des moments ; et il faut la durée entière du monde pour développer tout à fait les ordres d'une sagesse si profonde. Et nous, mortels misérables, nous voudrions, en nos jours qui passent si vite, voir toutes les œuvres de Dieu accomplies (3) ! Parce que nous et nos conseils sommes limités dans un temps si court, nous voudrions que l'infini se renfermât aussi dans les mêmes bornes, et qu'il déployât en si peu d'espace tout ce que sa miséricorde prépare aux bons, et tout ce que sa justice destine aux méchants ! Il ne serait pas raisonnable : laissons agir l'Eternel suivant les lois de son éternité, et, bien loin de la réduire à notre mesure, tâchons d'entrer plutôt dans son étendue : *Jungere aeternitati Dei, et cum illo aeternus esto* (4)...

(1) T. II, p. 146.

(2) Variante : ne serre pas.

(3) En marge, dans le manuscrit, ce texte de saint Augustin : *Attendis dies tuos paucos, et diebus tuis paucis vis impleri omnia, ut damnentur omnes impii, et coronentur omnes boni.* (in *Ps.* cxI, n. 8. — *Ms.* *Ps.* LXXXVIII.)

(4) S. Aug., in *Ps.* cxI, n. 8.

« Dieu, écrit Tertullien, ayant remis le jugement à la fin des siècles, il ne précipite pas le discernement, qui en est une condition nécessaire, et il se montre presque égal en attendant sur toute la nature humaine (1)... » N'avez-vous pas remarqué cette parole admirable : Dieu ne précipite pas le discernement ? Précipiter les affaires, c'est le propre de la faiblesse, qui est contrainte de s'empresse dans l'exécution de ses desseins, parce qu'elle dépend des occasions et que ces occasions sont certains moments dont la fuite soudaine cause une nécessaire précipitation à ceux qui sont obligés de s'y attacher. Mais Dieu, qui est l'arbitre de tous les temps, qui, du centre de son éternité, développe tout l'ordre des siècles, qui connaît sa toute-puissance et qui sait que rien ne peut échapper à ses mains souveraines, ah ! il ne précipite pas ses conseils. Il sait que la sagesse ne consiste pas à faire toujours les choses promptement, mais à les faire dans le temps qu'il faut. Il laisse censurer ses desseins aux fous et aux téméraires, mais il ne trouve pas à propos d'en avancer l'exécution pour les murmures des hommes. Ce lui est assez, chrétiens, que ses amis et ses serviteurs regardent de loin venir son jour avec humilité et tremblement : pour les autres, il sait où il les attend ; et le jour est marqué pour les punir : *Quoniam prospicit quod veniet dies ejus* (2),

Bossuet est ici amené, et c'est sa 4<sup>e</sup> explication, à faire une théorie des biens et des maux, car il

(1) *Apolog.*, n. 41.

(2) *Ps.* xxxvi, 13 — Edition Lebarq, t. IV, p. 125-127.

faut toujours en venir, dans la question de la Providence, à définir le bonheur et le malheur. Pour sa grande âme, qui ne se contente pas à peu de frais, il n'existe qu'un seul bonheur absolu, c'est le bonheur sans ombre et sans fin : un seul malheur absolu, c'est le malheur sans appel et sans remède.

...Entendons aujourd'hui, dit-il, la différence des biens et des maux. Il y en a de deux sortes : il y a les biens et les maux mêlés, qui dépendent de l'usage que nous en faisons. Par exemple, la maladie est un mal ; mais qu'elle sera un grand bien si vous la sanctifiez par la patience ! La santé est un bien : mais qu'elle deviendra un mal dangereux en favorisant la débauche ! Voilà les biens et les maux mêlés, qui participent de la nature du bien et du mal, et qui touchent à l'un ou à l'autre suivant l'usage où on les applique.

Mais entendez, chrétiens, qu'un Dieu tout-puissant a dans les trésors de sa bonté un souverain bien qui ne peut jamais être mal, c'est la félicité éternelle ; et qu'il a dans les trésors de sa justice certains maux extrêmes qui ne peuvent tourner en bien à ceux qui les souffrent, tels que sont les supplices des réprouvés. La règle de sa justice ne permet pas que les méchants goûtent jamais ce bien souverain, ni que les bons soient tourmentés par ces maux extrêmes ; c'est pourquoi il fera un jour le discernement ; mais pour ce qui regarde les biens et les maux mêlés, il les donne indifféremment aux uns et aux autres (1).

(1) P. 127.

Qu'avons-nous donc à réclamer ?

Avec une audacieuse grandeur, Bossuet, nous chassant de notre condition humaine, se met, ou plutôt nous met à la place de Dieu ; nous transportant comme sans effort sur cette plate-forme sublime d'où nous pourrions embrasser et juger à leur point de vue *vrai* toutes les affaires humaines. La fin de ce premier point du sermon achève de nous le montrer et nous ne savons plus, par moments, si c'est Bossuet ou si c'est Dieu qui parle, tellement ils se sont identifiés :

... Venez, esprits purs, esprits innocents, venez boire le vin pur de Dieu, sa félicité sans mélange. Et vous, ô méchants endurcis, méchants éternellement séparés des justes, il n'y a plus pour vous de félicité, plus de danses, plus de banquets, plus de jeux : venez boire toute l'amertume de la vengeance divine : *Bibent omnes peccatores terrae* (1) Voilà, Messieurs, ce discernement qui démêlera toutes choses par une sentence dernière et irrévocable.

« O que vos œuvres sont grandes, que vos voies sont justes et véritables, ô Seigneur, Dieu tout-puissant ! Qui ne vous louerait, qui ne vous bénirait, ô Roi des siècles (2) » ! Qui n'admirerait votre Providence ? Qui ne craindrait vos jugements ? Ah ! vraiment « l'homme insensé n'entend pas ces choses, et le fou ne les connaît pas (3) »... « Il ne regarde que

(1) *Ps.* LXXIV, 9.

(2) *Apocal.*, xv, 3, 4.

(3) *Ps.* xci, 7.

ce qu'il voit, et il se trompe » : *Haec consideraverunt, et erraverunt* (1) ; car il vous a plu, ô grand architecte, qu'on ne vît la beauté de votre édifice qu'après que vous y aurez mis la dernière main ; et votre prophète a prédit que « ce serait seulement au dernier jour qu'on entendrait le mystère de votre conseil (2) »...

Mais alors il sera bien tard pour profiter d'une connaissance si nécessaire : prévenons, Messieurs, l'heure destinée ; assistons en esprit au dernier jour ; et du marchepied (3) de ce tribunal devant lequel nous comparaitrons, contemplons les choses humaines. Dans cette crainte, dans cette épouvante, dans ce silence universel de toute la nature, avec quelle dérision sera entendu le raisonnement des impies, qui s'affermisssaient dans le crime en voyant d'autres crimes impunis ! Eux-mêmes, au contraire, s'étonneront comme ils ne voyaient pas que cette publique impunité les avertissait hautement de l'extrême rigueur de ce dernier jour. Oui, j'atteste le Dieu vivant qui donne dans tous les siècles des marques de sa vengeance : les châtimens exemplaires qu'il exerce sur quelques-uns ne me semblent pas si terribles que l'impunité de tous les autres (4).

Si nous admirons les artistes et les poètes qui, oublieux de leur propre vie, savent en in-

(1) *Sagesse*, II, 21. (Le véritable texte porte : *haec cogitaverunt*.)

(2) *Jérémie*, XXIII, 20.

(3) *Variante* : du pied.

(4) Lebarq, t. IV, p. 123.

suffler à des personnages humains de leur création, que dire de ceux qui s'élevant jusqu'au plus haut des êtres savent, sans choquer notre sens profond et délicat du divin, faire dignement penser, parler agir Dieu devant nous? Bossuet nous fait songer ici à Victor Hugo dans sa plus haute inspiration, celle de *Napoléon II*. où, dans le grandiose tête à tête de l'Empereur et de Dieu, — aux ambitieuses paroles du conquérant qui prétend conquérir l'avenir, il réplique :

Non, l'avenir n'est à personne !

Sire ! l'avenir est à Dieu !

Il nous rappelle encore Michel-Ange qui, après avoir dressé de chaque côté de la Sixtine les Prophètes et les Sibylles en mystérieux colloque avec l'Éternel, achève en faisant apparaître le geste divin de justice suprême sur la grande fresque du *Jugement dernier*, et, par delà la Renaissance, il rejoint au Moyen Age l'immortel franciscain Thomas de Celano, auteur du *Dies Irae* qui a su nous faire toucher du doigt l'homme si faible, si gémissant et si coupable devant le tribunal du grand juge armé du terrible livre.

Donc l'homme est certainement gouverné par la Providence, ainsi que tout le reste de l'uni-

vers, mais pour avoir le droit de la juger sur ce point, il faut savoir attendre la fin, — la fin des vies, la fin de l'humanité. et, pour être justes, nous devons nous transporter à l'issue du grand procès du jugement dernier. Ne serait-il pas profondément inique de critiquer un magistrat avant même qu'il n'ait rendu son arrêt? C'est ce que nous ne cessons de faire au sujet du Tout-Puissant. Notre précipitation humaine nous empêche le plus souvent d'avoir aucune idée de la tranquille sérénité de Dieu qui, du centre de son éternité, ainsi qu'aime à dire Bossuet, juge tout, avec une adorable patience durant bien des années, puis à la fin, avec une rigueur sans appel : telle est la première, profonde et vraie raison qui explique notre téméraire et incessante rébellion humaine contre la Providence.

---



## CHAPITRE IV

BOSSUET : LA PROVIDENCE DANS LA VIE PRIVÉE.

### II. — *Suite et fin.*

Les autres réponses à l'objection de la Prospérité des Méchants : 5. Cette prospérité est un commencement de châtement, et l'affliction un bien pour l'âme.

6. L'affliction, qui fait souffrir notre nature, est une punition de nos fautes (p. 96).

7. Les biens matériels sont méprisés de Dieu, puisqu'il les abandonne à ses ennemis (p. 98).

8. La récompense automatique des Justes serait la ruine du monde moral, pour deux raisons (p. 101).

Les conclusions de Bossuet pour la morale : l'usage du nécessaire, du superflu, de la grandeur. — Ne rien envier, ne rien craindre. — Le « Malheur aux Riches » (p. 103).

La péroraison lyrique sur l'herbe des champs et l'arbre fruitier (les méchants et les bons) (p. 106).

Résumé général de la doctrine providentialiste de Bossuet sur la vie privée (p. 107).

Dieu a donc trop d'amour pour l'homme et de parenté avec lui pour l'abandonner au hasard, et il n'est pas raisonnable de croire que le désordre humain fasse *toujours* exception à l'ordre universel. Il s'agit seulement de trouver, pour

juger ce tableau, le point de perspective, et c'est la fin des temps : c'est alors que le Juge souverain, qui ignore les précipitations humaines, punira définitivement d'un châtement auquel nul méchant ne peut échapper, comme son bien suprême est la récompense de tous les justes, sans exception. Telle est l'éclatante démonstration que Bossuet nous a faite tout d'abord, en sachant, avec tout son génie, nous transporter « sur le marchepied » même du tribunal de Dieu.

Mais il n'a point là épuisé ses réponses. Cette prospérité même des méchants, qui nous paraît si enviable, est déjà pour eux un commencement de punition, ainsi qu'il nous l'a déjà fait entrevoir, et c'est en faveur de sa thèse un nouvel et 5<sup>e</sup> argument :

Oui, cette félicité des enfants du siècle, lorsqu'ils nagent dans les plaisirs illicites, que tout leur rit, que tout leur succède [c'est-à-dire leur réussit], cette paix, ce repos que nous admirons, « qui, selon l'expression du prophète, fait sortir l'iniquité de leur graisse », *prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum* (1), qui les enfle, qui les enivre jusqu'à leur faire oublier la mort : c'est un supplice, c'est une vengeance que Dieu commence d'exercer sur eux. Cette impunité, c'est une peine qui les précipite au sens réprouvé, qui les livre aux désirs de leur cœur ; leur amassant

(1) *Psautne* LXXII, 7.

ainsi un trésor de haine dans ce jour d'indignation, de vengeance et de fureur éternelle. N'est-ce pas assez pour nous écrier avec l'incomparable Augustin : « ... Il n'est rien de plus misérable que la félicité des pécheurs, qui entretient une impunité qui tient lieu de peine et fortifie cet ennemi domestique, je veux dire la volonté déréglée », en contentant ses mauvais désirs (1).

Il convient évidemment de distinguer ici les deux points de vue, celui de la nature et celui de la grâce, celui des apparences sensibles et celui de la vérité foncière. Du premier point de vue, cette félicité, cette « graisse », comme dit énergiquement le psalmiste, est une chose heureuse, mais pour l'intérêt véritable de l'âme, c'est une condition très dangereuse et souvent funeste.

De même, l'affliction a coutume d'être un bien pour l'âme. Remarquons que Bossuet ici ne parle nullement avec dogmatisme et en citant les paroles de l'Évangile : à un croyant, rien ne serait plus fort que de rappeler l'exaltation de la pauvreté et de la douleur par la doctrine évangélique, par les Béatitudes du Sermon sur la Montagne (« Bienheureux les pauvres..., bienheureux ceux qui pleurent, etc... »), et aussi par

(1) *Ep. cxxxviii, ad Marcell.*, n. 14. — Edition Lebarq, t. II, p. 161.

l'exemple de la vie et de la mort du Christ. Mais l'orateur s'adresse aux « libertins », et il aime mieux fonder sa démonstration sur une analyse psychologique, dont chacun d'eux trouvera la vérification en soi-même : c'est tout le deuxième point du premier sermon.

Le philosophe distingue trois genres d'afflictions :

1° *Ne pas acquérir ce que nous désirons*, ce qui est excellent pour nos convoitises insatiables, pour modérer et régler nos perpétuels « appétits de malade » : « or toute notre nature est remplie « de ces appétits de malade, qui naissent de la « faiblesse de notre raison et de la mortalité qui « nous environne (1) » ;

2° *Perdre ce que nous possédons*, ce qui est la meilleure manière pour que nous réfléchissions sur nous-mêmes et que nous ne nous endormions point dans l'insouciance ;

3° *Posséder dans l'inquiétude* : voilà encore ce que Dieu peut faire de mieux pour ses serviteurs, et saint Augustin disait déjà dans un vigoureux raccourci : « Les maux qui blessent servent à corriger les maux qui flattent. »

Voici par exemple un développement sur la deuxième sorte de maux :

(1) Edition Lebarq, t. II, p. 164.

... Fidèle, il ne t'est pas moins salutaire qu'on t'enlève quelquefois ce que tu possèdes. Connaissons-le par expérience. Quand nous possédons les biens temporels, il se fait des nœuds secrets qui engagent le cœur insensiblement dans l'amour des choses présentes, et cet engagement est plus dangereux, en ce qu'il est ordinairement plus imperceptible. Le désir se fait mieux sentir, parce qu'il a de l'agitation et du mouvement : mais la possession assurée, c'est un repos, c'est comme un sommeil : on s'y endort, on ne le sent pas. C'est ce que dit l'apôtre saint Paul, que ceux qui amassent de grandes richesses (1) « tombent dans les lacets (2) ». C'est que la possession des richesses a des filets invisibles où le cœur se prend insensiblement. Peu à peu il se détache du Créateur par l'amour désordonné de la créature, et à peine s'aperçoit-il de cet attachement vicieux. Mais qu'on lui dise que cette maison est brûlée, que cette somme est perdue sans ressource par la banqueroute de ce marchand, aussitôt le cœur saignera, la douleur de la plaie lui fera sentir « combien ces richesses étaient fortement attachées aux fibres de l'âme, et combien il s'écartait de la droite voie par cet attachement excessif. » *Quantum [hæc] amando peccaverint, perdendo senserunt*, dit saint Augustin (3). Il verra combien ces richesses pouvaient être plus utilement employées ; et qu'enfin il n'a rien sauvé de tous ces grands biens que ce qu'il a mis en sûreté

(1) Le texte grec porte exactement : ceux qui veulent être riches.

(2) I *Tim.*, vi, 9.

(3) *Cité de Dieu*, liv. I, chap. x.

dans le ciel, l'y faisant passer par les mains des pauvres : il ouvrira les yeux aux biens éternels qu'il commençait déjà d'oublier. Ainsi ce petit mal guérira les grands, et sa blessure sera son salut (1).

Un *sixième argument*, souvent donné dans les solutions chrétiennes du problème du mal et que nous trouverons développé par Joseph de Maistre, se rencontre une seule fois chez Bossuet, c'est à savoir que l'affliction est une punition, une expiation, et cette idée n'est pas en contradiction avec la précédente. Car si l'épreuve est un bien avantageux à l'âme, elle fait souffrir la nature, et par là elle sert de châtiment pour nos fautes passées ou présentes, celles que le monde souvent ne voit point, mais que nous connaissons bien dans la sincérité de notre for intérieur. Cette idée se trouve dans le premier discours prononcé en public par Bossuet, dans le panegyrique de Saint-Gorgon, qu'il donna tout jeune à Metz, en 1649, à la fin de la guerre de Trente Ans :

Quand nous nous trouvons affligés, si nous recevons nos afflictions de la main de Dieu avec humilité, ne témoignons-nous pas par cette déférence qu'il y a une intelligence première et universelle, qui, par des raisons occultes, mais équitables, fait

(1) Edition Lebarq, t. II, p. 165.

notre bonne et notre mauvaise fortune ? Et cela, qu'est-ce autre chose sinon être les témoins et les martyrs de la Providence ?

Messieurs, nous vivons dans un temps et dans une ville où nous avons beau sujet de mériter cet honneur. Il y a près de vingt ans qu'elle porte quasi tout le fardeau de la guerre ; sa situation trop importante semble ne lui avoir servi que pour l'exposer en proie : *Diriperunt eam omnes transeuntes viam* (1), etc. et comme si ce n'était pas assez de tant de misères, Dieu en cette année, ayant trompé l'espérance de nos moissons, a mis la stérilité dans la terre. Car il ne faut point douter que tous ces maux ne soient arrivés par son ordre. Il punit par la guerre celle que nous lui faisons tous les jours. La terre, par son commandement, nous refuse le fruit de nos travaux, parce que nos âmes ne lui en rapportent point, bien qu'il les ait si soigneusement cultivées. Ah ! Messieurs, humilions-nous sous la puissante main de Dieu, de peur qu'après avoir tout perdu, nous ne perdions encore l'affliction que nos ruines nous apportent au lieu de la faire profiter à notre salut (2).

Il est remarquable que, sur ce point, l'orateur

(1) *Paume* LXXXVIII, verset 42. Cette destinée de Metz ne continue-t-elle point plus que jamais ?

(2) Pour ce discours de la jeunesse de Bossuet nous pouvons profiter de la récente revision de l'édition Lebarq, entreprise par MM. Charles Urbain et E. Levesque, dont le premier volume a paru en 1914, dans un format d'ailleurs plus portatif (in-8°), à Paris, chez Desclée, de Brouwer et C<sup>ie</sup>, — t. I, p. 44.

chrétien n'invoque nullement la conséquence du péché originel, tellement il s'applique, dans toute cette démonstration adressée aux « libertins » du 17<sup>e</sup> siècle, à ne point sortir du spiritualisme et de la psychologie qu'ils ne peuvent récuser.

Nous en arrivons aux deux dernières justifications, ou mieux confirmations de la Providence, données dans ses sermons par Bossuet, qui en a puisé la première idée chez saint Augustin : ce sont les septième et huitième arguments.

C'est d'abord le mépris témoigné par Dieu pour les biens les plus hauts, par le fait même qu'il les abandonne parfois à ses pires ennemis. Il entend nous apprendre ainsi à ne point envier ces faux bonheurs : l'idée s'en retrouve dans les deux discours sur la Providence. Dans le premier, il nous fait noblement entendre le discours de Dieu lui-même :

Voyez, mortels abusés, voyez l'état que je fais des biens après lesquels vous courez avec tant d'ardeur ; voyez à quel prix je les mets, et avec quelle facilité je les abandonne à mes ennemis : je dis, à mes ennemis les plus implacables, à ceux auxquels ma juste fureur prépare des torrents de flamme éternelle. Regardez les républiques de Rome et d'Athènes, elles ne connaîtront pas seulement mon nom adorable, elles serviront les idoles ; toutefois elles seront florissantes par les lettres, par les conquêtes et par



l'abondance, par toutes sortes de prospérités temporelles : et le peuple qui me révère sera relégué en Judée, en un petit coin de l'Asie, environné des superbes monarchies des Orientaux infidèles. Voyez ce Néron, ce Domitien, ces deux monstres du genre humain, si durs par leur humeur sanguinaire, si efféminés par leurs infâmes délices, qui persécuteront mon Eglise par toutes sortes de cruautés, qui oseront même se bâtir des temples pour braver la Divinité : ils seront les maîtres de l'univers ; Dieu leur abandonne l'empire du monde, comme un présent de peu d'importance qu'il met dans les mains de ses ennemis (1).

Dans le sermon de 1662, l'orateur ne craint pas de faire allusion à la monarchie turque et à ses inquiétants progrès en Europe :

Pour dire quelque chose qui nous touche de plus près, quand je vois cet ennemi déclaré du nom chrétien soutenir avec tant d'armées les blasphèmes de Mahomet contre l'Évangile, abattre sous son croissant la croix de Jésus-Christ notre Sauveur, diminuer tous les jours la chrétienté par des armes si fortunées ; et que je considère d'ailleurs que tout déclaré (2) qu'il est contre Jésus-Christ, ce sage dis-

(1) T. II, p. 160. — Aux deux empereurs cités plus haut l'on pourrait joindre entre autres Julien l'Apostat, que juge Bossuet dans *l'Histoire universelle*, 1<sup>re</sup> partie, 11<sup>e</sup> époque.

(2) Bossuet a mis en interligne : tout furieux, tout frémissant.

tributeur des couronnes le voit du plus haut des cieux assis sur le trône du grand Constantin, et ne craint pas de lui abandonner un si grand empire, comme un présent de peu d'importance : ah ! qu'il m'est aisé de comprendre qu'il fait peu d'état de telles faveurs et de tous les biens qu'il donne pour la vie présente ! Et toi, ô vanité et grandeur humaine, triomphe d'un jour, superbe néant, que tu parais peu à ma vue, quand je te regarde par cet endroit (1) !

Bossuet, qui a décidément toutes les saintes audaces, osait parler de la sorte à la Cour, devant le Grand Roi, et humilier ainsi la royauté qu'il avait ailleurs exaltée au point de lui découvrir une base divine.

Mais peut-être que je m'oublie, s'écrie-t-il, et que je ne songe pas où je parle, quand j'appelle les empires et les monarchies un présent de peu d'importance. Non, non, Messieurs, je ne m'oublie pas ; non, non, je n'ignore pas combien grand et combien auguste est le monarque qui nous honore de son audience ; et je sais assez remarquer combien Dieu est bienfaisant en son endroit de confier à sa conduite *une si grande et si noble partie du genre humain* de la France quelle belle et simple définition, échappée au patriotisme de l'orateur !] pour la protéger par sa puissance. Mais je sais aussi, chrétiens, que les souverains pieux... doivent mépriser le royaume qu'ils possèdent *seuls*, au prix d'un autre royaume

(1) T. IV, p. 132.

dans lequel ils ne craignent point d'avoir *des égaux*, et qu'ils désirent même, s'ils sont chrétiens, de partager un jour avec leurs sujets que la grâce de Jésus-Christ et la vision bienheureuse aura rendus leurs compagnons (1).

Ainsi la monarchie absolue au sommet des choses humaines, mais infiniment au-dessous de la monarchie céleste qui sera partagée par tous les bienheureux, dans l'éternité, — telle est la puissante synthèse faite par Bossuet de la terre et du ciel, et il ne craint pas de montrer aussi les indignes qui sont sur le trône et qui doivent modérer notre admiration envieuse pour la souveraine puissance. Il me semble que l'actuelle guerre européenne ne pourrait que confirmer par l'addition de quelques noms de plus cette hardie observation.

Nous touchons là, par un nouveau côté, à la philosophie de l'histoire : les princes indignes sont des arguments que la Providence donne aux hommes pour leur faire comprendre la réalité de ce qui seul mérite leur estime.

La huitième et dernière raison se rencontre dans le premier sermon et n'a pas été reprise par Bossuet dans le second, bien qu'elle appa-

(1) T. IV, p. 132.

raisse à notre idéalisme comme la plus forte. C'est une démonstration par l'absurde.

Si les hommes injustes étaient toujours punis, comme le demandent les « libertins », qu'arriverait-il ?

Deux inconvénients graves, répond Bossuet. Le premier, c'est que nous croirions le châtiement épuisé dès ce monde et nous verrions moins la nécessité d'une autre vie compensatrice ; nous perdrons l'aspiration à cet autre monde. (L'on reconnaît que cette idée rejoint le raisonnement de Salomon dans *l'Ecclésiaste*, que nous avons trouvé dans le développement du premier argument.)

Le deuxième inconvénient est capital ; nous y avons déjà touché avec saint Augustin : ce serait la suppression du mérite moral : tout le monde ferait le bien par intérêt ; le désintéressement, base de la vertu, serait aboli. Par exemple, sur un champ de bataille, si tous les courageux étaient épargnés, tout le monde serait courageux sans le moindre mérite ; c'est dire qu'il n'y aurait plus personne de réellement courageux, le courage n'existerait plus, au lieu que toute notre admiration émue peut aller, actuellement, à tous ces innombrables vaillants qui succombent, puisqu'elle se fonde sur le sentiment du suprême sacrifice qu'ils ont entrevu et consenti.

Nous n'avons pu découvrir dans Bossuet que quelques lignes sur ce point décisif :

Si personne ne prospérait que les justes, les hommes étant ordinairement attachés aux biens ne serviraient Dieu que pour les prospérités temporelles ; et le service que nous lui rendrions, au lieu de nous rendre religieux, nous ferait avares (1).

\*  
..

Nous avons fini de dresser le catalogue des huit arguments (un *a priori* et sept autres) par lesquels Bossuet établit et justifie le gouvernement de la Providence sur l'homme et explique le spectacle d'apparente confusion présenté par l'univers.

Mais le grand orateur, nous le savons, expose la doctrine pour aboutir à la morale, et il instruit les esprits pour éclairer l'action. La croyance à la Providence inspire toute une règle morale, dont l'excellence, à elle seule, pourrait compter de neuvième raison en faveur de la doctrine, auprès de beaucoup d'esprits.

Il l'a exprimée particulièrement dans son dis-

(1) Avares, c'est-à-dire, dans le sens du 17<sup>e</sup> siècle, intéressés, cupides. — T. II, p. 159.

cours sur *Nos Dispositions à l'égard des Nécessités de la Vie*, qu'il a divisé en trois parties : sur le nécessaire, le superflu, la grandeur.

1° Dieu ne nous a appris à demander que *le nécessaire* : dans le *Pater* l'Homme-Dieu nous a instruits à demander le pain quotidien, et encore ne nous est-il pas absolument garanti, parce qu'il y a des biens qui nous sont encore plus nécessaires que ceux de la vie du corps. — Cette remarque est tellement vraie, même dans l'ordre de la nature, que, dans les citadelles allemandes, nos prisonniers oublient en partie leurs affreuses privations matérielles en lisant, en écrivant, en travaillant, en écoutant des leçons ou des conférences vivantes, en nourrissant, au milieu du jeûne, leur esprit.

2° Dieu ne nous a pas appris à demander *le superflu*, afin de ne pas nourrir indéfiniment notre convoitise quand tant de gens manquent du nécessaire. C'est là que Bossuet a cette véhémence apostrophe à ses riches auditeurs et auditrices des Minimes : « Quelle honte que vous osiez... demander du pain, et le demander à Dieu même, qui sait que les millions ne suffisent pas pour contenter votre luxe ! Et vous ne rougissez pas d'une si honteuse prévarication à la sainte profession que vous avez faite ! On en rougit si peu qu'on fait parade du luxe

jusque dans l'église, et qu'on le mène en triomphe aux yeux de Dieu même (1)... »

3° Si la *grandeur* nous arrive, il convient d'en distinguer les deux éléments : la pompe, à mépriser, et le moyen de faire du bien, à utiliser largement. Suivent de très hauts conseils sur ce qu'il faut toujours demeurer dans les limites de sa condition et pratiquer le bien tout autour de soi par l'exercice des œuvres.

Plus simplement, dans la deuxième partie du Sermon sur la Providence de 1662, l'aboutissement naturel de la foi en cette doctrine consiste dans ces deux maximes déjà prônées par la sagesse antique : Ne rien admirer. Ne rien craindre. *Ne rien admirer* (dans le sens d'envier), puisque les vrais biens ne sont pas départis aux riches et aux puissants. — *Ne rien craindre*, puisqu'on est sûr de réussir quand on s'attache à la cause universelle qui est Dieu, tandis que l'on a bien des chances d'insuccès lorsque l'on s'attache aux causes particulières.

La fin du discours est remplie par de nobles conseils pour profiter réellement, au point de

(1) 7 mars 1660. Edition Lebarq, t. III, p. 299. Le développement suivant est à lire, sur l'invasion de l'église par la femme parée et bruyante : c'est un des passages les plus indignés et les plus éloquents de l'œuvre oratoire de Bossuet.

vue de Dieu, de l'adversité et de la prospérité, et par la peinture de cette double face de la fortune chez les méchants.

Partout, dans « l'Eminente Dignité des Pauvres dans l'Eglise », dans « Nos Dispositions à l'égard des Nécessités de la Vie », dans les Sermons sur « la Providence » et ailleurs, Bossuet reprend éloquemment le vigoureux et fréquent anathème du Christ, le *Malheur aux Riches*, qui est comme une illumination de la doctrine de la Providence, puisque nous devons avoir pleine confiance en celle-ci pour nous assurer le pain de chaque jour, mais ne pas envier la richesse, et même la redouter, puisqu'elle est si terriblement dangereuse pour la vraie vie présente et future de l'âme humaine.

Toutes les raisons étant épuisées, Bossuet lâche la bride à son imagination. Comme au début, il voit autour de lui une image du monde ; celle-ci est empruntée à la nature qu'il aime et sent si fortement : il s'agit de l'herbe des champs dont la poésie l'inspirera huit ans plus tard en célébrant la mort foudroyante de la jeune duchesse d'Orléans, et quelques mots de saint Augustin dans le commentaire du psaume XLVIII l'ayant jeté dans le lyrisme, il demande à la même comparaison de l'herbe et de l'arbre frui-



tier la péroration de chacun de ses discours sur la Providence. Dans le second il s'écrie :

Si Dieu lance son tonnerre sur les criminels, le juste... vient laver ses mains dans leur sang ; c'est-à-dire qu'il se purifie par la crainte d'un pareil supplice. S'ils prospèrent visiblement, et que leur bonne fortune semble faire rougir sur la terre l'espérance d'un homme de bien, il regarde le revers de la main de Dieu, et il entend avec foi comme une voix céleste, qui dit aux méchants fortunés qui méprisent le juste opprimé : O herbe terrestre, ô herbe rampante, oses-tu bien te comparer à l'arbre fruitier pendant la rigueur de l'hiver, sous prétexte qu'il a perdu sa verdure et que tu conserves la tienne durant cette froide saison ? Viendra le temps de l'été, viendra l'ardeur du grand jugement, qui te desséchera jusqu'à la racine, et fera germer les fruits immortels des arbres que la patience aura cultivés. Telles sont les saintes pensées qu'inspire la foi de la Providence (1).

\* \*

L'on doit voir à présent, dans ses grandes lignes, la manière à la fois doctrinale et pratique dont Bossuet applique la croyance de la Providence à la vie privée.

Il n'a cure des objections dirigées contre la

1) T. IV, p. 135. Cf. S. Augustin. Enarr. in Psalm. XLVIII, serm. II, § 3 et 4. — Voir aussi au t. II, les p. 168-169 et le sommaire fait par l'orateur qui résume la comparaison sous forme d'apostrophe dans sa dernière phrase, *ibid.*, p. 147.

liberté humaine au nom de la prescience, ou de la souveraineté divine. Le problème général de l'existence du mal physique et du mal moral ne l'occupe pas non plus particulièrement. Il ne néglige pas, en revanche, celui de l'inégalité des conditions humaines, et il en voit la solution dans le devoir d'ardente charité imposé aux riches. Mais surtout, s'adressant aux « libertins » de son temps, il s'attaque à leur objection favorite qui est celle de tous les temps : le scandale de la prospérité des méchants et de l'affliction des bons.

Il ne prend pas la peine d'examiner longuement si ce double fait est réellement fondé ; il l'admet, et, d'un geste énergique, il secoue l'anthropomorphisme par lequel tant de libres penseurs de tous les siècles, s'appuyant trop souvent sur la petitesse de tant de dévots, font une caricature de Dieu afin de pouvoir le nier ensuite plus facilement. A nos pauvres points de vue faits de fièvre, d'impatience et de précipitation, il substitue hardiment la grave et patiente sérénité du Tout-Puissant, que nous commettons la double injustice de juger 1<sup>o</sup> sans nous mettre à sa place, mais en le rapetissant à nos vues ; 2<sup>o</sup> avant qu'il ait rendu ses sentences définitives. Par sa vigoureuse dialectique, le penseur nous amène et nous maintient à la fin

des temps, et du coup il nous instruit sur les apparences des biens, et sur le vrai bonheur que nous ne goûterons que dans l'autre monde. En l'attendant il nous console de nos chagrins, non pas avec les suaves paroles de l'Évangile, mais en nous forçant de sentir combien ils sont peu de chose à côté de la réprobation sans fin, et grâce à une analyse qui descend au fond de notre âme et nous fait avouer sincèrement que la souffrance nous calme, nous élève, nous purifie, sert nos vrais intérêts et forme la condition même de toute vie morale.

Nul orateur sacré probablement n'a plus usé des paroles de la Bible, particulièrement des Psaumes, ainsi que des Pères, mais aucun ne les développe et applique d'une façon plus personnelle, si bien que l'on dirait plutôt une rencontre de pensée et d'humeur entre ces esprits inspirés et le sien, et que l'on ne sait plus, à la fin, démêler ce qui appartient à l'un et ce qui revient aux autres.

Enfin, mettant sa puissante imagination au service de sa philosophie et de sa foi, Bossuet trouve dans le monde extérieur des métaphores, des emblèmes, des images, afin de traduire à nos yeux tout ce que son génie conçoit, voit et sent en même temps. Grâce à toutes ces ressources, il nous installe sur « le marchepied du

tribunal » divin, comme il le dit, et il nous donne le grandiose spectacle de l'humanité envisagée par Dieu d'une vue à la fois panoramique et individuelle, attendue par lui jusqu'à l'instant suprême du jugement dernier et mise enfin à la place que mérite le fond des cœurs, par un renversement vengeur des félicités et des épreuves humaines. « Il y a, résume-t-il avec sa simplicité forte, une vicissitude de biens et de maux ; *on y va par tour* (1). »

Par l'exposé de cette double doctrine de la Providence appliquée à l'histoire et à la vie privée, qui forme la base même de la philosophie de l'histoire et de la morale chrétienne, Bossuet — moderne Moïse, — tout en ménageant au plus haut point la liberté humaine, mérite aussi bien que n'importe quel autre grand homme, penseur, apôtre ou artiste, d'être appelé le Porte-Parole et le Voyant de Dieu.

(1) Dans le troisième point du premier sermon sur la Providence, éd. Lebarq, t. II, p. 169.

---

## CHAPITRE V

### JOSEPH DE MAISTRE : SA BIOGRAPHIE MORALE (DE 1753 A 1792).

Utilité de l'étude de la vie de Joseph de Maistre.

I. — *Ses Origines et son Enfance.* — L'origine provençale. — Le père de Joseph, le président Maistre, éducateur politique et religieux de son fils. — Joseph héritier de la bibliothèque de son aïeul maternel Demotz. — Son genre d'érudition. — « Sa sublime mère. » — Sa participation à deux confréries, « les Nobles » et « les Pénitents noirs » (p. 115).

II. — *Sa Jeunesse.* — Les études de droit à Turin ; le souvenir du pays. — La présidente victime de son amour maternel pour Xavier : sa mort en 1774 ; son portrait. Désespoir de Joseph : sa discussion avec sa sœur sur la Providence (p. 122).

L'amitié. — Joseph de Maistre franc-maçon et « martiniste ». — Il s'ennuie à Chambéry (p. 126).

Ses premiers travaux littéraires : son Eloge du roi Victor-Amédée III (1775). — Ses idées comme magistrat. — Ses deux discours de rentrée du Sénat, « sur la Vertu » et « sur le Caractère extérieur du Magistrat ». — Rédaction du joyeux Prospectus pour l'ascension de Xavier en montgolfière (p. 128).

Son mariage avec Marguerite de Morand (1786) : portrait de « Madame Prudence ». — Ses trois enfants : la lettre des « chérir », ses lettres à sa fille Constance sur l'instruction des femmes (p. 134).

III. — *Son Départ de la Savoie.* — La mort du Président de Maistre (janvier 1789) : Joseph légataire universel et chef de famille — Ses sentiments partagés sur le début de la Révolution : il reste fidèle à son roi. — Il quitte la Savoie avec sa famille par la route du Petit Saint-Bernard : 25 septembre 1792 (p. 139).

Conclusion (p. 142).

Quels qu'aient été en Bossuet, sur la Providence, la force décisive du penseur, la plénitude et l'éclat des développements, la beauté lyrique des évocations, il restait après lui à glaner. Il restait peut-être plus à faire : à poser autrement le problème de la Providence et à le retourner d'une autre sorte.

C'est ce qui arriva à un puissant esprit paru à l'aurore du 19<sup>e</sup> siècle, à un étranger parlant français et faisant partie d'une de ces petites Frances voisines qui savent honorer la grande ou, en cas de besoin, la sauver, un Sarde, laïc catholique, qui se sentait lui aussi, et encore plus sans doute que Bossuet même, hanté par le mystérieux et attirant problème de la Providence.

Il exposa ses idées, d'abord dans un livre de philosophie historique, les *Considérations sur la France*, puis dans le célèbre recueil de dialogues, intitulé *Soirées de Saint-Petersbourg*, qu'il faudrait peut-être appeler maintenant « Soirées

de Pétrograd » si l'on osait séculariser l'œuvre d'un grand chrétien.

Joseph de Maistre a encore auprès de beaucoup la renommée caricaturale d'un sectaire aux idées arriérées et saugrenues, et je lisais naguère dans un journal ce résumé de son œuvre : « Ses théories font reposer la société « sur cette trinité monstrueuse : le pape, le roi « et le bourreau ! »

L'on commence néanmoins, depuis quelque temps, à l'étudier sérieusement et, par conséquent, à lui rendre justice. Sainte-Beuve avait fait son portrait dans les *Portraits littéraires* (au tome II) et dans les *Causeries du Lundi* (au tome IV). M. Emile Faguet s'est occupé de son œuvre dans ses *Politiques et Moralistes du 19<sup>e</sup> siècle*. Il fut un des maîtres de la pensée d'un certain nombre de nos plus illustres contemporains, bien différents l'un de l'autre comme idées, par exemple Ferdinand Brunetière et M. Charles Maurras.

Nous voudrions essayer d'abord d'esquisser sa figure en recourant à la méthode biographique, si efficace surtout quand il s'agit d'idées morales : comment ces idées sont-elles nées en lui ? ont-elles été fermement crues et vécues par lui ? ou leur exposé n'est-il qu'une creuse rhétorique ?

Cette vie, étant beaucoup moins connue que

celle de Bossuet, a besoin d'être étudiée de près. Nous profiterons, bien entendu, des nombreux documents parus sur ce sujet depuis quelques années, avant tout de la *Correspondance*, à la fin de l'édition des Œuvres en quatorze volumes publiés par la famille de 1884 à 1892 (1) et qui forme une si charmante et forte lecture, puis des deux volumes composés en 1893 par un Savoisien, M. Fr. Descostes, en un style un peu trop ample, mais remplis de documents piquants et vivants, *Joseph de Maistre avant la Révolution* (2); nous n'oublions point un court volume consacré à Maistre en 1894 par l'un de ses collègues de la carrière diplomatique, M. George Cogordan, dans la *Collection des Grands Écrivains français*, ni le *Joseph de Maistre et la Papauté* de M. C. Latreille, aussi érudit que sévère, 1906 (3), ni la noble *Correspondance de Joseph de Maistre et du Comte de Blacas*, publiée par M. Ernest Daudet en 1907 (4), pas plus que le *Joseph de Maistre* anecdotique publié en 1914 par M. Antoine Albalat (5).

Cet utile intermède biographique, qui éclai-

(1) Lyon, Emm. Vitte.

(2) Paris, Alph. Picard.

(3) Ces deux volumes à la librairie Hachette

(4) Librairie Plon et Nourrit.

(5) Lyon, Emm. Vitte.



ra la genèse des idées de l'écrivain, nous reposera d'ailleurs quelques instants de la métaphysique, que nous reprendrons ensuite avec plus de fruit. Nous allons successivement passer en revue les Origines et l'Enfance de Joseph de Maistre, sa Jeunesse et son Départ de la Savoie.

∴

### I. — *Ses Origines et son Enfance.*

La famille du comte de Maistre était originaire du Midi de la France. Sortie du Languedoc, elle s'était établie en Provence : de là « le soufre de Provence » que l'auteur des *Soirées* sentait brûler dans ses veines, comme il brûlait dans celles de sa fille Adèle.

Les armes de la famille étaient : d'azur, à trois fleurs de soucis d'or, avec cette haute devise : « Fors l'honneur nul souci. »

Le père de Joseph naquit à Apremont, au comté de Nice. Il était employé dans les bureaux de justice à Nice même, lorsqu'il reçut de son roi l'ordre de siéger à Chambéry, au Sénat de Savoie, sorte de Parlement, investi comme celui de Paris d'un pouvoir de justice, avec quelques prérogatives politiques : c'était le principal organe de cette singulière monarchie

sarde composée de trois tronçons séparés, situés au pied des Alpes, la Savoie, le comté de Nice et enfin le Piémont où avaient l'habitude de se poursuivre les études de droit, à Turin.

Le nouveau sénateur fit là toute sa carrière de magistrat et arriva à être second vice-président du Sénat. M. Descostes nous a tracé le portrait de ce personnage, dont la physionomie austère a quelque chose de romain :

Le Président Maistre sera chez lui la personnification de la *patria potestas* devant laquelle tout plie ; au Palais, il est celle de la justice dans son austère grandeur. Les traits taillés à coups de hache, le front large et bosselé, l'arcade sourcilière fortement accusée et abritant un œil inquisiteur, le nez irrégulier, s'avancant en saillie menaçante, les lèvres rentrantes et serrées, les joues sillonnées d'un pli profond, l'air dur et froid, la tête encadrée d'une perruque savamment frisée et retombant en boucles sur des épaules hautes et massives, le buste drapé dans la robe rouge coupée par le blanc mat de l'hermine et du rabat, Maistre devait être la terreur des coupables : ce bloc de granit rassurait les honnêtes gens...

C'était un grand caractère. Les sentiments vils, ou simplement vulgaires, ne parvenaient pas à l'effleurer. Quelqu'un l'avait un jour desservi : son double jeu ayant été découvert, l'intrigant craignait d'avoir encouru la colère du terrible président. Il dépêcha auprès de lui un ambassadeur officieux. Maistre eut alors cette « saillie sublime », que Joseph rappelle

dans une de ses lettres : « Ah ! l'animal, il croit que je m'en souviens !... (1). »

Ce père fut l'éducateur politique et religieux de son fils.

La petite monarchie sarde était alors gouvernée avec beaucoup d'intelligence et de bonté par le roi Charles-Emmanuel III, qui s'écriait un jour : « Voici le plus beau moment de ma vie, « car je viens de supprimer la dernière imposi-  
« tion extraordinaire qui pesait encore sur mes  
« sujets. »

Il acheva le monument législatif de ses prédécesseurs, les *Royales Constitutions*, qui marquaient d'excellents progrès sur le passé. Ce livre fut pendant vingt ans le bréviaire de Joseph de Maistre qui était un témoin admiratif de cette monarchie patriarcale. En la connaissant, on comprend encore mieux qu'il ait adopté les idées monarchiques, beaucoup plus sympathiques sous cette forme que n'était, de l'autre côté de la frontière, l'absolutisme de Louis XV.

Le grave président s'éprit, à 44 ans, de la fille d'un de ses collègues au Sénat de Savoie. Il l'épousa et, en vingt-quatre ans de mariage, il eut

1) Lettre au chevalier de Maistre, dans François Descostes, *Joseph de Maistre avant la Révolution. Souvenirs de la Société d'autrefois. 1753-1793. T. I, p. 48.*

quinze enfants, dont cinq moururent jeunes.

Pour supporter de telles charges de famille, il n'avait pas de fortune ; il la remplaçait par une grande confiance en Dieu, qui n'est autre que la foi pratique en la Providence :

On vivait avec économie, mais non sans dignité ; et tout en joignant les deux bouts, grâce à la sage prévoyance de la maîtresse de maison, le magistrat savait tenir son rang *en honneur*, suivant l'expression familière à son illustre fils (1).

Joseph, notre écrivain, naquit le troisième, le 1<sup>er</sup> avril 1753, après deux sœurs qui moururent en bas âge (2). Il devint donc vite l'aîné de la famille. Dans une lettre il se dira plus tard « né dans une maison de haute magistrature, élevé dans toute la sévérité antique, *abimé* dès le berceau dans les études sérieuses ».

Dès l'âge de 5 ans l'enfant fut confié à un précepteur. Celui-ci le conduisait, deux fois par jour, dans le cabinet de son grand-père maternel, le sénateur Demotz, qui s'attacha à lui et lui légua en ces termes sa bibliothèque qui était considérable :

(1) F. Descostes, t. I, p. 76.

(2) C'est par erreur que M. A. Albalat donne la date de 1754, M. Fr. Descostes produit l'acte de naissance et de baptême (t. I, p. 75, n. 2).

Je lègue à mon très cher petit-fils et filleul, Joseph-Marie Maistre, tous les livres de ma bibliothèque, tant de droit qu'autres, en quoi qu'ils consistent, compris les étagères, garde-robes et petite bibliothèque à porte grillée, qui sont à présent dans mon cabinet (1).

Le jeune homme lut cette bibliothèque, qui exerça sur lui une grande influence ; tant est souvent décisive dans notre éducation intellectuelle et morale l'occasion des lectures qui se présentent à nous. Un autre legs d'un prêtre de ses amis vint bientôt porter sa bibliothèque particulière à 2.600 volumes.

Joseph de Maistre fut, toute sa vie, un acharné travailleur : adulte, il travaillait quinze heures par jour. A Saint-Pétersbourg il se fit faire un fauteuil tournant placé devant sa table de travail : quand son valet lui avait servi son repas dans son dos, il imprimait au fauteuil une demi-rotation et il mangeait ; en avalant la dernière bouchée, il tournait en sens inverse et se remettait au travail. Une telle puissance prouve sans doute une belle santé, mais aussi une singulière vie de l'esprit, qui chez lui se déployait pleinement dans les lectures : sa pensée, comme celle d'un certain nombre de nos contemporains,

(1) F. Descostes, t. I, p. 80.

avait besoin de celle des autres pour réagir : il pensait, pour ainsi dire, par sympathie ou par contradiction. Il lisait immensément, il lisait dans sept langues différentes ; il prenait des notes sur tout ce qu'il lisait ou il copiait de nombreux extraits, et il se constitua ainsi toute une collection de volumes de 600 pages chacun qu'il traîna avec lui au bout de l'Europe (1). Il avait proprement un tempérament de critique et d'érudit ; mais c'était un érudit qui dominait et contenait toujours son érudition par l'idée, donc un érudit à la française, et, au total, moins un érudit qu'un penseur plein d'érudition.

Ce grand esprit avait un culte pour sa mère. Il disait d'elle :

Ma mère était un ange, à qui Dieu avait prêté un corps ; mon bonheur était de deviner ce qu'elle désirait de moi, et j'étais dans ses mains autant que la plus jeune de mes sœurs.

Agé de 51 ans, il écrivait de Saint-Pétersbourg :

A six cents lieues de distance, les idées de famille, les souvenirs de l'enfance me ravissent de tristesse. Je vois ma mère qui se promène dans ma chambre avec sa figure sainte, et, en t'écrivant ceci, je pleure comme un enfant.

(1) Voir A. Albat, p. 16 et suiv.

Il appliqua à sa mère ce mot célèbre, que plus d'un de nous, grâce à Dieu, pourrait redire pour soi-même : « ma sublime mère (1) ».

Au sortir des mains de son précepteur, l'enfant est confié aux jésuites de Chambéry, pour lesquels sa famille professe un véritable culte : lui-même en héritera et il conseillera plus tard au tsar de les accueillir en Russie et de favoriser leur fondation d'une Université à Revel.

Tout jeune, Joseph de Maistre entre dans deux confréries, où il est rapidement promu dignitaire, dès l'âge de 15 ans : celle des « Nobles » ou des « Messieurs » qui avait l'habitude de faire des « retraites », cette excellente et si sensée coutume chrétienne propagée dans le 17<sup>e</sup> siècle français par Bossuet et saint Vincent de Paul, — puis la confrérie des « Pénitents noirs », dont son grand-père Demotz était un des hauts dignitaires. L'un des buts de cette confrérie était de passer la dernière nuit avec les condamnés à mort. Lorsque son tour venait de s'acquitter de sa charge, l'âme ardente du jeune Maistre dut ressentir des impressions profondes, et il n'y a pas de doute pour nous qu'il n'ait puisé plus tard dans le trésor de ses poignants

(1) Rappelé par Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. IV, p. 194.

souvenirs quelques couleurs pour telles de ses pages, entre autres sa célèbre peinture du Bourreau, dans la première *Soirée de Saint-Petersbourg*.

## II. — *Sa Jeunesse.*

A l'âge de 16 ans, le jeune homme alla faire ses études de droit à Turin, où son père avait fait les siennes : au milieu de la ville de Chambréry, sur la place de Lans, sa mère le mit dans une vieille voiture qui allait, cahin-caha, lui faire passer les Alpes, en lui donnant ces paroles comme dernier viatique : « Allez, mon enfant, et souvenez-vous de Dieu, de votre nom et de votre mère. »

A Turin il fut un étudiant modèle, se tenant en perpétuelle et déférente communication avec ses parents. De Piémont comme plus tard de Russie, il vit par la pensée constante au milieu de sa famille, heureux par exemple quand on lui envoie un fromage du pays appelé « vacherin ». A une bonne tante gâteau, M<sup>me</sup> de la Chavanne, qu'il s'était amusé à appeler « sa femme » quand il était petit, il écrit :

Envoyez mes caresses à travers les Alpes à la grave Marianne ; je baise vos deux mains, ma chère



tante, ma bonne maman ; je me recommande tendrement à votre souvenir ; le mien vous poursuit, vous environne, vous assiège. Pour peu qu'il y ait de sorcellerie dans le monde, vous devez me voir quelquefois. Il y a des moments où il me semble que je réussis tout à fait, que j'entre chez vous. — Ah ! ma chère Thérèse (1), avance-moi donc un fauteuil ; je viens de loin, je suis bien las : fais-moi donc du vin brûlé, j'ai bien froid. — Mais quelle extravagance ! Cet homme est-il fou ? — Ma chère tante, si vous saviez pourquoi je ris, vous ne me blâmeriez pas... c'est pour ne pas pleurer (2).

A 18 ans il soutenait sa thèse de licence ; à 19 il recevait des mains du chancelier de l'Université l'anneau de docteur, et il revenait à l'hôtel familial, « le cœur pur et l'imagination « en fleur » comme il en était parti (3) ».

Il s'inscrit comme avocat, prenant ainsi un titre extrêmement honoré auprès des Savoisiens, qui, par respect, appelaient chacun des sénateurs « Monsieur l'Avocat ». Toute la famille réunie jouit alors de ces quelques années de pur bonheur dont il se faut hâter de jouir, car les enfants dans leur naïveté les croient éternelles et elles passent singulièrement vite, guettées qu'elles

(1) Il s'adresse ici dans la chaleur de son évocation, à l'une de ses sœurs.

(2) F. Descostes, t. I, p. 110.

(3) *Ibid.* p. 144

sont par tous les risques de dispersion générale.

Joseph avait pour jeune frère Xavier, celui qui devait s'illustrer aussi dans les lettres et qui, pour le moment, était délicat de santé et peu travailleur. Son aîné le couvrait d'une protectrice affection, toute paternelle.

L'enfant avait été confié à un curé de montagne, chez qui il prit la rougeole. La mère part aussitôt avec sa propre sœur et un colonel de dragons ami de la famille, en voiture, puis à cheval à travers les Alpes : la pluie tombe sans arrêt. La présidente de Maistre est prise d'une forte fièvre, elle est ramenée dans son hôtel de Chambéry où elle meurt, le 21 juillet 1774, à l'âge de 46 ans.

Son portrait fut tracé, à cette occasion, par un ami de Joseph, le chevalier Roze, qui avait veillé la malade, une de ses dernières nuits.

Cette respectable femme, dit-il, la plus vertueuse peut-être de toute une ville, pieuse, dévote même sans *cagoterie*, sévère et sérieuse sans pruderie, retirée et sédentaire sans affectation et sans manquer à la bienséance, charitable et très charitable sans ostentation, pleine de bon sens, de cette facilité à saisir le vrai, le juste, l'honnête, qui caractérise les femmes parfaites, s'était mérité l'estime la plus générale, la plus sûre, l'amitié de tous ceux qui la fréquenterent, et cette sorte de vénération qui n'est faite que pour la vertu modeste. Chacun aurait

regretté une telle femme pour soi-même : mais la désolation de son intéressante et trop nombreuse famille semblait fixer les larmes et forcer les âmes sensibles à les mêler avec celles de ces pauvres enfants qui perdent une si bonne, si tendre, si vigilante mère (1).

Le chevalier observe que, parmi ses enfants, Joseph, « Joson », comme on l'appelait en famille, se signala par son désespoir et « garda plusieurs jours cet air hébété que laissent les grands malheurs ». Puis il ajoute un trait qui est pour nous de la plus haute importance :

Mais rien ne m'a frappé autant que les imprécations sublimes que la *Jeannette* faisait contre le ciel... Jamais conversation ne fut plus forte, plus énergique que celle qu'il y eut entre elle et son frère sur la Providence, dont il voulait justifier la sagesse qu'elle attaquait. La douleur de cette charmante enfant, âgée de moins de douze ans, fut d'abord la plus vive ; elle redemandait sa mère à grands cris ; elle voulait s'aller jeter sur son corps glacé et se flattait de lui rendre la vie. Tous ses sentiments étaient marqués au coin des âmes fortes, délicates et sensibles... Elle fut ensuite la première à essuyer ses larmes, à consoler les autres (2).

Ce jeune homme de 20 ans, au désespoir,

(1) F. Descostes, t. I, p. 126.

(2) *Ibid.*, p. 128.

*convertissant* à la Providence sa jeune sœur si ardente, devant le corps glacé de leur mère, consacrera plus tard tous ses efforts d'écrivain à convertir les hommes, en dépit de leurs cris de douleur et de révolte, à la même haute doctrine réconfortante. Parmi tant de témoignages, nous ne pouvons pas en tenir un plus irrécusable et plus émouvant de l'absolue et précoce sincérité de notre auteur, objet principal de cette enquête biographique.

Joseph enferma les cheveux de sa mère dans un reliquaire qu'il orna d'une funèbre inscription latine (1). Sa mère fut probablement la femme qu'il aima le mieux pendant sa vie.



Un sentiment dont Joseph de Maistre jouit à tous les âges, et profondément dans sa seconde jeunesse entre 20 et 40 ans, durant son séjour en Savoie, c'est l'amitié : ses meilleurs amis à cette époque furent le chevalier Roze et Salteur, fils du second président du Sénat, et surtout Henry Costa de Beauregard, dont l'histoire a été racontée par son petit-fils sous le titre de « Un Homme d'autrefois ».

(1) T. I, p. 141.

Avec Salteur il entra (l'on ne s'y attend guère) dans la Franc-Maçonnerie, qui se donnait alors comme une simple société de secours mutuel, professant une philosophie spiritualiste et assez mystique. Il devint « Grand Orateur » de la Loge de Chambéry, et il fut chargé, comme tel, de faire valoir les revendications de la Loge et d'aller plaider en sa faveur auprès du roi, à Turin. Observons dès maintenant que, par une rencontre curieuse, ce grand théoricien de la monarchie réussit toujours par sa franchise à se rendre suspect à son roi.

Maistre plus tard devait se moquer de son enthousiasme pour les Francs-Maçons qu'il traitera alors d'« illuminés » (1).

Très féru d'occultisme à cette date, il entra dans une autre secte mystique à Lyon, qui fut toujours la patrie du mysticisme français : il s'affilia aux « Martinistes » qui tiraient leur nom surtout de l'étrange philosophe Saint-Martin, auteur de *l'Homme de Désir* ; avec lui ils pensaient arriver à pénétrer les secrets de la nature et à approfondir la notion de Dieu. On le voit auprès de sa sœur, qui se permettait quelques sourires, défendre énergiquement la légitimité et l'utilité de cette secte.

(1) Ça et là, dans *les Soirées*.

Ce qui ressort de ces recherches bizarres de notre héros, c'est que, à cette époque, sa vie de Chambéry ne lui suffisait pas. Voici comment plus tard il la jugera à distance, du fond de sa solitude de Saint-Pétersbourg :

Quelquefois, dans mes moments de solitude, je jette ma tête sur le dossier de mon fauteuil ; et là, seul, au milieu de mes quatre murs, loin de tout ce qui m'est cher, en face d'un avenir sombre et impénétrable, je me rappelle ces temps où, dans une petite ville de ta connaissance, la tête appuyée sur un autre dossier, et ne voyant autour de notre cercle étroit que de petits hommes et de petites choses, je me disais : Suis-je donc condamné à vivre et mourir ici, comme une huître attachée à son rocher ! Alors je souffrais beaucoup ; j'avais la tête chargée, fatiguée, *aplatie* par l'*Enorme poids du rien*. Mais aussi quelles compensations ! Je n'avais qu'à sortir de ma chambre pour vous trouver, mes bons amis. Ici tout est grand ; mais je suis seul (1).

Le jeune homme, toujours très attiré par l'étude, demandait parfois une distraction à quelques travaux de plume. En 1775 (il avait 22 ans) Victor-Amédée III étant venu assister, à Chambéry, au mariage du prince de Piémont avec Clotilde de France, il fit l'Eloge du Roi : ce morceau, malgré le genre auquel il appartient,

(1) F. Descostes, t. I, p. 220.

n'est point trop déclamatoire, et l'on y sent de fréquentes allusions à une autre monarchie voisine qui par ses propres excès allait à la ruine, témoin ce passage sur la simplicité du roi de Sardaigne :

J'accompagnais un jeune étranger, que la curiosité conduisait au Palais royal; des gardes menaçantes n'en défendaient pas l'entrée. — « Voilà, lui dis-je, voilà le lieu où le Roi-pasteur coule des jours tranquilles, au sein d'une famille chérie; c'est ici qu'il médite en silence sur les besoins de son peuple, qu'il projette les réformes possibles et qu'il gémit sur les abus inévitables. Voyez ce salon? c'est là que le dernier de ses sujets peut venir librement assister au repas de son maître et s'enivrer du plaisir de le voir (1).

Ne voilà-t-il pas une sorte d'attendrissement à la Jean-Jacques, en dépit de la sombre haine inspirée déjà au jeune homme par l'écrivain du *Contrat social* ?

Bien que sa brochure fût pleine de pensées fortes, l'auteur ne se berçait pas d'illusions, et il écrivait sur le verso du manuscrit qu' « il connaissait tous les défauts de son ouvrage » et que c'était une œuvre « de jeune homme ».

Ce jeune homme était entré depuis un an

(1) F. Descostes, t. I, p. 291.

dans la magistrature ; il était alors substitut de l'avocat fiscal général et il devait arriver plus tard au rang de sénateur.

Comme magistrat il se montra moins rigoureux et plus clément que son père. Ainsi il se déclare, à toute occasion, opposé à la torture, par exemple dans cette page qui est comme un premier crayon de la célèbre page du Bourreau et qui fait justice des sentiments de cruauté qu'on lui a, là, absurdement prêtés :

D'autres nations peuvent soutenir le spectacle d'un criminel étendu sur une croix de Saint-André pour y souffrir tout ce que la nature humaine peut souffrir. Elles peuvent supporter le bruit de la barre terrible, tombant à coups redoublés sur les membres de l'infortuné ; elles peuvent entendre le cri des os fracassés et l'accompagner même de battements de mains. Elles peuvent voir ces muscles frémissants, ces yeux gonflés de sang ; ces membres pendants enlacés au moyen d'une roue, ces os rompus perçant de leurs pointes acérées des chairs meurtries et sanglantes ; un malheureux enfin, survivant à sa mort, et n'existant plus que par la douleur. Elles peuvent le voir prolonger son effroyable agonie d'un soleil à l'autre, tandis que la religion, seule sur un *échafaud* d'où la pitié humaine a disparu, essaye de repousser le blasphème qui voudrait s'échapper de cette bouche desséchée.

Ah ! jamais, non jamais nous ne soutiendrions ce spectacle épouvantable. A peine voudrions-nous l'ordonner pour le parricide, si ce crime nous était



connu. Chose étrange ! Les Français nous ont donné le supplice de la roue ; nos tribunaux y condamnent encore les grands criminels et leurs arrêts contiennent le détail horriblement minutieux des tourments destinés aux coupables ; mais, sans qu'on sache pourquoi et par l'ordre seul de la conscience publique, ces arrêts ne s'exécutent point à la lettre. Le magistrat les trace sans frémir : il sait que l'humanité en tempèrera la rigueur. Cette fille du ciel accompagne la victime ; elle monte sur l'échafaud, elle permet l'appareil redoutable qui doit effrayer l'œil de la multitude ; mais au moment où le bras odieux se lève, elle fait signe à la mort, et le fer ne brise plus qu'un cadavre (1).

Deux fois il fut chargé du discours de rentrée du Sénat : la première fois il traita du grave sujet de *la Vertu*, et il obtint un vrai succès dans cet aréopage, mais il parut trop indépendant à la cour de Turin.

Cinq ans plus tard il faisait son nouveau discours : *Sur le Caractère extérieur du Magistrat*, et il traçait ce fin portrait du magistrat dans le monde :

Qu'il évite également de paraître, dans le tourbillon, moraliste fatigant ou complice frivole de la corruption érigée en mode. Ce milieu difficile à saisir est cependant le point dont nous ne devons jamais nous écarter. Par une inconséquence qui

(1) F. Descotes, t. II, p. 18.

surprendrait, si quelque chose pouvait surprendre chez l'homme, on est convenu tacitement qu'on pourrait, dans les conversations ordinaires, insulter la morale sans blesser la délicatesse, répandre l'ironie sur des objets qu'on vénère au fond du cœur et défendre même, en se jouant, des systèmes qu'on rougirait de fixer sur le papier...

Si nous ne savons pas respecter dans nos discours ce qui mérite de l'être, nous devenons suspects à ceux que nous imitons ; on se demande si c'est donc là le langage de la sagesse, et le vice sourit en voyant que nous parlons le sien...

... Le sage vraiment digne de ce nom et qui aurait honte de tenir ses opinions de la mode, connaît le point où il doit abandonner ses contemporains : son esprit, debout au milieu des ruines, observe le torrent, et, tandis que la multitude, masse aveugle et passive, roule sans résistance, il s'appuie sur lui-même et s'arrête où il faut... (1).

Enfin, à la même époque, il rédigea un *prospectus* qui ne manquait ni de vigueur ni d'esprit, et qui peut nous donner une idée du fond de gaieté de notre penseur. C'était en 1784 ; il s'agissait de préparer l'ascension de son frère Xavier et de deux compagnons dans une montgolfière, cet engin tout récemment inventé. On devine si ce projet faisait événement dans la petite ville de Chambéry.

Le prospectus annonçait l'entreprise, et se ter-

(1) T. II, p. 168-170.

minait par un galant hommage aux dames, contre lesquelles on se permettait pourtant de prendre quelques sûretés :

Après tant de précautions, nous avons droit d'attendre que le voyage aérien ne causera à nos dames que cette douce émotion qui peut encore embellir la beauté ; ainsi nous ne voulons absolument ni cris, ni vapeurs, ni évanouissements : ces signes de terreur, quoique mal fondés, troubleraient cruellement de galants physiciens ; et les trois voyageurs, qui ne manqueront point, en quittant la terre, d'avoir encore l'œil sur ce qu'elle possède de plus intéressant, seraient inconsolables si leurs trois lunettes *achromatiques*, braquées sur l'enclos, venait à découvrir quelque joli visage en contraction.

Les modernes *Astolphes*, armés comme l'ancien, mais pour un tout autre usage, d'un bruyant cornet, l'emboucheront en prenant congé des humains pour crier, d'une voix ferme et retentissante : « Honneur aux dames ! » — Mais ils se flattent un peu que cette formule des anciens tournois amènera la douce cérémonie qui terminait ces brillantes fêtes et qu'à leur retour sur terre, on ne leur refusera point l'*accolade* (1).

Quelques jours après un premier échec, la tentative réussit, le 6 mai ; les aéronautes s'envolèrent et allèrent atterrir aux environs de la ville, où ils trouvèrent des carrosses ornés de

(1) T. II, p. 132.

feuillage et remplis de dames par qui ils furent dûment embrassés, ainsi qu'il était convenu : ils furent ramenés en triomphe à Chambéry, où Joseph poussa Xavier dans les bras de leur père, à qui l'on n'avait osé demander aucune permission, et cette mémorable journée se termina par un banquet qu'animèrent les toasts des deux frères.

Joseph avait vu sa sœur épouser son ami de Juge. A la naissance de leur première fille, il envoie à son beau-frère une lettre de félicitations, assaisonnée d'une pointe de gauloiserie qui ne lui faisait pas plus peur qu'à nos pères : il termine gaiement ainsi : « Je te déclare que je veux être parrain du sixième, et quant à la marraine, d'ici là je tâcherai d'y pourvoir (1). »

Il y songea en effet. Il était reçu depuis 7 ans dans la famille de Morand : là il voyait assidûment la jeune fille, Marguerite, qui déclara plus tard qu'elle n'avait jamais eu « d'autre inclination ». Il entendit enfin tomber de ses lèvres « ce *oui* sérieux dont le suivant, dit-il, n'est qu'une répétition légalisée et que l'homme le plus heureux n'entend qu'une fois dans sa vie » (1786).

(1) T. II, p. 199.

Joseph de Maistre aima sa femme et il lui fut toujours fidèle malgré ses quatorze années d'exil et de veuvage forcé en Russie. Mais leurs natures présentaient manifestement de grandes différences ; lui, épris de métaphysique, passionné d'idées et voyant toutes choses de haut ; elle, pratique, minutieuse, craintive, si bien qu'il l'avait surnommée « Madame Prudence ». C'est ainsi qu'il la dépeint à une amie, dans une lettre de malice assez aiguë, à la date de 1806 :

Le contraste entre nous deux est ce qu'on peut imaginer de plus original. Mais je suis, comme vous avez pu vous en apercevoir, le Sénateur *pococurante* (1) et surtout je me gêne fort peu pour dire ma pensée. *Elle*, au contraire, n'affirmera jamais, avant midi, que le soleil est levé, de peur de se compromettre. Elle sait ce qu'il faut faire ou ne pas faire le 10 octobre 1808, à 10 heures du matin, pour éviter un inconvénient qui, autrement, arriverait dans la nuit du 15 au 16 mars 1810. — *Mais, mon cher ami, tu ne fais attention à rien : tu crois que personne ne pense à mal. Moi, je sais, on m'a dit, j'ai deviné, je prévois, je t'avertis, etc. — Mais, ma chère enfant, laisse-moi donc tranquille, tu perds ta peine, je prévois que je ne prévoirai jamais, c'est ton affaire.*

Elle est mon supplément et il arrive de là que, lorsque je suis garçon comme à présent, je souffre

(1) Mot italien qui signifie *insouciant*.

ridiculement de me voir obligé de penser à mes affaires ; j'aimerais mieux couper du bois. Au surplus, Madame, j'entends avec un extrême plaisir les louanges qu'on lui donne et qui me sont revenues de plusieurs côtés, sur la manière dont elle s'acquitte des devoirs de la maternité. Mes enfants doivent baiser ses pas, car, pour moi, je n'ai pas le talent de l'éducation. Elle en a un que je regarde comme le huitième don du Saint-Esprit : c'est celui d'une certaine persécution amoureuse au moyen de laquelle *il lui est donné* de tourmenter ses enfants du matin au soir pour les *faire s'abstenir et apprendre*, sans cesser d'en être tendrement aimée. Comment fait-elle ? Je l'ai toujours vu sans le comprendre ; car pour moi je n'y entends rien (1)...

Le père de famille se calomnie quand il déclare « qu'il n'a pas le talent de l'éducation » : il a tout au moins des idées très raisonnées sur la matière, comme on le voit dans nombre de ses lettres.

Il eut trois enfants, Adèle née en 1787, Rodolphe, en 1789, et Constance en 1793.

C'est à Adèle qu'il adressa, en 1797, avec tant de tendresse et d'ingéniosité la célèbre lettre des *chérir*.

J'ai été très content du *verbe chérir* que tu m'as envoyé. Je veux te donner un petit échantillon de

(1) T. II, p. 257.

conjugaison : mais je m'en tiendrai à l'indicatif, c'est bien assez pour une fois.

Je te *chérís*, ma chère Adèle : tu me *chérís* aussi et maman te *chérit* : nous vous *chérissons* également, Rodolphe et toi. parce que vous êtes tous les deux nos enfants et que vous nous *chéríssez* aussi également l'un et l'autre ; mais c'est précisément parce que vos parents vous *chérissent* tant qu'il faut tâcher de le mériter tous les jours davantage. Je te *chérís-sais*, mon enfant, lorsque tu ne *chérís-sais* point encore, et ta mère te *chérís-sait* peut-être encore plus, parce que tu lui as coûté davantage, etc. (1).

C'est avec Constance, très avide d'instruction et assez ambitieuse pour son sexe, que, de Saint-Pétersbourg, il discute sur l'éducation des femmes :

Voltaire a dit... que les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes, etc. ; c'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent mille et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre. Elles n'ont fait ni l'*Iliade*, ni l'*Enéide*, ni la *Jérusalem délivrée*, ni *Phèdre*, ni *Athalie*, ni *Rodogune*, ni le *Misanthrope*, ni *Tartufe*, ni le *Joueur*, ni le *Panthéon*, ni l'*Eglise de Saint-Pierre*, ni la *Vénus de Médicis*, ni l'*Apollon du Belvédère*, ni *Persée*, ni le

(1) F. Descostes, t. II, p. 263.

*Livre des Principes*, ni le *Discours sur l'Histoire universelle*, ni *Télémaque*. Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc... ; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : un honnête homme et une honnête femme.

Si une demoiselle s'est laissé bien élever, si elle est docile, modeste et pieuse, elle élève des enfants qui lui ressemblent, et c'est le plus grand chef-d'œuvre du monde. Si elle ne se marie pas, son mérite intrinsèque, qui est toujours le même, ne laisse pas que d'être utile autour d'elle d'une manière ou d'une autre.

Quant à la science, c'est une chose très dangereuse pour les femmes. On ne connaît presque pas de femmes savantes qui n'aient été ou malheureuses ou ridicules par la science. Elle les expose habituellement au petit danger de déplaire aux hommes et aux femmes (pas davantage ?) : aux hommes, qui ne veulent pas être égalés par les femmes, et aux femmes qui ne veulent pas être surpassées. La science, de sa nature, aime à paraître : car nous sommes tous orgueilleux. Or, voilà le danger ; car la femme ne peut être savante impunément qu'à la charge de cacher ce qu'elle sait avec plus d'attention que l'autre sexe n'en met à le montrer...

Une coquette est plus aisée à marier qu'une savante ; car pour épouser une savante, il faut être sans orgueil, ce qui est très rare ; au lieu que pour épouser la coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun. Le meilleur remède contre les incon-



vénients de la science chez les femmes, c'est précisément le *taconage* (1) dont tu ris. Il faut même y mettre de l'affectation avec toutes les commères possibles (2).

On voit que Molière a trouvé dans le bon sens de Joseph de Maistre un allié plein de verve, lui aussi, et d'élévation d'idées.

### III. — *Son Départ de la Savoie.*

Mais n'anticipons pas. Nous étions à Chambéry. La Révolution approchait. Le père de Joseph, le grave Président, ne devait point la voir : il mourut en janvier 1789, laissant ce noble testament :

Je, François-Xavier, comte Maistre, second président au Sénat de Savoie, voulant disposer des biens qu'il a plu à la Providence de me donner, ai fait mon testament comme ci-après et, auparavant que de commencer un acte qui me rappelle ma dernière fin, je demande pardon à Dieu, mon Créateur, de tous mes péchés, le priant très humblement de ne pas me juger, à l'heure de ma mort, suivant la rigueur de sa justice, mais de me faire ressentir les effets de sa miséricorde infinie dans laquelle je fonde toutes mes espérances...

(1) Le ravaudage.

(2) T. II, p. 272 et 273.

... J'institue mon héritier universel Joseph-Marie, mon très cher fils aîné, substitut avocat fiscal général au Sénat de Savoie, et je lui recommande ses frères et sœurs, particulièrement ces dernières. La tendre amitié dont il leur a donné jusqu'à présent des marques sincères et l'attachement respectueux qu'il a toujours eu pour moi, me font espérer qu'il ne démentira pas la confiance que j'ai eue en lui et qu'il leur tiendra lieu de père après mon décès.

Je recommande enfin à tous mes enfants de continuer à vivre dans la même union et la même cordialité que j'ai eu la consolation de voir régner jusqu'à présent dans ma famille (1).

Voilà Joseph de Maistre, à 35 ans, père d'une nombreuse famille, de vieux et de jeunes enfants, et toujours, en dépit de l'absence et de la séparation, il portera avec la plus entière conscience ses lourdes responsabilités.

Pendant la Révolution grondait aux portes de Chambéry. Joseph, ce citoyen si indépendant, si *libéral* en un certain sens, la salue et, à son approche, sent en lui des ardeurs inconnues. « J'éprouve, disait-il alors, des élancements, des exaltations où il me semble que tout n'est pas faux. »

A la dernière séance du Sénat, chose curieuse et bien conforme à la sincérité de son caractère, il avait proposé des remontrances au roi.

(1) F. Descostes, t. II, p. 288.

Quelque temps après, le général de Montesquiou arriva devant Chambéry. Tout le monde s'efface devant la France conquérante qui apporte bruyamment la liberté : le sénateur, si Français par le cœur, pouvait hésiter, mais il pense à la fidélité qu'il a jurée à son roi, et son parti est pris : il écoute *le sentiment de l'honneur*, dont sa fille Constance disait, en parlant de lui, « qu'il imposait silence à ses inclinations secrètes et le retenait inébranlable sur la pente où auraient pu l'entraîner son esprit et son cœur ».

Il donne rendez-vous à sa femme et à ses enfants sur la route du Petit Saint-Bernard. Chacun a pris ce qu'il a pu, de l'argenterie, de l'argent, quelque linge. « Pluie horrible », note hâtivement notre voyageur sur son carnet de route, et il emmène coucher son monde chez un curé de la montagne, qu'il connaît. Le lendemain, la tourmente les assaille, et, arrivé en haut du versant, Joseph pense à tout ce qu'il laisse de lui en ce pays de Savoie, il se penche vers « la compagne fidèle de toutes ces vicissitudes qui est là grelottante de froid sur un des sièges de la mauvaise voiture, et il lui dit : « Ma chère amie, le pas que nous faisons aujourd'hui est irrévocable ; il décide de notre sort pour la vie. » C'était le 25 septembre 1792, Joseph de Maistre allait avoir

40 ans. Il ne devait revoir sa patrie qu'un quart de siècle plus tard.

Il resta d'abord quatre ans émigré à Lausanne, et c'est là que, en 1796, il publiait les *Considérations sur la France*, où il appliquait à la Révolution sa philosophie historique de la Providence.

\*  
\* \*

Telle est la jeunesse toute savoisiennne du vigoureux écrivain qui osa reprendre, après Bossuet, l'examen du problème de la Providence. Avant que d'aborder les ouvrages de l'auteur, nous pouvons mesurer, sur pièces authentiques, quelle fut la moralité de l'homme.

La devise de sa famille : « Fors l'honneur nul souci », il la fit sienne profondément, en entendant par là l'honneur-conscience, qui prit chez lui diverses formes : fidélité invincible à la parole donnée, accomplissement scrupuleux chez le magistrat, ferme, mais humain, de ses devoirs professionnels, — recherche sincère en particulier et en public de la vérité, même si elle coûte à lui-même ou aux autres, — profession sans la moindre crainte des plus hautes convictions, — pratique de l'amitié, — culte passionné des tendresses de famille sous toutes leurs formes : parmi le jardin si varié des biographies d'écrivains

français, je ne vois guère, en dehors de la vie toute sacerdotale d'un Bossuet et de l'existence toute ascétique de ce religieux laïc qui s'appelle Pascal, que la pure vie familiale de notre vieux Corneille pour contenir autant de beauté morale.

L'on comprend alors et l'on partage l'assurance de Sainte-Beuve introduisant son étude de Joseph de Maistre : « Ce puissant exciteur de « hautes pensées... va devenir une de nos con-  
« naissances particulières, et, peu s'en faut, l'un  
« de nos amis (1). »

(1) *Causeries du Lundi*, t. IV, p. 193.

---

## CHAPITRE VI

### LA PROVIDENCE ET L'HISTOIRE

DANS LES « CONSIDÉRATIONS SUR LA FRANCE »

DE JOSEPH DE MAISTRE. — LA GUERRE.

Les premières idées éparses de Joseph de Maistre, réfugié en Suisse, sur la Providence et l'Histoire.

La mode des « Considérations ». « Les Considérations sur la France », en 1796 (p. 151). Les deux principales idées :

I. L'accord de la Providence et de la liberté humaine (« la chaîne souple ») (p. 155).

II. Dieu se sert, pour arriver à ses fins, de causes indignes (p. 159). — Ainsi la guerre est un bien : loi historique et naturelle, le seul remède contre les excès de la civilisation, cause de repopulation, stimulant des esprits ; la réversibilité des mérites ; ce sont les hommes qui sèment la guerre, etc. (p. 170).

Les deux applications particulières : I. La Révolution est un châtiment. — II. La mission providentielle de la France (p. 178).

Conclusion sur « les Considérations » (p. 183).

Joseph de Maistre, exilé de Savoie, s'établit en 1793 à Lausanne, où il trouva quelques survivants du salon de M<sup>me</sup> Necker, entre autres l'historien antireligieux Gibbon, apolo-

giste de Julien l'Apostat : les deux hommes étaient aux antipodes comme idées, néanmoins ils se trouvèrent avec plaisir pour causer et discuter, car la conversation pour Joseph de Maistre était, comme on l'a bien dit, « une habitude et un besoin » (1).

Necker et sa fille firent aussi à Lausanne un court séjour. M<sup>me</sup> de Staël charme notre Savoisien par l'éclat de sa conversation et la profondeur de ses idées, mais il arriva à celui-ci une terrible aventure. Il s'endormit un jour, pendant que « Corinne » parlait (il était sujet à des accès instantanés de sommeil, probablement après ses repas). Elle en fut sans doute vexée, ce qui ne l'empêcha point de le mettre au nombre des quatre seuls hommes politiques que possédait l'Europe d'alors (les trois autres étaient Necker, Pitt et un nommé Steiger). Quant à Maistre, qui préludait là à l'exposition de ses idées, il conserva toujours un bon souvenir, un peu malicieux, de ce qu'il appelait ses « Soirées helvétiques ».

Il entretenait encore des relations avec les habitants les plus distingués de la ville, de braves émigrés, savoyards ou français, qui se nourrissaient naïvement des plus invraisem-

(1) Cogordan, p. 27.

blables illusions. Joseph de Maistre était l'âme de ces réunions.

Dans la correspondance de notre émigré à cette époque percent les idées dont il est le plus intimement convaincu, et au premier chef celle de *la Providence*.

Rien n'est plus ordinaire, observe Sainte-Beuve à propos de lui, que de rencontrer des hommes qui croient en Dieu et en la Providence, ou qui le disent, et rien n'est plus rare que d'en trouver qui dans toutes les actions ou dans tous leurs jugements se comportent comme s'ils y croyaient en réalité. On croit à la Providence en gros, on croit au règne du hasard ou de l'intrigue dans le détail... (1).

Cette foi intégrale, qui est rare en toute manière, Joseph de Maistre l'avait dans la Providence, comme l'on continue à le voir dans les lettres de cette époque.

Le jeune Costa de Beauregard, qui était parti avec son père à l'armée de Sardaigne, vint à succomber aux suites d'une blessure, et le père chargea Joseph de l'annoncer à la comtesse. Maistre s'acquitta avec tout son cœur de cette terrible mission dont il rend compte à son ami :

A la première nouvelle de votre malheur, j'ai volé à Nyon, où j'ai demeuré deux jours avant de monter

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. IV, p. 196.



l'escalier de votre femme. Enfin il a fallu se déterminer : il n'y a plus eu moyen de lui cacher sa perte. Je n'entreprends point de vous peindre sa tristesse. Elle est profonde ; mais elle est religieuse... Au milieu du triste spectacle que j'ai sous les yeux, j'éprouve une satisfaction inexprimable à voir que les soins de l'amitié sont doux pour votre malheureuse femme. Je suis venu pleurer avec elle et elle m'en sait gré. Cher et malheureux ami, que ne puis-je pleurer à Nyon et à Coni ? Si quelque chose pouvait augmenter la tendre amitié que j'ai pour vous, c'est le malheur (1).

Joseph de Maistre installe près de sa famille la malheureuse mère qu'il entoure d'une respectueuse affection. Il a l'idée de composer pour elle un discours sur la vie et la mort du jeune Costa de Beauregard, dans le genre des « Consolations » de Sénèque, mais d'une inspiration plus chrétienne que stoïcienne. En voici un passage, qui est déjà une délicate esquisse de ses idées sur la Providence, et qui n'est point sans quelque rapport avec la situation actuelle :

Certainement, Madame, ce chaos [ la Révolution française ] finira, et probablement par des moyens tout à fait imprévus. Peut-être même pourrait-on déjà, sans témérité, indiquer quelques traits des plans futurs qui paraissent décrétés. Mais par com-

(1) Cité par Cogordan, *Joseph de Maistre*, p. 35.

bien de malheurs la génération présente achèterait-elle le calme pour elle ou pour celle qui la suivra ? C'est ce qu'il n'est pas possible de prévoir. En attendant, rien ne nous empêche de contempler déjà un spectacle frappant : celui de la foule des grands coupables immolés les uns par les autres avec une précision vraiment surnaturelle. Je sens que la raison humaine frémit à la vue de ces flots de sang innocent, qui se mêlent à celui des coupables. Les maux de tout genre qui nous accablent sont terribles, surtout pour les aveugles, qui disent que *tout est bien*, et qui refusent de voir dans tout cet univers un état violent, absolument *contre nature*, dans toute l'énergie du terme. Pour nous, Madame, contentons-nous de savoir que tout a sa raison, que nous connaissons un jour. Ne nous fatiguons point à savoir les *pourquoi*, même lorsqu'il serait possible de les entrevoir. La nature des êtres, les opérations de l'intelligence et les bornes des possibles nous sont inconnues. Au lieu de nous dépiter follement contre un ordre de choses que nous ne comprenons pas, attachons-nous aux vérités pratiques. Songeons que l'épithète de *très-bon* est nécessairement attachée à celle de *très-grand*, et c'est assez pour nous. Nous comprendrons que, sous l'empire de l'être qui réunit ces deux qualités, tous les maux dont nous sommes les témoins ou les victimes ne peuvent être que des actes de justice ou des moyens de régénération également nécessaires. N'est-ce pas lui qui a dit, par la bouche d'un de ses envoyés : « Je vous aime d'un amour éternel ? (1) » Cette parole doit nous servir de

(1) Jérémie, xxxi, 3.

solution générale pour toutes les énigmes qui pourraient scandaliser notre ignorance. Attachés à un point de l'espace et du temps, nous avons la manie de rapporter tout à ce point ; nous sommes tout à la fois ridicules et coupables (1).

Maistre est profondément frappé de l'idée que Bossuet nous avait développée à propos de Cromwell, à savoir l'indignité des instruments dont se sert la Providence, et l'année précédente, avant le malheur, il l'avait exprimée sur un ton enjoué à la comtesse :

La sottise et la scélératesse humaine sont deux immenses aveugles dont M<sup>me</sup> la Providence se sert pour arriver à ses fins, comme l'artiste se sert d'un outil pour exécuter ses ouvrages. La lime sait-elle qu'elle fait une clef ? — Tous les personnages exécrationnels ou risibles qui s'agitent dans ce moment sur la scène du monde sont des *limes*. Quand l'ouvrage sera fait, nous nous prosternerons pour le recevoir des mains du Grand Ouvrier (2).

Il tient le même langage à son ami le baron Vignet des Etoles, en plein régime de la Terreur, le 2 mai 1794 :

« Mon cher, je suis persuadé que tout ceci finira,

(1) *Œuvres complètes de J. de Maistre*, Lyon, chez Vitte, 1893, t. VII, p. 274 et 275.

(2) *Ibid.*, t. IX, p. 37.

et, qui plus est, je crois que tout ce que nous voyons nous mène au bien par des chemins inconnus. Cette idée me console de tout : mais quand et comment parviendrons-nous à ce mieux ? Voilà le secret de la Providence. Autant que j'en puis juger, je crois que nous en sommes encore passablement loin.

Ce qui peut encore nous consoler, c'est que l'ordre actuel, tout abominable qu'il est, est nécessaire pour faire justice de tout le monde, et les coquins en chef surtout sont punis avec une précision qui doit vous faire plaisir. Vous m'avez laissé imprimer que tous les gouvernements étaient vieux. Je vous ajoute à l'oreille qu'ils étaient pourris. Le plus gâté de tous est tombé avec fracas : les autres suivront probablement, et ceux qui tiendront se régénéreront tout doucement avec la France, lorsqu'elle se régénérera. C'est ce que je souhaite au nôtre (1).

Trois mois plus tard, il écrit à son ami :

Je me confirme, tous les jours plus, dans mon opinion que c'est fait de la monarchie absolue, et je penche à croire que le monarque qui voudra sauver sa puissance fera bien d'en sacrifier une portion, ou pour mieux dire d'en restreindre légalement les abus. Les succès prodigieux des Français, la pente générale de l'Europe vers le gouvernement mixte, les fautes de la monarchie dans un moment où elle devrait se servir de tous ses moyens, l'impéritie ou la corruption des meneurs, même de notre côté, sont des circonstances arrangées d'une manière

(1) *Œuvres complètes de J. de Maistre*, t. IX, p. 60.

si extraordinaire que j'y vois un arrêt de la Providence... (1).

Ces idées qui reviennent dans la Correspondance, Joseph de Maistre en fit un corps dans ses *Considérations sur la France*, qui parurent en 1796, sans nom d'auteur, un des livres les plus attachants qui soient pour un Français ou un ami de la France et que l'on comprend que certains bons esprits tiennent à relire chaque année (2).

La mode était alors aux « *Considérations* ». En 1793 avaient paru à Londres et à Bruxelles les *Considérations sur la nature de la Révolution française*, par Mallet du Pan, ce royaliste protestant de Genève, qui était l'un des émigrés les plus avisés et les plus instruits. Esprit positif, il ne recourait nullement, dans ses explications, à la Providence, mais par ses précises réflexions politiques formulées souvent sur un ton de souveraine et élégante impertinence, il charma vivement de Maistre qui lui adressa une chaude lettre de félicitations commençant ainsi : « Monsieur, qui vous a lu vous estime. »

(1) *Œuvres complètes de J. de Maistre*, t. IX, p. 74.

(2) Cette date de 1796 est admise par tous les biographes de l'écrivain, bien qu'il ait laissé échapper cette phrase dans la 9<sup>e</sup> Soirée de St-Pétersbourg : « les *Considérations sur la France*, publiées pour la première fois en 1794 ». (*Œuvres complètes*, t. V, p. 117.)

Observons en passant que notre écrivain, qui est jugé par beaucoup un sectaire, en raison du dogmatisme de ses principes. est dans les relations sociales l'homme le plus conciliant, sachant vivre en véritable homme du monde avec les incroyants et les protestants, comme il le fera plus tard avec les schismatiques russes, sans craindre même de leur montrer sa sympathie.

Deux ans plus tard, en 1795, paraissaient les *Lettres à un ami ou Considérations politiques, philosophiques et religieuses sur la Révolution française* par « Un Philosophe inconnu ». Celui-ci n'était autre que ce Saint Martin, qui avait fondé ou refondé la secte des Martinistes, où nous avons vu entrer notre magistrat, à Lyon, au temps de sa jeunesse ; personnage attachant et singulier, qui devait avoir une profonde influence sur beaucoup d'âmes de ce changement de siècle, depuis Joseph de Maistre jusqu'à M<sup>me</sup> de Krüdener, l'amie du tsar Alexandre III ; esprit extrêmement mystique, opposé à l'Église, sauf dans ses dernières années, mais ayant la passion vivante de Dieu, avec qui il pensait avoir des échanges intimes, et coutumier de ce mot charmant : « A force de dire : *Notre Père*, espérons que nous entendrons dire un jour : *Mon Fils*. » Sainte-Beuve, qui lui a consacré un long portrait, reconnaît qu'il était « de la

race du petit nombre de ceux qui sont nés pour les choses divines (1) », et les contemporains se plaisaient à nommer ce philosophe grand ami de Dieu : un « théosophe (2) ».

Depuis longtemps Joseph de Maistre était attiré vers ce penseur bizarre, tout en percevant les différences qui les séparaient, en se sentant lui-même moins mystique, moins étrange et beaucoup plus sensé.

Des actes récents de Saint-Martin devaient exciter sa sympathie et son enthousiasme. Le 27 février de cette année même (1795), le théosophe n'avait-il pas osé en public, devant la jeunesse des écoles, prendre la parole contre le professeur Garat, le représentant attitré du sensualisme de Locke, et il avait choqué d'abord, puis entraîné une partie de l'auditoire hostile vers l'idéalisme et le spiritualisme mystique. Il y avait là, si j'ose dire, une crânerie de courage, dont Maistre sentait palpiter les forces en lui-même. Comme Saint-Martin osait contredire par sa parole le disciple officiel de Locke, ne pourrait-il pas, ne devrait-il pas lui-même prendre position par ses écrits en face d'une société inféodée

(1) *Causeries du Lundi*, t. X, portrait en deux articles.

(2) Voir aussi sur lui la thèse de doctorat ès lettres de E. Caro, le célèbre professeur de philosophie en Sorbonne.

aux « philosophes » du 18<sup>e</sup> siècle ? Il y avait là à tenter un effort du même genre.

Et puis ces *Considérations sur la Révolution française* étaient une hardie application de l'idée de la Providence au grand événement : sur ce point les deux philosophes se rencontraient pleinement. Saint-Martin possédait d'ailleurs, tout comme son disciple catholique, la conviction à la fois spéculative et pratique de la Providence, et quand il résumait son œuvre, il ne craignait pas de dire : « Ma secte c'est la Providence... Plus j'avance en âge, plus ces principes se fortifient en moi. »

Stimulé par ces exemples, Joseph de Maistre osa donner ses réflexions politiques et ses méditations de philosophe sur l'immense événement non encore achevé qui intriguait tout le monde et déconcertait beaucoup d'esprits, et Mallet du Pan lui-même eut le désintéressement de présenter au public le petit livre anonyme des *Considérations sur la France*, d'un « auteur qui, disait-il, lui est inconnu » : il paraissait à Neufchâtel, en 1796. Ce n'est pas autre chose que la philosophie de l'histoire, professée par Joseph de Maistre sur la Révolution, philosophie toute providentialiste.

Les onze chapitres de l'ouvrage ne présentent



pas un ordre très rigoureux. pas plus dans leur succession que dans la suite de chacun d'eux, et nous sommes loin de la composition artistique de la grande École du 17<sup>e</sup> siècle. Mais une singulière netteté, souvent une véritable force, marque la pensée, dont l'expression est plus d'une fois d'un grand écrivain.

En étudiant le principal concept du livre, à savoir la Providence, nous rencontrons deux idées générales et deux idées particulières.

Les deux idées générales nous sont connues, nous les avons déjà relevées chez Bossuet. Mais elles prennent ici une certaine nouveauté qui apparaît dans la chaude et pénétrante expression.

La première est que *la Providence divine s'exerce en respectant la liberté humaine*. Sans doute, c'est pour nos pauvres esprits d'hommes un mystère, mais il existe un certain point de perspective où il faut se placer pour pouvoir en comprendre quelque chose. Un système philosophique qui a trop de mystères nous est incompréhensible ; un système qui n'en offre aucun excite à bon droit notre défiance ; un système qui se présente avec quelques mystères nous inspire confiance, encore faut-il que, sans nous faire comprendre ces mystères, il réussisse à nous en faire comprendre la possibilité. C'est

exactement ce que tente pour celui-ci Joseph de Maistre dans les premières pages de ses *Considérations*.

Nous sommes tous attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir.

Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement : ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité, dont le diamètre varie au gré de *l'éternel géomètre*, qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger la volonté, sans altérer sa nature.

Dans les ouvrages de l'homme, tout est pauvre comme l'auteur : les vues sont restreintes, les moyens raides, les ressorts inflexibles, les mouvements pénibles et les résultats monotones. Dans les ouvrages divins, les richesses de l'infini se montrent à découvert jusque dans le moindre élément ; sa puissance opère en se jouant ; dans ses mains tout est souple, rien ne lui résiste ; *pour elle tout est moyen, même l'obstacle* (1) ; et les irrégularités produites par l'opération des agents libres viennent se ranger dans l'ordre général.

Si l'on imagine une montre dont tous les ressorts varieraient continuellement de force, de poids, de

(1) Voilà la forte et ingénieuse formule que l'écrivain a plus d'une fois reprise dans ses ouvrages et dans ses lettres (c'est nous qui la soulignons dans ce texte).

dimension, de forme et de position, et qui montrerait cependant l'heure invariablement, on se formera quelque idée de l'action des êtres libres relativement aux plans du Créateur (1).

Poursuivant sa première comparaison dans les pages suivantes, l'auteur fait voir qu'une révolution est un sujet d'étude particulièrement heureux pour découvrir le plan providentiel parce que la part de l'humain y est réduite au minimum.

Dans le monde politique et moral, comme dans le monde physique, il y a un ordre commun, et il y a des exceptions à cet ordre. Communément nous voyons une suite d'effets produits par les mêmes causes ; mais à certaines époques, nous voyons des actions suspendues, des causes paralysées et des effets nouveaux.

Le *miracle* est un effet produit par une cause divine ou surhumaine qui suspend ou contredit une cause ordinaire. Que dans le cœur de l'hiver, un homme commande à un arbre, devant mille témoins, de se couvrir subitement de feuilles et de fruits, et que l'arbre obéisse, tout le monde criera au miracle, et s'inclinera devant le thaumaturge. Mais la révolution française, et tout ce qui se passe en Europe dans ce moment, est tout aussi merveilleux dans son genre que la fructification instantanée d'un arbre au mois de janvier : cependant les hommes, au lieu d'admirer, regardent ailleurs ou déraisonnent.

(1) *Œuvres complètes*, t. I, p. 1 et 2.

Dans l'ordre physique où l'homme n'entre point comme cause, il veut bien admirer ce qu'il ne comprend pas ; mais dans la sphère de son activité où il sent qu'il est cause libre, son orgueil le porte aisément à voir le *désordre* partout où son action est suspendue ou dérangée.

Certaines mesures qui sont au pouvoir de l'homme, produisent régulièrement certains effets dans le cours ordinaire des choses ; s'il manque son but, il sait pourquoi, ou il croit le savoir ; il connaît les obstacles, il les apprécie et rien ne l'étonne.

Mais dans les temps de révolutions, la chaîne qui lie l'homme se raccourcit brusquement, son action diminue et ses moyens le trompent. Alors, entraîné par une force inconnue, il se dépite contre elle, et au lieu de baiser la main qui le serre, il la méconnaît ou l'insulte.

*Je n'y comprends rien*, c'est le grand mot du jour. Ce mot est très sensé, s'il nous ramène à la cause première qui donne dans ce moment un si grand spectacle aux hommes ; c'est une sottise, s'il n'exprime qu'un dépit ou un abattement stérile.

Comment donc (s'écrie-t-on de tous côtés) ? les hommes les plus coupables de l'univers triomphent de l'univers ! Un régicide affreux a tout le succès que pouvaient en attendre ceux qui l'ont commis ! La monarchie est engourdie dans toute l'Europe ! Ses ennemis trouvent des alliés jusque sur les trônes ! Tout réussit aux méchants ! Les projets les plus gigantesques s'exécutent de leur part sans difficulté, tandis que le bon parti est malheureux et ridicule dans tout ce qu'il entreprend ! L'opinion poursuit la fidélité dans toute l'Europe ! Les premiers hommes

d'Etat se trompent invariablement ! les plus grands généraux sont humiliés ! etc.

Sans doute, car la première condition d'une révolution décrétée, c'est que tout ce qui pouvait la prévenir n'existe pas, et que rien ne réussisse à ceux qui veulent l'empêcher. Mais jamais l'ordre n'est plus visible, jamais la Providence n'est plus palpable que lorsque l'action supérieure se substitue à celle de l'homme et agit toute seule : c'est ce que nous voyons dans ce moment (1).

La deuxième idée qui découle de la première nous est également connue : *Dieu se sert pour arriver à ses fins, de causes secondes, parmi lesquelles il y a même des causes indignes.*

Ainsi, pour faire toute une révolution ou une contre-révolution, il est besoin seulement de quelques personnes. L'on sait avec quelle insistance cette constatation a été propagée de nos jours par l'école de « l'Action française ». Joseph de Maistre la rend sensible par une suite de tableaux animés dans le genre de ceux de Démosthène et qui montrent une connaissance profonde de la psychologie des foules (Parisiens, soldats et provinciaux) et donnent la satire la plus vraie et la plus aiguisée de l'abus si fréquent fait, dans leur langage, par les démocrates flatteurs, de la fameuse volonté populaire :

(1, *Œuvres complètes de J. de Maistre*, t. I, p. 2, 3 et 4.

En formant des hypothèses sur la contre-révolution, on commet trop souvent la faute de raisonner comme si cette contre-révolution devait être et ne pouvait être que le résultat d'une délibération populaire. *Le peuple craint, dit-on, le peuple veut, le peuple ne consentira jamais ; il ne convient pas au peuple, etc.* Quelle pitié ! le peuple n'est pour rien dans les révolutions, ou du moins il n'y entre que comme instrument passif. Quatre ou cinq personnes peut-être, donneront un roi à la France. Des lettres de Paris annonceront aux provinces que la France a un roi, et les provinces crieront : *Vive le roi !* A Paris même, tous les habitants, moins une vingtaine peut-être, apprendront, en s'éveillant, qu'ils ont un roi. *Est-il possible, s'écrieront-ils, voilà qui est d'une singularité rare ! Qui sait par quelle porte il entrera ? Il sera bon, peut-être, de louer des fenêtres d'avance, car on s'étouffera.* Le peuple, si la monarchie se rétablit, n'en décrètera pas plus le rétablissement qu'il n'en décréta la destruction ou l'établissement du gouvernement révolutionnaire...

...L'enthousiasme et le fanatisme ne sont point des états durables. Ce degré d'éréthisme fatigue bientôt la nature humaine ; en sorte qu'à supposer même qu'un peuple, et surtout le peuple français, puisse vouloir une chose longtemps, il est sûr au moins qu'il ne saurait la vouloir longtemps avec passion. Au contraire, l'accès d'une fièvre l'ayant lassé, l'abattement, l'apathie, l'indifférence, succèdent toujours aux grands efforts de l'enthousiasme. C'est le cas où se trouve la France qui ne désire plus rien avec passion, excepté le repos...

Un courrier arrivé à Bordeaux, à Nantes, à

Lyon, etc., apporte la nouvelle que *le roi est reconnu à Paris ; qu'une faction quelconque (qu'on nomme ou qu'on ne nomme pas) s'est emparée de l'autorité, et a déclaré qu'elle ne la possède qu'au nom du roi ; qu'on a dépêché un courrier au souverain, qui est attendu incessamment, et que de toutes parts on arbore la cocarde blanche.* La renommée s'empare de ces nouvelles, et les charge de mille circonstances imposantes. Que fera-t-on ? Pour donner plus beau jeu à la république, je lui accorde la majorité, et même un corps de troupes républicaines. Ces troupes prendront, peut-être, dans le premier moment, une attitude mutine ; mais ce jour-là même elles voudront dîner, et commenceront à se détacher de la puissance qui ne paye plus. Chaque officier qui ne jouit d'aucune considération, et qui le sent très bien, quoi qu'on dise, voit tout aussi clairement que le premier qui crierait : *Vive le roi !* sera un grand personnage : l'amour-propre lui dessine, d'un crayon séduisant, l'image d'un général des armées de *Sa Majesté très chrétienne*, brillant des signes honorifiques et regardant du haut de sa grandeur ces hommes qui le mandaient naguère à la barre de la municipalité. Ces idées sont si simples, si naturelles, qu'elles ne peuvent échapper à personne : chaque officier le sent ; d'où il suit qu'ils sont tous suspects les uns pour les autres. La crainte et la défiance produisent la délibération et la froideur. Le soldat, qui n'est pas électrisé par son officier, est encore plus découragé : le lien de la discipline reçoit ce coup inexplicable, ce coup magique qui le relâche subitement. L'un tourne les yeux vers le payeur royal qui s'avance ; l'autre profite de l'instant pour rejoindre sa famille : on ne sait

ni commander ni obéir ; il n'y a plus d'ensemble.

C'est bien autre chose parmi les citadins : on va, on vient, on se heurte, on s'interroge : chacun redoute celui dont il aurait besoin ; le doute consume les heures, et les minutes sont décisives : partout l'audace rencontre la prudence ; le vieillard manque de détermination, et le jeune homme de conseil : d'un côté sont des périls terribles, de l'autre une amnistie certaine et des grâces probables. Où sont d'ailleurs les moyens de résister ? Où sont les chefs ? A qui se fier ? Il n'y a pas de danger dans le repos, et le moindre mouvement peut être une faute irrémissible : il faut attendre. On attend ; mais le lendemain on reçoit l'avis qu'une telle ville de guerre a ouvert ses portes : raison de plus pour ne rien précipiter. Bientôt on apprend que la nouvelle était fausse ; mais deux autres villes, qui l'ont crue vraie, ont donné l'exemple, en croyant le recevoir ; elles viennent de se soumettre, et déterminent la première, qui n'y songeait pas. Le gouverneur de cette place a présenté au roi les clefs de *sa bonne ville de...* C'est le premier officier qui a eu l'honneur de le recevoir dans une citadelle de son royaume. Le roi l'a créé, sur la porte, maréchal de France ; un brevet immortel a couvert son écusson de *fleurs de lis sans nombre* ; son nom est à jamais le plus beau de la France. A chaque minute le mouvement royaliste se renforce ; bientôt il devient irrésistible. VIVE LE ROI ! s'écrient l'amour et la fidélité, au comble de la joie : VIVE LE ROI ! répond l'hypocrite républicain, au comble de la terreur. Qu'importe ? il n'y a qu'un cri. Et le roi est sacré.

Citoyens ! voilà comment se font les contre-révo-



lutions. Dieu, s'étant réservé la formation des souverainetés, nous en avertit en ne confiant jamais à la multitude le choix de ses maîtres. Il ne l'emploie, dans ces grands mouvements qui décident le sort des empires, que comme un instrument passif. Jamais elle n'obtient ce qu'elle veut : toujours elle accepte, jamais elle ne choisit. On peut même remarquer une *affectation* de la Providence (qu'on me permette cette expression), c'est que les efforts du peuple, pour atteindre un objet, sont précisément le moyen qu'elle emploie pour l'en éloigner. Ainsi le peuple romain se donna des maîtres en croyant combattre l'aristocratie à la suite de César. C'est l'image de toutes les insurrections populaires. Dans la révolution française, le peuple a constamment été enchaîné, outragé, ruiné, mutilé par toutes les factions ; et les factions, à leur tour, jouet les unes des autres, ont constamment dérivé, malgré tous leurs efforts, pour se briser enfin sur l'écueil qui les attendait (1).

Non seulement le bien général s'opère par des agents petits et peu nombreux, mais même *par des agents moralement indignes*.

Bossuet nous avait fait connaître l'un d'entre eux par son analyse, citée plus haut (2), du cas de Cromwell : qu'on la relise, avec sa conclusion :

Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués,

(1) *Œuvres complètes*, t. I, p. 113 à 117.

(2) *Ibid.*, p. 54-56.

comme les générations sont comptées : Dieu détermine jusques à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde (1).

L'on se rendra compte que Joseph de Maistre est encore plus hardi. Pour lui, il ne s'agit pas seulement « d'assoupissement », d'interruption de l'œuvre du bien, ces « instruments des desseins de Dieu » n'en sont pas seulement des instruments indirects, mais des instruments directs, ces agents quoique indignes font inconsciemment besogne divine.

Pour le prouver, il s'applique à l'examen de tous les maux, des grands fléaux, des nombreux malheurs amenés par la Révolution, honnis et maudits de tous et qui font le sujet des plaintes éternelles des émigrés, autour de lui, à Lausanne comme partout. Il va au delà du moment présent ; il plonge audacieusement dans l'avenir et en rapporte les futures conséquences heureuses de ces maux, qu'il étale devant nous avec une apparence de paradoxe qui n'est sans doute qu'une prophétique profondeur d'esprit.

C'est ainsi qu'il nous montre les soi-disant acteurs de la Révolution vite entraînés, puis broyés par une incroyable force générale qui n'est autre chose que la puissance de Dieu

(1) *Oraisons funèbres*, éd., Jacquinet, p. 57.

se précipitant par l'homme sur l'homme : « la chaîne s'est raccourcie ».

Ce qu'il y a de plus frappant dans la révolution française, c'est cette force entraînant qui courbe tous les obstacles. Son tourbillon emporte comme une paille légère tout ce que la force humaine a su lui opposer : personne n'a contrarié sa marche impunément. La pureté des motifs a pu illustrer l'obstacle, mais c'est tout ; et cette force jalouse, marchant invariablement à son but, rejette également Charette, Dumouriez et Drouet.

On a remarqué, avec grande raison, que la révolution française mène les hommes plus que les hommes ne la mènent. Cette observation est de la plus grande justesse ; et quoiqu'on puisse l'appliquer plus ou moins à toutes les grandes révolutions, cependant elle n'a jamais été plus frappante qu'à cette époque.

Les scélérats même qui paraissent conduire la révolution n'y entrent que comme de simples instruments ; et dès qu'ils ont la prétention de la dominer, ils tombent ignoblement.

Jamais Robespierre, Collot ou Barrère, ne pensèrent à établir le gouvernement révolutionnaire et le régime de la terreur ; ils furent conduits insensiblement par les circonstances, et jamais on ne reverra rien de pareil. Ces hommes, excessivement médiocres, exercèrent sur une nation coupable le plus affreux despotisme dont l'histoire fasse mention, et sûrement ils étaient les hommes du royaume les plus étonnés de leur puissance.

Mais au moment même où ces tyrans détestables eurent comblé la mesure de crimes nécessaires à

cette phase de la révolution, un souffle les renversa. Ce pouvoir gigantesque qui faisait trembler la France et l'Europe ne tint pas contre la première attaque ; et comme il ne devait y avoir rien de grand, rien d'auguste dans une révolution toute criminelle, la Providence voulut que le premier coup fût porté par des *septembriseurs*, afin que la justice même fût infâme...

Enfin, plus on examine les personnages en apparence les plus actifs de la révolution et plus on trouve en eux quelque chose de passif et de mécanique. On ne saurait trop le répéter : ce ne sont point les hommes qui mènent la révolution, c'est la révolution qui emploie les hommes. On dit fort bien quand on dit qu'elle *va toute seule*. Cette phrase signifie que jamais la divinité ne s'était montrée d'une manière si claire dans aucun événement humain. Si elle emploie les instruments les plus vils, c'est qu'elle punit pour régénérer (1).

Pour ce qui est de la résistance militaire, Robespierre seul, en une pareille crise, était capable d'électriser les Français, et quand la Convention déclare la République française une et indivisible, elle déclare, sans s'en douter, la monarchie [disons, si nous le voulons : la France] une et indivisible.

*La longue durée de la Révolution* est donc un bien (et voilà par où Maistre est aux antipodes

(1) T. I, p. 4 à 7.

des impatiences de tous ses compagnons d'émigration) : il faut que ces révolutionnaires se fassent expier les uns aux autres, se tuent les uns après les autres, afin d'éviter au pouvoir légitime l'apparence même d'une vengeance :

C'est encore ici où nous pouvons admirer l'ordre dans le désordre ; car il demeure évident, pour peu qu'on y réfléchisse, que les grands coupables de la révolution ne pouvaient tomber que sous les coups de leurs complices. Si la force seule avait opéré ce qu'on appelle la *contre-révolution*, et replacé le roi sur le trône, il n'y aurait eu aucun moyen de faire justice. Le plus grand malheur qui pût arriver à un homme délicat, ce serait d'avoir à juger l'assassin de son père, de son parent, de son ami, ou seulement l'usurpateur de ses biens. Or, c'est précisément ce qui serait arrivé dans le cas d'une contre-révolution, telle qu'on l'entendait ; car les juges supérieurs, par la nature seule des choses, auraient presque tous appartenu à la classe offensée, et la justice, lors même qu'elle n'aurait fait que punir, aurait eu l'air de se venger. D'ailleurs, l'autorité légitime garde toujours une certaine modération dans la punition des crimes qui ont une multitude de complices. Quand elle envoie cinq ou six coupables à la mort pour le même crime, c'est un massacre : si elle passe certaines bornes, elle devient odieuse. Enfin, les grands crimes exigent malheureusement de grands supplices ; et, dans ce genre, il est aisé de passer les bornes, lorsqu'il s'agit de crime de lèse-majesté, et que la flatterie se fait bourreau.

...D'ailleurs, comment caractériser les différents crimes ? Comment graduer les supplices ? et surtout comment punir sans lois ? *On aurait choisi, dira-t-on, quelques grands coupables, et tout le reste aurait obtenu grâce.* C'est précisément ce que la Providence ne voulait pas. Comme elle peut tout ce qu'elle veut, elle ignore ces grâces produites par l'impuissance de punir. Il fallait que la grande épuration s'accomplît, et que les yeux fussent frappés ; il fallait que le métal français, dégagé de ses scories aigres et impures, parvînt plus net et plus malléable entre les mains du roi futur. Sans doute, la Providence n'a pas besoin de punir dans le temps pour justifier ses voies ; mais, à cette époque, elle se met à notre portée, et punit comme un tribunal humain.

...N'avons-nous pas vu la France déshonorée par plus de cent mille meurtres ? le sol entier de ce beau royaume couvert d'échafauds ? et cette malheureuse terre abreuvée du sang de ses enfants par les massacres judiciaires, tandis que des tyrans inhumains le prodiguaient au dehors pour le soutien d'une guerre cruelle, soutenue pour leur propre intérêt ? Jamais le despote le plus sanguinaire ne s'est joué de la vie des hommes avec tant d'insolence, et jamais peuple passif ne se présenta à la boucherie avec plus de complaisance. Le fer et le feu, le froid et la faim, les privations, les souffrances de toute espèce, rien ne le dégoûte de son supplice ; tout ce qui est dévoué (1) doit accomplir son sort ; on ne verra point de désobéissance, jusqu'à ce que le jugement soit accompli : 2 .

(1) Dans le sens du « dévouement » antique.

(2) T. I, p. 13 à 16. — De même il ne serait peut-être

*La persécution religieuse est un bien*, et nous pouvons en croire, sur ce point, ce grand catholique. Il en déduit, dans son chapitre III, jusqu'à six raisons :

Elle est une expiation pour les fautes commises par les croyants.

Elle est une régénération.

Elle amène un heureux contact entre les catholiques et les protestants, par exemple les anglicans, en apportant des semences pour les essais de rapprochement de l'avenir.

L'expropriation du clergé est une garantie de désintéressement pour les nouveaux clercs qui entrent dans l'Église.

La persécution est un stimulant, qui confère « le degré d'exaltation voulue » pour produire de grandes choses.

Le progrès religieux marche avec les grandes conquêtes :

Si la Providence *efface*, sans doute c'est pour *écrire*.

J'observe, de plus, que lorsque de grandes

pas impossible de deviner certaines intentions providentielles de la longueur de la Guerre : une trop prompte victoire eût été un insolent triomphe pour ceux qui l'avaient insuffisamment préparée. — Le principal but de la Guerre est de changer profondément la mentalité allemande, ce qui ne peut se produire que très lentement (cf. A. Gauvain, 1<sup>er</sup> article des *Débats*, 2 janvier 1916), etc..

croyanances se sont établies dans le monde, elles ont été favorisées par de grandes conquêtes, par la formation de grandes souverainetés ; on en voit la raison (1).

L'exemple historique des Arabes et des Protestants semble bien justifier cette vue.

Enfin *la guerre même est un bien*. Voilà l'apparent paradoxe de Joseph de Maistre, qui a le plus scandalisé la sensiblerie du 19<sup>e</sup> siècle et qui a le plus contribué à donner à notre écrivain une sorte de réputation de cannibale. Il est bien vrai que de ce fléau des fléaux qui fait si épouvantablement souffrir en déchainant le feu, en versant à flot le sang et les larmes, de ces *bella matribus detestata*, il a commencé à tenter la justification dans *les Considérations sur la France*, au moyen de cinq ou six raisons.

D'abord *la guerre est une loi historique*, et grâce à ses riches connaissances d'histoire, l'auteur nous trace un tableau empourpré des incessantes guerres humaines depuis l'antiquité. Ajoutons que, pour ce qui est de la France, il ne serait sans doute point possible de trouver cinquante années consécutives où elle ait joui de la paix, et il est fort probable que cette inces-

(1) T. I, p. 24.



sante fermentation est un des éléments de sa grandeur et de celle du monde.

La guerre est encore *une grande loi naturelle*.

Buffon a fort bien prouvé qu'une grande partie des animaux est destinée à mourir de mort violente. Il aurait pu, suivant les apparences, étendre sa démonstration à l'homme ; mais on peut s'en rapporter aux faits (1).

De Maistre se rencontre ici par avance avec notre philosophe en vers, Sully-Prudhomme, dans une page peu poétique, mais très philosophique, de son poème de *la Justice* :

Dis-moi si, pour la rose, éclore  
c'est naître et s'effeuiller, mourir.

#### LE CHERCHEUR

La sève que j'y vois courir  
est du sang déjà, pâle encore...

Nul germe en l'Univers ne tire du néant  
de quoi fournir son type et tarir sa puissance :  
chaque vie à toute heure est une renaissance  
où les forces ne font qu'un échange en créant.

Aussi tout animal, de l'insecte au géant,  
en quête de la proie utile à sa croissance,  
est un gouffre qui rôde, affamé par essence,  
assouvi par hasard, et, par instinct, béant (2).

(1) T. I, p. 34.

(2) A. Lemerre, éd. in 12, *Lucrèce, la Justice*, 2<sup>e</sup> Veille, p. 97 et 98.

En troisième lieu, l'affreuse saignée des peuples est *le seul remède connu contre l'excès de la civilisation*. Au sein même de cet état de choses, le nom de la guerre fait peur et produit une espèce de scandale, tandis que tous les flatteurs de vices, décorant leur basse prédication sous les titres de généreuses théories, se créent une popularité suspecte ; cependant des âmes innocentes, voyant clairement la défaillance de leur patrie, s'acharnent à lui appliquer de doux remèdes qui ne servent que de palliatifs. La guerre accourt à l'heure où chacun y pensait le moins, et seule guérit, pour un temps, cette nation. Heureuse encore si, surprise ainsi en pleine insouciance, elle ne recouvre pas une part de sa puissance morale en perdant une bonne part de sa force territoriale !

C'est ce que Maistre se borne à résumer en quatre lignes :

Lorsque l'âme humaine a perdu son ressort par la mollesse, l'incrédulité et les vices gangreneux qui suivent l'excès de la civilisation, elle ne peut être retrempée que dans le sang (1).

*La guerre est loin d'être une cause de dépopulation : c'est le contraire qui arrive.*

(1) T. I, p. 35.

Ce que nous savons, dit Maistre, c'est que l'extrême carnage s'allie souvent avec l'extrême *population*, comme on l'a vu surtout dans les anciennes républiques grecques et en Espagne, sous la domination des Arabes.

Ce que nous savons, nous, cent ans après lui, c'est l'affreux égoïsme qui, dans les longues années de paix, limite et arrête la population qui demande à naître.

La guerre *entretient un certain mouvement de l'esprit*, utile aux arts et aux lettres : « Je ne vois rien de moins pacifique que les siècles d'Alexandre et de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de François I<sup>er</sup>, de Louis XIV et de la reine Anne. »

Ainsi pensait également l'amie de Joseph de Maistre, M<sup>me</sup> Swetchine, quinze ans plus tard, vers la fin de l'épopée napoléonienne : « Pour ma part, si on m'avait donné le choix, je serais loin de regretter mon siècle si fertile en ces événements qui font naître de grandes pensées (1). » Plus d'un indice annonce que nous assisterons, nous aussi, au sortir de l'affreux

(1) *M<sup>me</sup> Swetchine, sa Vie et ses Œuvres* publiées par le comte de Falloux, de l'Académie française. Paris, Vaton et Didier, 1855, t. I, p. 155. Voilà une lecture qui est singulièrement attachante à refaire, à la lumière des grands événements actuels.

cauchemar de la présente guerre, et malgré tant de jeunes vies d'écrivains et d'artistes fauchées par elle, à une éclatante et noble explosion de la pensée française.

Enfin les lamentables souffrances de la guerre sont utiles, en rentrant dans le dogme humain de tous les siècles, celui de *la réversibilité des mérites*, par lequel tous les hommes, et même les innocents, non pas payent, comme on le répète, mais, plus exactement, offrent pour les coupables. Nous reviendrons plus tard avec Joseph de Maistre sur cette grande idée ; contentons-nous pour l'instant de citer quelques lignes où il l'indique :

Les dévouements, si fameux dans l'antiquité, tenaient encore au même dogme. Décius avait la foi que le sacrifice de sa vie serait accepté par la Divinité, et qu'il pouvait faire équilibre à tous les maux qui menaçaient sa patrie.

Le christianisme est venu consacrer ce dogme, qui est infiniment naturel à l'homme, quoiqu'il paraisse difficile d'y arriver par le raisonnement.

Ainsi, il peut y avoir eu dans le cœur de Louis XVI, dans celui de la céleste Elisabeth, tel mouvement, telle acceptation capable de sauver la France.

On demande quelquefois à quoi servent ces austérités terribles, pratiquées par certains ordres religieux et qui sont aussi des dévouements ; autant vaudrait précisément demander à quoi sert le christianisme, puisqu'il repose tout entier sur ce même

dogme agrandi, de l'innocence payant pour le crime (1).

Joseph de Maistre qui, comme Bossuet et Pascal, met tout lui-même et partant son imagination au service de ses démonstrations d'idées, illustre par une éclatante comparaison sa hardie justification de la guerre :

Ce qu'on voit assez clairement, c'est que le genre humain peut être considéré comme un arbre qu'une main invisible taille sans relâche, et qui gagne souvent à cette opération...

... On peut observer que le jardinier habile dirige moins la taille à la végétation absolue qu'à la fructification de l'arbre : ce sont des fruits et non du bois et des feuilles qu'il demande à la plante. Or les véritables fruits de la nature humaine, les arts, les sciences, les grandes entreprises, les hautes conceptions, les vertus mâles, tiennent surtout à l'état de guerre (2).

(1) T. I, p. 38.

(2) T. I, p. 35 et 36. Cette image fait comme une suite à celles de Sénèque montrant dans son *Traité de la Providence* que c'est « la manière forte », comme nous disons, qui réussit toujours avec l'homme. Joseph de Maistre, dans sa 9<sup>e</sup> Soirée, a une autre frappante comparaison tirée de la chirurgie : « ... Ces instruments sont dans la main de l'homme, pour la guérison du mal physique, ce que le mal physique est, dans celle de Dieu, pour l'extirpation du véritable mal... » (T. II, p. 124.) Nous avons nous-même expérimenté l'efficacité évidente de cette comparaison sur les foules, dans nos contradictions publiques avec des conférenciers athées.

Tous ces développements sur les *effets* de la guerre peuvent bien se couronner, en manière de conclusion, par cette dernière vue morale si haute, et si juste, sur *la cause* même, tout humaine, d'un pareil fléau :

Tonnons cependant contre la guerre, et tâchons d'en dégoûter les souverains ; mais ne donnons pas dans les rêves de Condorcet, [et combien n'avons-nous pas eu de Condorcets depuis ?] — de ce philosophe si cher à la révolution, qui employa sa vie à préparer le malheur de la génération présente, léguant bénignement la perfection à nos neveux. Il n'y a qu'un moyen de comprimer le fléau de la guerre, c'est de comprimer les désordres qui amènent cette terrible purification.

... Ce sont les hommes qui rassemblent les nuages, et ils se plaignent ensuite des tempêtes (1).

Les hommes, en effet, entassent formidablement, durant des années et des parties de siècle, l'égoïsme, la haine, l'injustice et la jalousie et, le jour où tout cet amas qu'ils ont fait de matières inflammables, par leur seule faute prend feu, ils se répandent en lamentations contre Dieu qui « envoie » ou qui « permet » le fléau de la guerre.

Plusieurs de ces idées seront reprises par de

(1) T. I, p. 37 et 38

Maistre ou plutôt par son « Sénateur » dans sa septième soirée de Saint-Pétersbourg, et quelques autres y seront ajoutées : ainsi le triomphe des qualités morales parmi ce déchaînement de la force, la protection particulière qui couvre, la plupart du temps, les conducteurs d'armées, l'espèce d'automatisme avec lequel la guerre « se déclare », « les auteurs immédiats des guerres *étant* entraînés par les circonstances », tout comme les auteurs des Révolutions... Il insiste sur l'impuissance radicale qu'ont prouvée les peuples pour « s'élever jusqu'à la société des nations », en dépit des projets comme celui de l'abbé de Saint-Pierre, auquel nous pouvons bien ajouter la constitution laborieuse du tribunal de La Haye. Il met en lumière la probité, la douceur de sentiment et la foi de la plupart des hommes de guerre, il fait ingénieusement valoir « la gloire mystérieuse » qui environne le soldat, contrairement à la répugnance unanime soulevée par le bourreau, cet autre homme qui verse le sang, et il montre « l'attrait non moins inexplicable qui nous porte à la guerre ». Le sénateur répète jusqu'à sept fois de suite, comme une sorte de refrain, la fameuse formule : « La guerre est divine », et il n'est pas difficile de saisir là quelques traces de rhétorique et de complaisance dans le para-

doxe. Pour moi je préfère la première expression de cette vue hardie dans les *Considérations*, où elle manque peut-être d'ordre, mais où elle porte le plus pénétrant accent de sincérité.

Voilà donc ce « terrible et effrayant paradoxe », qui a tant scandalisé le 19<sup>e</sup> siècle. Il nous aide à constater que nous pouvons considérer la guerre sous deux points de vue. Par les désastres matériels qu'elle accumule, par les souffrances de toute sorte dont elle abreuve la nature humaine, la guerre est atroce. Par la hauteur où elle porte et maintient les âmes, par la valeur morale qu'elle leur confère du côté du courage, comme suprême génératrice d'énergie enfin, la guerre est vraiment sublime.

Qui de nous pourrait donc nier ce grand bienfait moral de la guerre, de développer et de mettre en valeur dans l'individu comme dans la nation les plus hautes parties de nous-mêmes, les plus tournées vers l'idéal, et de rejeter dans l'ombre les plus basses et les plus viles ? Ainsi, pour ce que nous pouvons observer de près, l'âme française, l'âme belge, l'âme serbe, depuis une quarantaine d'années, ont-elles jamais été aussi haut que depuis le déchaînement du présent fléau ?



Nous aurons achevé de rassembler l'essentiel sur le premier livre de Joseph de Maistre si nous indiquons deux applications particulières de la doctrine de la Providence, faites par lui, l'une sur la Révolution, l'autre sur la France.

*La Révolution*, dit-il, *est un châtement*, tout comme l'affliction, tout comme la guerre. Dans Bossuet nous avons déjà rencontré une idée pareille, mais une seule fois, dans un sermon de jeunesse.

Les hommes du temps de la Révolution, ajoute Maistre, ont été beaucoup plus coupables qu'on ne pense, et ce ne sont pas seulement, professe-t-il hardiment, les jacobins ni les terroristes, mais les hommes haut placés dans l'Ancien Régime, tels que les évêques ou les ducs et pairs qui n'ont pas eu le sentiment de leur responsabilité, tous ceux qui se sont jetés dans la Révolution par vanité, pour une misérable piquûre d'amour-propre ; puis il stigmatise avec force tous les attentats commis contre la souveraineté, et la lâcheté avec laquelle on les tolère, et il cloue au pilori l'indifférence de l'armée qui a protégé les plus criminels :

En France, Louis XVI marcha à la mort au milieu de 60.000 hommes armés, qui n'eurent pas un coup de fusil pour *Santerre*, pas une voix ne s'éleva pour l'infortuné monarque, et les provinces furent aussi

muettes que la capitale. *On se serait exposé*, disait-on. Français ! si vous trouvez cette raison bonne, ne parlez pas tant de votre courage, ou convenez que vous l'employez bien mal (1).

La dernière idée, *sur la France*, est singulièrement intéressante et même émouvante pour nous Français ainsi que pour les amis de notre patrie. Elle est alors entièrement nouvelle.

Dans sa philosophie de l'histoire, Bossuet se place au point de vue du peuple de Dieu et ensuite de l'Eglise. C'est bien aussi ce dernier point de vue qui préoccupe le grand chrétien qu'est Joseph de Maistre, mais il pense, toutes réflexions faites, qu'il est une nation à qui est dévolu le principal rôle dans l'œuvre divine, — qui a reçu une mission spéciale de la Providence, et cette nation c'est la France...

Chaque nation, comme chaque individu, a reçu une mission qu'elle doit remplir. La France exerce sur l'Europe une véritable magistrature, qu'il serait inutile de contester, dont elle a abusé de la manière la plus coupable. Elle était surtout à la tête du système religieux, et ce n'est pas sans raison que son roi s'appelait *très-chrétien* : Bossuet n'a rien dit de trop sur ce point. Or, comme elle s'est servie de son influence pour contredire sa vocation et démoraliser

(1) T. I, p. 11.

l'Europe, il ne faut pas être étonné qu'elle y soit ramenée par des moyens terribles (1).

Le penseur revient plus loin sur cette « magistrature de la France » pour en étudier les organes :

La Providence, qui proportionne toujours les moyens à la fin, et qui donne aux nations, comme aux individus, les organes nécessaires à l'accomplissement de leur destination, a précisément donné à la nation française deux instruments, et pour ainsi dire, deux *bras*, avec lesquels elle remue le monde, sa langue et l'esprit de prosélytisme qui forme l'essence de son caractère ; en sorte qu'elle a constamment le besoin et le pouvoir d'influencer les hommes.

La puissance, j'ai presque dit la *monarchie* de la langue française, est visible : on peut, tout au plus, faire semblant d'en douter. Quant à l'esprit de prosélytisme, il est connu comme le soleil : depuis la marchande de modes jusqu'au philosophe, c'est la partie saillante du caractère national.

Ce prosélytisme passe communément pour un ridicule, et réellement il mérite souvent ce nom, surtout par les formes : dans le fond cependant, c'est une *fonction*.

Or, c'est une loi éternelle du monde moral, que toute *fonction* produit un devoir (2).

Des événements de son temps le penseur tire

(1) P. 8.

(2) P. 24.

des vues prophétiques sur le futur réveil religieux dans la France et par la France.

... La réaction entre les puissances opposées étant toujours égale à l'action, les plus grands efforts de la *déesse Raison* contre le christianisme se sont faits en France : l'ennemi attaquait la citadelle.

Le clergé de France ne doit donc point s'endormir ; il a mille raisons de croire qu'il est appelé à une grande mission ; et les mêmes conjectures qui lui laissent apercevoir pourquoi il a souffert, lui permettent aussi de se croire destiné à une œuvre essentielle.

En un mot, s'il ne se fait pas une révolution morale en Europe, si l'esprit religieux n'est pas renforcé dans cette partie du monde, le bien social est dissous.

On ne peut rien deviner, et il faut s'attendre à tout. Mais s'il se fait un changement heureux sur ce point, ou il n'y a plus d'analogie, plus d'induction, plus d'art de conjecturer, ou c'est la France qui est appelée à le produire (1).

Comme à son ordinaire, Joseph de Maistre pénètre jusqu'au fond de notre nation par son observation psychologique aigüe :

Les nations ont vaincu sous tous les gouvernements possibles ; et les révolutions même, en exaltant les esprits, amènent les victoires. Les Français réussiront toujours à la guerre sous un gouvernement

(1) T. I, p. 25.

ferme qui aura l'esprit de les mépriser en les louant, et de les jeter sur l'ennemi comme des boulets, en leur promettant des épitaphes dans les gazettes...

... Une nation supérieurement brave, exaltée par un fanatisme quelconque et conduite par d'habiles généraux, vaincra toujours, mais payera cher ses conquêtes...

... D'ailleurs, le caractère des nations est toujours le même. Barclay, dans le 16<sup>e</sup> siècle, a fort bien deviné celui des Français sous le rapport militaire. *C'est une nation, dit-il, supérieurement brave et présentant chez elle une masse invincible ; mais lorsqu'elle se déborde, elle n'est plus la même. De là vient qu'elle n'a jamais pu retenir l'empire sur les peuples étrangers, et qu'elle n'est puissante que pour son malheur* (1).

Et c'est encore ailleurs que notre philosophe donne incidemment, et sans paraître y prêter plus d'attention, la plus belle définition psychologique que l'on ait sans doute trouvée pour notre pays :

« Cette nation impétueuse qui ne sait revenir  
« à la vérité qu'après avoir épuisé l'erreur (2). »

(1) J. Barclaius, *Icon. animorum*, cap. III. — *J. de Maistre*, t. I, p. 85 et 86.

(2) T. I, p. 106. — Une commode édition des *Considérations sur la France* est celle qui a été publiée en 1907 par le comte Bernard de Vesins, à Paris, Nouvelle Librairie Nationale, dans le même volume que l'*Essai sur le Principe générateur des Constitutions politiques*, sans autres notes malheureusement que celles de Joseph de Maistre.



Je sais fort bien qu'il est dans ce livre des parties beaucoup plus contestables, telle ou telle thèse politique à laquelle la réalité est venue infliger un démenti, et par exemple le défi à la récente République des Etats-Unis de continuer à vivre et d'arriver à fonder d'un seul coup la ville de Washington. Ce sont là chez notre philosophe, trop systématique, excès de traditionalisme. Mais l'on doit trouver que l'ouvrage apporte une singulière contribution à l'étude que nous poursuivons de la Providence.

D'abord *les grands fléaux regardés comme des châtiments*, et *l'accord de la liberté humaine et de la Providence divine*, voilà deux idées que nous avons déjà trouvées, hautement exprimées par Bossuet, mais son successeur a plus insisté sur la première, et, pour approfondir la seconde, si bien creusée déjà dans « l'Histoire Universelle », il a rencontré des expressions et des images neuves, telles que « la chaîne souple ».

Mais sa véritable nouveauté est ailleurs : c'est d'une part d'avoir affirmé, ce qui est devenu si banal depuis, *le rôle providentiel de la France* ; — de l'autre, c'est sa grande théorie, où il va

beaucoup plus loin que Bossuet, des *instruments petits ou indignes dont se sert la Providence*, un très petit nombre d'hommes déclanchant, si j'ose user de ce néologisme, les grands mouvements dits populaires, et, pour la Providence, selon la formule qu'il aime, « tout étant moyen, même l'obstacle ». Voilà une de ses vues de prédilection, en même temps qu'une de ses vues pratiques, intimement liée sans doute à son tempérament et à sa foi : Joseph de Maistre est décidément *un grand optimiste*. Il l'est infiniment plus que Bossuet, à qui l'on a souvent appliqué ce titre, et, dans son ordre d'idées, si on le compare à l'écrivain qui semblait en détenir la palme, à Victor Hugo, il le dépasse encore en optimisme, sinon dans la considération de l'avenir, du moins dans l'explication du passé et du présent : il m'apparaît comme l'optimiste le plus décidé de tous nos grands penseurs, et c'est par là qu'il nous semble si souvent paradoxal. Il voit les bons côtés, c'est-à-dire les grands côtés, les faces providentielles de toutes choses, des « malheurs » publics comme des « malheurs » privés, qui tous apportent un grain de sable, un moellon ou une pierre de taille au grand édifice de Dieu, et ces bons côtés, qui nous échappent presque toujours, il sait les aller chercher dans la profondeur trouble de l'avenir ou parmi les

faits généraux et sociaux actuels, peu visibles aux yeux ordinaires : c'est là la force de son génie. Il pratique ainsi dans son intégrité cette vertu théologique qui est imposée comme une des vertus capitales à tous les chrétiens : entre la foi et la charité, l'espérance, à savoir la confiance relative à soi-même, aux autres, et à la succession des événements du monde, et reposant non pas seulement sur l'attente des joies sans fin de l'éternité, mais aussi sur le sens supérieur des réalités terrestres et l'estime des bienfaits que celles-ci produisent dès ici-bas.

---



## CHAPITRE VII

LES « SOIRÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG » ;

LA PREMIÈRE LOI GÉNÉRALE DE LA SOUFFRANCE  
HUMAINE.

« Les Considérations sur la France » lues par le général Bonaparte à Milan, en 1796. — Exil de Joseph de Maistre à Venise. Sa nomination en Sardaigne. — Sa nomination comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1803 (p. 190). Sa première lettre (inédiée) de Saint-Pétersbourg (p. 192). — Tableau de sa vie dure et austère en Russie. Sa bonne humeur, ses joies d'amitié masculine et féminine, et de travail (p. 193).

Les « Soirées de Saint-Pétersbourg » (juillet 1809). Leur début romantique (p. 198). — Les deux conseils implicites. Les trois interlocuteurs (p. 202).

Le point de départ de la discussion : la prospérité des méchants. — Psychologie de cette objection contre la Providence. — La méthode de démonstration imposée au Comte : le terrain laïque (p. 203).

La loi générale de la souffrance : *les maux peuvent frapper chacun des hommes, comme les balles à la guerre chacun des soldats.* — Conclusion : l'homme de bien ne souffre pas comme homme de bien, mais comme homme (p. 209).

Confirmation par l'absurde : la punition automatique des méchants amènerait : 1<sup>o</sup> la perpétuité du miracle ; 2<sup>o</sup> la ruine du mérite moral. D'autres inconvénients (p. 212).

Résumé de la première loi (p. 216).

*Les Considérations sur la France* devinrent vite le bréviaire des émigrés, des mécontents, de tous ceux qui avaient besoin d'espérer des jours meilleurs. Bien que le livre eût paru d'une façon anonyme, le nom de Joseph de Maistre, livré par son éditeur, courut dans toutes les bouches.

Détail piquant : quelques mois après l'apparition du livre, quand l'armée d'Italie victorieuse à Montenotte et à Lodi entra dans Milan, elle trouva la cinquième édition dans les vitrines des libraires : les officiers l'achetèrent en grand nombre ; le jeune général en chef lut, dit-on, le volume avec avidité et conçut pour l'auteur une vive admiration. Il est vraisemblable qu'il se sentit encouragé dans sa rapide ascension, par ces pages qui montraient si fortement la fragilité de l'œuvre révolutionnaire et dictaient les conditions où pourrait et devrait se réaliser la restauration de l'autorité. Ce serait, dit Cogordan, une ironie de la Providence « que de s'être « servi pour diriger les pensées du futur empe-  
« reur de celui même qui devait être son plus  
« violent adversaire » (1) !

Appelé en 1797 à Turin par le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel IV, Joseph de Maistre

(1) *Joseph de Maistre*, p. 47.

déplaît à tout le monde par sa rude franchise : l'on a remarqué que personne n'était moins fait pour la vie des cours que ce théoricien de la royauté, tant chez lui tout devait être paradoxal (1).

Des émeutes éclatent contre le roi, qui, perdant tout sang froid, s'enfuit en Sardaigne : Maistre monte, avec sa famille, sur une grande barque découverte, parmi les coffres, sans feu ni lumière, ainsi qu'il le racontera plus tard, « ne pouvant « étendre sur des têtes chéries qu'une misérable « natte pour les préserver d'une neige fondue « qui tombait sans relâche », et, entouré des glaçons que charrie le Pô, il arrive à la ville de Venise alors autrichienne, où il vit des restes de son argenterie (2).

Bientôt nommé Régent de la chancellerie royale en Sardaigne, il se rend aussitôt à Cagliari, remet consciencieusement de l'ordre dans les affaires judiciaires, mais il s'ennuie visiblement

(1) Voir l'opinion de son ami Costa sur ce beau succès (Cogordan, p. 49).

(2) 9<sup>e</sup> *Soirée de Saint-Pétersbourg*, éd. Garnier, t. II, p. 112. — L'on trouvera des détails complémentaires dans A. Albalat, *Joseph de Maistre*, p. 58 et s. — Pour les *Soirées* nous renvoyons toujours à l'édition Garnier en deux volumes, qui nous semble pratiquement plus abordable que les tomes IV et V de la grande édition des *Œuvres complètes*.

dans cette île sauvage, si complètement écartée du grand mouvement intellectuel et politique de l'Europe. En 1802, M<sup>me</sup> de Maistre, avec deux enfants qui l'avaient accompagnée, se rembarque à Cagliari pour aller en Savoie surveiller les débris de la fortune familiale, et le magistrat, étreint par la tristesse, note sur son journal, au 25 septembre :

Depuis le commencement de la Révolution, je ne me rappelle pas avoir éprouvé un moment si amer. Mes enfants, qui lirez ceci quand je ne serai plus, vous saurez bien que je n'exagère pas. Ressouvenez-vous de cette séparation sur le môle. Ressouvenez-vous des larmes de votre mère, des miennes. Il me semble que nous nous séparons pour jamais. Je ne puis vaincre les noirs pressentiments qui s'élèvent dans mon cœur. Devons-nous nous revoir tous les quatre, grand Dieu ?

« ... Il ne devait revoir sa famille que dix ans plus tard, à l'autre bout de l'Europe (1). »

La victoire de Marengo avait amené l'abdication de Charles-Emmanuel auquel succéda son frère Victor-Emmanuel : celui-ci, dans les premiers jours de 1803, fit venir à Rome, où il résidait, le Régent de sa chancellerie royale, pour l'envoyer comme ambassadeur à Saint-

(1) Cogordan, p. 53.

Pétersbourg, la Russie seule pouvant amener la restitution au roi de Sardaigne des Etats qui lui avaient été pris par les armées françaises.

Maistre écrit ses sentiments à sa fille Adèle, au sortir de l'audience royale :

Le roi est dans des circonstances bien difficiles, mais il fait pour moi et ma famille tout ce qu'il peut faire... Je me garde bien de te dire que je suis content, du moins heureux, malgré une destination si brillante. Pour être heureux, il faudrait que ma famille fût auprès de moi ; mais c'est précisément cette tendresse qui me donne des forces pour m'éloigner de vous (1).

Dans la mauvaise voiture que le roi lui a donnée, le nouvel ambassadeur, passant par Venise, aboutit après six semaines à Saint-Pétersbourg. L'intérêt puissant de ce grand voyage lui en fait oublier les fatigues et il écrit sur son cahier de notes intimes :

En moins de trois mois, je suis présenté au pape, à l'Empereur d'Allemagne et à l'Empereur de Russie. C'est beaucoup pour un Allobroge qui devait mourir attaché à son rocher comme une huître.

Mais ses nouvelles observations politiques font un peu fléchir son robuste optimisme,

(1) Cogordan, p. 54.

comme on le voit par la première lettre, encore inédite, que sa main sereine et régulière écrit de Saint-Pétersbourg, à l'évêque émigré de Nancy, Mgr de la Fare, qu'il avait rencontré sur la barque du Pô et qui avait été, par la suite, l'un de ses hôtes, lors de son passage à Vienne.

Depuis que je vous ai quitté. Monseigneur, mille et mille occasions m'ont rappelé toutes nos *confabulations* de Vienne. Il n'y a plus moyen de jeter l'ancre ni de se fixer à une croyance, même à une espérance déterminée ! Où sont les éléments d'une régénération ? Pour bâtir il faut des pierres, et il n'y en a plus. — *Comment en Schiste vil le Quartz s'est-il changé ?* (1) Depuis vous, j'ai eu l'occasion d'ajouter nombre d'expériences à celles que j'avais faites précédemment et dont j'ai eu l'honneur de vous parler avec tant de chagrin ; et toujours j'ai trouvé le même symptôme effroyable de destruction absolue. Je veux dire l'indifférence ; et souvent pire que l'indifférence pour celui qui ne devrait être indifférent à personne.

... ô pater urbis ! (orbis)  
unde nefas tantum ?... (2).

Je vois d'ailleurs qu'on dit et qu'on imprime des

(1) L'on reconnaît là une variation voulue sur le vers célèbre « de la prophétie » de Joad (v. 1142 d'*Athalie*) :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

(2) Juvénal, Satire II, v. 126 et 127. C'est mon savant collègue M. Ernault qui a découvert cette référence.

choses en France, qui prouvent invinciblement la *Foi* dans la stabilité des choses ; et cette foi est toujours ce qui m'a déplu davantage. *O gentem ad servitutum natam !* disait une fois le bon Tibère en sortant du Sénat où il venait d'être couvert des plus basses adulations (1). Je ne sais, Monseigneur, si la même exclamation n'échappe pas de temps en temps à un homme fameux, seulement je doute qu'il la confie aux historiens (2)...

Joseph de Maistre passa quatorze ans à Saint-Pétersbourg, de 1803 à 1817 : rien n'est attachant comme le détail de la vie de l'ambassadeur, de ses épreuves de tout genre et de ses difficiles rapports avec les divers souverains. Nous ne pouvons qu'en dresser ici un bref résumé.

Le tsar Alexandre I<sup>er</sup>, jeune, séduisant et mystique, sorte d'empereur démocrate qui avait le goût des constitutions, était séparé de notre écrivain par bien des idées : cependant il accorda, sur sa demande, une subvention au roi

(1) Probablement un souvenir du mot, de Tibère cité par Tacite : « *O homines ad servitutum paratos !* » (Annales III, 65), et appliqué déjà par Maistre aux Français de la Révolution (*Considérations*, t. I, p. 109).

(2) Cette intéressante lettre est datée de Saint-Pétersbourg, 20 juillet-2 août 1803. — Nous en devons la communication à M<sup>me</sup> de la Fare Dangiers de Montaigu, qui a eu l'obligeance de la tirer de ses archives du château de Veyres, en Poitou : nous lui en adressons tous nos respectueux remerciements.

de Sardaigne et, l'influence de Maistre grandissant à la Cour, il alla jusqu'à le consulter sur le meilleur système d'instruction publique.

Il faut voir avec quelle dignité l'ambassadeur représentait à Saint-Pétersbourg son souverain sans états, entretenant avec lui une correspondance trop lente qui ne cessait d'amener des malentendus et lui attirait à lui-même des reproches immérités, -- recevant un traitement beaucoup plus modeste encore que les légendaires traitements des agents allemands, et souvent ne le touchant point, manquant de tout, de secrétaire, de valet, de pelisse et de feu sous un pareil climat, et, malgré tout, gardant une attitude pleine d'honneur à la cour et conservant son ardent loyalisme à son roi parce qu'il lui avait engagé sa parole et que le souverain était dans l'infortune.

De Maistre n'était guère plus heureux auprès de Louis XVIII en exil, qui le consulta au sujet de son manifeste: notre écrivain lui conseilla « avant tout de rassurer les Français », et le futur roi ne fut point pleinement satisfait.

L'ambassadeur avait le regard sans cesse fixé sur Bonaparte et son étonnante fortune, à la durée de laquelle il n'avait point cru d'abord (1).

(1) Il commença par traiter Napoléon de « champignon impérial ». — Cf. *J. de Maistre et Blacas*, par E. Daudet.



Il fut peu à peu, avec son goût naturel de la hardiesse, obsédé par l'idée de le voir en personne et de plaider directement auprès de lui la cause de son souverain. L'empereur qui avait lu *les Considérations sur la France* et était en coquetterie avec l'auteur, ne refusait pas l'audience, lorsqu'une dépêche de Cagliari vint la désapprouver formellement, en des termes quasi infamants : « Le roi veut bien ne pas donner une interprétation sinistre à cette démarche. » L'ambassadeur y répondit par une lettre pleine de fierté et d'indignation contenue.

Envahi par le découragement sur la politique et sur ses affaires privées, il demanda à son gouvernement d'autoriser son retour auprès de sa famille qui vivait tristement à Chambéry : il ne reçut pas de réponse.

Il avait bien en Russie son fils aîné Rodolphe, entré comme cornette dans les armées russes : le jeune homme ayant été blessé, son père, mal renseigné, passa une affreuse nuit de désespoir durant laquelle il le crut mort.

Son frère Xavier, ancien officier de Souvarov, se fixa à Moscou où il vivait de sa peinture, et il obtint, grâce à l'appui de Joseph, la place de directeur du Musée de l'Amirauté dans cette ville, avec le titre de lieutenant-colonel.

Sa fille Constance, la cadette, dans laquelle il

aimait à reconnaître sa nature, lui demanda en 1810 à le rejoindre : en proie aux plus cruelles hésitations, il crut devoir refuser à la fin, devant les difficultés du retour et par crainte de faire de la peine à sa femme et à son autre fille.

Ce n'est qu'en 1814 que son fils, devenu lieutenant-colonel, lui amènera sa femme et ses filles, ce qui fera la joie de son cœur, mais accroîtra singulièrement ses difficultés d'argent.

Ce simple résumé biographique suffit à nous montrer que l'homme qui va nous parler de la souffrance humaine la connaît par lui-même et que, lorsqu'il raisonnera sur les épreuves des honnêtes gens, il aura pu les observer dans sa propre existence.

Contre tant de causes d'abattement, Joseph de Maistre réagissait avec succès par trois moyens : d'abord par sa belle humeur bien française, faisant appel, comme il disait, à « ce fond de « génie gallican qui déconcerte le malheur en « lui riant au nez ». — Ensuite, il avait de profondes jouissances de conversation et d'amitié, qu'il cultivait l'une et l'autre en parfait homme du monde : il aimait à causer, à dissenter, à exposer brillamment ses idées et ses théories avec une allure un peu hautaine, mais sans l'ombre de pédantisme, « très gai et presque « jovial dans le monde, disent les témoins, —

sans rien perdre de sa dignité ». Les dialogues des *Soirées*, tout imprégnés d'amitié, nous donnent de frappants échantillons de son commerce avec les hommes

La société russe à cette époque ne manquait pas non plus de femmes distinguées, et de Maistre y put goûter cette chose très difficilement réalisable, exquise et délicieuse entre toutes, qui est apparemment la plus fine fleur des sentiments humains et qui s'appelle l'amitié féminine : rigoureusement fidèle à sa femme, durant les longues années de veuvage forcé, il connut de ces tendres et respectueuses intimités d'âmes que beaucoup déclarent à tort impossibles à maintenir dans le haut domaine spirituel et que l'on ne voit guère se réaliser que dans des conditions rares, surtout entre catholiques très sincères et d'une pureté bien décidée. Son amie la plus intime fut M<sup>me</sup> Swetchine, dont l'âme si fine et si haute après un travail formidable se convertit, sous son influence, au catholicisme, et qui devait tenir ensuite son célèbre salon à Paris <sup>1</sup>.

Enfin Joseph de Maistre faisait diversion à ses soucis par un travail acharné de lecture. de

1) Voir M<sup>me</sup> Swetchine, *sa Vie et ses Œuvres*, par le comte de Falloux, de l'Académie française, 2 vol., Paris librairie Vaton et Didier, 6<sup>e</sup> éd., 1863.

notation et de composition. Il fit durant cette période quatre ouvrages : en 1810 son *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, qui est, après ses *Considérations*, un nouvel effort contre les constitutions artificielles improvisées par les hommes en 1815 ; *Sur les Délais de la Justice divine* ; vers 1816 et 1817, son fameux livre *du Pape*, qu'il devait publier seulement de retour en Piémont, en 1819, peu de temps avant sa mort, et il mit aussi sur pied, autour de 1813, ses fameuses *Soirées de Saint-Pétersbourg* (1), dont il préparait la publication quand il mourut, en 1821. C'est là que nous allons trouver ses idées développées sur la Providence et la Vie privée.

..

*Les Soirées de Saint-Pétersbourg* portent ce sous-titre qui en détermine clairement l'objet : *Entretiens sur le Gouvernement temporel de la Providence*. Ce grave problème est surtout étudié dans les trois premières soirées, comme dans la neuvième, sans compter la septième où il est question de la guerre, ainsi que nous l'avons vu.

(1) Lettre de J. de Maistre à l'abbé Nicolle dans C. Latreille, *Joseph de M. et la Papauté*, p. 2

Les autres agitent des questions connexes, telles que la prière, le déterminisme, le matérialisme de Locke, l'existence de Dieu, la religion et la science, l'illuminisme.

L'ouvrage commence par cette célèbre et poétique description d'un coucher de soleil sur la Néva en juillet 1809, description romantique avant le romantisme, ou plutôt avant les poètes du romantisme, — contemporaine de Chateaubriand, ainsi que l'on peut s'en apercevoir : elle présente un tel charme (note bien rare chez le vigoureux raisonneur que l'on a prétendu qu'il s'était fait aider par la plume délicate de son frère Xavier :

Au mois de juillet 1809, à la fin d'une journée des plus chaudes, je remontais la Néva dans une chaloupe, avec le conseiller privé de T\*\*\*, membre du sénat de Saint-Pétersbourg, et le chevalier de B\*\*\*, jeune Français que les orages de la révolution de son pays et une foule d'événements bizarres avaient poussé dans cette capitale. L'estime réciproque, la conformité des goûts, et quelques relations précieuses de services et d'hospitalité, avaient formé entre nous une liaison intime. L'un et l'autre m'accompagnaient ce jour-là jusqu'à la maison de campagne où je passais l'été. Quoique située dans l'enceinte de la ville, elle est cependant assez éloignée du centre pour qu'il soit permis de l'appeler *campagne* et même *solitude* ; car il s'en faut beaucoup que toute cette enceinte soit occupée par

les bâtiments ; et, quoique les vides qui se trouvent dans la partie habitée se remplissent à vue d'œil, il n'est pas possible de prévoir si les habitations doivent un jour s'avancer jusqu'aux limites tracées par le doigt hardi de Pierre I<sup>er</sup>.

Il était à peu près 9 heures du soir ; le soleil se couchait par un temps superbe ; le faible vent qui nous poussait expira dans la voile que nous vîmes *badiner*. Bientôt le pavillon qui annonce du haut du palais impérial la présence du souverain, tombant immobile le long du mât qui le supporte, proclama le silence des airs. Nos matelots prirent la rame ; nous leur ordonnâmes de nous conduire lentement.

Rien n'est plus rare, mais rien n'est plus enchanteur qu'une belle nuit d'été à Saint-Pétersbourg, soit que la longueur de l'hiver et la rareté de ces nuits leur donnent, en les rendant plus désirables, un charme particulier ; soit que réellement, comme je le crois, elles soient plus douces et plus calmes que dans les plus beaux climats.

Le soleil... rase lentement une terre dont il semble se détacher à regret...

Les vaisseaux étrangers... plient leurs voiles et jettent l'ancre...

Nous rencontrons de temps en temps d'élégantes chaloupes dont on avait retiré les rames, et qui se laissaient aller doucement au paisible courant de ces belles eaux. Les rameurs chantaient un air national, tandis que leurs maîtres jouissaient en silence de la beauté du spectacle et du calme de la nuit...

A mesure que notre chaloupe s'éloignait, le chant

des bateliers et le bruit confus de la ville s'éteignaient insensiblement. Le soleil était descendu sous l'horizon ; des nuages brillants répandaient une clarté douce, un demi-jour doré qu'on ne saurait peindre, et que je n'ai jamais vu ailleurs. La lumière et les ténèbres semblaient se mêler et comme s'entendre pour former le voile transparent qui couvre alors ces campagnes.

Si le ciel, dans sa bonté, me réservait un de ces moments si rares dans la vie où le cœur est inondé de joie par quelque bonheur extraordinaire et inattendu ; si une femme, des enfants, des frères séparés de moi depuis longtemps, et sans espoir de réunion, devaient tout à coup tomber dans mes bras, je voudrais, oui, je voudrais que ce fût dans une de ces belles nuits, sur les rives de la Néva, en présence de ces Russes hospitaliers (1).

Fidèle à l'exemple de son cher maître Platon qui nous montre si souvent Socrate entraînant ses disciples, pour deviser sur la philosophie, à l'écart de la capitale et de son tumulte, sur les bords du Céphise ou sur la plage du cap Sunium, Joseph de Maistre, avec ses amis, tout en admirant la merveilleuse activité créée par le génie de Pierre I<sup>er</sup>, s'en écarte peu à peu en remontant le fleuve pour trouver dans la banlieue un endroit de calme, de silence et de recueillement où les hommes étant moins bruyants, la nature parle mieux à l'âme.

(1) Edition Garnier, t. I, p. 1, 2, 3, 5.

Dans ce délicieux prologue, qui coule et glisse comme une page des *Confidences* de Lamartine, le philosophe ne nous donne-t-il pas déjà, de la manière la plus délicate, un conseil ? c'est que, si nous voulons résoudre les grands problèmes de métaphysique, penser efficacement sur Dieu et l'homme, sur la Providence, il nous faut commencer par nous placer dans les plus favorables conditions, quitter les bruyantes places publiques et nous mettre face à face avec la nature, derrière laquelle transparait si aisément Dieu.

L'exemple de l'écrivain nous donne encore un second conseil. Pour aller à la recherche de la vérité, il a quitté la foule, mais il n'est point parti seul. Dans la grande capitale russe il a distingué deux amis, deux hommes qui, avec des natures et des origines différentes, s'intéressent communément aux mêmes hautes questions, et loin de la foule comme de l'absolue solitude, qui aveuglent toutes deux, chacune à sa façon, les trois amis vont étudier les problèmes philosophiques et les mettre au point, en les exposant les uns devant les autres, dans ce cercle restreint et choisi.

Les trois interlocuteurs sont trois hommes du monde, cultivés, qui représentent trois nations différentes en même temps que trois caractères,



ce qui apporte, dans les points de vue, des éléments d'une singulière variété : *un chevalier français*, jeune officier, vif, pétulant, spirituel, qui excelle à amorcer les discussions comme à les interrompre ou à les arrêter ; *un sénateur russe*, grave magistrat, entêté de certaines théories ; *un comte sarde*, que nous reconnaissons bien, montagnard ferme et érudit, catholique convaincu et philosophe brillant, qui, bien qu'il s'en défende, dirige le plus souvent ces disputes aussi élevées qu'aimables autour d'un plateau de thé.

\*  
\* \*

Mais nous glissons encore sur l'eau : la discussion naît dès maintenant ; le point de départ en est une exclamation du chevalier :

Sans nous communiquer nos sensations, nous jouissons avec délices de la beauté du spectacle qui nous entourait, lorsque le chevalier de B\*\*\* rompant brusquement le silence, s'écria : « Je voudrais bien voir ici, sur cette même barque où nous sommes, un de ces hommes pervers, nés pour le malheur de la société, un de ces monstres qui fatiguent la terre (1).

(1) P. 5.

Au mois de juillet 1809, le nom de ce « monstre » n'est point douteux : Napoléon I<sup>er</sup> faisait tête à la cinquième coalition. Cinq victoires en cinq jours lui avaient ouvert la route et les portes de Vienne. A Essling, en mai, il n'avait pas réussi à mettre hors de cause l'armée autrichienne, qu'en juillet il venait de briser définitivement sur le plateau de Wagram.

Il était un de ces ambitieux qui troublent périodiquement la paix du monde : mais celui de 1809 avait la double grandeur du génie et de l'humanité dans la guerre, — qui fait terriblement défaut à son successeur de 1914, et nous avons de plus aujourd'hui le grand avantage moral d'être du bon côté, je veux dire du côté de l'opposition à l'ambition folle.

« Et qu'en feriez-vous, s'il vous plaît (ce fut la question de ses deux amis parlant à la fois)? » — « Je lui demanderais, reprit le chevalier, si cette nuit lui paraît aussi belle qu'à nous (1). »

Les méchants sont-ils aussi heureux ou même plus heureux que les justes ? Voilà la grande, universelle et perpétuelle objection, que nous connaissons bien : *le bonheur des méchants et la souffrance des justes.*

(1) P. 5.

Avant de l'aborder directement, le Comte pose une intéressante question préalable, point important de sa méthode dialectique, qui consiste à faire la psychologie des objections : cette prétendue contradiction entre la Providence et la prospérité des méchants, en est-on bien persuadé ?

Il y a longtemps, Messieurs, dit le Comte, qu'on se plaint de la Providence dans la distribution des biens et des maux ; mais je vous avoue que jamais ces difficultés n'ont pu faire la moindre impression sur mon esprit. Je vois avec une certitude d'intuition, et j'en remercie humblement cette Providence, que sur ce point l'homme SE TROMPE dans toute la force du terme et dans le sens naturel de l'expression.

Je voudrais pouvoir dire comme Montaigne : *L'homme se pipe*, car c'est le véritable mot. Oui, sans doute l'homme *se pipe* ; il est dupe de lui-même ; il prend les sophismes de son cœur naturellement rebelle (hélas ! rien n'est plus certain) pour les doutes réels nés dans son entendement. Si quelquefois la superstition *croit de croire*, comme on le lui a reproché, plus souvent encore, soyez-en sûrs, l'orgueil *croit ne pas croire*. C'est toujours l'homme qui *se pipe* ; mais, dans le second cas, c'est bien pire (1).

Ces pages semblent un exact développement

(1) P. 10.

de la célèbre maxime de La Rochefoucauld :  
« L'esprit est toujours la dupe du cœur. »

Plus loin il arrive au Comte d'approfondir sa pensée et de préciser quel est le genre d'orgueil qui nous pousse aux objections contre la Providence.

Pour trouver des difficultés dans cet ordre de choses, dit-il, il faut les aimer ; malheureusement on les aime et on les cherche : le cœur humain continuellement révolté contre l'autorité qui le gêne, fait des contes à l'esprit qui les croit ; nous accusons la Providence pour être dispensés de nous accuser nous-mêmes ; nous élevons contre elle des difficultés que nous rougirions d'élever contre un souverain ou contre un simple administrateur dont nous estimerions la sagesse. Chose étrange ! il nous est plus aisé d'être justes envers les hommes qu'envers Dieu (1).

Au moment où le Comte va aborder la discussion, ses deux interlocuteurs lui en délimitent très nettement le terrain.

#### LE CHEVALIER.

Je vous entendrai avec le plus grand plaisir, et je ne doute pas que notre ami commun ne vous

(1) *Multos inveni aequos adversus homines ; adversus Deos, neminem.* (Sénèque, Ep. XCV.) Note de J de Maistre, [J'ai trouvé beaucoup de justes envers les hommes ; envers les dieux, personne]. — Cf. le mot de Racine : *Hardi contre Dieu seul !* (*Athalie*, v. 1108). — T. I, p. 19.

accorde la même attention ; mais permettez-moi, je vous en prie, de commencer par vous chicaner avant que vous ayez commencé, et ne m'accusez point de *répondre à votre silence* ; car c'est tout comme si vous aviez déjà parlé, et je sais très bien ce que vous allez me dire. Vous êtes, sans le moindre doute, sur le point de commencer par où les prédicateurs finissent, *par la vie éternelle*. « Les méchants sont heureux dans ce monde ; mais ils seront tourmentés dans l'autre : les justes au contraire souffrent dans celui-ci ; mais ils seront heureux dans l'autre. » Voilà ce qu'on trouve partout. Et pourquoi vous cacherais-je que cette réponse tranchante ne me satisfait pas pleinement ? Vous ne me soupçonnez pas, j'espère, de vouloir détruire ou affaiblir cette grande preuve : mais il me semble qu'on ne lui nuirait point du tout en l'associant à d'autres (1).

Le Sénateur approuve aussitôt le Chevalier en priant le Comte de sortir des routes battues.

Plusieurs de vos écrivains ascétiques du premier ordre, ajoute-t-il, ... semblent presque tous passer condamnation sur le fait, et convenir qu'il n'y a pas moyen de justifier la Providence divine dans cette vie. Si cette proposition n'est pas fausse, elle me paraît au moins extrêmement dangereuse ; car il y a beaucoup de danger à laisser croire aux hommes que la vertu ne sera récompensée et le vice puni que dans l'autre vie. Les incrédules, pour qui ce

(1) T. I, p. 11.

monde est tout, ne demandent pas mieux, et la foule même doit être rangée sur la même ligne : l'homme est si distrait, si dépendant des objets qui le frappent, si dominé par ses passions, que nous voyons tous les jours le croyant le plus soumis braver les tourments de la vie future pour le plus misérable plaisir. Que sera-ce de celui qui ne croit pas ou qui croit faiblement ? Appuyons donc tant qu'il vous plaira sur la vie future qui répond à toutes les objections ; mais s'il existe dans ce monde un véritable gouvernement moral, et si, dès cette vie même, le crime doit trembler, pourquoi le décharger de cette crainte (1) ?

C'est donc autre chose que la démonstration de Bossuet qui est réclamée par les deux interlocuteurs du Comte, non point la réfutation de ses discours, mais leur complément. Il s'agit maintenant de séculariser le débat, de laisser de côté le point de vue céleste que Bossuet a traité supérieurement, et de faire, pour ainsi dire, descendre la question du ciel sur la terre, de la vie future à la vie terrestre. Il s'agit de passer au crible *le fait* humain en lui-même, que Bossuet a à peine effleuré dans sa discussion : les méchants sont-ils *réellement* plus heureux ? Les innocents sont-ils *réellement* plus malheureux que les autres en ce monde ? Et l'on voit dès à présent que la nouvelle démonstration

(1) P. 12.

s'appuiera, non plus sur les principes, mis en lumière, de la foi spiritualiste ou religieuse, mais sur des observations, précises et nombreuses, ayant la réalité terrestre pour objet.

Le Comte aborde vraiment la discussion en formulant la loi générale de l'universelle souffrance, qu'il illustre par une frappante comparaison.

L'expression familière qu'on ne peut adresser qu'à un enfant ou un inférieur, *vous ne savez ce que vous dites*, est néanmoins le compliment qu'un homme sensé aurait droit de faire à la foule qui se mêle de disserter sur les questions épineuses de la philosophie. Avez-vous jamais entendu, Messieurs, un militaire se plaindre qu'à la guerre les coups ne tombent que sur les honnêtes gens, et qu'il suffit d'être un scélérat pour être invulnérable? Je suis sûr que non, parce qu'en effet chacun sait que les balles ne choisissent personne. J'aurais bien droit d'établir au moins une parité parfaite entre les maux de la guerre par rapport aux militaires, et les maux de la vie en général par rapport à tous les hommes; et cette parité, supposée exacte, suffirait seule pour faire disparaître une difficulté fondée sur une fausseté manifeste; car il n'est non seulement faux, mais évidemment FAUX *que le crime soit en général heureux, et la vertu malheureuse en ce monde*: il est,

au contraire, de la plus grande évidence que les biens et les maux sont une espèce de loterie où chacun sans distinction peut tirer un billet blanc ou noir. Il faudrait donc changer la question, et demander *pourquoi, dans l'ordre temporel, le juste n'est pas exempt des maux qui peuvent affliger le coupable ; et pourquoi le méchant n'est pas privé des biens dont le juste peut jouir ?* Mais cette question est tout à fait différente de l'autre, et je suis même fort étonné si le simple énoncé ne vous en démontre pas l'absurdité ; car c'est une de mes idées favorites que l'homme droit est assez communément averti, par un sentiment intérieur, de la fausseté ou de la vérité de certaines propositions avant tout examen, souvent même sans avoir fait les études nécessaires pour être en état de les examiner avec une parfaite connaissance de cause (1).

Le Comte achève de poser, ou mieux de reposer exactement la question, ce qui est encore une des forces de sa méthode dialectique, en donnant bientôt un nouveau développement à son idée et à sa comparaison :

Si l'homme de bien souffrait parce qu'il est homme de bien, et si le méchant prospérait de même parce qu'il est méchant, l'argument serait insoluble ; il tombe à terre si l'on suppose seulement que le bien et le mal sont distribués indifféremment à tous les hommes. Mais les fausses opinions ressemblent à la fausse monnaie qui est frappée d'abord par de grands

(1) P. 13.



coupables et dépensée ensuite par d'honnêtes gens qui perpétuent le crime sans savoir ce qu'ils font. C'est l'impiété qui a d'abord fait grand bruit de cette objection ; la légèreté et la bonhomie l'ont répétée : mais en vérité ce n'est rien. Je reviens à ma première comparaison : un homme de bien est tué à la guerre : est-ce une injustice ? Non, c'est un malheur. S'il a la goutte ou la gravelle ; si son ami le trahit ; s'il est écrasé par la chute d'un édifice, etc., c'est encore un malheur ; mais rien de plus, puisque tous les hommes sans distinction sont sujets à ces sortes de disgrâces. Ne perdez jamais de vue cette grande vérité : *Qu'une loi générale, si elle n'est injuste pour tous, ne saurait l'être pour l'individu.* Vous n'aviez pas une telle maladie, mais vous pouviez l'avoir ; vous l'avez, mais vous pouviez en être exempt. Celui qui a péri dans une bataille pouvait échapper ; celui qui en revient pouvait y rester. Tous ne sont pas morts, mais tous étaient là pour mourir. Dès lors plus d'injustice : la loi juste n'est point celle qui a son effet sur tous, mais celle qui est faite pour tous ; l'effet sur tel ou tel individu n'est plus qu'un accident... (1).

Et voici la conclusion de cette première idée :

Il me semble, Messieurs, que j'abuserais de votre patience si je m'étendais davantage pour vous prouver que la question est ordinairement mal posée, et que réellement *on ne sait ce qu'on dit* lorsqu'on se plaint que le vice est heureux, et la vertu malheu-

(1) P. 19.

reuse dans ce monde : tandis que, en faisant même la supposition la plus favorable aux murmureurs, il est manifestement prouvé que les maux de toute espèce pleuvent sur tout le genre humain comme les balles sur une armée, sans aucune distinction de personnes. Or, si l'homme de bien ne souffre pas *parce qu'il est homme de bien*, et si le méchant ne prospère pas *parce qu'il est méchant*, l'objection disparaît, et le bon sens a vaincu (1).

Cette démonstration directe, notre penseur la fortifie au moyen d'une *démonstration par l'absurde*.

L'on se rappelle que Bossuet y avait pensé dans son premier sermon sur la Providence et l'avait fondée sur ces deux arguments : Si tous les méchants étaient punis dès ce monde, 1° nous croirions la punition divine épuisée, 2° ce serait la ruine du mérite moral.

De Maistre a aussi deux arguments, mais un seul est commun avec son grand prédécesseur, c'est le second. Son argument personnel est bien frappant : Supposons un instant, dit-il en substance, non pas que les méchants soient toujours punis, comme suppose Bossuet, mais, en prenant la question sur l'autre face, que les innocents soient toujours épargnés ; alors ce sera l'inter-

(1) P. 20.

ruption constante des lois de la Nature, ce sera le miracle à perpétuité et devenant lui-même une loi de la Nature, ce qui est contradictoire.

Le monde n'étant gouverné que par des lois générales, vous n'avez pas, je crois, la prétention que, si les fondements de la terrasse où nous parlons étaient mis subitement en l'air par quelque éboulement souterrain, Dieu fût obligé de suspendre en notre faveur les lois de la gravité, parce que cette terrasse porte dans ce moment trois hommes qui n'ont jamais tué ni volé ; nous tomberions certainement et nous serions écrasés. Il en serait de même si nous avions été membres de la loge des illuminés de Bavière, ou du comité du Salut public. Voudriez-vous lorsqu'il grêle que le champ du juste fût épargné ? Voilà donc un miracle. Mais si, par hasard, ce juste venait à commettre un crime après la récolte, il faudrait encore qu'elle pûrît dans ses greniers : voilà un autre miracle. De sorte que chaque instant exigeant un miracle, le miracle deviendrait l'état ordinaire du monde ; c'est-à-dire qu'il ne pourrait plus y avoir de miracle ; que l'exception serait la règle, et le désordre l'ordre. Exposer de pareilles idées, c'est les réfuter suffisamment.

Ce qui nous trompe encore assez souvent sur ce point, c'est que nous ne pouvons nous empêcher de prêter à Dieu, sans nous en apercevoir, les idées que nous avons sur la dignité et l'importance des personnes. Par rapport à nous, ces idées sont très justes, puisque nous sommes tous soumis à l'ordre établi dans la société ; mais lorsque nous les transportons dans l'ordre général, nous ressemblons à

cette reine qui disait : *Quand il s'agit de damner les gens de notre espèce, croyez que Dieu y pense plus d'une fois.* Elisabeth de France monte sur l'échafaud ; Robespierre y monte un instant après. L'ange et le monstre s'étaient soumis en entrant dans le monde à toutes les lois générales qui le régissent. Aucune expression ne saurait caractériser le crime des scélérats qui firent couler le sang le plus pur comme le plus auguste de l'univers ; cependant, par rapport à l'ordre général, il n'y a point d'injustice ; c'est toujours un malheur attaché à la condition de l'homme et rien de plus. *Tout homme, en qualité d'homme, est sujet à tous les malheurs de l'humanité : la loi est générale ; donc elle n'est pas injuste.* Prétendre que la dignité ou les dignités d'un homme doivent le soustraire à l'action d'un tribunal inique ou trompé, c'est précisément vouloir qu'elles l'exemptent de l'apoplexie, par exemple, ou même de la mort (1).

En second lieu, l'importance de la raison tirée du mérite moral n'a point échappé à de Maistre : il semble même lui attribuer une portée plus grande que Bossuet, qui ne lui consacre, nous l'avons vu, que cinq lignes d'un sermon.

...S'il en était autrement, il n'y aurait plus ni vice ni vertu, ni mérite ni démérite, et par conséquent plus d'ordre moral. Supposez que chaque action vertueuse soit *payée*, pour ainsi dire, par quelque avantage temporel. L'acte n'ayant plus rien de

(1) P. 24 et 25.

surnaturel ne pourrait plus mériter une récompense de ce genre. Supposez, d'un autre côté, qu'en vertu d'une loi divine, la main d'un voleur doive tomber au moment où il commet un vol, on s'abstiendra de voler comme on s'abstiendrait de porter la main sous la hache d'un boucher ; l'ordre moral disparaîtrait entièrement. Pour accorder donc cet ordre (le seul possible pour des êtres intelligents, et qui est d'ailleurs prouvé par le fait) avec les lois de la justice, il fallait que la vertu fût récompensée et le vice puni, même temporellement, mais non toujours, ni sur-le-champ...

... Imaginez toute autre hypothèse : elle vous mènera directement à la destruction de l'ordre moral, ou à la création d'un autre monde (1).

Je suis persuadé que l'on pourrait encore creuser plus avant cette démonstration par l'absurde et faire sortir d'autres conséquences fâcheuses de cet état soi-disant meilleur, rêvé par les ennemis de la Providence actuelle ; la punition automatique de tous les méchants dès ce monde amènerait encore un quadruple effet :

1° démontrer par l'évidence l'existence de Dieu, et par là ôter à l'homme la vraie liberté et le mérite dans la poursuite de sa fin religieuse ;

2° jeter dans le désespoir un certain nombre de ceux qui seraient ainsi classés « méchants » ;

(1) P. 26 et 27.

3° jeter presque infailliblement dans l'orgueil ceux qui auraient la gloire d'être classés « bons » ;

4° réserver pour l'autre monde toute l'expiation que doivent subir pour leurs imperfections « les bons » qui ne sont pourtant pas, puisqu'ils sont hommes, des parfaits.

Enfin, de quelque côté que l'on retourne ce fameux état de choses tant vanté par les « murmurateurs », comme parle le Comte, il est bien évident qu'il aboutit à l'abolition radicale de tout idéal. Il faut que nous souffrions dans notre instinct de justice *immédiate* pour que nous conservions le mérite et la vertu, par quoi seul l'homme l'emporte vraiment sur le reste de l'univers.

De cette première partie de la discussion l'on voit que l'objection courante et banale, tirée de la prospérité des méchants et du malheur des justes, sort fortement secouée. D'abord on nous montre qu'elle provient moins de notre esprit que de notre cœur et de ses plus mauvais instincts : l'intérêt, l'amour-propre, l'envie..., et aussi de l'habitude inique que nous avons de réclamer toujours contre Dieu.

Maistre pose alors la loi universelle de la souffrance, qui atteint tantôt les uns, tantôt les

autres, les bons comme les méchants, absolument comme les balles dans le combat ne font aucune acception de la qualité morale de ceux qu'elles frappent, tous les hommes étant exposés à une parité de chances de malheur.

Autrement, il faudrait une perpétuité du miracle qui mettrait constamment en échec les lois de la nature ; elle serait en même temps la ruine de tout ordre moral.

Maistre établit en somme avec force cette première vérité fondamentale : *Tout homme juste qui est éprouvé ne l'est pas comme juste ; il l'est, quoique juste, comme homme, « en sorte, — ainsi que résume énergiquement la huitième Soirée, — qu'il est faux que la vertu souffre dans le monde : c'est la nature humaine qui souffre (1). »*

---

(1) T. II, p 77.

## CHAPITRE VIII

### LA DEUXIÈME LOI GÉNÉRALE, SUR LES PRIVILÈGES DE LA VERTU : A — L'IMPUNITÉ DE LA VERTU DEVANT LA JUSTICE HUMAINE.

Par l'énoncé de la première loi, Joseph de Maistre « s'est donné beau jeu » : la vérité est la deuxième loi : « *la plus grande masse de bonheur, même temporel, appartient, non pas à l'homme vertueux, mais à la vertu* ». Les trois avantages de la vertu.

A. — *L'impunité de la vertu devant la justice humaine.*  
— Le mal moral et le mal physique (p. 221).

Les châtimens humains. — Un passage des Lois de Menu (p. 226). — Le bourreau, être providentiel Son célèbre portrait : le vrai sens (p. 227-233). — La conclusion : la facilité de découverte des coupables (p. 234).

Les deux objections que se fait de Maistre : 1<sup>o</sup> l'impunité de certains crimes ; 2<sup>o</sup> les erreurs judiciaires. Les deux réponses (p. 235).

Une troisième objection : l'intrusion de la politique dans la justice (p. 240).

Conclusion : Maistre et Hugo (p. 241).

L'épreuve tombe sans distinction sur les hommes, sur les bons et sur les méchants, tout comme les balles dans la bataille ; donc si les bons souffrent, ce n'est point comme bons,



mais comme hommes. Telle est la première loi d'équité, ou mieux d'égalité, que nous avons vu d'abord établir par les trois amis de Saint-Pétersbourg.

Mais, dans la réalité, les choses ne se passent pas ainsi : elles se passent mieux.

Par une habileté dialectique dont on trouve d'autres exemples chez lui, Joseph de Maistre se donne le luxe, sans prévenir de *prouver*, plus qu'il n'est nécessaire, pour se retirer ensuite dans la vraie réalité où il n'est pas besoin de tant prouver qu'il ne l'a fait.

Vous m'avez donné gain de cause un peu trop vite, dit le Comte au Chevalier, sur ces maux que vous appelez *extérieurs*. Si j'ai toujours supposé, comme vous l'avez vu, que ces maux étaient distribués également à tous les hommes, je l'ai fait uniquement pour me donner ensuite plus beau jeu ; car dans le vrai, il n'en est rien (1).

Il y revient plus loin en aboutissant à une précision nouvelle :

Observez cependant que, malgré ces lois générales et nécessaires, il s'en faut de beaucoup que la prétendue égalité, sur laquelle j'ai insisté jusqu'à présent, ait lieu réellement. Je l'ai supposée, comme je vous l'ai dit, *pour me donner plus beau jeu* ; mais rien n'est plus faux, et vous allez le voir.

(1) Edition Garnier, t. I, p. 21.

Commencez d'abord par ne jamais considérer l'individu : la loi générale, la loi visible et visiblement juste est *que la plus grande masse de bonheur, même temporel. appartient, non pas à l'homme vertueux, mais à la vertu* (1).

Par « la vertu » le Comte désigne ici l'ensemble des hommes vertueux. Il faut donc mettre en balance l'ensemble des vicieux, d'une part, et, de l'autre, l'ensemble des vertueux : le penseur prononce qu'il y a sensiblement moins de bonheur dans l'ensemble des vicieux que dans l'ensemble des vertueux, et il formule ainsi cette pensée : « *La plus grande masse de bonheur, même temporel. appartient, non pas à l'homme vertueux, mais à la vertu.* » C'est la deuxième loi fondamentale qu'il pose et qu'il donne comme plus exactement juste que la première, mais ne la contredisant pourtant pas, la complétant surtout.

L'expérience sincère de nous-même et des autres nous semble bien confirmer cette seconde loi. Mais le Comte ne nous demande point un acquiescement de sentiment, il prétend nous la démontrer en nous prouvant quatre choses :

1<sup>o</sup> Les bons sont assurés de *l'impunité judiciaire* ;

2<sup>o</sup> Ils ont en général *moins de maladies* ;

3<sup>o</sup> Ils possèdent *la paix du cœur*.

(1) P. 25.

4<sup>e</sup> Ils jouissent d'une *bonne réputation*.

Telle est la doctrine de Joseph de Maistre, cette doctrine qui passe généralement pour être de terreur et de sang, et qu'un critique célèbre moderne veut voir entachée du plus sombre pessimisme, alors qu'elle est marquée, on le constate, de beaucoup plus d'optimisme que celle de Bossuet lui-même sur la vie humaine, — nous apparaissant d'ailleurs comme plus conforme aux faits. Nous allons en suivre les démonstrations dans le détail.



Et d'abord *l'homme de bien devant les punitions de la justice*.

Elevant dès le début la question, les trois amis se demandent si c'est Dieu qui est l'auteur des punitions humaines, ce mot étant pris dans un sens très large. Ils abordent donc là la grande question de l'Origine du Mal.

Distinguant le mal moral et le mal physique, ils considèrent que *le mal moral* est le fait de l'homme, est l'abus et la preuve même de la liberté. Pourquoi Dieu laisse-t-il ce crime ou cet ensemble de crimes se commettre ? — Parce qu'il respecte infiniment la liberté de l'homme, et s'il empêchait par la force un seul

crime humain, il aurait, du coup, détruit la liberté humaine, le crime formant l'aboutissement d'une série d'actes posés librement par l'homme. S'il se trouve des hommes assez pervers pour commettre tous les crimes, il laissera se commettre tous ces crimes par respect pour le vouloir humain. Pour l'homme, s'irriter là contre, c'est se fâcher contre l'Ordre universel et contre ce qui fait en définitive la dignité de l'homme.

*Le mal physique* est le mal qui punit. C'est Dieu qui en est l'auteur, mais indirectement, pour ainsi dire, car directement l'homme qui pèche est bien l'auteur de sa punition.

Le Sénateur des « Soirées » rassemble ces grandes idées dans un de ces développements pleins, documentés, comme on en trouve si souvent chez de Maistre, — où, allant de saint Thomas d'Aquin à Platon, il réunit fraternellement païens et chrétiens dans leurs formules les plus expressives sur le sujet. — le tout lancé dans un mouvement de dialectique :

Votre saint Thomas a dit avec ce laconisme logique qui le distingue : *Dieu est l'auteur du mal qui punit, mais non de celui qui souille* (1). Il a certaine-

(1) Le texte de saint Thomas, mis en note par l'auteur, est encore plus fort : *Deus est auctor mali quod est pœna, non autem mali quod est culpa.* (Somme, Pars 1<sup>a</sup>, Quaest. 49, art. II et non 11, comme le porte l'édition Garnier).

ment raison dans un sens ; mais il faut s'entendre : Dieu est l'auteur du mal *qui punit*, c'est-à-dire du mal physique ou de la douleur, comme un souverain est l'auteur des supplices qui sont infligés sous ses lois. Dans un sens reculé et indirect, c'est bien *lui* qui pend et qui roue, puisque toute autorité et toute exécution légale part de lui ; mais, dans le sens direct et immédiat, c'est le voleur, c'est le faussaire, c'est l'assassin, etc., qui sont les véritables auteurs de ce *mal qui les punit* ; ce sont eux qui bâtissent les prisons, qui élèvent les gibets et les échafauds. En tout cela le souverain agit, comme la Junon d'Homère, *de son plein gré, mais fort à contre-cœur*(1) Il en est de même de Dieu (en excluant toujours toute comparaison rigoureuse qui serait insolente). Non seulement il ne saurait être, dans aucun sens, l'auteur du mal moral, ou du *péché* ; mais l'on ne comprend pas même qu'il puisse être originairement l'auteur du mal physique, qui n'existerait pas si la créature intelligente ne l'avait rendu nécessaire en abusant de sa liberté. Platon l'a dit, et rien n'est plus évident de soi : *L'être bon ne peut vouloir nuire à personne.* Mais comme on ne s'avisera jamais de soutenir que l'homme de bien cesse d'être tel parce qu'il châtie justement son fils, ou parce qu'il tue un ennemi sur le champ de bataille, ou parce qu'il envoie un scélérat au supplice, gardons-nous, comme vous le disiez tout à l'heure, Monsieur le Comte, d'être moins équitables envers Dieu qu'envers les hommes.

(1) Ἐκὼν ἀέροντι γε θυμῷ. *Iliade*, IV, 43. — C'est Jupiter lui-même qui prononce cette ferme formule, répondant à Junon qui lui demande la destruction de Troie.

Tout esprit droit est convaincu par intuition que le mal ne saurait venir d'un Etre tout-puissant. Ce fut ce sentiment infailible qui enseigna jadis au bon sens romain de réunir, comme par un lien nécessaire, les deux titres augustes de TRÈS-BON et de TRÈS-GRAND. Cette magnifique expression, quoique née dans le sein du paganisme, a paru si juste, qu'elle a passé dans votre langue religieuse, si délicate et si exclusive. Je vous dirai même en passant qu'il m'est arrivé plus d'une fois de songer que l'inscription antique, IOVI OPTIMO MAXIMO pourrait se placer tout entière sur le fronton de vos temples latins : car qu'est-ce que IOV-I, sinon IOV-AH (1) ?

Joseph de Maistre, si Français d'intuition, n'avait point voyagé en France : autrement il aurait pu voir la réalisation de son vœu presque entier en lisant sur le fronton de notre cathédrale de Reims, l'une des grandes blessées de cette guerre, ces trois mots que nous, Rémois, nous allions épeler tout enfants sur le front du merveilleux colosse artistique :

DEO OPTIMO MAXIMO.

Des « punitions de Dieu » nous aboutissons tout naturellement aux *châtiments humains*, dont

(1) P. 22 et 23. Ce dernier rapprochement étymologique est faux, ainsi qu'un certain nombre de ceux faits par l'auteur, cf. la 2<sup>e</sup> Soirée. Le linguiste, chez notre écrivain, n'est point à la hauteur du penseur.

sont exemptés les honnêtes gens, — dont presque toujours sont punis les coupables.

Nous trouvons ici la trace des méditations profondes du magistrat de Chambéry. La répression des crimes est, pour lui, la grande prérogative de la Souveraineté, sur laquelle il réfléchit depuis si longtemps et qui lui a inspiré ses premiers écrits, à Lausanne. La chose est certaine : parmi les fonctionnaires de l'État, ceux qui enseignent, ceux qui font des ponts ou des routes, ceux qui perçoivent les impôts, ceux mêmes qui commandent les armées, au moins en temps de paix, ne sont point à comparer à ceux dont le terrible pouvoir s'étend à notre fortune, à nos vies, à notre liberté, à notre honneur, et peut si aisément de ces biens nous ravir les premiers. ou, ce qui est plus grave encore, flétrir le dernier.

Dieu, dit le Comte, ayant voulu faire gouverner les hommes par des hommes, du moins extérieurement, a remis aux souverains l'éminente prérogative de la punition des crimes, et c'est en cela surtout qu'ils sont ses représentants (1).

Le philosophe demande alors la permission de lire « un morceau admirable », dit-il, d'un

(1) P. 27.

code indien, des lois de Menu, qui doivent remonter, d'après les érudits, au 17<sup>e</sup> siècle *avant* l'ère chrétienne :

Brahma, au commencement des temps, créa pour l'usage des rois le génie des peines ; il lui donna un corps de pure lumière : ce génie est son fils ; il est la justice même et le protecteur de toutes les choses créées. Par la crainte de ce génie, tous les êtres sensibles, mobiles ou immobiles, sont retenus dans l'usage de leurs jouissances naturelles, et ne s'écartent point de leur devoir. Que le roi donc, lorsqu'il aura bien et dûment considéré le lieu, le temps, ses propres forces et la loi divine, inflige les peines justement à tous ceux qui agissent injustement : le châtiment est un gouverneur actif ; il est le véritable administrateur des affaires publiques ; il est le dispensateur des lois, et les hommes sages l'appellent le *répondant* des quatre ordres de l'état pour l'exact accomplissement de leurs devoirs. Le châtiment gouverne l'humanité entière ; le châtiment la préserve ; le châtiment veille pendant que les gardes humaines dorment. Le sage considère le châtiment comme la perfection de la justice. Qu'un monarque indolent cesse de punir, et le plus fort finira par faire rôtir le plus faible. La race entière des hommes est retenue dans l'ordre par le châtiment ; car l'innocence ne se trouve guère, et c'est la crainte des peines qui permet à l'univers de jouir du bonheur qui lui est destiné. Toutes les classes seraient corrompues, toutes les barrières seraient brisées : il n'y aurait que confusion parmi les hommes si la peine cessait d'être infligée ou l'était injustement ;



mais lorsque la Peine, au teint noir, à l'œil enflammé, s'avance pour détruire le crime, le peuple est sauvé si le juge a l'œil juste (1).

L'on comprend que de Maistre, avec ses deux amis, ait goûté profondément ce passage des lois de Menu, dont il dit encore grand bien dans sa correspondance : la force de l'idée se rencontrant si bien avec la sienne devait le séduire. et puis il aimait ce mélange de raison et d'imagination, l'imagination étant mise au service de la raison, comme il le pratiquait lui-même à la manière classique et comme il le trouvait légitime.

Mis en goût par l'Indien, Joseph de Maistre entend nous faire réfléchir, à son tour, sur le fait de la répression criminelle, sur la façon extraordinaire, extra-humaine, si je puis dire, dont elle est assurée puisque l'on trouve toujours un homme pour remplir ce hideux office d'« exécuter » ses semblables. C'est là que se place sa célèbre page sur le Bourreau, qui est une puissante évocation des corps et des âmes, des gestes et des sentiments, de la vie privée et de la vie sociale, page à coup sûr intéressante lorsqu'on la lit à part, mais infiniment

(1) P. 28 et 29.

plus attachante quand on l'a replacée, ainsi que nous essayons de le faire, dans son milieu :

De cette prérogative redoutable dont je vous parlais tout à l'heure résulte l'existence nécessaire d'un homme destiné à infliger aux crimes les châtimens décernés par la justice humaine ; et cet homme, en effet, se trouve partout, sans qu'il y ait aucun moyen d'expliquer comment ; car la raison ne découvre dans la nature de l'homme aucun motif capable de déterminer le choix de cette profession. Je vous crois trop accoutumés à réfléchir, Messieurs, pour qu'il ne vous soit pas arrivé souvent de méditer sur le bourreau. Qu'est-ce donc que cet être inexplicable qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes et même honorables qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables ? Cette tête, ce cœur, sont-ils faits comme les nôtres ? Ne contiennent-ils rien de particulier et d'étranger à notre nature ? Pour moi je n'en sais pas douter. Il est fait comme nous extérieurement ; il naît comme nous ; mais c'est un être extraordinaire, et pour qu'il existe dans la famille humaine il faut un décret particulier, un FIAT de la puissance créatrice. Il est créé comme un monde. Voyez ce qu'il est dans l'opinion des hommes et comprenez, si vous pouvez, comment il peut ignorer cette opinion ou l'affronter ! A peine l'autorité a-t-elle désigné sa demeure, à peine a-t-il pris possession que les autres habitations reculent jusqu'à ce qu'elles ne voient plus la sienne. C'est au milieu de cette solitude et de cette espèce de vide formé autour de lui qu'il vit seul avec sa femelle

et ses petits qui lui font connaître la voix de l'homme : sans eux il n'en connaîtrait que les gémissements... Un signal lugubre est donné ; un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte et l'avertir qu'on a besoin de lui : il part ; il arrive sur une place publique couverte d'une foule pressée et palpitante. On lui jette un empoisonneur, un parricide, un sacrilège : il le saisit, il l'étend, il le lie sur une croix horizontale, il lève le bras : alors il se fait un silence horrible, et l'on n'entend plus que le cri des os qui éclatent sous la barre, et les hurlements de la victime. Il la détache : il la porte sur une roue : les membres fracassés s'enlacent dans les rayons ; la tête pend ; les cheveux se hérissent, et la bouche, ouverte comme une fournaise, n'envoie plus par intervalle qu'un petit nombre de paroles sanglantes qui appellent la mort. Il a fini : le cœur lui bat, mais c'est de joie ; il s'applaudit ; il dit dans son cœur : *Nul ne roue mieux que moi*. Il descend : il tend sa main souillée de sang, et la justice y jette de loin quelques pièces d'or qu'il emporte à travers une double haie d'hommes écartés par l'horreur. Il se met à table, et il mange ; au lit ensuite, et il dort. Et le lendemain en s'éveillant, il songe à toute autre chose qu'à ce qu'il a fait la veille. Est-ce un homme ? Oui : Dieu le reçoit dans ses temples et lui permet de prier. Il n'est pas criminel ; cependant aucune langue ne consent à dire, par exemple, *qu'il est vertueux, qu'il est honnête homme, qu'il est estimable, etc.* Nul éloge moral ne peut lui convenir : car tous supposent des rapports avec les hommes et il n'en a point.

Et cependant toute grandeur, toute puissance, toute subordination repose sur l'exécuteur : il est

l'horreur et le lien de l'association humaine. Otez du monde cet agent incompréhensible ; dans l'instant même l'ordre fait place au chaos, les trônes s'abîment et la société disparaît. Dieu, qui est l'auteur de la souveraineté, l'est donc aussi du châtement : il a jeté notre terre sur ces deux pôles ; *car Jéhovah est le maître des deux pôles, et sur eux il fait tourner le monde* (1).

Si le morceau de Menu est admirable, que dirons-nous de celui-ci ? surtout si nous pensons qu'il est écrit vers 1810 ; et nous ne pourrions nous empêcher de retrouver là, tout vibrants, quelques-uns des souvenirs du membre de cette Confrérie des Pénitents qui assistait les condamnés à mort dans la prison et sur la place de Chambéry.

Tout au plus pourrait-on reprocher à l'écrivain un peu de complaisance dans le réalisme, comme on en pourra reprocher à plusieurs de nos écrivains cinquante ans plus tard ; mais tous ces traits répugnants sont commandés et comme élevés par une idée, la grande idée providentialiste.

Sans doute, nous nous disons bien que l'écrivain omet de mentionner un certain nombre de raisons humaines qui aident à expliquer la pos-

(1) Cantique d'Anne, au premier livre des *Rois*, v. 8. — *Soirées*, t. I, p. 30-32

sibilité de l'existence du bourreau : par exemple la nécessité absolue d'en trouver un, la force de l'accoutumance qui a une telle prise sur les hommes et qui les habitue à tout, principalement quand elle s'exerce ici, comme cela arrive depuis bien des années en France, sur une même famille où l'on est bourreau de père en fils, — par-dessus tout l'importance décisive des « pièces d'or jetées » par la justice dans « la main souillée de sang » et qui viennent à bout, si elles sont assez nombreuses, de tous les scrupules, puisque, nous l'avons appris à nos dépens, elles peuvent déterminer un si grand nombre d'individus, hélas ! à trahir en temps de guerre leur patrie. L'État français, par exemple, compte en ce moment comme « gage des exécuteurs, de leurs aides et abonnement 23.000 francs », plus « Frais des exécutions capitales 5.000 francs », plus encore « Secours alimentaires aux exécuteurs infirmes ou sans emploi, à leurs veuves et à leurs enfants 4.000 (1) ». Nous nous disons encore que, depuis l'abolition de la « question », abolition à laquelle Joseph de Maistre a contribué pour sa part, le métier de bourreau a gagné en devenant beaucoup moins répugnant et cruel. Toutes ces réflexions n'arrivent point

(1) Budget de 1914.

à détruire entièrement notre étonnement initial, et l'écrivain est bien parvenu à son but : nous faire sentir que c'est la Providence qui dirige comme tant d'autres choses, ce grand service public de la répression.

Ce passage de Maistre est celui qui a le plus fait, avec l'apologie de la guerre, pour donner une idée sinistre de cet excellent cœur. C'est commettre le plus grave des contre sens. Faut-il que les littérateurs soient trahis par les anthologies, tels les musiciens par les orgues de Barbarie ! L'on n'a pas vu que tous ces traits qui décrivent l'agonie du malheureux patient n'excluaient nullement la pitié pour lui, l'horreur pour le bourreau, et Maistre redouble ces traits à dessein, parce que, comme tout écrivain, comme tout homme, à tout instant, il plaide une cause : plus il fera horreur de ce métier de bourreau, plus apparaîtra nécessaire, pour que celui-ci existe, « le décret particulier de la puissance créatrice ».

Vingt-deux ans plus tard, Victor Hugo tentera aussi une évocation du bourreau, celui de Quasimodo en Place de Grève dans *Notre-Dame de Paris* (au livre VI, chapitre iv), et, parce que ce long récit, où cette fois le principal personnage est la victime, est rempli de mots « pitoyables », de réflexions et de développements sur la com-

passion, par le grand apôtre de la pitié, de la pitié intégrale et sans restriction aucune, la foule ici ne s'y est guère trompée, et nul n'a douté du cœur de Hugo. Beaucoup d'entre nous sont-ils assez victimes de la veulerie moderne d'avant la Guerre pour n'avoir point vu que Joseph de Maistre est un faux froid, un faux dur ! C'est là de l'art impassible qui est d'ordinaire, pour ceux qui savent lire, le plus émouvant, absolument comme la douleur renfermée et muette émeut bien autrement les civilisés que celle qui éclate en gémissements.

De cette démonstration colorée, le Comte tire fortement la conclusion.

Il y a donc dans le cercle temporel une loi divine et visible pour la punition du crime ; et cette loi, aussi stable que la société qu'elle fait subsister, est exécutée invariablement depuis l'origine des choses : le mal étant sur la terre, il agit constamment ; et par une conséquence nécessaire, il doit être constamment réprimé par le châtiment ; et en effet, nous voyons sur toute la surface du globe une action constante de tous les gouvernements pour arrêter ou punir les attentats du crime : le glaive de la justice n'a point de fourreau, toujours il doit menacer ou frapper (1).

(1) P. 32.

Un peu plus loin, le Comte revient à cette conclusion en l'appuyant d'un nouvel argument :

Toujours il demeure vrai, généralement parlant, qu'il y a sur la terre un ordre universel et visible pour la punition temporelle des crimes; et je dois encore vous faire observer que les coupables ne trompent pas à beaucoup près l'œil de la justice aussi souvent qu'il serait permis de le croire si l'on n'écoutait que la simple théorie, vu les précautions infinies qu'ils prennent pour se cacher. Il y a souvent dans les circonstances qui décèlent les plus habiles scélérats quelque chose de si inattendu, de si surprenant, de si *imprévoyable*, que les hommes appelés par leur état ou par leurs réflexions à suivre ces sortes d'affaires, se sentent inclinés à croire que la justice humaine n'est pas tout à fait dénuée, dans la recherche des coupables, d'une certaine assistance extraordinaire (1).

L'expérience moderne nous apprend en effet qu'il suffit d'un rien pour révéler un criminel : une casquette, un gant laissés par lui, moins que cela : une empreinte digitale abandonnée sur un meuble ou sur un verre et rendue heureusement dénonciatrice par l'ingénieux système du docteur Bertillon. Souvent d'ailleurs tous ces menus détails sont remarquablement mis en valeur par l'habileté consommée de certains juges d'instruction.

(1) P. 34.



L'on est un peu surpris que le Comte ne mentionne point ici cette mystérieuse force intérieure qui pousse si fréquemment les criminels où à retourner sur le théâtre de leur crime, ou même à s'aller dénoncer eux-mêmes à la police.

Pour toutes ces raisons Joseph de Maistre est bien venu à nous faire sentir la force divine qui soutient le grand service de la répression, l'un des plus importants de la Providence.

Mais il se fait à lui-même deux objections sur les trois qui nous viennent naturellement à l'esprit : c'est, d'une part, l'impunité de certains crimes ; de l'autre, les erreurs judiciaires. Il répond à toutes les deux avec un très grand optimisme.

Du premier point il se débarrasse en trois lignes : « Qu'est-ce donc qu'on veut dire lorsqu'on se plaint de *l'impunité du crime* ? Pour « qui sont le knout, les gibets, les roues et les « bûchers ? Pour le crime apparemment (1). »

Peut-être dans le petit royaume de Sardaigne ou dans le grand empire russe, auquel semble faire allusion « le knout », la plupart des criminels étaient-ils atteints par la justice. Nos sta-

(1) P. 32.

tistiques contemporaines sont, à la vérité, beaucoup moins rassurantes.

La *Revue pénitentiaire* de juillet-octobre 1913 mentionne pour 1911 (la dernière année qui ait été recensée) 329.500 affaires « classées » sur 591.000 engagées, et dans ce premier nombre 102.325 « classées » « parce que les auteurs n'ont pas pu être découverts », motif qui tend d'ailleurs à se développer de plus en plus (1). Voilà donc 100 000 coupables qui échappent, bon ou mal an, en France, — à ne supposer encore qu'un seul coupable par affaire : armée inquiétante qui prouve que l'autorité de Thémis est loin d'être absolument souveraine. Il est vrai que les magistrats m'assurent que ces 100.000 impunis représentent un grand nombre d'assez inoffensifs voleurs de poules et de lapins. Quoi qu'il en soit, la thèse de de Maistre reste debout : la plupart des coupables sont frappés, et les innocents ne le sont pas.

Mais il y a *les erreurs judiciaires*. C'est la seconde objection qu'aborde le Comte, et celle-ci plus longuement.

Les erreurs des tribunaux, dit-il d'abord, sont des exceptions qui n'ébranlent point la règle : j'ai

(1) En 1909, 97.446 affaires sous ce dernier chef ; en 1910, 97.186.

d'ailleurs plusieurs réflexions à vous proposer sur ce point. En premier lieu, ces erreurs fatales sont bien moins fréquentes qu'on ne l'imagine. L'opinion étant, pour peu qu'il soit permis de douter, toujours contraire à l'autorité, l'oreille du public accueille avec avidité les moindres bruits qui supposent un meurtre judiciaire ; mille passions individuelles peuvent se joindre à cette inclination générale ; mais j'en atteste votre longue expérience, Monsieur le Sénateur ; c'est une chose excessivement rare qu'un tribunal homicide par passion ou par erreur (1)...

Les amis pensent que les erreurs judiciaires sont très rares, et le Comte, avec son avisée psychologie des masses, nous montre bien avec quelle facilité les rumeurs en ce sens font, en quelque sorte, la boule de neige.

Il ajoute plus loin la seconde atténuation qu'il annonçait concernant les erreurs judiciaires :

Comme il est très possible que nous soyons dans l'erreur lorsque nous accusons la justice humaine d'épargner un coupable, parce que celui que nous regardons comme tel ne l'est réellement pas, il est d'un autre côté également possible qu'un homme envoyé au supplice pour un crime qu'il n'a pas commis l'ait réellement mérité par un autre crime absolument inconnu. Heureusement, et malheureusement, il y a plusieurs exemples de ce genre, prouvés par

(1) P. 32 et 33.

l'aveu des coupables ; et il y en a, je crois, un plus grand nombre que nous ignorons. Cette dernière supposition mérite surtout grande attention ; car quoique les juges, dans ce cas, soient grandement coupables ou malheureux, la Providence, pour qui tout est moyen, même l'obstacle, ne s'est pas moins servie du crime ou de l'ignorance pour exécuter cette justice temporelle que nous demandons ; et il est sûr que les deux suppositions restreignent notablement le nombre des exceptions (1)...

Ce nouvel argument du puni par erreur expiant un autre crime, nous semble passablement hypothétique, et se rapporte à cette théorie assez janséniste que le Comte donnera plus loin, dans la troisième Soirée, sur ce qu'il n'y a pas d'innocent ni d'honnête homme, pas même lui (2).

(1) P. 35.

(2) Voir plus loin, au chapitre XI. — Cependant, au cours du siècle précédent, un forçat de Toulon qui avait été condamné aux travaux forcés, par erreur, sous l'inculpation d'incendie volontaire, affirma un jour avec force son innocence au Père Lavigne, de la Compagnie de Jésus, et ajouta, sans vouloir donner son nom, qu'il était heureux de souffrir pour toute la dissipation de sa vie antérieure. (Récit du P. Lavigne, *Semaine Religieuse de Poitiers*, 17 juillet 1887, p. 489). — Le P. Wilhelm connut au bagne de Brest un prêtre admirable qui lui dit qu'il portait les fers depuis 25 ans, pour un crime dont il n'était pas coupable (*Lettres de Laval*, avril 1850, p. 1). Il faut avouer que les exemples d'une aussi extraordinaire humilité, doivent être infiniment rares.

La première raison est plus solide, à savoir que les erreurs judiciaires sont probablement en très petit nombre. Naturellement nous ne pouvons pas avoir de statistique sur ce point : nous trouvons seulement dans nos budgets la somme de 4.500 francs au titre d' « indemnités accordées aux victimes d'erreurs judiciaires et secours aux demandeurs en revision (1) ». La modicité même de cette somme correspond bien à ce que les particuliers peuvent connaître sur les cas d'erreurs judiciaires, qui semblent bien extrêmement rares.

Là les amis parlent en toute liberté de la fameuse affaire Calas, l'affaire Dreyfus du 18<sup>e</sup> siècle, qui partagea la France en deux camps et excita, de part et d'autre, les passions les plus violentes. On sait les faits : le protestant Jean Calas fut torturé et exécuté à Toulouse, en 1762, accusé d'avoir pendu son fils qui allait se convertir au catholicisme : sa mémoire fut réhabilitée trois ans après, à la suite d'une vigoureuse campagne de Voltaire. Les causeurs de la Néva croient à la culpabilité de Calas. Mais les historiens d'aujourd'hui sont divisés sur ce sujet brûlant, tout comme les contemporains, et nous n'avons point à nous charger de les départager.

(1) Budget de 1914.

Outre l'impunité de certains criminels et les quelques erreurs judiciaires, il existe contre la thèse de Joseph de Maistre une troisième objection que l'on est étonné de ne pas trouver sous sa plume : aucun de nous n'est assez naïf pour croire que, sous tous les régimes, *la politique* n'ait pas tendu à fausser la justice dans quelque mesure, à dicter certaines condamnations ou certains acquittements scandaleux, au point que des catégories d'innocents peuvent, par la vive excitation des passions politiques, arriver à se voir frappés d'amendes, de confiscations, d'emprisonnement ou d'exil, uniquement pour avoir obéi aux dictées de leur conscience, à des convictions des plus respectables. Il est en particulier des nations si naturellement belliqueuses que, lorsque les citoyens ne sont pas occupés par des guerres extérieures, ils arrivent à guerroyer bassement les uns contre les autres ; mais survienne une guerre étrangère véritablement nationale, tous les partis se réconcilient sous le feu de l'ennemi, et cette fraternité d'armes et de sentiment laisse nécessairement après elle un sillage de fraternité civile dans les rapports intérieurs.

\*  
\* \*

Nous avons fini l'examen critique de la démonstration de Joseph de Maistre relative aux châtimens judiciaires. Le Comte conclut à bon droit : « Vous voyez donc combien cette prétendue égalité que j'avais d'abord supposée se trouve déjà dérangée par la seule considération de la justice humaine (1). »

Nous avons fait nos réserves sur la portée des indices où le penseur voit l'intervention de la Providence : il a tendance à la reconnaître partout, et ses quelques exagérations me semblent provenir d'un certain excès d'optimisme sur l'état des choses humaines. Lui-même paraît bien avoir conscience de ses propres entraînemens, et, à la fin de cette première Soirée, le Sénateur inspiré par lui, reprenant le haut souci de moralité des La Bruyère et des Pascal, fait des réflexions qui paraissent s'appliquer également au Comte :

Lorsqu'une opinion ne choque aucune vérité reconnue, et qu'elle tend d'ailleurs à élever l'homme, à le perfectionner, à le rendre maître de ses passions, je ne vois pas pourquoi nous la repousserions. L'homme peut-il être trop pénétré de sa dignité spirituelle ? — S'il se trompe sur l'étendue des effets

(1) P. 35.

qu'il attribue à cette volonté [de la Providence], il faut avouer qu'il se trompe bien innocemment, et j'ose ajouter bien heureusement (1).

En tous cas, personne ne nous a fait pareillement réfléchir à ce grand Service de la Répression criminelle, à sa capitale importance à sa diligence infatigable, à ses succès perpétuels. Pour nous en convaincre, Joseph de Maistre a fait appel aux ressources de son érudition, à sa force de dialectique, à l'éclat de son imagination, et il nous a rendu sensible cette grande idée par l'accumulation de ses traits les plus vigoureux au centre même du tableau, autour du Bourreau, l'instrument abhorré, et pourtant providentielle-ment trouvé en tous pays, de la justice humaine.

Grâce aux *Soirées* le regard vigilant de la Providence par le moyen de cette justice extérieure nous apparaît poursuivant l'homme en tous lieux, dans la lumière et les ténèbres, tout comme le regard de la *Conscience* intérieure illustré par *la Légende des siècles* : partout

Au fond des cieux funèbres

il voit un œil, tout grand ouvert dans les ténèbres,  
et qui le regarde dans l'ombre fixement (2).

(1) P. 45.

(2) *La Conscience*, vers le commencement, où Victor Hugo, employant l'imparfait, ne donne pas le vers faux que nous sommes obligé de faire ici.



## CHAPITRE IX

### B. — LE DEUXIÈME PRIVILÈGE DE LA VERTU : L'EXEMPTION PARTIELLE DES MALADIES. — LEUR ORIGINE MORALE.

L'exemption partielle de la vertu par rapport aux maladies : le Comte « examine la chose de près ».

*Toutes les maladies ont une origine morale* : 1. Raison métaphysique. — 2. L'expérience : les abus de la volupté. Généralisation. — 3. L'analogie entre les noms des maladies et ceux des crimes. — 4. L'union des deux domaines dans les paroles du Christ : une exception avec la guérison de l'aveugle-né ; discussion (p. 244).

Deux réserves : les maladies vertueuses ; l'expiation des fautes de nos pères (p. 252).

Les exemples : les excès de table ; les excès des sens, actualité aiguë (p. 253).

Le péché originel, ou plutôt les péchés originels (p. 259). — Les études récentes sur l'hérédité. — Le péché originel explique seul l'âme et l'histoire de l'humanité : le portrait des deux Sciences. Le Sauvage (p. 262).

La conclusion de Joseph de Maistre (p. 266).

Après avoir établi l'impunité des innocents vis-à-vis de la justice humaine, Joseph de Maistre montre leur partielle immunité en face de la maladie : suivant lui, moins de maladies atteignent

non pas tel ou tel homme vertueux, mais l'ensemble des gens vertueux, « la vertu », comme il dit, on pourrait dire encore plus justement peut-être : l'ensemble des familles et des races vertueuses.

L'affirmation paraît étrange au premier abord. C'est pourquoi sans doute le Comte annonce l'intention d'« examiner la chose de près » : il est peu de questions en effet qu'il ait serrées d'aussi près dans *les Soirées*, bien que l'on ait envie de porter le même jugement sur presque toutes les questions étudiées dans cet ouvrage. A celle-là il a consacré la fin du premier Entretien, tout le second, et le commencement du troisième. Nous allons, comme d'ordinaire, pour plus de clarté sans rien vouloir retenir de tout le charme du dialogue, en extraire sèchement les idées.

Cette proposition : *la vertu est moins exposée aux maladies*, de Maistre va la prouver en prouvant cette autre proposition qui la domine et l'enveloppe : *toutes les maladies ont une origine morale*, « la raison, la révélation et l'expérience se réunissent, dit-il, pour nous en convaincre (1) », et sa démonstration comporte quatre arguments.

(1) Edition Garnier, t. I, p. 39.

Le *premier* est une déduction de sa métaphysique. Avec saint Thomas d'Aquin, il professe que le mal physique vient du mal moral. « S'il n'y avait point de mal moral sur la terre, se contente de déclarer le Comte, il n'y aurait point de mal physique (1) ». Complétons le syllogisme : or la maladie est un mal physique, donc la maladie, métaphysiquement parlant, doit provenir du mal moral.

Le *deuxième* argument est une induction de l'expérience complétée par la raison. « Puisqu'une infinité de maladies sont le produit immédiat de certains désordres, remarque le Comte, n'est-il pas vrai que l'analogie nous conduit à généraliser l'observation (2) ? »

Certains désordres entraînent immédiatement certaines maladies : c'est un fait d'observation courante, que le Comte établit au moyen de deux observateurs qui lui sont familiers : Sénèque, dont il va nous faire entendre, dit-il, « une tirade vigoureuse et quelquefois un peu dégoûtante.., sur les maladies de son siècle », et Bossuet qui tracera une évocation hardie avec sa haute et éloquente sobriété :

Il est intéressant de voir l'époque de Néron mar-

(1) P. 36. — Cf. plus haut, p. 221 et suiv.

(2) *Ibid.*

quée par une affluence de maux inconnus aux temps qui la précédèrent. Sénèque s'écrie plaisamment : « Seriez-vous par hasard étonné de cette innombrable quantité de maladies ? comptez les cuisiniers. » Il se fâche surtout contre les femmes : « Hippocrate, dit-il, l'oracle de la médecine, avait dit que les femmes ne sont point sujettes à la goutte. Il avait raison sans doute de son temps, aujourd'hui il aurait tort. Mais puisqu'elles ont dépouillé leur sexe pour revêtir l'autre, qu'elles soient donc condamnées à partager tous les maux de celui dont elles ont adopté tous les vices. *Que le ciel les maudisse pour l'infâme usurpation que ces misérables ont osé faire sur le nôtre* (1).

Le hardi passage de Bossuet est emprunté au Sermon « contre l'Amour des Plaisirs », au premier point, qui prouve que les plaisirs sont des sources de douleurs et qui contenait un peu avant cette vue profonde sur le bonheur : « La félicité des hommes du monde est composée de tant de pièces qu'il y en a toujours quelqu'une qui manque. »

Je me rappelle, dit donc le Comte, que Bossuet, prêchant devant Louis XIV et toute sa cour, appelait la médecine en témoignage sur les suites funestes de la volupté.

(1) C'est en effet cela, à peu près du moins. Cependant on fera bien de lire le texte. L'épouvantable tableau que présente ici Sénèque mérite également l'attention du médecin et celle du moraliste. (Note de J. de M.). T. I, p. 36.

Les tyrans... ont-ils jamais inventé des tortures plus insupportables que celles que les plaisirs font souffrir à ceux qui s'y abandonnent ? Ils ont amené dans le monde des maux inconnus au genre humain ; et les médecins enseignent, d'un commun accord, que ces funestes complications de symptômes et de maladies, qui déconcertent leur art, confondent leurs expériences, démontent leurs anciens aphorismes, ont leurs sources dans les plaisirs (1).

Cet homme dit ce qu'il veut, ajoute le critique ; rien n'est au-dessous ni au-dessus de lui.

Il avait grandement raison de citer ce qu'il y avait de plus présent et de plus frappant ; mais il aurait été en droit de généraliser l'observation (2).

D'autres observations permettent d'ailleurs d'aboutir à cette généralisation :

Bacon, quoique protestant, n'a pu se dispenser d'arrêter son œil observateur sur ce grand nombre de saints (moines surtout et solitaires) que Dieu a favorisés d'une longue vie ; et l'observation contraire n'est pas moins frappante, puisqu'il n'y a pas un vice, pas un crime, pas une passion désordonnée qui ne produise dans l'ordre physique un effet, plus ou moins funeste, plus ou moins éloigné (3)...

(1) Nous suivons le texte de l'abbé Lebarq, t. V, p. 68. *Sermon sur l'Enfant prodigue* (31 mars 1666).

(2) P. 37.

(3) P. 38. — Les curieuses paroles de Bacon tirées de son *Histoire de la Vie et de la Mort* (*Sir Francis Bacon's works*, Londres, 1803, in-8°, t. VIII, p. 358) sont citées par Maistre dans sa note v de la fin du chapitre, p. 50.

Le *troisième* argument n'est pas le plus fort : l'érudition de Joseph de Maistre se porte volontiers sur les langues ; ce grand amoureux des idées s'essaie à faire sortir des mots la vie des idées qui s'y est depuis des siècles cristallisée, et ce précurseur du traditionalisme pense que l'homme a reçu les idées par les mots. Malheureusement sa philologie est faussée par son imagination, par sa passion même des idées ; elle a le tort aussi de dater de 1810, et il en résulte qu'elle est trop souvent fantaisiste : ainsi il a signé certaines étymologies qui restent, mais dans le domaine plaisant des érudits, par exemple *ca-da-ver* venant de *ca-ro da-ta ver-mibus* (au lieu de la vraie racine, autrement pittoresque d'ailleurs, de *cadere*, soit la chose qui tombe (1).

Ici il établit l'analogie entre les termes qui désignent des maladies et ceux qui désignent des crimes, telles les épithètes *mortel* ou *originel* et même actuel, accidentel, vénial : toute une page du premier Entretien roule sur ce sujet (2).

Mais le Comte, lancé dans son discours, ne voit pas que, si cette analogie existe bien réellement, elle prouve seulement ce qui se remarque dans un si grand nombre de questions, à savoir la

(1) P. 87.

(2) P. 38.

ressemblance entre les choses visibles et les invisibles, ici entre les maladies et les fautes morales, mais non la filiation des fautes morales aux maladies.

Enfin, le *quatrième* argument, comme le Comte nous l'avait annoncé, est emprunté à la révélation.

Une belle analogie entre les maladies et les crimes se tire de ce que le divin Auteur de notre Religion, qui était bien le maître, pour autoriser sa mission aux yeux des hommes, d'allumer des volcans ou de faire tomber la foudre, mais qui ne dérogea jamais aux lois de la nature que pour faire du bien aux hommes ; que ce divin Maître, dis-je, avant de guérir les malades qui lui étaient présentés, ne manquait jamais de remettre leurs péchés, ou daignait rendre lui-même un témoignage public à la foi vive qui les avait réconciliés : et qu'y a-t-il encore de plus marquant que ce qu'il a dit au lépreux : « Vous voyez que je vous ai guéri ; prenez garde maintenant de ne plus pécher, de peur qu'il ne vous arrive pis (1) ? »

Il est certain que l'association des deux domaines est très fréquente dans l'Évangile. Elle souffre pourtant une exception, qui ne manque pas d'être opposée au Comte par le Sénateur au début de la troisième Soirée : il s'agit de

(1) P. 39.

la guérison de l'Aveugle-né, rapportée au chapitre ix de l'Évangile de saint Jean.

C'est moi, mon cher comte, qui commencerai aujourd'hui la conversation en vous proposant une difficulté, l'Évangile à la main ; ceci est sérieux, comme vous voyez. Lorsque les disciples de l'Homme-Dieu lui demandèrent si l'aveugle-né qui se trouvait sur son chemin était dans cet état pour ses propres crimes ou pour ceux de ses parents, le divin Maître leur répondit : *Ce n'est pas qu'il ait péché ni ceux qui l'ont mis au monde* (c'est-à-dire, ce n'est pas que ses parents ou lui aient commis quelque crime dont son état soit la suite immédiate) ; *mais c'est afin que la puissance de Dieu éclate en lui*. Le P. de Ligni, dont vous connaissez sans doute l'excellent ouvrage, a vu dans la réponse que je viens de vous citer une preuve que toutes les maladies ne sont pas la suite d'un crime : comment entendez-vous ce texte, s'il vous plaît ?

#### LE COMTE.

De la manière la plus naturelle (1).

Il donne trois raisons : en premier lieu, c'était bien la conviction des disciples qu'il y avait dépendance d'un domaine à l'autre, puisqu'ils avaient adressé cette question : « Maître, qui a péché, celui-ci ou ses parents (2) ? »

(1) P. 143 et 144.

(2) Ces esprits juifs étaient très disposés à voir, dès ce monde, la récompense de la vertu et le châtement du péché.



En second lieu, le Maître lui-même fournit la vraie raison absolument comme une exception qui confirme la loi : il est fort probable que cette cécité était uniquement destinée à faire « éclater la puissance de Dieu ». — Là de Maistre s'appuie sur Bonnet, de Genève, qu'il a beaucoup pratiqué et goûté : c'est ce naturaliste et philosophe chrétien, qui, à 18 ans, fit sa merveilleuse découverte sur les mœurs des pucerons et qui, rendu presque aveugle par les travaux de microscope sur les infiniment petits, se mit alors à scruter les infiniment grands. — Le Comte semble citer Bonnet, de mémoire, car le passage qu'il analyse comme faisant partie de *la Vérité de la Religion chrétienne*, nous ne l'avons pas trouvé dans cet ouvrage, mais dans ses *Recherches sur les Preuves du Christianisme*, devenues, à la fin de sa vie, sa *Palingénésie philosophique* (1).

Enfin la troisième réponse donnée par le Comte est que cette cécité peut fort bien provenir du péché originel, question essentielle qu'il traite ailleurs et que nous étudierons avec lui plus loin.

En dépit de l'objection, ce sont donc bien la

(1) P. 144, n. 7 et p. 540, chap. v, dans le t. VII des *Œuvres complètes*, in-4°, Neuchâtel, 1783. Victor Hugo pratiqua également cet auteur qu'il cite dans sa belle *Préface philosophique des Misérables*, publiée en 1908.

raison, l'expérience et la révélation, étudiées de très près, qui étayent la généralisation osée par notre penseur sur l'origine morale des maladies.

\*  
\* \*

Il se montre si consciencieux et si loyal dans l'examen des problèmes, qu'il signale lui-même deux réserves importantes à sa théorie :

Il y a sans doute des maladies qui ne sont, comme on ne l'aura jamais assez dit, que les résultats accidentels d'une loi générale : l'homme le plus moral doit mourir ; et deux hommes qui font une course forcée, l'un pour sauver son semblable et l'autre pour l'assassiner, peuvent l'un et l'autre mourir de pleurésie ; mais quel nombre effrayant de maladies en général et d'accidents particuliers qui ne sont dus qu'à nos vices (1) !

Sur ce dernier point il serait juste d'insister un peu plus : il est bien des accidents, bien des maladies, qui sont dus au dévouement des gens vertueux, moins paresseux, moins égoïstes, plus prêts à courir à l'accomplissement de leur devoir ou au secours d'autrui, même au péril de leur santé ou de leur vie : l'énorme livre d'or de nos glorieuses victimes de la guerre doit être en majorité composé de ceux-là. Mais, dans les

(1) P. 36-37.

conditions ordinaires de la vie, ces cas de maladies vertueuses sont évidemment loin de balancer le nombre des accidents et des maladies provenant du vice.

La 2<sup>e</sup> réserve que le comte apporte contient une explication plus haute : il a bien soin d'observer dès maintenant (il y reviendra longuement tout à l'heure) que l'origine morale de telle maladie peut être très ancienne; nous pouvons fort bien payer la faute de nos ancêtres, dont nous portons le sang dans nos veines.

Ce qui nous trompe sur ce point, c'est que lorsque l'effet n'est pas immédiat, nous ne l'apercevons plus; mais il n'est pas moins réel. Les maladies, une fois établies, se propagent, se croisent, s'amalgament par une affinité funeste; en sorte que nous pouvons porter aujourd'hui la peine physique d'un excès commis il y a plus d'un siècle (1).

Il conclut un peu plus loin : « *Que nulle maladie ne saurait avoir une cause matérielle* » (2).

\*  
• •

A présent Joseph de Maistre entre dans la voie lumineuse des exemples, qu'il traite avec tout le

(1) P. 38.

(2) P. 39.

talent littéraire qu'on lui connaît. Des deux qu'il donne, le premier est celui de *la table*.

Mille fois, par exemple, nous avons répété le vieil adage : *que la table tue plus de monde que la guerre* ; mais il y a bien peu d'hommes qui réfléchissent assez sur l'immense vérité de cet axiome. Si chacun veut s'examiner sévèrement, il demeurera convaincu qu'il mange peut-être la moitié plus qu'il ne doit. De l'excès sur la quantité, passez aux abus sur la qualité : examinez dans tous ses détails cet art perfide d'exciter un appétit menteur qui nous tue ; songez aux innombrables caprices de l'intempérance, à ces *compositions* séductrices qui sont précisément pour notre corps ce que les mauvais livres sont pour notre esprit, qui en est tout à la fois surchargé et corrompu ; et vous verrez clairement comment la nature, continuellement attaquée par ces vils excès, se débat vainement contre nos attentats de toutes les heures ; et comment il faut, malgré ses merveilleuses ressources, qu'elle succombe enfin, et qu'elle reçoive dans nous les germes de mille maux (1)...

Maistre vante ensuite la philosophie qui a enfermé jadis toute la sagesse de l'homme dans les deux mots de la courageuse devise stoïcienne : « SUSTINE ET ABSTINE, *Souffre et abstiens-toi.* » Mais cette faible législatrice, ajoute-t-il, manque de puissance pour se faire obéir », et il célèbre la religion chrétienne, qui a édicté la loi de l'abstinence, aussi favorable à nos corps qu'à nos âmes.

(1) P. 40.

Jamais on n'imagina rien de plus sage, même sous le rapport de la simple hygiène ; jamais on n'accorda mieux l'avantage temporel de l'homme avec ses intérêts et ses besoins d'un ordre supérieur (1)...

Sur le deuxième vice encore plus grave et que l'on devine, le Sénateur s'explique avec une vigoureuse franchise Nous ne commettrons pas la vraie lâcheté de passer sous silence, par une fausse pudeur, cet énergique anathème contre le libertinage allant jusqu'à la phobie des enfants, car un pareil mal reçoit des circonstances une sorte d'actualité aiguë. Nous n'avons point à nous attarder trop en récriminations sur le passé, mais si, dès le premier jour que la guerre nous était déclarée, nous eussions eu, comme le voulait l'accroissement normal de notre population, un million de plus de soldats à opposer à notre brutal envahisseur, il est tout vraisemblable qu'au lieu de résister sur l'Oise, sur l'Aisne et sur la Meuse, nous attaquerions à l'heure actuelle sur le Rhin, et nous pouvons nous demander, en bannissant tout chauvinisme, ce qui serait advenu de nous sans l'aide dont nous n'étions pas certains, de nos amis belges, anglais et italiens.

En tout cas, de toutes les réorganisations sociales qui s'imposent après la guerre, la plus

(1) P. 42.

urgente est sans contredit la *repopulation*. Car dans l'état exsangue où cette formidable tuerie va laisser l'Europe, l'avenir n'est permis qu'à celles des nations qui sauront avoir des enfants. Nous pouvons être sûrs, appuyés sur le passé, que notre irréconciliable ennemie sera de celles-là. Nous devons, nous, de toute nécessité, faire comme elle : autrement nous sommes un peuple fini, voué à une décadence irrémédiable et même à une proche disparition (1).

Dès avant la Guerre, nous avons entendu, de divers côtés, de fortes paroles contre les ravages de la Volupté, et déjà un autre disciple de saint Thomas d'Aquin, le P. Monsabré n'avait pas craint d'étaler dans la chaire de Notre-Dame de Paris « les Profanations du Mariage », exposé devenu l'un des chapitres de son célèbre livre sur *le Mariage*. Mais dans notre génération, la plupart des parents ont manqué du *courage familial*. Nullement soutenus d'ailleurs par l'organisation politique et sociale, ils se sont laissés paralyser par des affres égoïstes devant la nom-

(1) C'est pourquoi de toutes les œuvres qui préparent, à l'envi, l'après-guerre, il n'en est pas de plus urgente, à notre avis, que celle de notre collègue M. Paul Bureau, *Pour la Vie* (siège de la Revue, rue du Cherche-Midi, 113, Paris) et « la plus grande Famille », rue de Seine, 54, Paris (6<sup>e</sup>).

breuse postérité; ils ont été pris de vertige devant les charges parentales, sans deviner et pressentir les infinies douceurs et les insignes avantages moraux pour tous, des paternités et des maternités successives.

Nous avons donc à souhaiter plus de vaillance à la belle jeunesse qui survivra au terrible fléau, elle qui en aura déjà tant montré, les jeunes hommes dans la tranchée, les jeunes femmes et les jeunes filles dans les indéfinis travaux de l'arrière, non moins méritoires.

La page de Joseph de Maistre est donc plus que jamais à lire et à méditer pour nos jeunes. Elle est d'un moraliste qui ne craint de sonder aucune plaie, même la plus intime. C'est le deuxième exemple qui est allégué de l'influence des désordres moraux sur le domaine physique; le Sénateur qui l'apporte ne craint point de parler, dans les termes les plus élevés, du grand et merveilleux don accordé à l'homme, de la Fécondité :

La passion la plus effrénée et la plus chère à la nature humaine est aussi celle qui doit le plus attirer notre attention, puisqu'elle verse seule plus de maux sur la terre que tous les autres vices ensemble. Nous avons horreur du meurtre; mais que sont tous les meurtres réunis, et la guerre même, comparée au vice, qui est comme le mauvais principe, *homicide*

dès le commencement (1), qui agit sur le possible, tue ce qui n'existe point encore, et ne cesse de veiller sur les sources de la vie pour les appauvrir ou les souiller ? Comme il doit toujours y avoir dans le monde, en vertu de sa constitution actuelle, une conspiration immense pour justifier, pour embellir, j'ai presque dit, pour consacrer ce vice, il n'y en a pas sur lequel les saintes pages aient accumulé plus d'anathèmes temporels. Le Sage nous dénonce avec un redoublement de sagesse les suites funestes des *nuits coupables* ; et si nous regardons autour de nous avec des yeux purs et bien dirigés, rien ne nous empêche d'observer l'incontestable accomplissement de ces anathèmes. La reproduction de l'homme, qui, d'un côté, le rapproche de la brute, l'élève de l'autre jusqu'à la pure intelligence par les lois qui environnent ce grand mystère de la nature, et par la sublime participation accordée à celui qui s'en est rendu digne. Mais que la sanction de ces lois est terrible ! Si nous pouvions apercevoir clairement tous les maux qui résultent des générations désordonnées et des innombrables profanations de la première loi du monde, nous reculerions d'horreur. Voilà pourquoi la seule Religion vraie est aussi la seule qui, sans pouvoir tout dire à l'homme, se soit néanmoins emparée du mariage et l'ait soumis à de saintes ordonnances. Je crois même que sa législation sur ce point doit être mise au rang des preuves les plus sensibles de sa divinité (2),...

De Maistre reprend là le mot profond de

(1) *Homicida ab initio*. (Evang. S. Jean, VIII, 44.)

(2) P. 42-44.



Fénelon qu'il cite en note : « Ah ! si les hommes  
« avaient fait la Religion, ils l'auraient faite bien  
« autrement (1). »

Le Sénateur termine tout ce développement  
par un puissant raccourci : « Que les hommes  
« donc ne s'en prennent qu'à eux-mêmes de la  
« plupart des maux qui les affligent : ils souffrent  
« justement ce qu'ils feront souffrir à leur tour.  
« Nos enfants porteront la peine de nos fautes ;  
« nos pères les ont vengés d'avance (2). »

..

Les trois amis ne se contentent pas d'avoir  
accumulé les motifs tirés de la raison, de l'ex-  
périence, de la révélation pour montrer que les  
maladies ont une origine morale et d'en avoir  
administré d'éclatants et audacieux exemples,  
ils pénètrent au fond même de la question

Au cours de leurs divers développements,  
nous avons vu que le malade paie souvent une  
faute lointaine, même une faute commise par  
un de ses ancêtres, réalisant ainsi d'une façon  
pathétique cette solidarité des générations, contre  
laquelle se rebelle notre mesquine justice égoïste,  
mais que nous sommes bien forcés par la réalité,

(1) Note VIII (p. 52).

(2) P. 44.

de temps en temps d'admettre ; nous payons même dans nos maladies la prévarication de nos premiers parents. Nous voici arrivés au PÉCHÉ ORIGINEL auquel Joseph de Maistre attache autant d'importance que Pascal dans l'explication des choses.

Si je n'ai fait aucune distinction entre les maladies, c'est qu'elles sont toutes des châtimens. Le péché originel qui explique tout, et sans lequel on n'explique rien, se répète malheureusement à chaque instant de la durée, quoique d'une manière secondaire. Je ne crois pas qu'en votre qualité de chrétien, cette idée, lorsqu'elle vous sera développée exactement, ait rien de choquant pour votre intelligence. Le péché originel est un mystère sans doute ; cependant si l'homme vient à l'examiner de près, il se trouve que ce mystère a, comme les autres, des côtés plausibles, même pour notre intelligence bornée. Laissons de côté la question théologique de l'imputation, qui demeure intacte (1), et tenons-nous-en à cette observation vulgaire, qui s'accorde si bien avec nos idées les plus naturelles, *que tout être qui a la faculté de se propager ne saurait produire qu'un être semblable à lui*. La règle ne souffre pas d'exception ; elle est écrite sur toutes les parties de l'univers. Si donc un être est dégradé, sa postérité ne sera plus semblable à l'état primitif de cet être, mais bien à l'état où il a été ravalé par une cause quelconque. Cela se conçoit très clairement, et la règle a lieu dans l'ordre phy-

(1) L'application des mérites de Jésus-Christ.

sique comme dans l'ordre moral. Mais il faut bien observer qu'il y a entre l'homme *infirm*e et l'homme *malade* la même différence qui a lieu entre l'homme *vicieux* et l'homme *coupable*. La maladie aiguë n'est pas transmissible ; mais celle qui vicie les humeurs devient *maladie originelle* et peut gâter toute une race. Il en est de même des maladies morales. Quelques-unes appartiennent à l'état ordinaire de l'imperfection humaine ; mais il y a telle prévarication ou telles suites de prévarication qui peuvent dégrader absolument l'homme (1). C'est un *péché originel* du second ordre, mais qui nous représente, quoique imparfaitement, le premier (2)...

Ces réflexions philosophiques d'il y a cent ans sont singulièrement confirmées par le remarquable courant d'études sur l'hérédité physique et morale qui a distingué la fin du 19<sup>e</sup> siècle : ce mouvement a réintégré plus de largeur dans la notion de responsabilité, qui avait été étriquée, comme beaucoup d'autres choses, par l'individualisme de la Révolution : l'on se contentait dès lors de se sentir responsable de ses actes uniquement, pour ainsi dire, entre le jour de sa majorité légale et celui de sa mort. Mais la réalité nous prouve que les générations sont autrement dépendantes les unes des autres. Il en

(1) Cette expression est sans doute un peu exagérée.

(2) P. 58 et 59.

résulte deux conséquences : d'abord nous ne sommes point seulement, chacun, l'homme d'une seule vie, mais ce sont aussi « les morts qui parlent » en nous ; c'est pourquoi nous aurons tout avantage à reprendre, pour nous éclairer nous-mêmes, dans toutes les classes sociales, la connaissance de nos ancêtres, qui est si en honneur dans les familles aristocratiques. — En second lieu, du fait de la répercussion évidente des générations les unes sur les autres, nous devons ressentir un grand et noble encouragement pour maintenir et transmettre à nos descendants un sang pur. C'est là un bienfait posthume que nous nous devons de laisser en héritage à nos enfants et à nos petits-enfants à travers plusieurs générations. Ainsi le penseur du commencement et la science de la fin du siècle se confirment par une rencontre qui est tout à l'honneur de Joseph de Maistre.

Selon lui, le péché originel explique tout, et, étant la seule explication possible des choses, il tire de là même la preuve de sa propre réalité. Il explique en effet *l'âme* et *l'histoire humaine*.

*L'âme* d'abord. L'homme est dégradé, mais il se sent dégradé ; il pense sa dégradation ; de là sa grandeur au milieu de sa bassesse, et nous avons là des pensées très voisines de celles de

Pascal et, ce qui n'est pas un mince éloge, dignes d'elles, et, comme elles, empreintes sans doute d'une certaine exagération janséniste :

Tous les êtres sont tranquilles à la place qu'ils occupent. Tous sont dégradés, mais ils l'ignorent ; l'homme seul en a le sentiment, et ce sentiment est tout à la fois la preuve de sa grandeur et de sa misère, de ses droits sublimes et de son incroyable dégradation. Dans l'état où il est réduit, il n'a pas même le triste bonheur de s'ignorer : il faut qu'il se contemple sans cesse, et il ne peut se contempler sans rougir ; sa grandeur même l'humilie, puisque ses lumières qui l'élèvent jusqu'à l'ange ne servent qu'à lui montrer dans lui des penchants abominables qui le dégradent jusqu'à la brute. Il cherche dans le fond de son être quelque partie saine sans pouvoir la trouver : le mal a tout souillé, *et l'homme entier n'est qu'une maladie* (1). Assemblage inconcevable de deux puissances différentes et incompatibles, centaure monstrueux, il sent qu'il est le résultat de quelque forfait inconnu, de quelque mélange détestable qui a vicié l'homme jusque dans son essence la plus intime (2)...

Le Comte accumule alors les citations de tous les anciens qui ont reconnu cette troublante dualité du moi, depuis Timée de Locres et Platon jusqu'à Ovide, le poète érotique, qui fait

(1) Hippocrate, lettre à Démagète.

(2) P. 63 et 64.

si bien parler Médée partagée entre le devoir et l'amour :

Je vois le bien, je l'aime, et le mal me séduit (1).

En second lieu le Comte interroge *l'histoire de l'humanité*. En une vaste synthèse il montre que l'âge d'or n'est pas à l'extrémité de l'avenir, comme le répètent les « philosophes » du 18<sup>e</sup> siècle, mais est à l'aube de l'humanité, ainsi que le chantent les poètes antiques, — dans les siècles primitifs, alors que les traditions de la science première étaient encore conservées, par exemple chez les Chaldéens, les Etrusques, les Egyptiens, les Indiens. Suit un beau portrait parallèle des deux sciences, la science moderne, à la démarche pesante (qui pourrait bien être caractérisée aujourd'hui par la science germanique), et la science intuitive et ailée des temps primitifs :

...Il est impossible de songer à la science moderne sans la voir constamment environnée de toutes les machines de l'esprit et de toutes les méthodes de l'art. Sous l'habit étriqué du Nord, la tête perdue dans les

(1) C'est ainsi que Maistre traduit le célèbre  
*Video meliora, provoqué ;*  
*deteriora sequor.*

(*Mét.*, VII, 19 et 20).

qu'il cite en note.

volutes d'une chevelure menteuse, les bras chargés de livres et d'instruments de toute espèce, pâle de veilles et de travaux, elle se traîne souillée d'encre et toute pantelante sur la route de la vérité, baissant toujours vers la terre son front sillonné d'algèbre. Rien de semblable dans la haute antiquité. Autant qu'il nous est possible d'apercevoir la science des temps primitifs à une si énorme distance, on la voit toujours libre et isolée, volant plus qu'elle ne marche, et présentant dans toute sa personne quelque chose d'aérien et de surnaturel. Elle livre aux vents des cheveux qui s'échappent d'une *mitre* orientale ; *l'éphod* couvre son sein soulevé par l'inspiration ; elle ne regarde que le ciel ; et son pied dédaigneux semble ne toucher la terre que pour la quitter. Cependant, quoiqu'elle n'ait jamais rien demandé à personne et qu'on ne lui connaisse aucun appui humain, il n'est pas moins prouvé qu'elle a possédé les plus rares connaissances : c'est une grande preuve, si vous y songez bien, que la science antique avait été dispensée du travail imposé à la nôtre (1)...

En passant, le Comte étudie la question du sauvage, — s'élevant avec force contre la conception du « bon sauvage », due à la curieuse conspiration inconsciente des missionnaires de la Compagnie de Jésus en Chine et en Paraguay, et de Jean-Jacques Rousseau qui appuie sur cette base toute sa haine de la Société. Pour Maistre, le sauvage n'est qu'un être dégradé, incapable de

(1) P. 75.

civilisation, et il faut reconnaître que beaucoup de nos nouveaux sujets noirs du centre de l'Afrique lui donnent amplement raison. Il recommande de ne pas confondre le sauvage avec le barbare, qui est à mi-chemin entre le sauvage et le civilisé, et ces distinctions donnent lieu à de beaux portraits enlevés en vigueur (1).

La même dégradation s'observe dans les langues sauvages, à propos desquelles le comte se lance assez témérairement encore dans la linguistique, avant même que cette science ne fût créée. De là il passe à l'origine du langage, puis il est conduit à l'origine des idées, où se retrouve encore le disciple de saint Thomas d'Aquin, et il établit contre Locke la spiritualité de l'âme.

Quelle que soit la beauté générale de cette vaste synthèse d'histoire et de philosophie sur l'humanité, en des pages qui donnent à penser autant qu'aucunes de la littérature française, ne nous y laissons pas entraîner, afin de serrer davantage celui des problèmes de la Providence que nous avons étudié ici, et arrêtons-nous à la conclusion du Comte qui forme la vraie conclusion de ce chapitre lorsqu'il donne en

(1) P. 80-82.



définitive cette formule plus large et plus explicite sur la vertu et les maladies :

En écartant de cette discussion tout ce qu'on pourrait regarder comme hypothétique, je serai toujours en droit de poser ce principe incontestable, *que les vices moraux peuvent augmenter le nombre et l'intensité des maladies jusqu'à un point qu'il est impossible d'assigner ; et réciproquement, que ce hideux empire du mal physique peut être resserré par la vertu jusqu'à des bornes qu'il est tout aussi impossible de fixer* (1)...

(1) P. 46.

---

*P.-S.* Le Chevalier « de B. », ce jeune officier français, que nous voyons discuter si vivement et spirituellement dans *les Soirées*, pourrait bien être, à notre avis, ce jeune comte de Blacas, avec qui Joseph de Maistre venait de se lier si profondément à Saint-Pétersbourg : l'historien de Blacas (*Joseph de Maistre et Blacas*, librairie Plon), M. Ernest Daudet, que nous consultons sur ce point, veut bien nous répondre que « tout rend cette supposition parfaitement admissible ».

---

## CHAPITRE X

### UNE PARENTHÈSE : LA GRANDE CONTRADICTION HUMAINE SUR LE SORT DES GENS VERTUEUX. — PSYCHOLOGIE DES DEUX TENDANCES.

De l'avantage des digressions.

*La grande Contradiction sur le sort des gens vertueux*  
(p. 269 bas) :

I. — *Dans la Poésie* : Louis Racine (p. 271).

II. — *Au Théâtre* : Ennius contre Plaute ; Jean Racine, Corneille et Voltaire contre Beaumarchais (p. 274).

III. — *Dans les Dictons et Proverbes* (p. 281).

La Contradiction dans Leibnitz et dans le P. Berthier (p. 284).

Le besoin de généraliser. — Dans le doute on devrait se décider pour la vertu (p. 286).

*Analyse psychologique des deux tendances* (p. 287).

Première découverte de Joseph de Maistre : c'est le vice qui se plaint, et non pas la vertu (p. 289).

Deuxième découverte : l'exagération du malheur humain pour prouver mieux l'immortalité : Leibnitz et Bossuet (p. 290).

La Conclusion par le psaume LXXII (p. 293).

Nous devrions, semble-t-il, présenter maintenant le troisième privilège de la vertu. Mais avant de le faire, les amis de Saint-Petersbourg

se livrent à une autre étude qui paraît arrêter la suite des idées, mais qui va en réalité éclairer la fin de leur exposé.

D'ailleurs tout en aimant l'ordre dans les développements, ils sont fort éloignés de professer un culte pour la rigidité absolue de la composition, et, en fidèles disciples de Platon, ils aiment la souplesse dans l'enchaînement des idées. Le Chevalier semble bien quelque part être l'interprète de l'auteur, dans sa théorie sur les digressions :

Quant aux... digressions inévitables dans tout entretien réel, j'y vois plus d'avantages que d'inconvénients, pourvu qu'elles naissent du sujet et sans aucune violence. Il me semble que toutes les vérités ne peuvent se tenir debout par leurs propres forces : il en est qui ont besoin d'être, pour ainsi dire, *flanquées* par d'autres vérités, et de là vient cette maxime très vraie que j'ai lue je ne sais où : *Que pour savoir bien une chose, il fallait en savoir un peu mille*. Je crois donc que cette facilité que donne la conversation d'assurer sa route en étayant une proposition par d'autres lorsqu'elle en a besoin ; que cette facilité, dis-je, transportée dans un livre, pourrait avoir son prix et mettre de l'art dans la négligence (1).

Nous avons déjà vu deux réfutations de l'objection courante et populaire : « La vertu est

(1) Ed. Garnier, t. II, p. 75.

toujours malheureuse. » Mais cette réflexion même se produit-elle partout et toujours ? Examinons de près les choses et interrogeons-nous : n'entendons-nous pas souvent exactement le contraire ?

C'est le Chevalier, grand allumeur de discussions, qui lance cette idée :

Permettez que je vous fasse observer une contradiction qui n'a cessé de me frapper depuis que je tourne dans ce grand tourbillon du monde qui est aussi un grand livre, comme vous savez. D'un côté, tout le monde célèbre le bonheur, même temporel, de la vertu(1).

... Mais, d'un autre côté, on dirait que la vertu n'est dans ce monde que pour y souffrir, pour y être martyrisée par le vice effronté et toujours impuni. Expliquez-moi donc cette contradiction, je vous en prie ; mille fois elle a frappé mon esprit : l'universalité des hommes semble persuadée de deux propositions contraires. Las de m'occuper de ce problème fatigant, j'ai fini par n'y plus penser (2).

Le Chevalier, en posant cette question, le Comte en y répondant et le Sénateur en la reprenant vont, tour à tour, interroger les principales sources d'information humaine, que nous pouvons réduire à trois principales ; la Poésie,

(1) T. I, p. 146.

(2) P. 148

ensuite le Théâtre avec ses tirades les plus applaudies, enfin les Conversations et les Proverbes. Nous verrons, chemin faisant, comment de grands esprits se sont contredits eux-mêmes sur ce point, et l'on nous montrera les sources psychologiques de cette contradiction. Voilà un des exposés les plus riches et les plus neufs qui se rencontrent dans les *Soirées*, celui-ci naturellement moins plein de théories que de citations d'auteurs, car ce sont ici des *faits*, — dans le cas présent, des *opinions* qu'il s'agit de constater, de recueillir, d'opposer et d'expliquer.

..

Notre première source d'information est la *Poésie*, dans laquelle s'expriment profondément les sentiments de l'humanité.

Les premiers vers qui soient entrés dans ma mémoire, commence le Chevalier, sont ceux de Louis Racine, dans son poème de *la Religion* :

Adorable vertu, que tes divins attraits,

et le reste. Vous connaissez cela : ma mère me les apprit lorsque je ne savais point encore lire ; et je me vois toujours sur ses genoux répétant cette belle tirade que je n'oublierai de ma vie. Je ne trouve rien en vérité que de très raisonnable dans les sentiments qu'elle exprime, et quelquefois j'ai été tenté de croire

que tout le genre humain était d'accord sur ce point ; car, d'un côté, il y a une sorte de concert pour exalter le bonheur de la vertu : les livres en sont pleins ; il n'y a pas de poète qui ne se soit évertué pour exprimer cette vérité d'une manière vive et touchante (1).

Il s'agit là de Louis Racine, le plus jeune fils du grand poète, celui à qui Boileau avait inutilement recommandé de ne point faire de vers et qui composa le poème de *la Grâce* et celui de *la Religion*. La tirade sur le bonheur même temporel de la vertu, que le Chevalier entendait répéter à sa mère, se trouve à la fin du premier chant de *la Religion*, qui prouve l'existence de Dieu par les merveilles de l'univers, par l'existence universelle de la notion de Dieu, par les besoins de la conscience morale.

Adorable vertu, que tes divins attraits,  
dans un cœur qui te perd laissent de longs regrets !  
De celui qui te hait ta vue est le supplice.  
Parais : que le méchant te regarde, et frémisses.  
La richesse, il est vrai, la fortune te fuit ;  
mais la paix t'accompagne, et la gloire te suit.  
Et, perdant tout pour toi, l'heureux mortel qui t'aime,  
sans biens, sans dignités, se suffit à lui-même.  
Mais lorsque nous voulons sans toi nous contenter,  
importune vertu, pourquoi nous tourmenter ?  
Pourquoi par des remords nous rendre misérables ?  
Qui t'a donné ce droit de punir les coupables ?

(1) P. 146 et 147.

Laisse-nous en repos, cesse de nous charmer,  
 et qu'il nous soit permis de ne te point aimer.  
 Non, tu seras toujours, par ta seule présence,  
 ou notre désespoir, ou notre récompense.

Le Comte commence par féliciter le Chevalier  
 d'avoir goûté Louis Racine :

Avant de vous dire mon avis, Monsieur le Chevalier, permettez, s'il vous plaît, que je vous félicite d'avoir lu Louis Racine avant Voltaire. Sa muse, héritière (je ne dis pas universelle) d'une autre muse plus illustre, doit être chère à tous les instituteurs ; car c'est une *muse de famille*, qui n'a chanté que la raison et la vertu. Si la voix de ce poète n'est pas éclatante, elle est douce au moins et toujours juste. Ses *Poésies sacrées* sont pleines de pensées, de sentiment et d'onction. Rousseau marche avant lui dans le monde et dans les académies (1) : mais dans l'Eglise, je tiendrais pour Racine. Je vous ai félicité d'avoir commencé par lui, je dois vous féliciter encore plus de l'avoir appris sur les genoux de votre excellente mère, que j'ai profondément vénérée pendant sa vie, et qu'aujourd'hui je suis quelquefois tenté d'invoquer. C'est à notre sexe sans doute qu'il appartient de former des géomètres, des tacticiens, des chimistes, etc., mais ce qu'on appelle l'*homme*, c'est-à-dire l'*homme moral*, est peut-être formé à dix ans ; et s'il ne l'a pas été *sur les genoux de sa mère*, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout

(1) Jean-Baptiste Rousseau, bien entendu.

s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais...

... Quelquefois, lorsque je vous vois arriver de loin, je crois aussi voir à vos côtés Madame votre mère, couverte d'un vêtement lumineux, qui vous montre du doigt cette terrasse où nous vous attendons. Votre esprit, je le sais, semble encore se refuser à certaines connaissances ; mais c'est uniquement parce que toute vérité a besoin de préparation (1).

Ne sent-on pas dans cette touchante digression le souvenir ému gardé par notre écrivain à sa propre mère, qu'il avait tant aimée et qui l'endormait au son des vers de Racine, de Racine le père, le grand ?

« D'un autre côté, ajoute le Chevalier, un  
« concert non moins général nous montre, d'une  
« extrémité de l'univers à l'autre,

L'innocence à genoux tendant la gorge aux crimes (2).

L'on doit, en second lieu, interroger *le Théâtre*, le genre littéraire le plus vivant de tous, celui qui nous signifie le mieux peut-être les goûts et les mœurs d'une époque, qui nous révèle avec le plus d'approximation « le milieu ».

(1) T. I, p. 148-150.

(2) P. 148. Nous n'avons pu encore découvrir l'auteur de ce vers.



Déjà dans l'antiquité nous trouvons des contradictions sur la scène au sujet du sort des justes :

Je veux vous citer, dit le Comte, un auteur ancien et même antique, dont je regrette beaucoup les ouvrages, à raison de la force et du grand sens qui brillent dans les fragments qui nous en restent. C'est le grave Ennius, qui faisait chanter jadis sur le théâtre de Rome ces étranges maximes :

J'ai dit qu'il est des dieux ; je le dirai sans cesse :  
mais, je le dis aussi, leur profonde sagesse  
ne se mêla jamais des choses d'ici-bas.  
Si j'étais dans l'erreur, ne les verrions-nous pas  
récompenser le juste et punir le coupable ?  
Hélas ! il n'en est rien (1).....

Et Cicéron nous apprend, je ne sais plus où, que ce morceau était couvert d'applaudissements.

Mais dans le même siècle et sur le même théâtre, Plaute était sûrement au moins aussi applaudi, lorsqu'il disait :

Du haut de sa sainte demeure,  
un Dieu toujours veillant nous regarde marcher ;  
il nous voit, nous entend, nous observe à toute heure,  
et la plus sombre nuit ne saurait nous cacher (2).

(1) Ennius, dans Cicéron, *de Divinatione*, II, 50.

(2) Plaute, *Captifs*, acte II, sc. II (et non 11 comme le porte la note), v. 63-65.

Voilà, je crois, un assez bel exemple de cette grande contradiction humaine. Ici c'est le sage, c'est le poète philosophe qui déraisonne ; et c'est le farceur aimable qui prêche à merveille (1).

De même, le théâtre français a du succès tantôt par l'éloge de la vertu, tantôt par la prédication du vice.

Le Chevalier avait déjà remarqué l'éloge de la première dans *Britannicus* :

Racine a fait retentir dans la conscience des princes ces mots si doux et si encourageants : *Partout on me bénit, on m'aime* ; et il n'y a point d'homme auquel ce bonheur ne puisse appartenir plus ou moins suivant l'étendue de la sphère dont il occupe le centre (2).

C'est une allusion aux beaux vers par lesquels Burrhus essaie de réveiller la conscience de son terrible élève en lui rappelant la félicité innocente de sa jeunesse :

Ah ! de vos premiers ans l'heureuse expérience  
vous fait-elle, Seigneur, haïr votre innocence ?  
Songez-vous au bonheur qui les a signalés ?  
Dans quel repos, ô Ciel ! les avez-vous coulés !  
Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :  
« *Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime* ;

(1) P. 153.

(2) P. 147.

on ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer :  
 le Ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ;  
 leur sombre inimitié ne fuit point mon visage ;  
 je vois voler partout les cœurs à mon passage ! »  
 Tels étoient vos plaisirs (1)... »

Le Comte ajoute lui-même d'autres nobles pages dramatiques sur la vertu.

Les belles tirades de Lusignan, de Polyeucte, de Mérope, etc., manquent-elles jamais d'exciter le plus vif enthousiasme ? Avez-vous souvenance d'un seul trait sublime de piété filiale, d'amour conjugal, de piété même, qui n'ait pas été profondément senti et couvert d'applaudissements (2).

De Polyeucte Maistre doit faire allusion aux

(1) *Britannicus*, acte IV, sc. III, vers 1355-1365. Ces vers de Racine sont visiblement un souvenir de Sénèque dans son traité *de la Clémence* (livre I, chap. 1) : « L'on aime à se dire en soi-même : Notre parole fait concevoir des sujets de joie aux peuples et aux villes... (*Juvat... ita loqui secum : ... Ex nostro responso lætitiæ causas populi urbesque concipiunt*) », etc.

C'est un de mes anciens étudiants licencié ès lettres, mon jeune secrétaire, Frédéric Boucher, de Chinon, qui a réussi naguère à identifier, au moyen de ce passage de Racine, les sept mots cités plus haut. Blessé dès le début de la campagne, décoré de la Croix de Guerre en février 1916, ce jeune héros, sergent d'infanterie, a été mortellement blessé devant Verdun, dans la tranchée de Vaux, le 8 mars 1916, en dégageant trois hommes de sa section ensevelis par le bombardement. Nos hommages émus ne cesseront jamais de saluer cette admirable jeunesse.

(2) P. 151.

admirables Stances, ainsi qu'au noble Credo qu'il jette à la face de Pauline et de Félix dans sa prison :

Je n'adore qu'un Dieu, maître de l'univers,  
 sous qui tremblent le ciel, la terre et les enfers,  
 un Dieu qui, nous aimant d'une amour infinie,  
 voulut mourir pour nous avec ignominie,  
 et qui par un effort de cet excès d'amour,  
 veut pour nous en victime être offert chaque jour (1 ...

Voltaire lui-même trouve grâce devant Maistre avec *Zaïre* et *Méropé*. Le Comte doit penser, dans *Zaïre*, à la touchante prière du vieux comte de Lusignan :

Mon Dieu ! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire...

à la fin de laquelle le fidèle serviteur de Dieu se voit récompensé par le retour de sa fille à la foi de sa naissance (2).

Quant à *Méropé*, l'on sait qu'elle arrache encore les bravos des spectateurs par son cri d'amour maternel : « Barbare ! il est mon fils ! » — qu'elle inspire la pitié par ses désespérées supplications à Polyphonte, et les derniers vers de la pièce sont de la plus pure doctrine providentialiste : le favori de *Méropé* lui dit en effet :

(1) *Polyeucte*, acte V, sc. III, vers 1657 et suiv.

(2) Acte II, sc. III.

... Le nom de Polyphonte est partout abhorré ;  
celui de votre fils, le vôtre est adoré.  
O Roi ! venez jouir du prix de la victoire :  
ce prix est notre amour ; il vaut mieux que la gloire.

A. quoi le jeune Egisthe répond, en digne émule de Joas :

Elle n'est point à moi ; cette gloire est aux dieux.  
Ainsi que le bonheur, la vertu nous vient d'eux... (1).

Après avoir énuméré ces succès de théâtre, le Comte ajoute aussitôt : « Retournez le lendemain, vous entendrez le même bruit pour les couplets de Figaro (2). »

L'exemple est particulièrement bien choisi pour montrer le succès des tirades vicieuses applaudies au théâtre tout comme les vertueuses : c'est tout le rôle de Figaro dans *le Barbier de Séville* et surtout dans *le Mariage de Figaro*. L'on connaît ce personnage qui venait de lancer depuis peu ses paradoxes les plus impertinents sur la noblesse, sur le barreau, sur la justice, sur la politique, et montre par son propre exemple comment l'intrigue, servie par des talents multiformes qui savent

(1) *Méropé*, vers 1395 et suiv.

(2) P. 151.

flatter toutes les passions, arrive à ses fins.

Il est vrai que sa principale fin est, si je puis dire, d'épouser sa femme Suzanne et de la soustraire aux assiduités du comte Almaviva. — Oui, mais il ne recule devant aucune parole, aucun moyen ; il fait pleuvoir le sarcasme sur toutes les autorités sociales : ce représentant de la fidélité conjugale sent la corruption du 18<sup>e</sup> siècle, qu'il a traversée et apparaît comme un inquiet précurseur de la Révolution. Tout cela est rassemblé dans le fameux monologue du V<sup>e</sup> acte du *Mariage de Figaro*, qui est peut-être le monologue le plus brillant et, confessons-le, le plus divertissant du théâtre : c'est celui qui commence :

« O femme ! femme ! femme ! créature faible  
 « et décevante ! nul animal créé ne peut man-  
 « quer à son instinct ; le tien est-il donc de  
 « tromper !... »

Il continue par : « Je commençais à comprendre  
 « que, pour gagner du bien, le savoir-faire vaut  
 « mieux que le savoir », et il se termine par cet  
 éclatant aveu : « J'ai tout vu, tout fait, tout  
 usé (1). »

La foule au théâtre soutient donc de ses applaudissements les personnages vertueux qui

(1) Acte V, sc. III.

réussissent, qui font prédominer le bien en eux et autour d'eux, et elle applaudit de même les roués qui, foulant aux pieds tous les scrupules de l'honnêteté, l'emportent sur les vertueux en les persécutant, en les dupant, ou en les rendant ridicules. Des deux côtés elle semble dire : Voilà comme on arrive. Voilà comme il faut faire. — Quelle contradiction !

En troisième lieu, *la Conversation, les Dictons et les Proverbes* présentent, sur le sort de la vertu et du vice, la même diversité d'appréciation que la Poésie et le Théâtre, souvent d'ailleurs nourri de proverbes.

Le Chevalier met d'abord en lumière ce genre de contradiction :

Dans nos conversations familières, on dira communément : *que la fortune d'un tel négociant, par exemple, n'a rien d'étonnant ; qu'elle est due à sa probité, à son exactitude, à son économie qui ont appelé l'estime et la confiance universelles.* Qui de nous n'a pas entendu mille fois le bon sens du peuple dire : *Dieu bénit cette famille ; ce sont de braves gens qui ont pitié des pauvres : ce n'est pas merveille que tout leur réussisse ?* Dans le monde, même le plus frivole, il n'y a pas de sujet qu'on traite plus volontiers que celui des avantages de l'honnête homme isolé sur le faquin le plus fortuné ; il n'y a pas d'empire plus irrésistible que celui de la vertu. Il faut l'avouer, si

le bonheur même temporel ne se trouve pas là, où sera-t-il donc ? (1).

Plus loin le Chevalier nous fait entendre l'autre genre de conversations :

On ne parle que des succès de l'audace, de la fraude, de la mauvaise foi ; on ne tarit pas sur l'éternel désappointement de l'ingénue probité. Tout se donne à l'intrigue, à la ruse, à la corruption, etc. Je ne puis me rappeler sans rire la lettre d'un homme d'esprit qui écrivait à son ami, en lui parlant d'un certain personnage de leur connaissance qui venait d'obtenir un emploi distingué : M\*\*\* méritait bien cet emploi à tous les égards, *CEPENDANT il l'a obtenu.*

En effet, on est tenté quelquefois, en y regardant de près, de croire que le vice, dans la plupart des affaires, a un avantage décidé, sur la probité (2)...

Le Sénateur reprend à son tour cette contradiction frappante et montre qu'il arrive aux meilleurs esprits d'y tomber :

Permettez-moi d'ajouter encore à vos idées en vous faisant observer que ce n'est pas toujours à beaucoup près, l'impiété, l'ignorance ou la légèreté qui se laissent éblouir par le sophisme que vous

(1) P. 147.

(2) P. 148. Nous avons vu plus haut Bossuet soutenir cette théorie et l'appuyer sur des raisonnements (voir notre chapitre III, p. 74-76).



attaquez avec de si bonnes raisons. L'injustice est telle à cet égard, et l'erreur si fort enracinée, que les écrivains les plus sages, séduits ou étourdis par des plaintes insensées, finissent par s'exprimer comme la foule, et semblent passer condamnation sur ce point. Vous citiez tout à l'heure Louis Racine : rappelez-vous ce vers de la tirade que vous aviez en vue :

La fortune, il est vrai, la richesse te fuit (1).

Rien n'est plus faux : non seulement les richesses ne fuient pas la vertu, mais il n'y a au contraire de richesses honorables et permanentes que celles qui sont acquises et possédées par la vertu. Les autres sont méprisées et ne font que passer. Voilà cependant un sage, un homme profondément religieux qui vient nous répéter après mille autres : *que la richesse et la vertu sont brouillées* ; mais sans doute aussi qu'après mille autres il avait répété, bien des fois dans sa vie, l'antique, l'universel, l'infailible adage : *Bien mal acquis ne profite jamais* 2). De manière que nous voilà obligés de croire que les ri-

1) Le véritable texte de Louis Racine, que nous avons cité plus haut, est :

La richesse, il est vrai, la fortune te fuit.

2) *Male parva male dilabuntur*. Ce proverbe est de toutes les langues et de tous les styles. Platon l'a dit : *C'est la vertu qui produit les richesses, comme elle produit tous les autres biens, tant publics que particuliers*. (In *Apol Socr.*, opp., t. I, p. 70. C'est la vérité même qui s'exprime ainsi. (Note de Joseph de Maistre.)

chesses furent également le vice et la vertu. Où sont-elles donc de grâce ? Si l'on avait des observations morales comme on a des observations météorologiques ; si des observateurs infatigables portaient un œil pénétrant sur l'histoire des familles, on verrait que les biens mal acquis sont autant d'anathèmes dont l'accomplissement est inévitable sur les individus ou sur les familles (1).

Le Sénateur continue en donnant d'autres exemples d'écrivains célèbres entraînés par la force de cette contradiction courante à se démentir eux-mêmes, d'abord le grand philosophe Leibnitz, dans la critique latine qu'il fit d'un ouvrage contemporain du professeur allemand Puffendorf :

Vous y lirez en propres termes que les châtimens d'une autre vie sont démontrés par cela seul qu'il a plu au Souverain Maître de toutes choses de laisser dans cette vie *la plupart des crimes impunis et la plupart des vertus sans récompense.*

Mais ne croyez pas qu'il nous laisse la peine de le réfuter. Il se hâte, dans le même ouvrage, de se réfuter lui-même avec la supériorité qui lui appartient : il reconnaît expressément, *qu'en faisant même abstraction des autres peines que Dieu décerne dans ce monde à la manière des législateurs humains, il ne se montrerait pas moins législateur dès cette vie, puisqu'en vertu des lois seules de la nature qu'il a portées*

(1) P. 156.

*avec tant de sagesse, tout méchant est un HEAUTONTIMORUMENOS* (1).

On ne saurait mieux dire ; mais dites-moi vous-même comment il est possible que Dieu *ayant prononcé des peines dès cette vie à la manière des législateurs*, et tout méchant étant d'ailleurs, et en vertu des lois naturelles, un *BOURREAU DE LUI-MÊME*, la plupart des crimes demeurent impunis (2) ?

Puis, c'est le P. Berthier, que Maistre cite plus d'une fois et estime grandement : cependant ce « maître qui balance Fénelon dans les « routes de la science spirituelle », a laissé échapper ces paroles sur les hommes de bien : « Ils ont péri, et l'on ne connaît pas le lieu qu'ils « ont habité sur la terre ; l'on ne voit pas qu'ils « fussent plus tranquilles que les méchants, « qui, malgré les excès des passions, semblent « avoir le privilège de LA SANTÉ ET D'UNE VIE « TRÈS LONGUE. »

Il s'attire aussitôt cette verte et solide réponse du Sénateur :

(1) *Bourreau de lui-même*, c'est le titre fort connu d'une comédie de Térence. Le vénérable auteur de *l'Évangile expliqué* a dit avec autant d'esprit et plus d'autorité : *Un cœur coupable prend toujours contre lui-même le parti de la justice divine.* (Tome III, 120<sup>e</sup>, méd., 3<sup>e</sup> point). Note de J. de Maistre.

(2) *Leibnitzii monita quaedam ad Puffendorffii principia*, Œuvres, t. IV, part. III, p. 277.

*Les hommes de bien ont péri.* — Mais personne, je pense, n'a soutenu encore que les gens de bien dusent avoir le privilège de ne pas mourir. *On ne connaît pas le lieu qu'ils ont habité sur la terre.* — Premièrement, qu'importe ? D'ailleurs le sépulchre des méchants est-il donc plus connu que celui des gens de bien, toutes choses égales entre elles du côté de la naissance, des emplois, et du genre de vie ? Louis XI ou Pierre le Cruel furent-ils plus célèbres ou plus riches que saint Louis ou Charlemagne ? Suger et Ximénès ne vécurent-ils point plus tranquilles, et sont-ils moins célèbres après leur mort que Séjan ou Pombal ? Ce qui suit *sur le privilège de la santé et d'une plus longue vie* est peut-être une des preuves les plus terribles de la force d'un préjugé général sur les esprits les plus faits pour lui échapper (1).

Heureusement Berthier, comme il arrive à tous les hommes de valeur, se réfute lui-même aussi, et, s'adressant quelque part à Dieu lui-même, il lui dit : *Est-il donc vrai qu'outre la félicité qui m'attend dans l'autre vie, je puis encore être heureux dans celle-ci* (2) ?

Donc, quels que soient les témoins que nous appelions, anciens ou modernes, poètes ou dramaturges, gens de salon ou peuple parlant par proverbes et adages, nous entendons, à peu d'in-

(1) P. 159.

(2) P. 160.

tervalle, dire exactement le contraire d'un homme de bien : tantôt, « il est malheureux, cela n'a rien d'étonnant, il est vertueux ! », tantôt s'il est heureux, « il a de la chance : il la mérite si bien ! » Au fond, nous tendons toujours à justifier les faits au moyen d'une raison générale, nous avons le besoin de *généraliser*, sans nous apercevoir que nous le faisons, tantôt d'un côté, tantôt du côté exactement opposé.

Si, d'après les on-dit humains, les chances de bonheur sont égales pour les hommes, qu'ils soient innocents ou coupables, pourquoi, remarque le Comte se souvenant du Pari de Pascal, ne pas opter pour la vertu ? « *Puisque la perte et le gain semblent se balancer, décidez-vous donc, dans le doute, pour cette vertu qui est si aimable* » (1).

Mais, ajoute-t-il aussitôt, « nous n'en sommes pas réduits à cet équilibre », qui est en réalité rompu en faveur de la vertu, comme l'ont établi les deux démonstrations sur les peines judiciaires et sur les maladies, — en attendant les deux autres.

\*  
\* \*

Ici, dans une nouvelle partie de l'exposé, de Maistre se livre à une remarquable analyse psy-

(1) P. 150-151

chologique, qui est bien dans sa méthode, des deux tendances contradictoires : il les attribue aux deux forces qui se partagent l'univers entier, le bien et le mal, — qui inspirent les deux hommes que nous sentons en nous. « *Ah ! que je connais bien ces deux hommes-là !* s'écriait Louis XIV, opportunément rappelé ici par le Chevalier. »

Eh bien ! reprend aussitôt le Comte, voilà la solution de votre problème et de tant d'autres qui réellement ne sont que le même sous différentes formes. C'est *un homme* qui vante très justement les avantages, même temporels, de la vertu, et c'est *un autre homme* dans le même homme qui prouvera, un instant après, qu'elle n'est sur la terre que pour y être persécutée, honnie, égorgée par le crime. Qu'avez-vous donc entendu dans le monde ? Deux hommes qui ne sont pas du même avis. En vérité, il n'y a rien là d'étonnant ; mais il s'en faut de beaucoup que ces deux hommes soient égaux. C'est la droite raison, c'est la conscience qui dit ce qu'elle voit avec évidence : que dans toutes les professions, dans toutes les entreprises, dans toutes les affaires, l'avantage, toutes choses égales d'ailleurs, se trouve toujours du côté de la vertu ; que la santé, le premier des biens temporels, et sans lequel tous les autres ne sont rien, est en partie son ouvrage ; qu'elle nous comble enfin d'un contentement intérieur plus précieux mille fois que tous les trésors de l'univers (1).

(1) P. 152.

On voit combien l'optimisme de de Maistre est décidé : nous sommes loin des mélancoliques idées de Bossuet sur l'audace et l'intrigue qui réussissent aux affaires humaines (1).

C'est au contraire l'orgueil révolté ou dépité, c'est l'envie, c'est l'avarice, c'est l'impiété qui se plaignent des désavantages temporels de la vertu. Ce n'est donc plus *l'homme* ou bien c'est un *autre homme*.

Dans ses discours encore plus que dans ses actions, l'homme est trop souvent déterminé par la passion du moment, et surtout par ce qu'on appelle *humeur* (2).

En parlant ainsi, notre auteur fait une belle découverte sur la Providence ou plus exactement sur l'éternelle objection dirigée contre elle, de « la vertu toujours opprimée en ce monde ». Qui se plaint ainsi ? c'est le vice, c'est l'orgueil qui tâche, en « faisant du zèle » si je puis dire, d'ameuter la vertu. On dirait que le philosophe aperçoit, par une vision prophétique, ces exploiters de la vertu qui ne demandait rien et de la misère qui était résignée et vaillante, ces gens qui vont se faire de grasses prébendes annuelles ou d'utiles tremplins politiques en allant propager et crier partout ce facile blasphème contre

(1) Voir ci-dessus les p. 74-76 (rappelées plus haut).

(2) T. I, p. 152.

Dieu, et arracher bassement à nos classes laborieuses. sans avoir rien à mettre à la place, la foi qui faisait leur force séculaire.

Est ce là la vertu qui se plaint ?

Après la Guerre, alors que nous aurons besoin de toutes nos forces pour nous reconstituer, il faut espérer fermement que ces propagandistes de la négation, si jamais (car tout est possible) ils reprennent leur sinistre tâche, avec de gros arguments encore plus faciles, trouveront à qui parler, et que nous serons guéris. pour un temps, de l'apathie et de la veulerie générales qui laissaient les corrupteurs faire leur œuvre de décomposition, tranquillement.

En continuant sa psychologie des objections, Joseph de Maistre fait une deuxième découverte des plus intéressantes : ces envieux et révoltés qui exagèrent le mal humain, ont des complices bien inattendus : ce sont certains penseurs spiritualistes et chrétiens qui l'ont exagéré eux aussi, mais en sens inverse, non plus pour nier Dieu, mais, au contraire, pour affirmer et prouver mieux l'existence des sanctions divines de l'autre vie.

... Il y a dans les écrivains du bon parti (1) qui se

(1) Expression bien déplaisante, qui est habituelle chez de Maistre.



sont exercés sur ce sujet, une erreur secrète qui me paraît mériter qu'on la mette à découvert ; ils voient dans la prospérité des méchants et dans les souffrances de la vertu une forte preuve de l'immortalité de l'âme, ou, ce qui revient au même, des peines et des récompenses de l'autre vie ; ils sont donc portés, sans qu'ils s'en aperçoivent peut-être, à fermer les yeux sur celles de ce monde, de peur d'affaiblir les preuves d'une vérité du premier ordre sur laquelle repose tout l'édifice de la Religion ; mais j'ose croire qu'en cela ils ont tort Il n'est pas nécessaire, ni même, je pense, permis, de désarmer, pour ainsi dire, une vérité afin d'en armer une autre ; chaque vérité peut se défendre seule : pourquoi faire des aveux qui ne sont pas nécessaires (1) ?

A l'appui de sa théorie le Sénateur cite l'exemple de Leibnitz, que nous avons rapporté plus haut. Nous reconnaissons encore Bossuet que nous avons trouvé pessimiste sur le bonheur humain, ainsi dans son sermon « Contre

(1) P. 157. — Dans son évident effort d'impartialité notre penseur catholique s'est de même aperçu, — le premier, je pense — que la fameuse théorie du « Bon Sauvage », qui a fondé le naturalisme de J.-J. Rousseau, a pour principaux auteurs responsables les « miséricordieux » missionnaires de l'Amérique, lesquels ont surfait l'innocence de leurs nouveaux fidèles en l'opposant aux vices des conquistadors et aventuriers de l'Europe (2<sup>e</sup> Soirée, éd. Garnier, t. I, p. 79 et 80). Les récents travaux de M. Gilbert Chinard (chez Hachette) ont pleinement justifié cette vue hardie de Joseph de Maistre.

l'Amour des Plaisirs » divisé en deux points : les Plaisirs (qui appartiennent aux injustes) sont des sources de douleurs, parce qu'ils sont coupables, — les Douleurs (qui sont le lot des justes) sont des sources de plaisir dans l'éternité. — Ainsi encore dans les deux Sermons « sur la Providence », où la démonstration du bonheur éternel repose presque uniquement, nous l'avons vu, sur le fait admis des épreuves perpétuelles des bons et de la prospérité constante des méchants. Avec son regard d'aigle, qui sonde le plus lointain avenir et les temps de la lumière infinie, le théologien a tellement bien vu la joie future des élus, qui fait un tel contraste avec nos pauvres joies d'ici-bas, qu'il a, si j'ose dire, exagéré ce contraste : il n'a pas rendu justice aux bonnes heures que nous accorde, en nombre, la bonté de la Providence et que nous avons le don d'oublier d'un coup le jour où l'épreuve nous vient visiter, il a assombri le tableau de la vie humaine, et c'est une chose heureuse, juste et encourageante pour les hommes que Joseph de Maistre, professant au fond la même doctrine, ait corrigé et éclairé ce tableau.

A l'exposé de ce grand sujet, la perpétuelle contradiction humaine sur le bonheur des Justes, le Sénateur donne à la fin une conclusion pu-

rement dialectique, qui se réfère aux dernières idées exposées :

Voilà donc, si je ne me trompe, deux erreurs bien éclairées : erreur de l'orgueil qui se refuse à l'évidence pour justifier ses coupables objections ; et de plus, erreur de la vertu qui se laisse séduire par l'envie de renforcer une vérité, même aux dépens d'une autre (1)..

Mais je préfère une conclusion plus ample et plus chaude, qui est venue auparavant, celle-là dans la bouche du Comte : ce n'est pas seulement avec l'esprit qu'il faut aller à la recherche de la vérité, mais, comme le disait encore Ferdinand Brunetière, « avec toute son âme » ; il n'y faut pas aller seulement avec la raison qui discute (et nous savons quelle force sait y appliquer notre philosophe), mais aussi avec l'amour qui sent, saisit et comprend. C'est pourquoi le Comte nous traduit le psaume LXXII où le Roi-Prophète a tout dit sur le sujet (sa traduction est un peu ample peut-être, parce qu'il repense la pensée du poète, mais elle est cependant suffisamment précise pour donner une idée de l'original).

*Que notre Dieu est bon pour tous les hommes qui ont*

(1) P. 161.

*le cœur droit!... J'étais scandalisé et je sentais presque ma foi s'ébranler lorsque je contemplais la tranquillité des méchants. J'entendais dire autour de moi : Dieu les voit-il ? et moi je disais : C'est donc en vain que j'ai suivi le sentier de l'innocence ! Je m'efforçais de pénétrer ce mystère qui fatiguait mon intelligence.*

*... Mais je l'ai compris enfin ce mystère, lorsque je suis entré dans le sanctuaire du Seigneur, lorsque j'ai vu la fin qu'il a préparée aux coupables. Je me trompais, ô Dieu ! vous punissez leurs trames secrètes ; vous renversez les méchants ; vous les accablez de malheurs, en un instant ils ont péri : ils ont péri à cause de leur iniquité, et vous les avez fait disparaître comme le songe d'un homme qui s'éveille...*

*Que puis-je désirer dans le ciel ? que puis-je aimer sur la terre excepté vous seul ? Ma chair et mon sang se consomment d'amour : vous êtes mon partage pour l'éternité. Qui s'éloigne de vous marche à sa perte. comme une épouse infidèle que la vengeance poursuit : mais pour moi, point d'autre bonheur que celui de m'attacher à vous, de n'espérer qu'en vous, de célébrer devant les hommes les merveilles de mon Dieu (1).*

Mis en goût et en inspiration, comme il lui arrive, par ce beau texte, Joseph de Maistre expose lui-même les dispositions dans lesquelles on doit aborder et conduire de pareilles discussions, avec la raison et avec l'amour, — avec les méthodes philosophiques, mais aussi avec un sentiment religieux, car ce grand

(1) P. 154.

controversiste est de ceux pour qui la religion est amour.

Le Comte conclut donc après le Psaume :

Voilà, notre maître et notre modèle ; il ne faut jamais, dans ces sortes de questions, commencer par un orgueil contentieux qui est un crime parce qu'il argumente contre Dieu, ce qui mène droit à l'aveuglement. Il faut s'écrier avant tout : *Que vous êtes bon !* et supposer qu'il y a dans notre esprit quelque erreur qu'il s'agit seulement de démêler. Avec ces dispositions, nous ne tarderons pas de trouver la paix, qui nous dédaignera justement tant que nous ne la demanderons pas à son auteur. J'accorde à la raison tout ce que je lui dois. L'homme ne l'a reçue que pour s'en servir ; et nous avons assez bien prouvé, je pense, qu'elle n'est pas fort embarrassée par les difficultés qu'on lui oppose contre la Providence. Toutefois ne comptons point exclusivement sur une lumière trop sujette à se trouver éclip­sée par *ces ténèbres du cœur*, toujours prêtes à s'élever entre la vérité et nous. *Entrons dans le sanctuaire !* c'est là que tous les scrupules, que tous les scandales s'évanouissent. Le doute ressemble à ces mouches importunes qu'on chasse, et qui reviennent toujours. Il s'envole sans doute au premier geste de la raison ; mais la Religion le tue, et franchement c'est un peu mieux (1).

(1) P. 155.

---

## CHAPITRE XI

### C ET D. — LES TROISIÈME ET QUATRIÈME PRIVILÈGES DE LA VERTU : LE CONTENTEMENT INTÉRIEUR ET LA BONNE RÉPUTATION. DE LA VRAIE VERTU.

C. — En quoi consiste le Bonheur : Joseph de Maistre, sur les traces de Sénèque, le place dans *la paix du cœur* : la fuite de l'ambition, laquelle est la cause des mauvais choix de fonctionnaires (p. 300). — La sagesse dans Horace et ses disciples français : *les Stances* de Racan sur *la Retraite* Descartes (p. 301).

Le contraire de la paix du cœur : *le remords* : Tibère à Caprée ; les descriptions de Virgile et de Perse — Le peintre Proudhon et Victor Hugo (p. 304).

D. *La Bonne Réputation*, « jouissance délicieuse » ; — recherchée par le vice. — L'innocence synonyme, en définitive, du bonheur (p. 307).

Mais en fait *l'innocence n'existe pas* : nos fautes sociales ; analyse pessimiste de nos vertus et de l'universalité des tares cachées. — Appréciation de cette théorie (p. 311).

Conclusion plus douce : il y a des justes souffrants, des « saints », et ceux-là ne se plaignent pas du sort : bonheur de la jeune cancéreuse de Saint-Pétersbourg et des jeunes sourdes-aveugles de Larnay, en France : les sacrifices volontaires de l'amour (p. 316-321).

Après l'intéressant intermède donné par les trois causeurs sur la grande Contradiction

humaine, nous voici ramenés à poursuivre la revue des privilèges qui constituent le Bonheur de la Vertu, et nos amis de Saint-Pétersbourg, qui nous ont habitués à nous donner plus qu'ils ne nous avaient annoncé, vont approfondir, cette fois, dans toute la fin du troisième Entretien, et la notion du Bonheur et celle de la Vertu elle-même ; rien mieux que ce dernier effort n'éclairera sans doute le grand problème de la Félicité des Justes en ce monde, qu'ils auront, de tant de façons, retourné dans ces premières soirées.

\*  
\* \*

En premier lieu, ce *bonheur*, dont on parle tant et au nom duquel on fait des objections à la Providence, en quoi consiste-t-il au juste ?

Bossuet, tout préoccupé du malheur humain, nous a démontré et analysé celui-ci : dans son premier Sermon sur la Providence, nous l'avons vu, il le fait consister en trois choses : 1<sup>o</sup> ne pas obtenir ce que nous désirons ; 2<sup>o</sup> perdre ce que nous possédons, 3<sup>o</sup> et surtout posséder nos biens dans l'inquiétude et le tremblement (1).

Mais il n'a pas démonté et analysé le bonheur, dont il a presque fait le synonyme de l'état des méchants.

(1) Ed. Lebarq, t. II, p. 162 et suiv.

Quinze cents ans auparavant, Sénèque, éclairé par son pénétrant idéalisme, avait eu un soupçon juste sur le bonheur, quand il nous avait montré Régulus, supplicié par les Carthaginois, — plus heureux en réalité que le premier ministre Mécène, placé au comble de la puissance, mais en proie à la jalousie.

A son tour, Joseph de Maistre voit clairement que le bonheur se réalise dans une sphère tout à fait intime. Le Comte, son fidèle interprète, ne développe pas longuement cette idée, il ne fait que la mentionner, mais fortement, avec une sorte de lyrisme profond :

N'envions jamais rien au crime : laissons-lui ses tristes succès, la vertu en a d'autres ; elle a tous ceux qu'il lui est permis de désirer ; et quand elle en aurait moins, rien ne manquerait encore à l'homme juste, puisqu'il lui resterait la paix, la paix du cœur ! trésor inestimable, santé de l'âme, charme de la vie, qui tient lieu de tout, et que rien ne peut remplacer ? Par quel inconcevable aveuglement semble-t-on souvent n'y pas faire attention (1)... ?

A la suite de l'exemption des châtimens judiciaires et de l'immunité de bien des maladies, la *Paix du cœur* constitue donc le troisième privilège de la Vertu.

(1) T. I, p. 166.



Cette paix intérieure consiste essentiellement dans la satisfaction de la conscience, à la suite du devoir accompli et du bien réalisé. Notre Comte le déclare, quand, toujours occupé des souverains, il fait allusion à l'empereur Titus :

Peut-on s'empêcher de contempler avec délice le bonheur de l'homme qui peut se dire chaque jour avant de s'endormir : *Je n'ai pas perdu la journée* ; qui ne voit dans son cœur aucune passion haineuse, aucun désir coupable ; qui s'endort avec la certitude d'avoir fait quelque bien, et qui s'éveille avec de nouvelles forces pour devenir encore meilleur (1)?

Les deux autres amis avaient eu soin de montrer auparavant que cette paix ne devait pas être troublée par l'ambition : c'était à propos des vers du Misanthrope qui gronde contre son adversaire en justice :

... S'il est par la brigue un rang à disputer,  
sur le plus honnête homme on le voit l'emporter.

Lethéâtre ne nous plaît tant que parce qu'il est le complice éternel de tous nos vices et de toutes nos erreurs (2). Un honnête homme ne doit point dis-

(1) T. I, p. 166.

(2) ... *Paucos poetæ reperiunt fabulas  
ubi boni meliores fiunt*

(PLAUT., Capt. in Epil). — On peut le croire, j'espère.  
(Note de J. de Maistre.)

puter un rang *par la brigue* et moins encore le disputer à un *piéd-plat* (1).

Creusant cette idée, le Sénateur va plus loin :

Certainement une grande partie des maux de la société vient des dépositaires de l'autorité, mal choisis par le prince ; mais la plupart de ces mauvais choix sont l'ouvrage de l'ambition qui l'a trompé. Si tout le monde attendait le choix au lieu de s'efforcer de le déterminer par tous les moyens possibles, je me sens porté à croire que le monde changerait de face. De quel droit ose-t-on dire : *Je vauz mieux que tout autre pour cet emploi ?* car c'est ce qu'on dit lorsqu'on le demande. De quelle énorme responsabilité ne se charge-t-on pas ? Il y a un ordre caché qu'on s'expose à troubler. Je vais plus loin ; je dis que chaque homme, s'il examine avec soin et lui-même et les autres, et toutes les circonstances, saura fort bien distinguer les cas où l'on est appelé de ceux où l'on force le passage (2)...

Les habitudes de notre société démocratique, où tout est perpétuel concours, concours des mérites et plus souvent concours des ambitions, s'effraient un peu de ces austères réflexions, et il est peu de nous, hélas ! qui « attendent le choix ». Le conseil n'en est que plus utile à recevoir, de ne pas nous faire recommander, de ne pas recommander. C'est là un des maux

(1) P. 161.

(2) P. 163.

essentiels de notre état social, et ceux qui ont le souci de la santé française saluent avec plaisir les quelques efforts méritoires qui sont faits pour le guérir (1).

La résistance aux suggestions de l'ambition, la modération des désirs, il y a longtemps que les sages de ce monde nous la prêchent. Dans l'antiquité elle l'a été principalement par Horace qui est trop souvent, si je puis dire, un décourageur de l'action, mais qui, dans ses conseils à ses amis, a des notes si sensées sur les dangers de l'ambition, et qui leur prouve comme il faut, en somme, peu de choses à un homme sensé pour être heureux.

C'est sans doute en raison de ce *bon sens* qu'aucun poète ancien n'a été chez nous plus populaire que lui, n'a été par nous plus lu, plus goûté, plus traduit, plus imité : cette imitation a produit, entre autres, toute une veine de poésie délicate et forte, ordinairement rustique parce que la simplicité des désirs est plus facile à réaliser loin des tentations de la fortune, à la campagne,

(1) C'est dans ce sens que nous avons fait un *Petit Traité de Recommandation* (3<sup>e</sup> édition, Poitiers, Juliot). — Cf. les efforts du glorieux général Gallieni, ministre de la guerre, en novembre 1915. L'abus des recommandations politiques est, à n'en pas douter, l'une des principales causes du mouvement de syndicalisme des fonctionnaires.

ce havre assuré contre les tempêtes de la faveur et les soucis rongeurs de « l'arrivisme ». Cette veine choisie part de Ronsard, passe par Desportes pour aboutir à ce poème d'un jeune officier déçu, d'un jeune courtisan désabusé, qui a laissé couler dans ses larges strophes tout le fond de son âme, toute la sève de sa douloureuse expérience, sous la forme généreuse de conseils à un ami en même temps qu'à soi ; nous voulons parler des immortelles *Stances* de Racan sur la *Retraite*. Relisons celles qui se rapportent le plus directement à notre sujet :

Le bien de la fortune est un bien périssable,  
 quand on bâtit sur elle on bâtit sur le sable.  
 Plus on est élevé, plus on court de dangers :  
 les grands pins sont en butte aux coups de la tempête,  
 et la rage des vents brise plutôt le faite  
 des maisons de nos rois que des toits des bergers.

O bienheureux celui qui peut de sa mémoire  
 effacer pour jamais ce vain espoir de gloire  
 dont l'inutile soin traverse nos plaisirs,  
 et qui, loin retiré, de la foule importune,  
 vivant dans sa maison, *content de sa fortune,*  
*a selon son pouvoir mesuré ses désirs !*

... Vallons, fleuves, rochers, plaisante solitude,  
 si vous fûtes témoins de mon inquiétude,  
 soyez-le désormais de mon *contentement* (1).

(1) *Œuvres complètes* de Racan, édition Tenant de Latour, t I, p. 196. (On peut voir dans nos *Quelques Poètes* l'étude que nous en faisons, p. 197-228.)

Voilà le chant mélodieux et vrai du *contentement*, comme disaient nos pères : savoir se contenter, se suffire avec ce que l'on a et en être heureux. Telle est, pour une part considérable, la recette du bonheur après lequel chacun court : elle nous est indiquée par quelques-uns de nos meilleurs moralistes en vers et en prose, par Horace et ses disciples français, par Racan, par La Fontaine aussi, dont c'est presque toute la morale, et également, avant Joseph de Maistre, par Descartes.

L'on connaît, sur ce sujet, la forte page du « Discours de la Méthode », qui débute ainsi :

Ma troisième maxime était de tâcher toujours plutôt à *me vaincre que la fortune*, et à *changer mes désirs que l'ordre du monde*, et généralement de m'accoutumer à croire qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées, en sorte qu'après que nous avons fait notre mieux touchant les choses qui nous sont extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est au regard de nous absolument impossible. Et ceci seul me semblait être suffisant pour m'empêcher de rien désirer à l'avenir que je n'acquiesse (1), et ainsi pour me rendre *content* .. Mais j'avoue qu'il est besoin d'un long exercice et d'une méditation souvent réitérée pour s'accoutumer à regarder de ce biais toutes les choses...

(1) C'est-à-dire : m'empêcher de désirer quelque chose que je ne pourrais pas acquérir.

Quel est l'opposé de la paix intérieure qui vient de la paix de la conscience ? C'est évidemment *le remords*, qui, comme la peine judiciaire et plus exactement encore, puisqu'il ne connaît jamais d'impunité, tombe sur les coupables.

Dépouillez-le [l'homme juste], si vous voulez, dit le Comte, de tous les biens que les hommes convoitent si ardemment, et comparez-le à l'heureux, au puissant Tibère écrivant de l'île de Caprée sa fameuse lettre au Sénat romain : il ne sera pas difficile, je crois, de se décider entre ces deux situations.

Et l'auteur traduit en note la lettre de Tibère :

« Que vous écrirai-je aujourd'hui, Pères conscrits ? ou comment vous écrirais-je, ou que dois-je ne pas vous écrire du tout ? Si je le sais moi-même, que les dieux et les déesses me fassent périr encore plus horriblement que je ne me sens périr chaque jour ! » (Tacite, *Ann.*, VI, 6.) (1).

Le commentaire par Tacite de cette lettre impériale n'est pas moins attachant par son énergie. L'historien ajoute en effet sur Tibère :

Tellement ses forfaits et ses infamies avaient tourné, chez lui aussi, en supplice. Ce n'est pas sans raison que le plus sage des hommes avait coutume

(1) P. 167, n. 1.

d'affirmer que, si l'on pouvait ouvrir les âmes des tyrans, l'on pourrait y apercevoir des blessures et des plaies ; puisque, de même que le corps est déchiré par les coups de fouet, l'âme l'est par la cruauté, par les dérèglements, par les mauvaises pensées : ainsi ni la grandeur ni la solitude ne sauvaient Tibère de l'aveu de ses propres châtimens et des tortures de son cœur (1).

« Autour du méchant, poursuit le Comte, « je crois voir sans cesse tout l'enfer des poètes, « TERRIBLES VISU FORME », allusion à tous les fantômes sinistres qu'Enée, conduit par la Sibylle, voit, pour ainsi dire, grouiller dans le vestibule des Enfers (2), et que notre penseur énumère ensuite :

*les soucis dévorants, les pâles maladies, l'ignoble et précoce vieillesse, la peur, l'indigence (triste conseillère), les fausses joies de l'esprit (3), la guerre intestine, les furies vengeresses, la noire mélancolie, le sommeil de la conscience et la mort.*

Les plus grands écrivains se sont exercés à décrire l'inévitable supplice des remords ; mais Perse surtout m'a frappé, lorsque sa plume énergique nous fait

(1) Voir en effet ce que dit Socrate dans *la République* de Platon, livre IX, et aussi *Gorgias*, ch. LXXX.

(2) *Enéide*, VI<sup>e</sup> chant, v. 273-281.

(3) « Il y a un traité de morale dans ces mots : ET MALA MENTIS GAUDIA », observe notre philosophe dans sa note IV de la fin de la *Soirée*.

entendre, *pendant l'horreur d'une profonde nuit*, la voix d'un coupable troublé par des songes épouvantables, traîné par sa conscience sur le bord mouvant d'un précipice sans fond, criant à lui-même : *Je suis perdu ! je suis perdu !* et que, pour achever le tableau, le poète nous montre l'innocence dormant en paix à côté du scélérat bourrelé (1).

Le Comte connaît bien en effet ce passage de la III<sup>e</sup> satire de Perse, où sont peut-être ses plus beaux vers et que certains traducteurs ont cru dirigé contre Néron :

Souverain père des Dieux ! ne cherche point d'autre châtiment pour les tyrans sanguinaires, quand la passion farouche aura excité leurs esprits, tout imprégnée d'un venin brûlant : qu'ils voient la vertu, et se dessèchent de l'avoir délaissée ! Jamais l'airain du taureau de Phalaris eut-il des gémissements plus horribles ; jamais l'épée suspendue au plafond doré fut-elle plus effrayante au-dessus d'une tête couronnée de pourpre, que cette voix intérieure : « *Je cours, je cours au précipice* », se dit le tyran, et il pâlit jusqu'au fond des entrailles, cachant son angoisse à l'épouse même assise à ses côtés (2).

Quel humaniste que ce grand chrétien de

(1) P. 167.

(2) Nous suivons la traduction de Léopold Thézard, ancien doyen de la Faculté de Droit de Poitiers (Paris, Delagrave, 1890), p. 95. (Le dernier vers de Perse a été omis par erreur, à la p. 94 :

*Palleat infelix quod Proxima nesciat uxor.*)



Joseph de Maistre ! Je ne sais aucun écrivain, depuis le 17<sup>e</sup> siècle, qui ait fait une aussi vigoureuse synthèse morale du Paganisme et du Christianisme, prouvant par ses exposés et par son exemple même qu'un esprit sérieux n'est point réduit, pour penser, à opter entre les cimes de l'un et les cimes de l'autre.

De ce remords, évoqué avec tant d'énergie par Joseph de Maistre à la suite des anciens, notre 19<sup>e</sup> siècle français a composé deux admirables symboles artistiques : l'un a vu le jour, en 1808, un an avant cette page de notre philosophe qui aurait pu le contempler au Louvre, quand il passa par Paris au retour de Saint-Pétersbourg : c'est la saisissante toile de Proudhon, *la Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime*. — Cinquante ans plus tard c'est ce poème de *la Légende des siècles* que nous avons déjà eu l'occasion de rappeler, la célèbre *Conscience*, de Victor Hugo.

A côté de la Paix intérieure, le Comte, dans un développement qui est une vraie mine d'idées, signale très justement, en peu de mots, un nouvel avantage de la Vertu, lequel fait, si nous comptons bien, le quatrième, à savoir *la bonne réputation*.

D'un côté est la paix et même la gloire ; une bonne

renommée du moins est la compagne inséparable de la vertu, et c'est une des jouissances les plus délicieuses de la vie ; de l'autre se trouve le remords et souvent aussi l'infamie. Tout le monde convient de ces vérités : mille écrivains les ont mises dans tout leur jour ; et l'on raisonne ensuite comme si on ne les connaissait pas (1).

« ... Une des jouissances les plus délicieuses de la vie »... Comme l'on sent qu'il en parle en connaissance de cause, et que ce bon renom compensait pour lui, dans son exil solitaire au bout de l'Europe, beaucoup d'autres biens absents !

En effet, marcher droit dans la vie, en se sentant enveloppé par l'atmosphère d'une sympathie chaude qui vient non seulement des parents et des amis, mais encore des étrangers, des inconnus, des indifférents dans l'apparence, de tous ces silencieux qui vous jugent et vous estiment sans vous le dire jamais, de cette masse anonyme, d'où partiraient, si jamais vous étiez accusé d'un forfait ou même d'une vilénie, mille voix clamant : « C'est impossible, il y a erreur ! » Quelle « jouissance délicieuse » !

La bonne réputation est tellement un bien

(1) P. 166.

(parce qu'elle remplit le cœur et aussi parce qu'elle facilite l'action), que les hommes de mal cherchent presque tous à l'usurper, en jouant les désintéressés ou même les ingénus. Les purs roués, les Vautrin sont en somme l'exception, et la puissance de séduction de la vertu est telle que l'hypocrisie, de quelque côté qu'on la retourne, est toujours « un hommage », qu'elle lui rend.

Dans le trésor des proverbes où nos trois amis fouillaient tout à l'heure ils auraient pu en trouver facilement qui confirment cette idée par le bon sens populaire, entre autres ceux qui placent carrément l'estime, tout comme le bonheur intérieur du reste, avant la richesse :

Le peuple a dit : *Contentement passe richesse*, et il a déclaré aussi : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*.

Voilà encore une des raisons qui expliquent pourquoi, dans une large mesure, la Vertu est plus heureuse que le Vice en ce monde, et les trois causeurs de Saint-Pétersbourg en viennent à conclure, sans trop de paradoxe, que l'innocence est, au fond, une sorte de synonyme du bonheur.

C'est le Chevalier qui commence :

A présent que j'y réfléchis, je vois un grand ridi-

cule à se plaindre des malheurs de l'innocence. C'est précisément comme si l'on se plaignait que Dieu se plaît à rendre le bonheur malheureux.

#### LE COMTE.

...Dire que le crime est heureux dans ce monde, et l'innocence malheureuse, c'est une véritable contradiction dans les termes ; c'est dire précisément que la pauvreté est riche et l'opulence pauvre ; mais l'homme est ainsi fait. Toujours il se plaindra, toujours il argumentera contre son père. Ce n'est point assez que Dieu ait attaché un bonheur ineffable à l'exercice de la vertu ; ce n'est pas assez qu'il lui ait promis le plus grand lot sans comparaison dans le partage général des biens de ce monde ; ces têtes folles dont le raisonnement a banni la raison ne seront point satisfaites (1) ; il faudra absolument que leur juste imaginaire soit impassible, qu'il ne lui arrive aucun mal : que la pluie ne le mouille pas ; que la nielle s'arrête respectueusement aux limites de son champ ; et que, s'il oublie par hasard de pousser ses verrous, Dieu soit tenu d'envoyer à sa porte un ange avec une épée flamboyante, de peur qu'un voleur heureux ne vienne enlever l'or et les bijoux du JUSTE (2).

Mais cette *innocence* dont on parle tant, qui

(1) On reconnaît l'allusion au vers de Chrysale (*Femmes savantes*, II, 7).

2, P. 168 et 169. — « *Numquid quoque a Deo aliquis « exigat ut boni viri sarcinas servet ?* [Ira-t-on encore exiger « de Dieu qu'il veille aussi sur le bagage des gens de bien ? « — Voir plus haut, chap. 1, p. 22). Oui, sans doute, on « l'exige tous les jours sans s'en apercevoir. Que des vo-

réclame ou, plutôt, au nom de qui l'on réclame tant contre Dieu et la Providence, existe-t-elle en réalité? Voilà une nouvelle question, préalable, si je puis dire. que nous ne nous étions pas posée, que le Comte va poser brusquement de lui-même, projetant une lumière inattendue sur les démonstrations précédentes et leur conférant une nouvelle force. Les trois amis vont l'examiner avec une réelle pénétration d'analyse : peut-être les trouverons-nous pessimistes sur la moralité de l'homme, après qu'ils nous ont paru décidément optimistes sur son bonheur, et si quelquefois, plus haut ils nous ont fait penser à Pascal, nous les voyons ici rejoindre l'école impitoyable de La Rochefoucauld.

Voici d'abord, menée par le Comte, la forte analyse de nos fautes, notamment de celles que l'on pourrait appeler sociales, par la répercussion de nos propres défaillances sur la société qui nous entoure :

Où est le juste ? Est-il ici, autour de cette table ? Grand Dieu, eh ! qui pourrait donc croire un tel

« leurs [nous corrigeons le texte qui porte : *de voleurs*] « détroussent ce qu'on appelle un *honnête homme*, tel qui « accordait un rire approbateur à ce passage de Sénèque, « dira sur-le-champ : *Pareil malheur ne serait pas arrivé « à un riche coquin ; ces choses-là n'arrivent qu'aux honnêtes gens.* » [Cf. plus haut p. 281 et suivantes]. Note de J. de Maistre.

excès de délire, si nous n'en étions pas les témoins à tous les moments ? Souvent je songe à cet endroit de la Bible où il est dit : *Je visiterai Jérusalem avec des lampes* (1). Ayons nous-mêmes le courage de visiter nos cœurs *avec des lampes*, et nous n'oserons plus prononcer qu'en rougissant les mots de *vertu*, de *justice* et d'*innocence*. Commençons par examiner le mal qui est en nous, et pâlissons en plongeant un regard courageux au fond de cet abîme ; car il est impossible de connaître le nombre de nos transgressions, et il ne l'est pas moins de savoir jusqu'à quel point tel ou tel acte coupable a blessé l'ordre général et contrarié les plans du législateur éternel. Songeons ensuite à cette épouvantable communication de crimes qui existe entre les hommes, *complicité, conseil, exemple, approbation*, mots terribles qu'il faudrait méditer sans cesse ! Quel homme sensé pourra songer sans frémir à l'action désordonnée qu'il a exercée sur ses semblables, et aux suites possibles de cette funeste influence ? Rarement l'homme se rend coupable seul ; rarement un crime n'en produit pas un autre. Où sont les bornes de la responsabilité ? De là ce trait lumineux qui étincelle entre mille autres dans le livre des Psaumes : *Quel homme peut connaître toute l'étendue de ses prévarications ? O Dieu ! purifiez moi de celles que j'ignore, et pardonnez-moi même celles d'autrui* (2).

L'examen qui suit, — celui de nos vertus, n'est

(1) *Prophétie de Sophonie*, I, 12. Dans la dernière phrase le mot *est* se trouve omis par erreur devant *dit*, dans l'édition Garnier.

(2) Psaume XVIII, v. 14. — Maistre, p. 170.

pas moins impitoyable ; il est, dit le Comte, « encore plus triste peut-être... »

Quelle effrayante recherche que celle qui aurait pour objet le petit nombre, la fausseté et l'inconstance de ces vertus ! Il faudrait avant tout en sonder les bases : hélas ! elles sont bien plutôt déterminées par le préjugé que par les considérations de l'ordre général fondé sur la volonté divine. Une action nous révolte bien moins parce qu'elle est *mauvaise* que parce qu'elle est *honteuse*.

Comme d'ordinaire chez notre écrivain, les exemples abondent :

Que deux hommes du peuple se battent, armés chacun de son couteau, ce sont deux *coquins* : allongez seulement les armes et attachez au crime une idée de noblesse et d'indépendance, ce sera l'action d'un gentilhomme ; et le souverain, vaincu par le préjugé, ne pourra s'empêcher *d'honorer lui-même* le crime commis contre *lui-même*, c'est-à-dire la rébellion ajoutée au meurtre : l'épouse criminelle parle tranquillement de *l'infamie* d'une infortunée que la misère conduisit à une faiblesse visible ; et du haut d'un balcon doré, l'adroit dilapidateur du trésor public voit marcher au gibet le malheureux serviteur qui a volé un écu à son maître.

Ce n'est pas le crime que nous craignons, c'est le déshonneur (1).

(1) P. 171 et 172.

Où sont donc, qu'elles paraissent donc, les vertus vraiment désintéressées, celles qui nous coûtent, conformément au double sens de ce beau terme latin *virtus* (courage et vertu) ?

Otons de nos misérables vertus ce que nous devons au tempérament, à l'honneur, à l'opinion, à l'orgueil, à l'impuissance et aux circonstances ; que nous restera-t-il ? Hélas ! bien peu de chose. Je ne crains pas de vous le confesser ; jamais je ne médite cet épouvantable sujet sans être tenté de me jeter à terre comme un coupable qui demande grâce ; sans accepter d'avance tous les maux qui pourraient tomber sur ma tête, comme une légère compensation de la dette immense que j'ai contractée envers l'éternelle justice. Cependant vous ne sauriez croire combien de gens, dans ma vie, m'ont dit que j'étais *un fort honnête homme* (1).

Le goût des étiquettes faciles, des catégories simplistes nous fait donner trop aisément aux autres et à nous-mêmes des brevets de bonne vie et mœurs. Effectivement nous ne savons rien de l'intime des consciences, des tares profondes qu'elles recèlent sous des dehors hypocrites : elles sont toutes plus ou moins coupables, toutes elles méritent de recevoir pour châtiment le mal humain. (C'est évidemment à cette conviction que se référait le Comte quand il

(1) P. 172.



prétendait, au commencement, que les erreurs judiciaires n'ont pas grand inconvénient, leurs victimes étant presque toujours coupables d'un autre crime que celui pour lequel elles ont été frappées à faux) (1).

S'il y a des vérités certaines pour nous, c'est que l'homme n'a aucun moyen de juger les cœurs ; que la conscience dont nous sommes portés à juger le plus favorablement, peut être horriblement souillée aux yeux de Dieu ; qu'il n'y a point d'homme innocent dans ce monde ; que tout mal est une peine, et que le juge qui nous y condamne est infiniment juste et bon : c'est assez, ce me semble, pour que nous apprenions au moins à nous taire (2).

Cette théorie est psychologiquement vraisemblable, elle est de plus rigoureusement chrétienne puisque c'est la culpabilité de chaque homme qui a amené l'incarnation et le supplice d'un Dieu. Néanmoins l'ancien magistrat qu'est Joseph de Maistre, semble se montrer ici un peu trop marqué du pli professionnel : il a l'habitude de trouver en tout homme un coupable. Aussi voit-il toujours en Dieu un « juge » et un juge préoccupé de confondre l'accusé, — remplissant l'office de « ministère public » et hanté

(1) Voir plus haut, ch. VIII, p. 237 et 238.

(2) P. 174.

du besoin de faire prévaloir les droits de la *justice*. L'autre face de Dieu, si l'on peut dire, les devoirs de la *miséricorde* lui échappent assez, qui doivent être pourtant si pressants sur le cœur du Père céleste ; car nous avons le droit de penser qu'il est rempli d'indulgence pour la pauvre créature de boue qu'il a d'abord pétrie. L'on voit bien que la croyance du penseur, telle celle de Michel-Ange, s'inspire plus volontiers de l'Ancien Testament et des Psaumes qu'il goûte tant, que du Nouveau avec les douceurs de l'Évangile. Il nous semble, pour tout dire, qu'il y a encore à relever un peu de jansénisme dans sa théorie, mais elle contient une très grande part de vérité et elle est, dans tous les cas, excellente pour rabattre notre orgueil ardemment obsédé de l'instinct de nous flatter sans trêve et de nous décerner de perpétuels prix de vertu.

L'âpreté de cette démonstration se trouve cependant adoucie par le dernier trait de la troisième soirée, dont il forme la conclusion, en débordant tout l'ordre d'idées qui précède, comme il arrive à notre logicien, qui ne s'enferme jamais en des cadres entièrement rigides. L'abondance jaillissante de ses idées lui en fait ajouter ici une dernière, à laquelle il nous avait déjà préparés quelquefois.

Il n'est point d'innocent, ou plutôt si, il y en a, d'extrêmement rares, des êtres infiniment éprouvés, et ce ne sont pas eux qui se plaignent. Il nous fait alors ce tableau, éclatant et vrai, d'une jeune *cancéreuse*, qui vivait, ou plutôt mourait, dans ce temps, à Saint-Pétersbourg et que l'on y allait visiter pour se faire du bien :

*Il n'y a point de juste sur la terre* (1). Celui qui a prononcé ce mot devint lui-même une grande et triste preuve des étonnantes contradictions de l'homme : mais ce juste imaginaire, je veux bien le réaliser un moment par la pensée. et je l'accable de tous les maux possibles. Je vous le demande, qui a droit de se plaindre dans cette supposition ? C'est le juste apparemment ; c'est le juste souffrant. Mais c'est précisément ce qui n'arrivera jamais. Je ne puis m'empêcher dans ce moment de songer à cette jeune fille devenue célèbre, dans cette grande ville, parmi les personnes bienfaisantes qui se font un devoir sacré de chercher le malheur pour le secourir. Elle a dix-huit ans ; il y en a cinq qu'elle est tourmentée par un horrible cancer qui lui ronge la tête. Déjà les yeux et le nez ont disparu, et le mal

(1) « *Non est homo justus in terra, qui faciat bonum, et non peccet.* (Ecclesiaste, VII, 21.) Il avait été dit depuis « *longtemps : Quid est homo ut immaculatus sit, et, ut justus appareat [natus] de muliere ? Ecce inter sanctos nemo immutabilis* (Job, XV, 14-15) » Note de J. de Maistre. [Qu'est-ce qu'un homme, pour qu'il soit sans tache et paraisse juste étant né d'une femme ? Voilà que parmi les saints personne n'est immuable.]

s'avance sur ses chairs virginales, comme un incendie qui dévore un palais. En proie aux souffrances les plus aiguës, une piété tendre et presque céleste la détache entièrement de la terre, et semble la rendre inaccessible ou indifférente à la douleur. Elle ne dit pas comme le fastueux stoïcien : *O douleur ! tu as beau faire, tu ne me feras jamais convenir que tu sois un mal.* Elle fait bien mieux : elle n'en parle pas. Jamais il n'est sorti de sa bouche que des paroles d'amour, de soumission et de reconnaissance. L'inaltérable résignation de cette fille est devenue une espèce de spectacle ; et comme dans les premiers siècles du christianisme, on se rendait au cirque par simple curiosité pour y voir *Blandine, Agathe, Perpétue*, livrées aux lions ou aux taureaux sauvages, et que plus d'un spectateur s'en retourna tout surpris d'être chrétien, des curieux viennent aussi dans votre bruyante cité contempler la jeune martyre livrée au cancer. Comme elle a perdu la vue, ils peuvent s'approcher d'elle sans la troubler, et plusieurs en ont rapporté les meilleures pensées. Un jour qu'on lui témoignait une compassion particulière sur ses longues et cruelles insomnies : *Je ne suis pas, dit-elle, aussi malheureuse que vous le croyez ; Dieu me fait la grâce de ne penser qu'à lui.* Et lorsqu'un homme de bien que vous connaissez, M. le Sénateur, lui dit un jour : *Quelle est la première grâce que vous demanderez à Dieu, ma chère enfant, lorsque vous serez devant lui ?* Elle répondit avec une naïveté évangélique : *Je lui demanderai pour mes bienfaiteurs la grâce de l'aimer autant que je l'aime.*

Certainement, Messieurs, si l'innocence existe quelque part dans le monde, elle se trouve sur ce

lit de douleur auprès duquel le mouvement de la conversation vient de nous amener un instant ; et si l'on pouvait adresser à la Providence des plaintes raisonnables, elles partiraient justement de la bouche de cette victime pure qui ne sait cependant que bénir et aimer. Or ce que nous voyons ici, on l'a toujours vu, et on le verra jusqu'à la fin des siècles. Plus l'homme s'approchera de cet état de justice dont la perfection n'appartient pas à notre faible nature, et plus vous le trouverez aimant et résigné jusque dans les situations les plus cruelles de la vie. Chose étrange ! C'est le crime qui se plaint des souffrances de la vertu ! C'est toujours le coupable, *heureux* comme il veut l'être, plongé dans les délices et regorgeant des seuls biens qu'il estime, qui ose quereller la Providence lorsqu'elle juge à propos de refuser ces mêmes biens à la vertu ! Qui donc a donné à ces téméraires le droit de prendre la parole au nom de la vertu qui les désavoue avec horreur, et d'interrompre par d'insolents blasphèmes les prières, les offrandes, et les sacrifices volontaires de l'amour (1).

« L'amour », tel est le dernier mot qui compte, à la fin de cette soirée. Quelle belle et noble leçon il contient ! Pour scruter ces grands mystères (le penseur nous en avait déjà laissé prévoir quelque chose), au raisonnement il faut joindre l'action bienfaisante ; l'esprit doit avoir pour aide le cœur.

Nous n'avons pas vu la cancéreuse de Saint-

(1) P. 175-177.

Pétersbourg, mais, ce qui est peut-être équivalent, nous allons voir de temps en temps les cinq ou six jeunes filles sourdes-muettes-aveugles qui sont éduquées, à une lieue de Poitiers, par l'Institution de Larnay. Ces malheureuses ne possèdent qu'une seule porte sur ce monde extérieur dont nous sommes si avides, — le toucher. Arrivées toutes en cette maison comme des monstres furieux, à présent elles sont calmes, sereines, joyeuses, elles aiment : elles aiment Dieu et les hommes, les hommes qui s'intéressent à elles, surtout les admirables femmes, les religieuses de la Sagesse qui leur ont ouvert, avec une patience angélique, la porte de leur cachot, — Dieu parce qu'elles savent que ceux et celles qui leur ont fait du bien, l'ont fait en majeure partie par amour pour Lui, — et aussi parce qu'elles ont une absolue confiance dans les promesses qui leur sont transmises en son nom, d'infini et éternel bonheur. On les a vues à Lourdes refuser de prier pour leur propre guérison et demander seulement la guérison de leurs compagnes. Voilà le miracle, mais en même temps voilà *le fait*, et voilà aussi le spectacle reconfortant, celui de ces vrais innocents malheureux, ou qui devraient l'être, martyrs de la nature et de la vie, et ceux-là ne se plaignant pas, ceux-là étant *heureux*, tout leur être le

prouve à l'évidence, et nous faisant du bien, à nous, qui avec tous nos sens, sommes si lâches devant la plus minime souffrance.

Donc il existe extrêmement peu d'innocents authentiques, et ce sont les saints, et, parmi eux, ceux qui sont cruellement éprouvés, inondés d'un torrent de délices intérieures, goûtent le bonheur. Voilà qui nous aide à croire à l'Ordre universel, où la Justice, visible sur tant de points, se corrige décidément et se tempère sans cesse par une infinie Miséricorde.

## CHAPITRE XII

ET DERNIER

### RÉSUMÉ GÉNÉRAL SUR LA PROVIDENCE DANS BOSSUET ET JOSEPH DE MAISTRE. UNE THÉORIE DU BONHEUR.

- Résumé général. — I. — *La Providence et l'Histoire*. — A. Dans Bossuet (p. 323). — B. Dans Joseph de Maistre (p. 325).
- II. — *La Providence et la Vie privée*. — A. Dans Bossuet (p. 327). — B. Dans Joseph de Maistre (p. 332). — Les idées nouvelles des dernières « Soirées » : la prière et la réversibilité des mérites (p. 337).
- III — *Une Théorie du Bonheur* (p. 339). — La méthode. Le bonheur est un sentiment, et plus exactement le composé de trois sentiments : 1° se sentir dans l'ordre ; 2° se sentir aimé ; 3° aimer. — La méthode pour « réaliser » le sentiment du bonheur. — L'application aux vicieux et aux vertueux.
- Conclusion générale : les vraies béatitudes (p. 348).

Rassemblons, avant de finir, les principaux résultats de nos longues recherches. La matière en vaut la peine, qui touche aux questions à la fois les plus hautes et les plus vivantes : Dieu et la Providence, le problème du Mal, le Bonheur. Nous oserons ensuite couronner cette synthèse par une théorie sur le Bonheur, — qui n'est que



l'aboutissement, croyons-nous, de celle qui nous a été implicitement proposée.

\*  
\* \*

Sur cette grave question de la Providence nous nous sommes plu à interroger les deux penseurs modernes qui, à cent cinquante ans de distance, l'ont le plus profondément étudiée.

Chez Bossuet et Joseph de Maistre, nous l'avons vu, quel que soit leur génie (celui de Bossuet mis en première ligne, bien entendu), l'homme vaut amplement l'écrivain. Avec eux, nous avons lié connaissance avec *deux âmes* intègres, qui nous ont paru tout à fait dignes de scruter les mystères divins.

Tous deux ont successivement envisagé la Providence vis-à-vis de l'Histoire et à l'égard de la Vie privée. Rappelons brièvement leurs doubles démonstrations, en adoptant, cette fois, un autre plan que celui que nous avons précédemment suivi, et en commençant par l'Histoire chez tous les deux.

## I. — LA PROVIDENCE ET L'HISTOIRE.

### A. — *Bossuet.*

Dans ses œuvres historiques, Bossuet nous fait voir, comme d'une vue panoramique, de

quelle manière la succession des peuples et des événements a préparé l'action de l'Eglise, Dieu conduisant toutes choses, et tout en respectant la liberté humaine, se servant de la sagesse de l'homme « toujours courte par quelque endroit », pour exécuter ses propres desseins supérieurs.

De cette haute vue d'histoire l'écrivain dégage en même temps une leçon pratique de *clairvoyance* puisque les causes des « grands changements » se trouvent « dans les siècles précédents ». Il s'agit donc pour les souverains, du haut de la tour de l'Etat et en s'aidant de guetteurs doués d'intelligence et de désintéressement, de savoir distinguer dans le corps social ces premiers germes à peine perceptibles, ou de maladies à arrêter dans l'œuf, ou d'éléments de bien à favoriser et à épanouir. Il n'est pas de plus profonde justification de la célèbre formule qui devait être trouvée un peu plus tard : gouverner, c'est prévoir.

Notre penseur, qui ne perd jamais de vue la morale, nous donne deux autres leçons, l'une d'*humilité*, l'autre d'*énergie* vraie, ces deux grandes vertus qu'il est si utile à l'homme d'associer afin que son humilité ne se mue point en inertie, ni son énergie en orgueil. D'une part, en effet, « le fracas effroyable » de l'histoire

nous « fait sentir qu'il n'y a rien de solide parmi les hommes ». D'autre part, nous apprenons que « les grandes mutations dans les Empires » sont dues à « la mollesse ou à la violence des princes », princes ou gouvernants, quel que soit leur titre.

Voilà comment la philosophie providentialiste de l'histoire chez Bossuet, loin de se perdre en un nuageux mysticisme ou en un grossier fatalisme (comme beaucoup qui l'ignorent le répètent), est non seulement une grande école d'histoire, mais une haute leçon de politique et de morale, qu'il a senti le besoin d'écrire pour le profit de son élève, futur roi de France. L'on est étonné qu'on manque de l'apprendre aujourd'hui, dans nos sociétés démocratiques, aux élèves de toutes nos écoles, puisqu'il n'est pas une d'entre elles qui ne soit dans le cas de nous fournir quelqu'un de nos gouvernants.

#### B. — *Joseph de Maistre.*

Nous avons vu Joseph de Maistre dans ses « Considérations sur la France » continuer ces idées, en appuyant sur certaines et en les enrichissant par d'autres.

Lui aussi, il accorde ensemble la direction divine et la liberté humaine, et il peint cet accord

par une de ces images expressives qu'il sait si bien trouver pour éclairer ces problèmes abstraits : « Nous sommes attachés, dit-il, au trône de l'Être Suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir. »

Comme Bossuet et plus encore que lui, il insiste sur l'indignité des causes secondes dont use d'ordinaire la Providence pour arriver à ses fins, — indignité qui se marque soit par l'exiguïté, soit par la bassesse de ses instruments. Là-dessus il a encore rencontré cette vive formule : « Pour elle tout est moyen, même l'obstacle. »

C'est ainsi qu'il fait avec beaucoup de pénétration la psychologie des Restaurations, qui s'opèrent (il le met vivement en scène), par un très petit nombre d'hommes, toute la masse suivant sur des rumeurs et des on-dit.

Dans la Révolution elle-même, partout, selon lui, le bien sort du mal : il prouve que la durée de la Révolution est un bien, que la persécution religieuse en est un. Il ose ajouter que la guerre en est un autre, comme grande loi historique et grande loi naturelle, parce qu'elle favorise la repopulation, qu'elle entretient l'activité intellectuelle des peuples, enfin parce qu'elle est le meilleur remède (on pourrait peut-être dire : le seul) contre les excès immoraux de la civilisation.

Chez Joseph de Maistre nous avons encore trouvé, en même temps qu'une définition étonnamment juste de notre nation, une idée, bien nouvelle de son temps, sur la mission providentielle de la France.

Telle est cette haute école de Philosophie providentialiste de l'histoire, qui nous donne, avec les principes, leur application à toute l'antiquité, au 17<sup>e</sup> siècle français et étranger, à la grande Révolution, école qui a été plus souvent marquée d'un mot méprisant que loyalement étudiée.

Nous avons osé lui demander, une fois, quelle explication elle pourrait bien avoir pour l'effrayant cataclysme dans lequel nous sommes engagés, et il nous a semblé entrevoir la réponse que nous en recevrons, sur la régénération de l'Europe et la paix du monde (1).

## II. — LA PROVIDENCE ET LA VIE PRIVÉE.

### A. — *Bossuet.*

Sur la Providence appliquée à l'histoire on voit que nos deux penseurs se complètent parfaitement, différant peu l'un de l'autre et conti-

(1) Plus haut, chap. II, p. 57 à 59.

nuant avec bonheur saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, dont ils sont tous deux les lecteurs et les disciples.

Plus de différence se révèle entre eux lorsqu'ils viennent à appliquer la théorie de la Providence à la vie privée, non pas qu'ils aient des principes opposés, mais plutôt des divergences de méthodes, et peut-être de tempéraments et de conditions, l'un, le prêtre, étant plus occupé de l'au-delà, l'autre, le laïc, ancien magistrat, envisageant davantage la vie présente.

Bossuet, dans ses deux célèbres sermons sur la Providence, où il s'adresse aux libertins, va droit à l'éternelle objection courante, vieille comme le monde et que plus haut nous notions déjà dans le dialogue des « Lois » de Platon : « Les méchants sont heureux, les bons sont malheureux. donc la Providence n'existe pas. »

Il examine à peine si le fait humain ainsi opposé est juste, se contentant d'indiquer quelques motifs qui doivent le fonder en raison, et il emploie toute la richesse de son génie à essayer de le faire comprendre.

Si, — répond Bossuet, la Providence existe, et il en allègue plusieurs raisons générales.

Il n'est pas possible que *l'ordre* éclate dans tout l'univers avec cette seule exception : le désordre humain. Il s'agit seulement de trouver le point

de perspective où tous les traits des choses, en apparence incohérents, se concilient, se reforment à nos yeux et s'harmonisent. Avec une souveraine grandeur, ce nouveau Michel-Ange nous transporte au pied même de l'Éternel jugeant les peuples et les siècles au jour suprême du Jugement dernier. Là il dresse devant nous un Dieu vrai, qui ne connaît pas nos précipitations et nos fièvres, qui attend, endure le mal et le dédain pendant toute une vie humaine, mais ensuite châtie sans rémission.

Observons cette chose étrange que ce sont les mêmes hommes qui reprochent à Dieu de ne point assez, ni assez vite punir les méchants en ce monde, et de les trop punir dans l'autre. Sévir tout de suite, quitte à sévir trop vite, puis tout pardonner : telle est l'aspiration métaphysique de notre sensibilité moderne. Au contraire, attendre presque indéfiniment, mais, au bout de cette vie humaine, sévir définitivement dans quelques cas déterminés, telle est la justice divine, d'après le spiritualisme chrétien : et nous nous entêtons souvent à faire prévaloir notre pauvre idée sur celle de Dieu, sans nous méfier de notre propre conception que nos vices sont bien trop intéressés à préférer.

Dans son évocation du Jugement dernier, puissante comme celle du *Dies Irae*, Bossuet

nous fait assister au renversement des choses par une sorte de jeu de bascule tragique, les triomphants de la terre devenant les malheureux pour toujours, les malheureux du temps devenant les triomphants de l'éternité. Relisons encore une fois ces lignes :

Du marchepied de ce tribunal devant lequel nous comparâtrons, contemplons les choses humaines. Dans cette crainte, dans cette épouvante, dans ce silence universel de toute la nature, avec quelle dérision sera entendu le raisonnement des impies, qui s'affermisssaient dans le crime en voyant d'autres crimes impunis ! Eux-mêmes au contraire s'étonneront comment ils ne voyaient pas que cette publique impunité les avertissait hautement de l'extrême rigueur de ce dernier jour. Oui, j'atteste le Dieu vivant qui donne dans tous les siècles des marques de sa vengeance : les châtimens exemplaires qu'il exerce sur quelques-uns ne me semblent pas si terribles que l'impunité de tous les autres (1)...

En effet, la prospérité des méchants, qui les endort, est un commencement de punition que le grand Justicier prépare déjà contre eux, et le fait même qu'il abandonne ces félicités matérielles à ses pires ennemis devrait nous instruire sur le cas qu'il en fait et partant sur celui que nous en devons faire.

(1) Deuxième Sermon sur la Providence, édition Lebarq, t. IV, p. 130.



De même les diverses afflictions qu'il envoie à ses serviteurs dans leurs désirs et dans leurs jouissances sont ce qu'il peut faire de mieux pour ceux qu'il aime : il les éclaire ainsi, les stimule, et dresse toutes leurs énergies vers leur véritable fin, la seule qui comptera définitivement. C'est ce que saint Augustin exprimait par cette énergique formule : « Les maux qui blessent servent à corriger les maux qui flattent. »

D'ailleurs, ces épreuves, en blessant notre nature, sont une punition et déjà une expiation pour des fautes dont nous sommes tous plus ou moins coupables.

Ce que nous voudrions sans doute, c'est que le vice fût puni à mesure dès cette vie. — Mais les deux inconvénients les plus graves en résulteraient, déclare Bossuet dans une sorte de démonstration par l'absurde : le premier c'est que nous croirions suffisant ce commencement de punition et nous ne comprendrions plus la nécessité des sanctions éternelles ; — en deuxième lieu, l'orateur ajoute une raison qui couronne toutes celles qu'il a données auparavant et qui pourrait en dispenser : si la vertu était automatiquement récompensée, ce serait la ruine du mérite moral, la fin de tout idéal.

L'existence du mal moral est une conséquence de la liberté de l'homme. Quant à l'existence du

mal physique, elle est la garantie de son absolue liberté morale, puisqu'elle est la condition même du désintéressement de ses actes vertueux.

Tous ces raisonnements terminés, nous avons vu Bossuet, à la suite de saint Augustin, laisser éclater son lyrisme, qu'il avait comprimé jusque-là, pour nous faire entendre la « voix céleste » apostrophant les prospères qui méprisent le juste opprimé :

O herbe terrestre ! ô herbe rampante, oses-tu bien te comparer à l'arbre fruitier pendant la rigueur de l'hiver, sous prétexte qu'il a perdu sa verdure et que tu conserves la tienne durant cette froide saison ? Viendra le temps de l'été, viendra l'ardeur du grand jugement, qui te desséchera jusqu'à la racine, et fera germer les fruits immortels des arbres que la patience aura cultivés. Telles sont les saintes pensées qu'inspire la foi de la Providence (1).

#### B. — *Joseph de Maistre.*

Joseph de Maistre reprend le problème en philosophe plus qu'en théologien, en philosophe moderne qui examine *les faits* avec la plus stricte rigueur et qui complète et vérifie les déductions de la pensée par les inductions de la plus soigneuse observation.

(1) Deuxième sermon sur la Providence, p. 135.

Les trois amis de Saint-Pétersbourg, le Comte sarde, le Sénateur russe et le jeune Chevalier français, réunis un beau soir d'été sur les rives de la Néva, abordent à leur tour la vieille objection. Mais eux, ils se demandent si *le fait* qu'elle affirme et oppose sans cesse à la Providence est vrai : les méchants sont-ils bien toujours heureux ? les vertueux toujours malheureux ? C'est là-dessus que portera presque toute leur discussion.

Ils commencent par établir la grande loi universelle de la souffrance humaine, qui frappe sur les hommes sans acception de qualité morale, tout comme les balles dans un combat, les vertueux étant donc frappés, non comme vertueux, mais comme hommes.

Deux inconvénients surgiraient si les balles et le malheur venaient à s'arrêter devant la vertu. Pratiquant à son tour sa démonstration par l'absurde, Maistre insiste plus que son devancier sur la ruine de tout l'ordre moral. Il y ajoute un autre argument plein d'intérêt : ce serait alors le régime du miracle perpétuel, et la préservation permanente des hommes de bien consumerait à la fois la ruine de l'ordre physique. Elle serait positivement un malheur et une absurdité.

Le Comte et ses amis examinent les faits de

plus près encore, ayant simplement commencé par se donner « beau jeu ». Dans la réalité il n'y a point égalité de risques entre les vicieux et les vertueux : elle est rompue en faveur des vertueux, qui jouissent de quatre avantages.

Le premier est *la préservation des peines judiciaires*, et, à ce propos, les causeurs, creusant l'origine du mal, établissent que le mal moral est un abus de la liberté humaine, que le mal physique est la punition faite par Dieu du mal moral, donc que l'homme est très directement l'auteur du mal physique, comme c'est au fond le voleur et l'assassin qui bâtissent les prisons, qui élèvent les gibets et les échafauds. Là se place la brillante page du Bourreau, où il semble au Comte que l'existence de ce sinistre métier dans toutes les sociétés humaines ne peut s'expliquer que par un décret spécial de la Providence.

Somme toute, malgré l'impunité d'un bon nombre de criminels, malgré les erreurs judiciaires qui sont fort rares, malgré, avons-nous ajouté, l'intrusion de la politique dans la justice, nous sommes forcés de reconnaître avec Maistre que les innocents sont, au regard de la justice, la plupart du temps indemnes.

En deuxième lieu nous comptons pour eux *l'exemption d'un grand nombre de maladies*. De-

vançant la science médicale et philosophique de notre temps sur l'hérédité, Joseph de Maistre insiste sur la solidarité des générations entre elles. Il montre à quel point nous payons dans notre santé, non seulement nos propres fautes, mais encore les erreurs morales de nos ancêtres, ces fautes originelles commises au cours du développement des races, en remontant jusqu'à la première faute, sans laquelle rien ne peut s'expliquer des contradictions actuelles de la nature humaine.

Enfin, les deux autres prérogatives de la vertu sont, troisièmement *la paix du cœur*, venant de la modération des désirs et des tranquilles satisfactions de la conscience, opposées au remords, et quatrièmement *la bonne renommée*, cette sympathie générale qui enveloppe les hommes droits, opposée à l'infamie des méchants et à l'antipathie qu'ils arrivent à éviter pendant quelque temps par le seul moyen de l'hypocrisie.

Nos trois philosophes poussent la curiosité plus loin. Non contents de s'être demandé si l'objection toujours faite à la Providence est exacte et de l'avoir prouvée fausse, ils se demandent aussi s'il est bien vrai que l'on fasse *toujours* une semblable réflexion : fouillant les

témoignages les plus divers, ils s'aperçoivent qu'aussi souvent l'on dit le contraire, par exemple : « Il n'est pas étonnant que ces gens soient heureux, ils le méritent si bien ! » La fameuse et sempiternelle objection est tout simplement une généralisation fautive que l'on pratique pour justifier des cas particuliers.

Enfin, poussant ses observations de plus en plus profondément, le Comte, fidèle à sa méthode, établit la psychologie des ennemis de la Providence, des « murmurateurs », comme il dit : ce sont les orgueilleux, les révoltés, ou même les heureux de ce monde, ce ne sont pas les vrais innocents, ni les vrais malheureux, ce n'est pas la sainte jeune cancéreuse visitée et vénérée à Saint Pétersbourg en 1809, pas plus, avons-nous ajouté, que ce ne sont les joyeuses jeunes filles sourdes-muettes-aveugles de Poitiers en 1916.

Nous aboutissons donc à ces trois résultats d'importance :

I. — L'éternelle objection contre la Providence est loin d'être unanime, puisque l'affirmation exactement contraire est tout aussi fréquente.

II. — Ce ne sont point les vrais innocents malheureux qui la profèrent.

III. — Les innocents, soumis aux communes épreuves

humaines tout comme les coupables, ont en réalité plus de bonheur qu'eux.

Reconnaissons qu'il est difficile d'éclairer avec plus de force et de précision que ne le font les amis de Saint-Pétersbourg, plus d'érudition et d'observation, plus de loyauté et de clarté l'une des principales faces de ce grand problème de la Providence.

Nous n'avons pourtant fait qu'utiliser trois soirées sur onze. Il est vrai que Joseph de Maistre a dit dans ces trois premières le principal sur son sujet. Mais cependant il donne dans les huit autres deux éléments nouveaux qu'il est bon d'ajouter à ce que nous avons préalablement recueilli.

Le mal humain, montre le Comte, est diminué par deux causes perpétuelles, sans lesquelles il serait infiniment plus grand : c'est d'abord par *la prière*, qui n'est pas une exception, mais qui est la loi même de la « dynamique morale », comme l'attraction est la loi de la dynamique physique. Elle aboutit souvent à empêcher le mal qui était suspendu sur les têtes, en faisant jouer à la Providence divine le mécanisme délicat des causes secondes, absolument, ajoute Maistre (et la comparaison est des plus ingénieuses) comme les médicaments ordonnés par le médecin arrivent à écarter la fièvre qui

eût abouti à la souffrance ou à la mort, lesquelles n'ont donc absolument rien de fatal (1).

En second lieu, le comte expose le beau dogme chrétien, généreux et touchant, de la *réversibilité des mérites*, qu'il avait déjà mentionné dans ses « *Considérations sur la France* » et dont il cherche la tradition originelle dans l'usage des sacrifices expiatoires, depuis l'antiquité. Il le formule ainsi : « les douleurs de l'innocence peuvent se reporter au profit des coupables ». Donc, en sachant souffrir pour leurs frères, un grand nombre d'innocents détournent bien des maux de la tête d'autrui et diminuent encore la somme des épreuves qui s'abattent sur notre planète (2).

L'on sait que cette noble partie de la doctrine catholique a été exposée avec une particulière force par plusieurs de nos penseurs modernes, F. Brunetière, Huysmans, M. Georges Goyau, le regretté Charles Péguy, etc.

C'est par l'abondance de ces considérations et de ces points de vue que Joseph de Maistre a

(1) Voir dans la cinquième Soirée, t. I, p. 252-253, cet exposé, des plus ingénieux, de la manière dont « les causes secondes se combinent avec l'action supérieure ».

(2) Neuvième Soirée, t. II, p. 108-121, et, à la fin du volume *l'Eclaircissement sur les Sacrifices*, un des plus forts écrits de Joseph de Maistre, p. 259-325.



brillamment et consciencieusement rempli la promesse du sous-titre qu'il avait inscrit en tête de son grand ouvrage : « Entretiens sur *le Gouvernement temporel de la Providence.* »

### III. -- UNE THÉORIE DU BONHEUR.

Nous nous sommes toujours fait un devoir, depuis le commencement de ce livre, de n'être que le porte-parole des grands écrivains que nous analysions, en nous efforçant seulement de les faire comprendre le plus clairement possible. Il nous semble à présent que nous avons le droit, pour finir, de pousser nous-même un peu plus loin le profond et légitime optimisme de Joseph de Maistre, tout en restant dans la vérité des faits, — et de compléter sa théorie du bonheur.

La philosophie des nations n'est pas facile à faire, parce que chacune d'elles se compose de trop de courants d'idées et de sentiments différents et de trop d'individus. La philosophie des destinées individuelles n'est guère plus facile, bien que ce soit l'un des grands intérêts du genre biographique, — en raison de la difficulté extrême d'atteindre par la connaissance le tréfonds de chaque âme humaine (Maistre lui-même nous l'a assez répété). La philosophie des

familles, ces « cellules sociales », nous paraît en revanche plus aisée en ce que les rapports familiaux des membres entre eux sont plus facilement perceptibles.

Sur ce point nous avons toujours entendu dire à une femme âgée, de grand jugement, de riche et indulgente expérience, et qui elle-même avait supporté de grandes épreuves : « Il n'y a pas *des* familles ayant de la chance et d'autres qui ont de la malchance : *les familles ont presque toujours la destinée qu'elles méritent.* » Elle en donnait en particulier des preuves tirées de ses très nombreuses relations, et nous avons à notre tour vérifié maintes fois l'exactitude de cette vue qui paraît, au premier aspect, injuste.

C'est que les véritables malheurs d'une famille, il faut avoir le courage de nettement le voir, ce ne sont pas les morts, si cruelles qu'elles soient, mais les déshonneurs, les indignités de ses membres, les déchéances morales de tout genre, les trahisons, les méseventes, etc..., qui retombent sur l'ensemble du groupe et viennent à rompre l'équilibre de ces corps organisés.

Or il est bien rare que, dans chacun de ces cas graves, il n'y ait pas eu à la base un égoïsme initial, un défaut de réflexion ou de soin, de désintéressement ou de dévouement, un manque de bon sens ou de générosité dans l'éducation

ou la direction, ou dans l'organisation de la vie commune. Ce sont très souvent d'ailleurs les enfants qui paient pour les parents, tellement la famille est solidaire, et l'éducation a une telle répercussion sur la vie tout entière qu'il n'est pas exagéré de dire que donner à ses enfants une bonne éducation, c'est vraiment dans une large mesure, leur assurer le bonheur.

Les ruines des fortunes et des santés, ces avantages de la vie qui ne font pas le bonheur, mais y aident considérablement, ont bien souvent pour causes les mêmes défaillances, personnelles ou parentales.

Plus on regarde les choses de près, plus on se rend compte que cette ancienne et perpétuelle objection, contre laquelle Bossuet et Joseph de Maistre se sont tant battus, est une grossière et gratuite affirmation de la foule qui juge sans philosophie : elle voit des gens riches ou qu'elle croit riches, et elle, qui travaille du matin au soir pour écarter le spectre de la pauvreté, elle leur décerne instinctivement un brevet de bonheur. Elle fait de même pour les personnages qui occupent une brillante situation, sans se demander par quels soucis, quels labeurs, quelles compromissions de conscience parfois, quelles épreuves de toute sorte ils ont passé et souvent cru devoir acheter ces avantages, et en se

demandant encore bien moins si une haute situation est capable de remplir l'insatiable abîme d'un cœur d'homme ou de femme.

C'est que *le bonheur humain est un sentiment intime* qui vit tout au fond de l'âme où il aime à se cacher : il peut manquer au brillant ministre qui, à l'instant du plus éclatant triomphe (telle est l'âme humaine), est peut-être mordu secrètement par la pensée amère de l' « à quoi bon » ? — Il peut en revanche réchauffer le cœur de l'ouvrier pauvre au moment où il prend en main son rabot ou le mancheron de sa charrue. Chacun de nous a pu constater ou soupçonner de ces deux cas plus d'un exemple.

Le bonheur n'a en somme presque rien à voir avec le décor plus ou moins brillant où s'encadre une destinée. Le souci, tout comme la mort, pénètre dans les palais,

et la garde qui veille à la porte du Louvre  
n'en défend pas nos rois.

La multitude devrait se rappeler ce qui fait l'éternel intérêt qu'elle prend au théâtre (tragédie ou drame et qui d'ailleurs la surprend toujours, à savoir les soucis dans les lambris dorés. Devant les intimes malheurs des rois, et des empereurs, des reines et des ministres, des Agamemnon et des Œdipe, des Auguste et des

Pyrrhus, des Charles-Quint et des Marie de Neubourg, le public, humble et modeste, a toujours l'air de dire : « Comment, eux aussi ! Eux « qui ont tout pour le bonheur ils sont malheureux comme nous, et souvent plus que nous ! » Les romanciers modernes vivent surtout de la peinture des souffrances et des drames qui se cachent dans « le grand monde ». Rien n'est plus caractéristique à cet égard que l'œuvre récente d'un jeune, M. Henry du Roure, qui l'a signée avant d'aller se faire héroïquement tuer sur un plateau de Lorraine. C'est la vibrante confession, que l'on devine faite sur pièces vécues, d'un homme riche, qui arrive à la députation et au ministère, ne trouvant partout, parce que son âme est grande et passionnée, que souffrances cruelles et désillusions navrantes. Ce livre est, avec une vérité d'ironie supérieure, intitulé, selon le langage vulgaire : *Vie d'un Heureux* (1).

S'il faut enfin résumer les choses, je pense, après y avoir réfléchi depuis bien des années, que le bonheur est un sentiment, et, plus précisément, l'intime association de trois sentiments :

1° Se sentir dans l'ordre ;

(1) Paris, Plon-Nourrit, 1915.

2° Se sentir aimé ;

3° Aimer.

Tout d'abord, et c'est comme la question préalable, *se sentir dans l'ordre* (Maistre eût, je crois, goûté cette formule), dans l'ordre universel et moral, dans l'observance des grandes lois sur lesquelles sont fondées toutes les sociétés, dans l'accomplissement des devoirs naturels imposés à chacun par les circonstances où il vit, et par là posséder son âme dans la paix de la conscience, en la gardant éloignée de ce qui est caprice, folie, passion désordonnée, excès d'ambition..., garder la paix dans le succès loin de l'enflure du cœur et du redoublement des désirs, — la paix dans l'épreuve loin des découragements et des désespoirs.

Deuxièmement, *se sentir aimé*, des siens, de ses amis, de ceux avec qui et pour qui l'on vit, j'ajouterai, même dans une certaine mesure, de tous. Je ne dis pas : se sentir compris, entièrement compris, ce qui est beaucoup plus difficile et rarissime, bien qu'être aimé implique, pour une certaine part, être compris. Or cette pensée délicieuse que l'on est aimé, quand elle vient à affleurer dans l'esprit, même à l'improviste, ne suffit pas sans doute à assurer la durée du bonheur, mais elle donne des minutes ou des secondes de pure joie ; souvent répétée, elle

contribue pour beaucoup à épanouir l'âme et. — quelles qu'en soient les duretés d'autre part, à fleurir la vie.

Il est une troisième raison de bonheur, qui se révèle encore plus efficace. Sur ces deux premiers sentiments plutôt passifs, si l'on peut dire, doit se greffer un sentiment plus actif, à savoir *aimer*, j'entends l'amour véritable, et non l'une de ses frivoles ou grossières contrefaçons : aimer les siens ou les autres. L'on trouve toujours quelqu'un à aimer, et comme chacun de nous a une certaine réserve, une grande réserve d'amour à dépenser, l'on voit les êtres privés par les circonstances ou par leur volonté de toute affection naturelle, reporter leur tendresse sur les déshérités, sur les souffrants de ce monde, les souffrants d'innombrables souffrances de tout genre : ceux-ci, qui n'avaient pas d'affection ou qui en avaient plus besoin que d'autres, se laissent naturellement aimer, et ainsi se produit une immense égalisation, dans l'univers, de l'amour et du bonheur, laquelle aide grandement à la félicité humaine et au support général de la vie.

Les deux premières conditions du bonheur étant acquises, il m'apparaît bien que le bonheur foncier, réel, vivant, est en définitive dans la proportion où l'on aime et où l'on se

dévoue : or il n'est pas de véritable amour qui n'entraîne cette activité du dévouement, où notre âme se sent vivre en se projetant en dehors d'elle-même et de ses propres misères, sur l'âme et les misères des autres.

Une dernière remarque essentielle s'impose enfin sur la méthode pour *réaliser* en soi le sentiment de la félicité ainsi produite. Tous les expérimentés savent bien que le bonheur ne se rencontre jamais dans la vie comme un bijou tout ouvré qui vous est apporté sur un brillant plateau par la destinée. La Providence exige la collaboration active de l'homme, qui doit non seulement *faire* sa vie de son mieux (et nous venons d'exposer de quelle manière), mais savoir y ramasser, sans honte et sans ingratitude, dans le menu des jours et des heures qui passent, les paillettes heureuses qui y brillent d'un modeste éclat, en voyant délibérément le bon côté des gens et des choses, et en faire lui-même, avec prudence, mais loin des égoïsmes, à force de volonté, d'intelligent optimisme et de sérénité, ce lingot d'or, ou mieux cette œuvre d'art généreuse, dont il aura recueilli tous les éléments un à un et qu'il aimera, soignera et sauvera d'autant mieux qu'il la sentira bien sienne de par son propre travail.

Si l'on admet ces principes, qui ne sont que



des résultantes d'expériences et d'observations, l'on peut conclure à quel point le vrai bonheur échappe aux prises des choses extérieures et des événements, et l'on en peut faire aussi l'application aux vicieux et aux vertueux, à qui nous revenons une dernière fois, après les avoir perpétuellement comparés dans cet ouvrage.

Quel sera le bonheur des vicieux ? Il sera assurément mince. Car il est d'abord impossible qu'ils se sentent *dans l'ordre*. Quant à être aimés et à aimer, cela peut leur arriver exceptionnellement et le plus souvent à force d'hypocrisie et en se faisant passer pour ce qu'ils ne sont pas. Mais dans quelle infériorité ils sont encore sur ce point vis-à-vis des vertueux, qui sont essentiellement des aimants, et qui inspirent partout sur leur route la sympathie, l'estime et l'affection !

Donc les vertueux, les dévoués sont les heureux de ce monde, et pour tous ceux qui croyaient nier la Providence en affirmant le malheur de l'innocence, le bonheur de celle-ci, bien établi, doit les aider par conséquent à se persuader de l'existence de Dieu et de la Providence.

Il y a mieux encore : un très grand nombre de vertueux ajoutent à leurs vertus la croyance en la Providence, et cette croyance même, par

un contre-coup immanquable, accroît dans une considérable mesure leur bonheur, et cela s'explique : ils se sentaient, comme simplement vertueux, participer à l'ordre universel, et c'est maintenant à l'ordre divin, et par là leurs épreuves s'atténuent grandement en prenant la vraie place et le sens intelligent dans le dessein supérieur, puisqu'ils savent que par elles Dieu poursuit leur propre bien ainsi que le bien général. A l'humanité, que déjà ils aiment et par qui ils se sentent aimés, ils ajoutent Dieu, qu'ils aiment, et en qui ils aiment les autres hommes devenus leurs frères. Les trois sentiments qui les animaient sont multipliés à l'infini, et, du même coup, leur bonheur, qui est le résultat béni de tous ces amours.

Nous laisserons donc le vulgaire grossier crier sans philosophie :

*Heureux les riches !*

*Heureux les puissants ! heureux les rois et les ministres !*

Pour nous, mieux informés par Bossuet et par Joseph de Maistre, par nos propres réflexions et nos expériences, nous chanterons d'autres béatitudes, et nous n'avons pas à les inventer, les formules en existent depuis longtemps :

*Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

*Bienheureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu (et ils le voient et ils le sentent, dès cette vie, au fond de leur cœur).*

*Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils possèdent LA TERRE.*

FIN.









## EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

---

**Jules LEMAITRE**  
de l'Académie française

—  
—

**Emile FAGUET**  
de l'Académie française

—  
—  
—  
—

**Ernest DUPUY**  
Inspecteur général honoraire  
de l'Instruction publique

—

**Paul STAPPER**  
Doyen honoraire à la Faculté  
des Lettres de Bordeaux

**G. LANSON**  
Professeur à la Sorbonne

—

**A. LE BRETON**  
Professeur à l'Université de  
Bordeaux

**J. MERLANT**  
Professeur adjoint  
à l'Université de Montpellier

**Pierre MARTINO**  
Professeur à l'Université  
d'Alger

**Les Contemporains.** — Sept vol. in-18 jésus.

**Impressions de théâtre.** — Dix vol. in-18 jésus.

**En marge des vieux Livres.** — Deux vol. in-18 jésus.

Chacun de ces volumes se vend séparément,  
broché. . . . . 3 50

**La Vie de Rousseau.**

**Les Amies de Rousseau.**

**Rousseau contre Molière.**

**Rousseau penseur.**

**Rousseau artiste.**

Chaque vol. in-18 jésus se vend séparément,  
broché . . . . . 3 50

**La Jeunesse de Sainte-Beuve.** — Un vol. in-18 jésus, broché . . . . . 3 50

**La Jeunesse des Romantiques.** — *Victor Hugo.* — *Alfred de Vigny.* — Un vol. in-18 jésus, broché . . . . . 3 50

**Alfred de Vigny.** — *Ses amitiés.* — *Son rôle littéraire.* — Deux vol. in-18 jésus, se vendant séparément, brochés. . . . . 3 50

*Ouvrage couronné par l'Académie française.*

**Victor Hugo à Guernesey.** — *Souvenirs personnels.* Un vol. in-18 jésus, broché. 3 50

**Bossuet.** — Un vol. in-18 jésus, broché. 3 50

**Hommes et Livres.** — *Etudes morales et littéraires.* — Un vol. in-18 jésus, broché. 3 50

**La " Comédie humaine " de Saint-Simon.** — Un vol. in-18 jésus, broché . . . . . 3 50

**De Montaigne à Vauvenargues.** — Un vol. in-18 jésus, broché . . . . . 3 50

**Stendhal.** — Un vol. in-18 jésus, broché. . . . . 3 50